

Trois années Gorbatchev

Pour le troisième anniversaire de son arrivée au pouvoir, M. Gorbatchev ne peut prétendre qu'il a vraiment le vent en poupe. Le seul domaine où il a réellement marqué des points est celui du désarmement, et, après le traité de Washington sur les missiles intermédiaires, des perspectives relativement favorables se dessinent pour le prochain sommet américano-soviétique à Moscou.

S'agissant de l'Afghanistan, en revanche, le chef du Kremlin a toutes les raisons de craindre que son offre de retrait, accablé des troupes soviétiques ne suffise pas à résoudre un problème politique dont la clé est entre les mains des Afghans eux-mêmes. A moins, bien sûr, que l'on se résigne à un « lâcher tout » qui abandonnerait le pays à de longs déchirements internes.

Mais c'est surtout à l'intérieur de l'URSS que les nuages s'accumulent. La fièvre de nationalisme qui vient d'embraser les républiques caucasiennes place le régime devant une crise d'une effroyable complexité, et l'on voit bien, d'après les dernières « décisions » prises à Moscou, que les autorités cherchent surtout à gagner du temps. Outre les suppléments au tableau, les services de sécurité n'ont apparemment exercé qu'une médiocre vigilance pour tenter de prévenir ou d'apaiser des affrontements qui ne pouvaient qu'amener de nouvelles critiques sur la politique de transparence et de démocratisation.

Car le moins qu'on puisse dire est que cette politique ne fait pas l'unanimité. En trois ans d'efforts, la reconstruction de l'économie reste largement à l'état de projet et la loi sur l'autonomie des entreprises, qui en est la clé de voûte, se heurte aussi bien à de sérieuses difficultés d'application qu'à de sourdes résistances dans l'appareil même de l'Etat. Dans la vie courante, en tout cas, non seulement les Soviétiques ne perçoivent encore guère de changements significatifs, mais des inquiétudes nouvelles les habitent quant à la sécurité de leur emploi ou à la stabilité de leur niveau de vie.

Ce qui est nouveau dans le phénomène Gorbatchev, c'est que l'homme, loin de se laisser décourager, paraît trouver une énergie nouvelle dans les crises qu'il rencontre. Il y a un peu de la méthode Coué dans son affirmation que la démocratisation « arrivera obligatoirement ». Mais il ne cesse de répéter que c'est précisément parce que l'héritage - stalinien, brojnévien - est lourd qu'il est impossible de « continuer comme cela ».

Une large part de l'intelligentsia est toute acquise à la « glasnost » et à la « perestroïka » ; l'opinion publique est en effet, pour le moment, à l'initiative même du parti il est clair que les sceptiques, voire les adversaires, sont nombreux. C'est là que la prochaine bataille doit être livrée et gagnée si M. Gorbatchev veut être en mesure d'imprimer au pays le mouvement fatal auquel celui-ci ne pourrait que retomber dans les ornières du passé.

(Lire nos informations page 3.)



Tensions au sein du système monétaire européen

Le franc subit le contrecoup de la hausse de la livre

La hausse de la livre sterling depuis le début de la semaine et les achats de devises britanniques qu'elle a entraînés ont provoqué des tensions au sein du système monétaire européen et un accès de faiblesse du franc vis-à-vis du mark, avec pour conséquence une baisse du MATIF et de la Bourse de 2,16 %. La Banque de France s'est refusée à intervenir, estimant, comme le gouvernement, qu'il s'agissait de « fluctuations » bien prévisibles, mais pas justifiées, à l'approche d'un rendez-vous électoral majeur.

Le franc français a connu un brutal accès de faiblesse à la veille du week-end, notamment vis-à-vis du mark allemand, dont le cours à Paris est passé, le jeudi 10 mars dans l'après-midi, de 3,3870 F à 3,41 F, niveau auquel il se maintenait, le vendredi 11 en début de matinée, à seulement 2 centimes de son cours plafond au sein du système monétaire européen (SME), soit 3,43 F.

Cet accès a été provoqué par des ventes de francs en provenance d'Allemagne fédérale, de Suisse et d'ailleurs, ventes dont la motivation n'est pas très claire. On a pu mettre en avant la rumeur d'une annonce de sa candidature par M. François Mitterrand lors de sa visite jeudi, à Châteauneuf-Chinon, annonce qui ouvrirait une période de turbulence pour le franc pendant la période électorale.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 27.)

En prévision du second tour de l'élection présidentielle

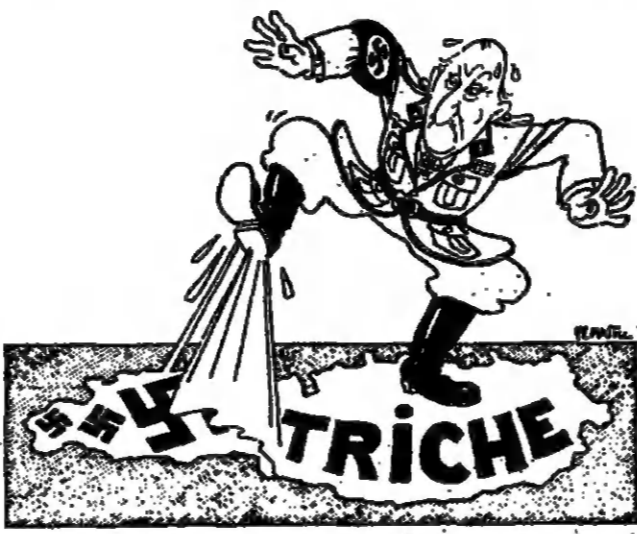
Le RPR s'efforce de rallier des députés du Front national

M. Jean-Marie Le Pen, son mouvement et ses électeurs sont désormais au centre de la campagne du RPR. Après que MM. Jacques Chirac et Charles Pasqua ont rejeté toute alliance gouvernementale avec le Front national, ils s'emploient, comme M. Chirac à Marseille, le jeudi 10 mars, à développer les thèmes qui lui sont chers et préparent, en cas de présence du premier ministre au second tour de l'élection présidentielle, le ralliement à sa candidature d'un certain nombre de députés d'extrême droite.

Dans la primaire qui se joue au sein de la majorité et qui paraît tourner à son avantage, le calcul de M. Jacques Chirac est simple : la réserve de voix se trouve pour lui à l'extrême droite, c'est-à-dire dans ces 10 % d'intentions de vote que les sondages accordent à M. Le Pen. Pour ne pas prêter le flanc à la critique, M. Chirac met en avant son refus de toute alliance gouvernementale avec le Front national. Mais derrière cette fermeté de principe, il agit en deux temps. D'une part, il cherche à le concurrencer sur son propre terrain, par exemple celui de l'immigration. D'autre part, une dizaine de députés du groupe FN font l'objet de sollicitations pressantes pour rallier M. Chirac entre les deux tours de scrutin, menaçant ainsi d'éclatement le groupe des députés d'extrême droite.

(Lire page 7 les articles de DANIEL CARTON et PIERRE SERVENT.)

L'anniversaire de l'Anschluss



M. Kurt Waldheim reconnaît la culpabilité « d'Austriens » dans les crimes nazis. Lire page 4 l'article de LUC ROSENZWEIG.

Les pressions américaines sur le général Noriega

Bras de fer au Panama

PANAMA de notre correspondant en Amérique centrale

Partira, partira pas ? Selon des rumeurs persistantes qui ont circulé toute la journée du jeudi 10 mars, le départ de l'homme fort de Panama, le général Manuel Antonio Noriega, était imminent. Ce n'était finalement qu'une rumeur sans fondement, une de plus dans ce pays où, en l'absence des médias d'opposition, tous suspendus depuis près de deux semaines, « Radio trottoir » - « Radio Bemba » - selon la terminologie locale - est devenue la principale source d'information.

Le départ du général Noriega exigé par les Etats-Unis est désormais l'unique sujet de conversation des Panaméens, de plus en plus nombreux à penser qu'il n'y a pas d'autre solution pour mettre un terme à la crise. Les autorités panaméennes ne sont plus les seules à évoquer - pour les dénoncer - la possibilité d'une intervention militaire américaine afin de remettre en selle le président Eric Delvalle. Celui-ci, destitué le 26 février par le général Noriega, a été remplacé par le ministre de l'éducation, M. Manuel Solís Palma.

M. Delvalle, qui aurait trouvé refuge à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis (son mari serait dans une base militaire américaine située au Panama), a même lancé un appel en faveur de l'intervention directe des Etats-Unis pour empêcher son pays de « dériver vers un régime communiste et devenir un nouveau Nicaragua ».

Les classes aisées qui mènent le combat depuis neuf mois contre le général Noriega ne seraient sans doute pas opposées à l'entrée en action des soldats américains (ils sont dix mille dans l'ancienne

zone du canal, à un jet de pierre de la capitale panaméenne). Fait nouveau, les classes populaires, qui sont affectées par les sanctions économiques américaines, commencent, elles aussi, à souhaiter une solution de ce genre.

« Nous avons tout à perdre et rien à gagner du maintien de Noriega au pouvoir », nous ont affirmés plusieurs personnes qui n'ont pourtant guère de sympathie pour les milieux d'affaires réunis dans la Croisade civique nationale, vaste alliance regroupant plus d'une centaine d'organisations de l'opposition.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 4.)

Le rapport Cabannes sur l'organisation des forces de sécurité

Policiers et gendarmes renvoyés dos à dos

Premier avocat général près la Cour de cassation, M. Jean Cabannes a remis, le 19 février, au premier ministre, le rapport de la « mission de liaison et de prospective sur la gendarmerie et la police nationale », qu'il présidait.

Ce rapport ne donne pas satisfaction à la hiérarchie policière, puisqu'il admet le port de la tenue civile par les gendarmes et maintient « le libre choix du magistrat », entre policiers et gendarmes, en matière de police judiciaire. En revanche, la mission se prononce pour « une réforme de la carte » d'implanta-

tion de la gendarmerie et de la police en matière de sécurité publique.

Il faut attendre la page 75 du rapport de la mission Cabannes, au détour d'un développement sur la formation aux « techniques de police scientifique » et juste avant le « relevé de conclusions » final, pour qu'enfin les choses soient dites sans précautions exagérées : « Des litiges qui peignent notre entre services de l'Etat, seuls ceux opposant policiers et gendarmes suscitent, de part et d'autre, tant de passions. Sans doute cela tient-il au caractère sensible des missions confiées à ces deux corps, au fait que l'un et

l'autre agissent de plus en plus sous le regard des médias. Sans doute est-ce la conséquence naturelle d'une situation de partielle concurrence, singulière pour deux administrations. Mais, au-delà, il faut constater une certaine difficulté à dialoguer pour des hommes qui, exerçant des missions comparables, appartiennent à des corps dont l'esprit et l'organisation sont différents. »

Guère optimiste, ce constat pourrait justifier une sévère reprise en main, des solutions radicales ou audacieuses. Telle n'est pas la voie choisie par le rapport, bien au contraire. Plutôt que de suggérer un changement de donne, une vaste réforme d'une police française dualte, puisque à la fois civile et militaire, la mission Cabannes a, en effet, préféré assumer l'héritage historique, inévitablement conflictuel, et tenter de définir des « règles du jeu », un « code de bonne conduite », bref, une sorte de traité du savoir-vivre entre les gendarmes et les policiers. Ce « souci de pragmatisme », cette « optique volontairement modeste », conduisent les rapporteurs à des conclusions timides, qui n'évitent pas lapalissades et vœux pieux : « Vouloir gommer ces différences, uniformiser ces statuts serait faire perdre à ces forces leur originalité et leur richesse. En revanche, il convient de multiplier les contacts et les cadres concrets de travail en commun pour que policiers et gendarmes apprennent à se connaître. »

« Améliorer le dialogue, assurer la complémentarité, organiser la concurrence » : c'est donc en ces termes mesurés que la mission résume ses propositions finales, regroupées en neuf thèmes.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)

Les précis Dalloz sont les outils de synthèse essentiels à la réussite universitaire ou professionnelle. Constatant réchoués ou fides réditions par des professeurs spécialistes du thème traité, ils ne cessent de grandir. Précis de droit pénal général Gaston Stefani Georges Levasseur Bernard Bouloc Treizième édition

Sa grandeur est à l'intérieur.

80 PRÉCIS DALLOZ • LE DROIT DE COMPRENDRE

سكوا من الأصل

هنا من الامم

Débats

L'affaire d'Amiens et l'expérimentation sur l'homme

Instrumentalisation et respect des corps

par MICHEL TIBON-CORNILLOT (*)

L'ÉMOTION légitime soulevée par l'expérimentation d'Amiens ne doit pas faire oublier le contexte plus vaste dans lequel elle s'inscrit. Aux États-Unis, par exemple, l'urgence d'une réflexion éthique et la mise en place de commissions chargées de cette tâche furent liées à un scandale autrement plus important. C'est, en effet, au début des années 60 que furent révélées l'ampleur et parfois la sauvagerie qu'avait revêtues l'expérimentation humaine dans les hôpitaux, dans les prisons, quelques années après la condamnation solennelle à Nuremberg de la « médecine nazie ».

En quelques décennies, les savoirs à propos du vivant ont subi des bouleversements remarquables, par exemple en génétique avec la découverte du code génétique, en biochimie avec le développement des connaissances sur les enzymes permettant entre autres le génie génétique, en embryologie aussi avec la mise au point de techniques de micromanipulation, de conservation des cellules germinales, etc.

Cette période si féconde scientifiquement et techniquement se caractérise aussi par la rapidité avec laquelle des performances réalisées en laboratoire en sont sorties grâce aux pratiques médicales, pour atteindre le grand public dans la vie quotidienne, que ce soit par la mise au point de médicaments ou par l'introduction de nouvelles techniques d'investigation de soins. Mais c'est surtout grâce aux possibilités offertes par certaines de ces

recherches pour un contrôle des naissances, de la fécondité ou de la douleur et de la mort que les cadres classiques selon lesquels les hommes des sociétés industrielles avancées vivaient leur destin biologique, — reproduction, naissance, vie, mort — se sont mis à vaciller.

La tentation du pessimisme

Faut-il alors considérer ces progrès scientifico-techniques et la période très brève qui les vit apparaître comme le point de départ d'un « nouveau monde » dans lequel les anciennes problématiques n'auraient plus cours ? L'approfondissement du débat à propos du maintien des exigences éthiques face aux mutations scientifico-techniques en biologie et en médecine appelle la reconnaissance de trois contextes fondamentaux :

1. Le premier est l'importance, mal perçue le plus souvent, des mutations scientifico-techniques en cours. C'est le destin des hommes, de la biosphère tout entière, qui est sans doute concerné :

2. Le deuxième constat est lié à la crise des valeurs traditionnelles ayant rapport à la sphère du vivant et de son destin. L'estimation éthique de la vie, de la mort, de la reproduction et de la souffrance est ébranlée par ces pouvoirs insoupçonnés acquis en médecine et en biologie. Elle l'est

aussi à cause de la crise que traversent les grandes institutions traditionnellement représentatives du consensus à propos des valeurs morales : Églises, synagogues, universités, etc. :

3. Le troisième élément du débat tient à la certitude qu'il n'est pas possible d'abandonner trop vite les systèmes classiques de valorisation éthique.

Que peut-on alors proposer comme « attitude juste » en des temps si troublés ? La tentation du pessimisme est malheureusement la règle dans certains milieux philosophiques caractérisés par une ignorance abyssale de la logique interne du développement des sciences et des techniques, de leur histoire, de leurs résultats enfin. Il faut y lire aussi l'influence d'auteurs marqués par des expériences personnelles et collectives terribles (Adorno, Horkheimer, Benjamin, Arendt), ou bien celle de Heidegger, dont les interprétations à propos des techniques, largement répandues et enseignées en France, interdisent toute réflexion sensée sur leur évolution.

Quant aux craintes irrationnelles de l'opinion publique à l'égard de la biologie contemporaine non seulement elles sont injustifiées mais vont à l'encontre des leçons de son histoire. La génétique, par exemple, celle de Weismann, Mendel, Morgan, a rencontré deux fois en cinquante ans des organisations étatiques totalitaires : le bolchevisme et le nazisme. L'histoire de l'école génétique russe est connue. Cette école, l'une des meilleures au monde dans les trente premières années du siècle, fut brisée par les éculubrations de l'agronome Lysenko, opposé à la génétique weismannienne, celle qui élabore les principes de la génétique actuelle. On connaît les résultats : le retard catastrophique de la génétique soviétique, obligée de copier les méthodes des Occidentaux et de lire leurs publications. Le mariage de la génétique allemande avec le nazisme ne fut pas non plus une réussite. Il se fit au prix d'une régression théorique considérable entraînant les chercheurs en génétique vers des pratiques vétérinaires dépassées.

Liberté et dérapages

En 1945 le bilan était terrible : en dix ans, aucune découverte n'avait été faite, les chercheurs s'étaient déshonorés en suivant des directives politiques irrationnelles et en reprenant des hypothèses de travail préscientifiques, celles de l'anthropologie raciale.

Faut-il penser que la biologie et la médecine contemporaines sont définitivement immunisées contre les tentatives totalitaires ? Certes non ! Mais encore faut-il se rappeler qu'elles ne sauraient être facilement arraisonnées par des conceptions politiques totalitaires classiques.

La relance du débat éthique et juridique par les autorités de l'État face aux nouveaux pouvoirs scientifiques et techniques sur la vie et la santé a, semble-t-il, permis des progrès importants dans le respect de la vie humaine. De l'enterrement ou l'incinération à la sauvegarde des fœtus avortés dans des conditions parfois incroyables à la contraception, n'y a-t-il pas une évolution assez positive ? Peut-être même a-t-elle permis ce renforcement du respect de la vie humaine que représente la reconnaissance de l'attribut de personne humaine aux fœtus et embryons. Par ailleurs l'approche macromoléculaire fait sauter de façon définitive les derniers restes anthropocentriques (dont l'anthropologie raciale est un avatar), qui pouvaient s'inscruster dans les zones obscures de la génétique formelle.

Le déplacement du regard que provoque la biologie contemporaine, non seulement n'entraîne pas une conception inégalitaire entre les hommes mais contribue aussi à déloger l'ensemble de l'espèce humaine de la position dominante que véhiculent depuis

tant de siècles en Occident les représentations religieuses et philosophiques dominantes.

Mais le passage d'un pessimisme exagéré à un optimisme béat serait fallacieux. A tout moment les dérapages sont possibles, parfois au nom du principe le plus sacré, la liberté ; on l'a vu à propos de l'avortement où l'irrespect de certaines militantes féministes à l'égard des options philosophiques différentes des leurs s'accompagnait d'un irrespect profond à l'égard des questions concernant la vie fœtale. Mais ces comportements furent marginaux ; par contre la question des expérimentations humaines en matière de médicaments, celle du choix des malades testés, montrent à quel point des dérapages sont possibles à grande échelle. L'euthanasie, les questions de rentabilisation des soins sont aussi des points sensibles où des logiques institutionnelles, budgétaires, peuvent engendrer des régressions éthiques importantes. Des événements imprévisibles peuvent aussi intervenir et entraîner des dérapages. L'apparition et le développement de l'épidémie du SIDA ont servi de catalyseur pour la réactivation de comportements collectifs totalitaires.

L'espèce et son destin

Il n'est pas niabile que l'espèce humaine et son environnement sont arrivés à un moment important de leur évolution. Capable de se détruire par ses armements nucléaires, l'espèce est aussi capable de changer son génotype, de réparer les corps en greffant des organes, de se reproduire *in vitro*, de s'administrer des calmants pour une mort douce, bref de transfigurer la vie et la mort traditionnelles.

En obtenant un contrôle et une action technique sur sa propre évolution, sur la naissance, la vie et la mort, l'espèce humaine ne se trouve plus seulement confrontée à des problèmes éthiques mais à son destin. Le destin est traditionnellement aveugle. Le pouvoir de l'orienter n'a pas entraîné de soudaines lumières, bien au contraire ! Un tel pouvoir engendre angoisse et crainte. La tentation du désespoir est alors possible et peut entraîner un rejet de toute tentative d'évaluation éthique de ces nouvelles techniques. Le désespoir, le pessimisme n'ont pourtant pas plus de force que leur contraire et cachent trop souvent la peur de l'inconnu ou un tempérament vraiment réactionnaire, à la manière de la pensée heideggerienne. Cette période de mutation suppose donc impérativement, afin que puissent être menées des recherches fécondes, un consensus minimum autour de quelques invariants formant le cadre d'une morale provisoire.

Quel peut être l'invariant éthique capable d'assurer la conduite dans ces dangereux passages ? La notion de respect éthique nous paraît la plus forte. On entend par « respect », en paraphrasant Emmanuel Kant, cette reconnaissance sensible de la « majesté » de la loi morale. Le respect en tant qu'invariant éthique pourrait être entendu comme l'engagement affectif, corporel que chacun éprouve en un même élan pour l'éminente dignité de son propre corps et la reconnaissance des autres corps investis du même respect. Cet aspect sensible du respect ne renvoie pas cet affect vers la particularité indicible ou l'abstraction vide mais installe au cœur de la sensibilité la forme même de la loi : « agis de telle manière que la maxime particulière de ton acte puisse être érigée en loi universelle ».

Cet invariant, le « respect », a une structure bien précise : il s'expérimente en un point précis, le corps propre de chacun, mais il tend irrésistiblement à s'élargir aux corps de tous les hommes puis aux formes les plus lointaines de la vie terrestre (c'est un des acquis de l'écologie). Les nouveaux rapports que tentent d'établir les hommes entre eux, et avec leur environnement de plus en plus technique, seront déterminés par la volonté collective de maintien à tout prix de ce respect.

La part de vie

par JEAN LASSNER (*)

L'EXPÉRIMENTATION sur l'homme est indispensable. J'estime qu'elle ne peut être légitimement entreprise qu'à condition d'un consentement préalable des sujets d'expérience au risque encouru. C'est l'absence de consentement qui rend les prélèvements d'organes discutables à mes yeux. Le terme de donneur pour le sujet dont on prélève les organes tend à ternir le caractère de consentement comme le raté donne du vin quand on le presse.

Ceux qui se servent des comateux pour essayer des médicaments ou pour éprouver des méthodes nouvelles trompent ou se trompent en disant vouloir leur faire du bien. L'essai est destiné à juger de la valeur du traitement. Avant d'en connaître le résultat, on ignore si le nouveau traitement est supérieur ou inférieur aux anciens.

S'agissant de sujets en coma dépassé, le bien ne peut consister qu'en une prolongation de l'agonie pour faciliter l'utilisation des organes, au même titre que la réfrigération des organes prélevés. Ce n'est pas le bien de la personne considérée morte.

Quant à la raison de ma réticence à admettre l'équivalence stricte entre le dommage cérébral irréparable et la mort, je ne nie pas que la destruction du cerveau conduise à la mort. Je ne m'appuierai pas sur les observations troublantes d'un retour tardif des fonctions mentales pour étayer ma conception. Je considère que le végétatif, ce qui règle la nutrition ou les alternances des fonctions cycliques, et qui est la manifestation élémentaire de la poussée vitale, n'est pas sans une part psychique. En l'absence de toute conscience, de toute représentation, cette poussée comporte un sens et peut-être un désir sans orientation. Même réduit à ce qui peut se comparer à la plante, l'homme me paraît animé et il me répugne de ne pas respecter cette part de vie.

On s'interroge aussi sur les raisons qui m'ont conduit à faire

état d'une expérimentation que je réprouve. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit : l'expérience, avec tous ses défauts, a apporté une donnée de nature à éclairer le débat relatif aux observations faites dans le cas de M^{me} Bernero : l'effet de l'inhalation d'un mélange hypoxique sur la cyanose provoquée par l'inhalation ultérieure de protoxyde d'azote pur. Les raisons de mon opposition à des expériences auxquelles les sujets n'ont pas consenti (malades laissés dans l'ignorance ou mal informés, prisonniers, comateux) tiennent au principe même des rapports de confiance entre le malade et son médecin. L'expérience faite à Amiens aurait pu se faire facilement sur des volontaires. Je ne crois pas qu'elle ait comporté un danger important et je reste disponible pour la subir.

On peut cependant penser qu'en désapprouvant la manière par laquelle les observations avaient été acquises je n'aurais pas dû en faire état. Imaginons que, pendant la guerre d'Algérie, le général M. aurait informé le général de la B. (connu pour son opposition aux brutalités) qu'un prisonnier interrogé de façon « pressante » aurait avoué avoir piécé une bombe dans le mess du QG de ce dernier. N'aurait-il pas fait évacuer le bâtiment ? Le verdict de l'affaire de Poitiers a été prononcé.

Les oppositions entre médecins qui se sont manifestées au cours du procès s'estomperont, j'espère. On finira par oublier que certains comportements n'étaient pas faits pour rehausser le prestige du corps médical. Le terme d'*invivis medicorum* vient de l'Antiquité et montre la constance des traits humains. Le choix de la profession de médecin ne rend pas meilleur et on trouve donc parmi les médecins aussi bien des grandes qualités que toute la gamme des défauts.

(*) Président-fondateur de l'Académie européenne d'anesthésiologie.

Les bonnes âmes

« L'être humain ne doit pas être un instrument », a dit M. Mitterrand. Graves paroles d'un homme grave. Voire.

1) D'où proférées ? De la Cité des sciences de La Villette, sur fond de drapeau tricolore, flanqué de jeunes handicapés dans leurs fauteuils roulants. Décor ainsi planté sur instruction expresse, dit-on. Alors lesdits handicapés, instruments (symboliques bien sûr), de la communication, de l'image, etc. ?

2) Allusion appuyée au procès de Poitiers et à l'expérimentation sur le corps humain en état de coma dépassé. N'est-ce pas cultiver la confusion entre être humain et humain privé d'être : cadavre qu'agitent dérisoirement des machines à baratter et pousser le sang et l'oxygène.

3) Au bout de la petite phrase, une cible. Désigné à la vindicte publique, avant tout procès, au mépris des droits de

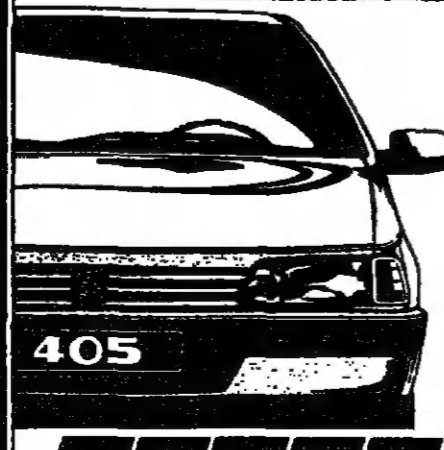
l'homme si constamment invoqués, un qui doit se sentir tragiquement seul et nu, l'expérimentateur en question.

Faut-il alors rappeler que les héros de l'histoire des sciences de la vie, aujourd'hui unanimement admirés pour leur lucide hardiesse et leur indomptable esprit de progrès, les Léonard de Vinci, les Vésale, etc., classés quant à eux comme cadavres extorqués, tournaient la loi et bravaient, obstacle épistémologique bien plus difficilement surmontable, la mentalité commune de l'époque.

Enfin que c'est avec de telles petites phrases, gorgées apparemment de si belle humanité — certes innocentes puisqu'irréfutable — qu'on allume les bûchers très promptement dressés par ce qu'il y a, paraît-il, de meilleur en l'homme, le cri du cœur des bonnes âmes.

JEAN VIARDOT (Paris).

Votre 405 Diesel en livraison immédiate c'est possible* chez NEUBAUER



NEUBAUER PEUGEOT

Plus vite, moins cher!

*sous réserve de la motorisation et des options choisies

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Chateaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
TÉLEX MONDPAR 65972 F
Téléphone : (1) 45-23-06-81
TÉL : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Favrel (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss.

Rédacteur en chef : Daniel Verne.

Correspondant en chef : Claude Selot.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS
TÉL : (1) 45-55-91-82 et 45-55-91-71
TÉLEX MONDPUB 286 136 F

ABONNEMENTS

BP 507 09

75422 PARIS CEDEX 09

TÉL : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE

354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS

PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)

L - BELGIQUE-LUXEMBOURG

PAYS-BAS

399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE

594 F 972 F 1 484 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse déclinés ou

provision : nos abonnés sont invités à

formuler leur demande deux semaines

avant leur départ. Joindre la dernière

bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire

tous les noms propres en capitales

d'imprimerie.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Tapez LEMONDE

Impression de « Monde »

7, rue des Italiens

PARIS-IXE

Reproduction interdite de tous articles

sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux

et publications, n° 57437

ISSN : 0393 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL

36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO

365 jours par an, 24 heures sur 24

Etranger

UNION SOVIÉTIQUE

Un film clandestin sur les violences dans le Caucase

Moscou. — Des visages tuméfiés, des bâtiments saccagés, une manifestation rassemblant des dizaines de milliers de personnes sont quelques-unes des images d'un film vidéo clandestin sur les troubles inter-ethniques du mois dernier dans la région du Nagorny-Karabakh, dont un correspondant de l'AFP a pu voir des extraits.

Deux cassettes d'une durée totale de six heures ont été enregistrées pendant plusieurs jours par un journaliste arménien dans cette région azerbaïdjanaise, dont la population est à 80% arménienne et où des affrontements sanglants entre les deux communautés se sont produits depuis le mois dernier.

Plusieurs scènes du film ont été tournées le 25 février dans une chambre d'hôpital, où des Arméniens, visages défigurés après les coups reçus, expliquent comment ils ont été attaqués par des Azerbaïdjaniens.

L'un des Arméniens, la tête bandée, raconte qu'il a dû arrêter sa voiture sur une route barrée par un arbre. Soudain, des dizaines d'Azerbaïdjaniens se sont jetés sur lui et les passagers après avoir lancé des pierres sur le véhicule.

Dans une autre scène filmée à Askaran, au nord de Stepanakert, chef-lieu de la région, une vieille

Arménienne exhibe au cours d'une manifestation les vêtements ensanglantés de son fils qui se trouve « dans un état très grave » à l'hôpital après avoir été battu.

Des milliers d'Azerbaïdjaniens ont, en effet, organisé une « expédition punitive » dans cette zone, saccageant des vignobles, cassant des voitures et autres véhicules, selon les témoignages cités.

Et la caméra fait un gros plan sur un bâtiment ravagé et à moitié incendié; les meubles ont été jetés au-dehors et la gardienne montre les restes qu'elle a pu récupérer de son poste de télévision lancé dans une rivière voisine.

Des banderoles : « Karabakh »

Des images tournées le 25 février permettent de voir un des « groupes d'auto-défense », constitués par des Arméniens dans les campagnes, se réchauffant autour d'un feu de bois.

Plusieurs grands rassemblements sont filmés. L'un d'entre eux a regroupé des dizaines de milliers de personnes à Stepanakert, le 23 février.

Les miliciens (policiers en uniforme) se bécotaient à escroquer la foule qui lève le poing et arbore des

banderoles ainsi que des portraits de dirigeants soviétiques, notamment du chef du Kremlin, M. Mikhaïl Gorbatchev. Des gens à leur balcon applaudissent frénétiquement.

« La persécution, c'est le rétablissement de la justice », « On ne nous détournera pas de notre chemin, nous ne pouvons faire marche arrière », peut-on lire sur des banderoles, tandis que s'élevait les cris : « Karabakh ! (Nous exigeons) ! » [Le rattachement du Nagorny-Karabakh à l'Arménie].

Une autre scène montre des orateurs qui haranguent à tour de rôle la foule à l'aide d'un micro de fortune. Soudain, une personne demande aux manifestants de faire silence et un homme prend la parole. Il commence à parler mais est rapidement interrompu par les manifestants qui exigent qu'il se présente : c'est M. Gevorgi Razoumovski, membre suppléant du bureau politique, l'instance suprême du Parti communiste soviétique, et secrétaire du comité central, dépeché sur place par le Kremlin.

Il déclare qu'il est venu de Moscou pour « examiner attentivement les problèmes » dans cette région. A ses côtés, se tiennent d'autres dirigeants, dont M. Piotr Demitchev, premier vice-président du présidium du Soviet suprême. — (AFP.)

La sanglante équipée d'un groupe de jazz sibérien

Moscou. — Les onze pirates de l'air soviétiques, qui ont tenté, mardi 8 mars, de détourner vers l'étranger un avion des lignes intérieures avant que leur odyssee ne se termine dans un bain de sang, étaient membres d'une même famille de Sibérie et d'un même groupe de jazz. « Les sept Simons », dont le chef, mère de famille nombreuse de cinquante ans, dirigeait les opérations à rapporté jeudi la presse soviétique avec un rare luxe de détails.

Cinq d'entre eux ont été tués au moment de l'assaut, qui a rapidement tourné au carnage, avec la mort de trois passagers et d'une hôtesse de l'air tenue en otage.

Selon le quotidien Izvestia, la famille Ovetchikine, qui vivait une existence confortable à Irkoutsk grâce aux avantages que lui conférait le titre de mère méritante accordé à M^{me} Nina Ovetchikine, veuve et mère de dix enfants, était parvenue à introduire des armes et des explosifs dans le Tupolev-154 en les dissimulant dans les étuis de leurs instruments de musique, dont une contrebasse et leurs bagages à main.

Le vol 3937 d'Aeroflot Irkoutsk-Kourgan-Leningrad s'est donc déroulé normalement, avec soixante-seize passagers à bord, jusqu'à ce que l'un des frères Ovetchikine, vers la fin du voyage de sept heures, commence à empêcher les passagers de se rendre aux toilettes. « Deux hommes jeunes, qui se ressemblaient, ont alors sorti des fusils à

canon scié et ont fait rassembler les gens », ont raconté les Izvestia. Une hôtesse a été priée de remettre au commandant de bord un message demandant un changement de cap « vers Londres ou une autre capitale occidentale ».

Puis le mécanicien est venu dans la cabine expliquer aux pirates de l'air « hystériques » qu'il fallait se poser pour faire le plein de carburant, tandis que les trois hôtesse tentaient de calmer les passagers. L'une d'elles, Tamara Jarkala, reçut l'ordre de s'asseoir entre deux des frères Ovetchikine — ils étaient sept au total, plus leur mère et, semble-t-il, trois sœurs — et fut ainsi gardée en otage. Pendant ce temps, le commandant Kouprianov, tout en faisant croire aux pirates que l'avion mettait le cap sur Kotka, en Finlande, envoyait des messages désemparés au sol par radio en demandant l'envoi immédiat de commandos de forces de l'ordre sur la piste de l'aéroport proche de Leningrad où il se préparait à atterrir.

Malheureusement, d'après le récit des Izvestia qui vont jusqu'à accuser les forces de l'ordre d'avoir donné l'assaut de manière « irréfléchie », les pirates de l'air ont pu voir à l'atterrissage les commandos courir vers l'appareil.

« Les membres des commandos ont fait irruption dans la cabine et aussitôt une fusillade frénétique a éclaté. Deux des soldats qui

vidaient leur chargeur sur les mal-faiteurs sont tombés en sang. » Ils n'étaient que légèrement blessés. C'est alors que les frères Ovetchikine ont fait sauter l'un de leurs explosifs. La fumée a envahi la surlingue. Nouvel assaut de l'armée, et nouvelle fusillade. Voyant qu'une issue était impossible, les Ovetchikine ont abattu leur mère, « une femme ronde et légèrement habillée », puis deux d'entre eux se sont donné la mort. Lorsque tout s'est arrêté, les corps de cinq pirates de l'air gisaient sur le sol de l'appareil, Tamara Jarkala et trois passagers étaient morts. D'autres passagers se sont blessés en quittant l'avion en feu par la sortie d'urgence. L'un des pirates de l'air est sorti aussi et, apparemment terrifié, s'est réfugié dans une voiture avec des enfants, avant d'être capturé. Les six survivants de la famille Ovetchikine risquent la peine de mort, aux termes du code pénal de Russie.

Avant de quitter leur ville natale d'Irkoutsk, les Ovetchikine avaient vendu leurs meubles et laissé un mot sur leur porte : ils allaient rendre visite à des proches dans une ville voisine, disaient-ils, et seraient de retour dans trois jours. Les Ovetchikine étaient pourtant une famille privilégiée, et les sept fils musiciens — dont quatre disposaient d'une bourse d'études — avaient pu se produire l'été dernier au Japon. — (AFP, UPI.)

ROUMANIE : au pays du Conducator

L'incroyable survie d'une revue de qualité

Alors que les joyaux architecturaux de Bucarest sont rasés, que les Roumains manquent de nourriture, qu'une presse asservie censure le Conducator et que de nombreux intellectuels s'expatrient, une publication littéraire et artistique d'une qualité exceptionnelle survit encore miraculeusement et tient une place dans la vie culturelle d'un pays aujourd'hui marginalisé.

Un débet des années 60, la Roumanie sortait sur la scène des pieds du cauchemar stalinien. Après plus d'une décennie de réalisme socialiste, les intellectuels reprenaient leur souffle et commençaient à élaborer des projets audacieux. Certains d'entre eux lancèrent sous l'égide de l'Union des écrivains de Roumanie une revue de recherche et de synthèse culturelle, unique en son genre en Europe de l'Est, un programme quelque peu abstrait : « Art et littérature universelle, interdisciplinarité et dialogues des cultures ». Ce programme, malgré la dictature imposée par le régime, a pu être respecté pendant plus de trente ans, sans pour autant devenir l'alibi du pouvoir.

Le but de la publication, XX^e siècle, qui vient d'être couronné pour son trentième anniversaire par le Grand Prix 1987 de la meilleure revue d'art et de littérature (1), était de réintroduire les lecteurs roumains dans le circuit culturel européen, d'où ils avaient été évacués par les censeurs staliens. Le rédacteur en chef, Dan Haulica, critique littéraire notamment, se proposait de fournir aux jeunes écrivains, artistes et musiciens, privés de contacts et d'informations sur la création à l'Ouest, des points de repère indispensables à leur travail. Grâce à cette revue, ils ont pu lire des analyses de l'œuvre de Joyce, Kafka, Mann et Proust. Ils ont eu accès aux travaux des structuralistes, de Jakobson à Foucault et Lévi-Strauss.

Le Petit Poucet contre l'ogre

Vingt ans avant l'actuel dégel soviétique, les Roumains ont ainsi pu lire Nabokov, Pasternak, Babel et Mandelstam, alors qu'ils étaient bannis en URSS. XX^e siècle s'intéressait aussi aux artistes roumains exilés, peu ou mal connus de leurs jeunes compatriotes : Cioran, Ionesco, Brassai et Brancusi.

La « libéralisation » roumaine tournera court au début des années 70. De retour de Pékin, le président Ceausescu impose une mini-révolution culturelle et organise le culte de sa propre personne, comme Staline. Les intellectuels sont invités à bien se tenir.

Pourtant, la revue, toujours dirigée par Dan Haulica, continua imperturbablement son combat de Petit Poucet contre un ogre de plus en plus soupçonneux. Au moment de la visite en France de M. Ceausescu,

en 1970, XX^e siècle consacra un numéro à Péguy, Sartre et au théâtre d'Antonin Artaud. Les menaces pesant sur la revue vont se précipiter aux alentours de 1975. XX^e siècle devient le cible des autorités par le biais de deux hebdomadaires, Saptamanul et Luceafarul. La situation s'aggrave en 1978 : le pouvoir décide de modifier l'orientation de la revue et de remplacer son rédacteur en chef, XX^e siècle sera sauvé de cette nouvelle maraude par une mobilisation d'intellectuels du monde entier. Elle cessera en 1980 un numéro à l'Europe et à une civilisation ternie par les guerres et Auschwitz. Au sommaire, des écrits de Roland Barthes, Michelangelo Antonioni, Derrida, Michel Leiris, Michel Butor.

Ne pas céder au chantage

Depuis 1983, la rédaction refuse d'accorder la moindre place aux théoriciens du Conducator. En 1986, XX^e siècle sera interdite. Le rédacteur en chef et les collègues, qui ne veulent pas céder au chantage, subissent toutes sortes de tracasseries. La revue réapparaît cependant à l'automne dernier, et le dernier numéro vient de sortir avec un énorme retard. Il est entièrement consacré à la ville de Saint-Petersbourg-Petrograd-Leningrad, avec des textes de Rilke, Joseph de Maistre et de M^{me} de Staël. La lutte du Petit Poucet continue inlassablement.

EDGAR REICHMANN.

(1) Déclaré par le Conseil audiovisuel mondial pour l'édition et la recherche sur l'art, le Conseil international du cinéma et de la télévision, et par l'UNESCO.

Dénoncé à Moscou Le culte de Staline se perpétue dans sa ville natale

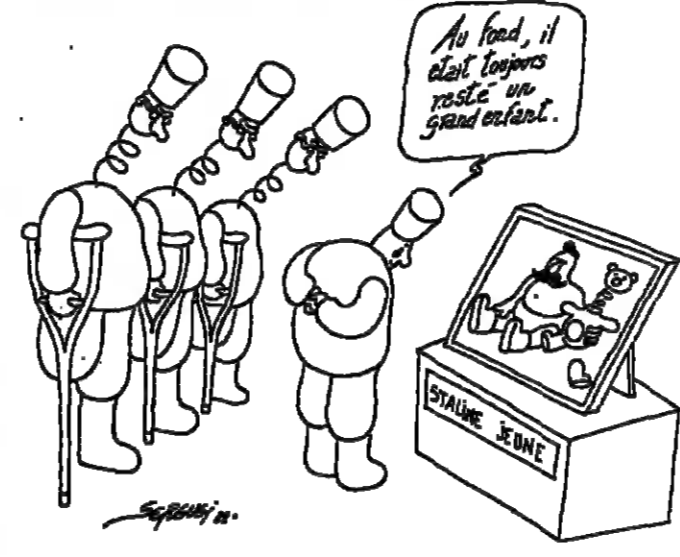
GORI de notre envoyée spéciale

Alors que Moscou a réhabilité officiellement des victimes des grands procès staliens, à quelque 2 000 kilomètres de là, Gori, la ville natale du généralissime géorgien, coulé des heures sereines. Nul ne parle de débaptiser l'avenue Staline, de déboulonner le statue de Staline de 17 mètres de haut et plein centre de la ville où dans n'importe quelle autre cité soviétique trône Lénine) ni de fermer le musée Staline, qui attire, selon la saison, entre deux mille et cinq mille visiteurs par jour.

Un lecteur s'indignait récemment dans les colonnes de l'hebdomadaire moscovite Ogoniok du succès de ce musée, « monument au sujetisme et au culte de la personnalité ». « On y présente délibérément une vérité tronquée, des mensonges teintés de nationalisme... Et combien de propos solennels les guides de ce grand musée d'Etat tiennent-ils autour de la statue de Staline ? N'est-ce pas à hauteur du mémoire de certains de brillants esprits sacrifiés sous Staline ? » Et de demander la fermeture du musée de Gori, « pire que n'importe quelle église chargée d'entretenir l'obscurantisme des croyants ».

Le débat s'est, pour l'instant, arrêté là, sans atteindre le quatuor de Gori, ce de toute évidence, ne serait pas Gori sans son imposant musée flanqué d'un dôme aux allures de temple grec abritant la maison natale de Staline, humble petite chaumière géorgienne impéccablement conservée.

Les immenses salles du musée lui-même retracent, les unes après les autres, à l'aide de photos, de documents divers et de quelques objets, les étapes de la formidable carrière de Iossif Vissarionovitch Djougouchvili, fils d'un modeste cordonnier ; ses carnets de notes, ses photos de classe, ses premiers vers, sa première arrestation sous



le régime du tsar — il fut arrêté sept fois et envoyé en exil, dont il parvint à s'évader six fois, raconte le jeune guide, « l'imprimerie clandestine souterraine à Tbilissi, à laquelle il accédait par le puits d'une bâtisse anodine... Staline, nom choisi d'après le mot russe qui signifie acier, était détenteur de la carte du parti n° 2, la première étant celle de Lénine.

L'horloge de Joukov

Après la mort de ce dernier en 1924, on passa, dans un silence religieux, à une autre salle, en compagnie de quelques officiers et de leur famille andranachée, et à une autre période, celle de la collectivisation, « une lutte officielle pour notre parti », reconnaît pudiquement le guide. L'industrialisation, Staline photographié avec des ouvriers stakhanovistes... puis la guerre, cette fois-ci, et la période la plus glorieuse : « Hitler lui avait proposé de l'échanger, mais Staline refusa car, disait-il, tous les

soldats soviétiques étaient ses fils. Jacob fut fusillé. »

Plus en retrait, à la fin du parcours, une petite salle plongée dans une demi-obscurité. C'est, en fait, un monument funéraire de marbre blanc et de velours grenat qui contraint pratiquement le visiteur à se recueillir. Le généralissime est mort. Pas une photo, pas une allusion dans la brillante carrière ainsi décrite n'évoque les crimes, le terreux que Moscou dénonce aujourd'hui. Pourtant, dans un coin, la copie d'un texte officiel placée sous un verre protecteur apporte un début de lumière. C'est la résolution du comité central du 30 juin 1956 sur le culte de la personnalité. « Il a fait beaucoup de choses positives, mais aussi des erreurs », explique le guide devant un public tout à fait disposé à s'en tenir là.

Le guide lui-même semble parfaitement au courant de ce que l'ont dit de Staline à Moscou. « Ce musée est un musée d'Etat, il dépend des ministères de la culture de Géorgie et d'URSS, dit-il après la visite. Une commission du parti a été créée pour revoir la période stalinienne. Donc, si elle veut changer quelque chose à ce musée, nous nous plierons à ses décisions. »

Pour l'heure, les habitants de Gori, y compris des jeunes, peuvent donc continuer tranquillement à expliquer aux étrangers de passage qu'ils « estiment » Staline, « respectent » son musée et sa statue. « La perception de Staline par les Géorgiens est très complexe, reconnaît un intellectuel nationaliste de Tbilissi. L'intelligentsia le rejette, car elle a terriblement souffert. Selon des chiffres officiels, de 1921 à 1953, quatre cent mille Géorgiens sont morts, soit 11% de la population. Mais les simples gens ont une réaction plus primitive : l'idée qu'un Géorgien ait pu ainsi régner sur la Russie pendant trente ans n'a rien pour leur déplaire. » SYLVIE KAUFFMANN.

FANTASTIQUE SEMAINE DU CUIR du 12 au 19 mars

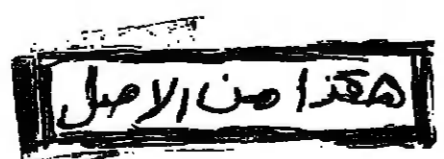
Importantes remises sur l'ensemble des modèles cuir de la collection CAP.

Par exemple :

BRANDY 3 places	vachette pleine fleur : 12 800 F	10 800 F
SHERRY 3 places	vachette pleine fleur : 13 900 F	11 900 F
CORDIAL 2 places	vachette pleine fleur : 9 200 F	7 900 F

GRENADINE 3 places
nature aniline : 17 900 F 14 900 F
CORDIAL 3 places
buffle aniline : 14 600 F 12 990 F

37, rue de Citeaux 75012 Paris - Tél. : 43 07 24 01
27, avenue Rapp 75007 Paris - Tél. : 45 55 88 22
1, avenue de Friedland 75008 Paris - Tél. : 42 89 15 23
47, cours de la Liberté 69003 Lyon - Tél. : 78 60 02 54



Europe

Le cinquantième anniversaire de l'Anschluss

M. Kurt Waldheim reconnaît la culpabilité « d'Autrichiens » dans les crimes nazis

VIENNE
de notre envoyé spécial

« Il y eut des Autrichiens qui furent des victimes et d'autres qui furent des criminels, ne donnons pas l'impression que nous n'avons rien à voir avec tout cela. Bien sûr, la culpabilité collective, ça n'existe pas. Cependant, je voudrais, en tant que chef de l'Etat, présenter mes excuses pour les crimes du national-socialisme commis par les Autrichiens ».

L'allocution télévisée prononcée, le jeudi 10 mars, par M. Kurt Waldheim à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Anschluss se voulait réconciliatrice et de nature à jeter des ponts entre le président autrichien et ses critiques, tant dans le pays qu'à l'étranger.

Ayant renoncé à s'exprimer lors de la cérémonie officielle de vendredi au palais présidentiel — une partie du gouvernement menaçant, dans le cas contraire, de boycotter cette manifestation, — M. Waldheim tenta par un contact direct avec les téléspectateurs de retrouver une confiance et un soutien populaire que les Autrichiens avaient tendance à lui mesurer de plus en plus chichement ces derniers temps.

Y sera-t-il parvenu ? L'exercice difficile consistant à reconnaître la responsabilité « d'Autrichiens » dans la perpétration des crimes nazis sans revenir sur la « conscience tranquille » dont il se prévaut pour son cas personnel a été résolu par quelques figures de rhétorique.

Reste que M. Waldheim s'est implicitement placé dans le camp des victimes du nazisme, en faisant allusion au début de son discours à ses souvenirs personnels de l'annexion de l'Autriche par Hitler. Il a évoqué les larmes qui coulaient sur les joues de sa mère. Et le fait que, dès le lendemain de l'Anschluss, son père était arrêté par la Gestapo et démis de ses fonctions d'inspecteur primaire en raison de ses « convictions patrio- tiques autrichiennes ».

Ainsi M. Kurt Waldheim s'exprime comme si la polémique sur son itinéraire personnel pendant le nazisme était close, et cela en dépit des interrogations soulevées sur sa responsabilité morale par le rapport de la Commission internationale d'historiens présenté le mois dernier. Fort de cette logique, il peut, en parlant des problèmes actuels de l'Autriche, affirmer qu'il mettra dans les prochains mois « toute l'autorité de sa fonction » pour « améliorer le niveau moral de la vie publique ». Cela concerne dans son esprit la « vaine série de scandales et d'affaires » qui ont éclaté dans le pays ces derniers mois. Le renouveau moral de la République n'aura le succès souhaité que s'il est soutenu collectivement par l'ensemble des responsables, a conclu M. Waldheim.

Mot d'ordre : « reprivatization »

Le président autrichien a donc des projets de longue haleine, ce qui semble exclure, pour le court terme au moins, une démission que continuent d'exiger ceux de ses compatriotes qui ont une tout autre vision des leçons à tirer des jours sombres de 1938.

Ceux-là se retrouveront samedi et dimanche dans diverses manifestations, « chaînes humaines » et réunions de protestation, avec un nouveau mot d'ordre qui fait aujourd'hui fureur à Vienne : ils demandent la « reprivatization » immédiate de M. Kurt Waldheim.

La manifestation la plus importante est annoncée pour l'après-midi du 12 mars, sur la place des Héros, celle-là même où Adolf Hitler était acclamé par une foule en liesse au mois de mars 1938. Les organisateurs de ce rassemblement, les militants de Nouvelle Autriche, un groupe né de l'affaire Waldheim, estiment que, si le temps est favorable, plusieurs dizaines de milliers de personnes venant de toutes les régions du pays exprimeront leur désir de

voir le président de la République abandonner ses fonctions.

L'emblème du mouvement anti-Waldheim, le cheval de bois du sculpteur Alfred Hrdlicka, sera en bonne place au milieu de la foule. Ce cheval, dont les reproductions miniaturisées sont en vente dans les magasins de souvenirs, est une allusion directe aux activités équestres de M. Kurt Waldheim dans le groupement de cavalerie SA de l'académie consulaire où il était alors étudiant.

Une partie des Autrichiens, cependant, se sentent avant tout placés sous le regard empli de malin du étranger. Ceux-là ont l'impression, comme l'écrit l'éditorialiste du quotidien conservateur Die Presse, que leur économie du souvenir se déroule « sous tutelle » et s'irritent que les journalistes du monde entier affluent à Vienne comme s'il s'agissait d'évoquer le jour « où les troupes autrichiennes auraient envahi l'Allemagne ». D'autres, au contraire, rendent un hommage à posteriori à ceux qui avaient critiqué la tendance des Autrichiens à enfouir le nazisme « au plus profond d'eux-mêmes ». « Sans la discussion provoquée par le cas Waldheim, nous n'aurions pas pu transformer l'art du roulement en un nouveau courage pour affronter le passé », écrit l'éditorialiste du quotidien socialiste Arbeiter Zeitung.

Comme tout événement aujourd'hui mérite sondage, celui qui a réalisé la télévision autrichienne à l'occasion de ces cérémonies commémoratives est cependant de nature à tempérer les ardeurs de ceux qui voient le pays prendre un nouveau départ : 46 % des Autrichiens estiment, en effet, que « le national-socialisme a eu de bons et de mauvais côtés », alors que 47 % n'en voient que l'aspect négatif.

LUC ROSENZWEIG.

Le Monde publiera demain, dans ses éditions datées des 13-14 mars, un article de Jacques Nebecourt sur l'Anschluss.

ITALIE : après le vote du budget pour 1988

M. Goria devrait présenter la démission de son gouvernement la semaine prochaine

ROME
de notre correspondant

Après plus de cinq mois de discussions et de navettes avec le Sénat, la Chambre des députés a approuvé définitivement, le jeudi 10 mars, le projet de budget pour 1988. L'examen de ce texte avait occasionné deux crises de gouvernement, provoquées, en novembre, par le petit parti libéral puis, en février, par une révolte des « franc-tireurs » de la majorité, originaires pour l'essentiel, de la démocratie chrétienne. Les deux crises avaient été résorbées en quelques jours, car il n'existait pas de solution de rechange évidente à l'alliance en place (1). Cependant, lors de la crise de février cependant, le jeune chef de gouvernement démocrate-chrétien avait été contraint, d'abord par son propre parti, à reconnaître qu'il ne reprendrait du service que pour mener à son terme l'approbation du budget.

Dispute sur le nucléaire

Les jours du gouvernement sont donc très strictement comptés. C'est le 18 mars, après une dernière obligation officielle (un sommet italo-espagnol à Turin), que M. Goria devrait se rendre au palais Quirinal pour remettre sa démission. Certains milieux de la démocratie chrétienne assurent que le candidat à la succession de la principale formation italienne sera M. Ciriaco De Mita, secrétaire du parti. Mais le nom du ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, déjà cinq fois président du conseil entre 1972 et 1979, revient avec insistance.

Le leader du parti socialiste M. Bettino Craxi, ne cherchera sans doute pas à simplifier le retour au pouvoir d'un « gouvernement fort » à la direction démocrate-chrétienne. Il posera en tout cas des exigences fermes en termes de programme et de postes ministériels. Comme avant chaque échéance délicate, revient

également l'hypothèse d'une rentrée dans le jeu, selon les modalités diverses, du Parti communiste.

Le conseil des ministres, présidé par M. Goria, s'est, par ailleurs, conclu de façon tumultueuse le 10 mars. La majorité des participants (M. Andreotti s'étant abstenue), sous l'égide de la démocratie chrétienne, a approuvé la poursuite des travaux de la centrale de Montalto di Castro, dans le nord du Latium, en dépit de trois référendums à tonalité antinucléaire approuvés le 8 novembre 1987. Les travaux de cet établissement sont achevés à 80 %. Les ministres socialistes se sont vivement opposés à cette décision, estimant que le gouvernement n'avait plus l'autorité pour trancher sur un tel argument. Il apparaît probable que la démocratie chrétienne a insisté sur ce dossier afin de démontrer qu'il y a véritablement une crise dans la majorité.

Par delà ces péripéties, le marathon budgétaire de l'automne 1987 et de l'hiver 1988 a démontré une fois de plus que les procédures d'approbation des dépenses et des rentrées publiques sont totalement inadéquates.

Elles revêtent, en effet, un caractère intrinsèquement laxiste. Au départ, le projet gouvernemental prévoyait une dépense déjà gigantesque de 103 500 milliards de livres (environ 12 % du PIB). Le Parlement a fini par approuver un texte comportant un déficit de plus de 120 000 milliards, soit, en cours de route, un alourdissement de plus de 15 %.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) L'actuelle coalition comporte la démocratie chrétienne, le Parti socialiste, et les petites formations républicaines, social-démocrate et libérale.

Etats-Unis

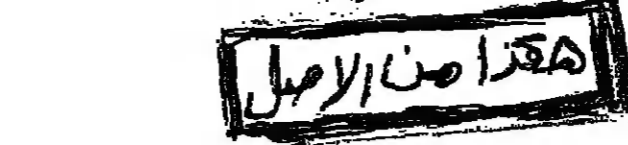
M. Jack Kemp candidat républicain abandonne

L'un des quatre candidats républicains à la Maison Blanche, le représentant de New-York, M. Jack Kemp, a annoncé, le jeudi 10 mars, qu'il renonçait à la course à la présidence.

M. Kemp n'avait pu gagner ni caucus ni primaire depuis le début de la campagne. Le 8 mars, pour le « super Tuesday » dans les Etats du Sud, il était arrivé bon dernier. Connaissant l'avis de l'ex-télévangéliste Pat Robertson comme l'un des plus conservateurs des concurrents répu-

blicains, Jack Kemp est le troisième de son parti à abandonner, après MM. Alexander Haig et Peter Dupont.

De son côté, après bien des hésitations, le sénateur du Kansas, M. Robert Dole, qui a dû sérieusement rogner son budget de campagne après sa sévère défaite derrière George Bush dans les primaires du Sud, a décidé de tenter une dernière fois sa chance en participant, mardi prochain 15 mars, aux primaires de l'Illinois. M. Dole, en dépit de quelques succès, ne comptabilise à l'heure actuelle, en effet, que cent cinquante-cinq délégués contre sept cent cinquante pour M. Bush. Toutefois, si l'on en croit un sondage publié, le jeudi 10 mars, par le chaîne ABC, les chances du sénateur sont très faibles, et le vice-président Bush est donné, côté républicain, vainqueur à



Amériques

COLOMBIE : premières élections municipales depuis trente ans

Une société en crise, une économie en croissance

Les Colombiens vont se rendre aux urnes dimanche 13 mars pour élire plus de mille maires dans toutes les communes, et ce pour la première fois depuis trente ans. Ces élections ont lieu au moment où le pays connaît un développement considérable de la violence lié tant au trafic de drogue qu'à la politique. Paradoxalement, malgré l'hésitation des autorités et de l'opposition à réagir devant ce défi, l'économie colombienne enregistre de bons résultats.

BOGOYA
de notre envoyé spécial

Ce pourrait être une élection sans histoire, une banale « municipale ». Pourtant ce scrutin est une petite révolution. Jusqu'ici les responsables communaux étaient désignés par les gouverneurs, eux-mêmes nommés par le président. Il s'agit parfois de militaires dans une région de guérilla. Dans un système où le bipartisme, effectué entre les libéraux et les conservateurs, conduit depuis plus de trente ans à un partage du pouvoir et à une cohabitation de bon aloi, l'élection des maires vient brouiller les cartes.

Ces deux partis doivent non seulement assurer la montée du pouvoir des communes et les divisions qu'elle peut entraîner, mais aussi affronter un nouveau venu : l'Union patriotique (UP), mouvement de gauche lié au Parti communiste, issu de la trêve entre un groupe de la guérilla et les autorités. Contre l'UP, la violence s'est déchaînée : plus de cinq cents personnes, élus ou responsables de l'UP, ont été tués depuis la création du parti il y a deux ans. Malgré cette tentative d'intimidation, l'Union patriotique a décidé d'aller jusqu'au bout du processus électoral et de présenter des candidats à peu près partout.

Ces élections arrivent aussi à un moment où le pouvoir du président Virgilio Barco semble de moins en moins respecté. Selon le directeur du journal l'Espectador, M. Guillermo Cano, « les autorités manquent cruellement d'audace et leur conduite des affaires s'apparente soit à de la technocratie soit à de la recherche universitaire ».

Beaucoup d'observateurs craignent que le scrutin municipal ne vienne compliquer la situation. Ils soulignent « les dangers d'une telle aventure ». Dans un pays où se multiplient les réseaux d'influence (trafiquants de drogue, grand patronat,

guérilla, caciques politiques) l'élection du pouvoir communal n'est pas sans risques, surtout quand le gouvernement donne l'impression d'être désespéré ou d'avoir perdu sa crédibilité.

« Nous sommes respectueux de l'état de droit, de la Constitution et de la loi », répliquait il y a peu le ministre de la Justice M. Luis Mejía, devant les accusations les plus laudables au gouvernement. La manie du « juridisme », dans un pays qui compte plus de facultés de droit que la France, frise parfois l'absurde, quand le débat porte par exemple sur l'organisation d'un référendum en autorisant... un autre pour réformer la Constitution !

Même bizarrerie en matière pénale quand un juge relâche, comme il y a quelques mois, un trafiquant de drogue notoire (Jorge Luis Ochoa) sous prétexte qu'il a purgé sa peine de vingt mois de prison — pour contrefaçon de tableaux — à compte tenu du temps passé en Espagne lors de son arrestation. L'obstruction faite à la loi sur la réforme agraire est elle aussi assez singulière : les députés liés aux grands propriétaires ont voté ostensiblement deux fois pour qu'un recours puisse être introduit devant la Cour suprême. Le paradoxe de ce pays réside dans un siècle et demi d'histoire démocratique et constitutionnelle, mais avec un héritage qui ne lui donne pas les moyens aujourd'hui de guérir le mal qui le frappe.

Sept millions de pauvres

Cette crise presque structurelle qui touche la société dans son ensemble épargne pourtant l'économie. « Le pays va mal, mais l'économie très bien », dit-on depuis quelques années. En 1987, la Colombie a connu une croissance supérieure à 5 %. Bogota est aussi pratiquement la seule capitale d'Amérique latine qui sa dette extérieure, de 18 milliards de dollars — même si elle s'est accrue notablement — n'empêche pas de dormir. Pour partie, ce succès est sans conteste dû à la drogue, néanmoins le café (45 % des recettes d'exportation), le pétrole et l'industrie restent les clés de cette réussite.

Mais toute médaille a son revers. Sur un plan économique, l'inflation — ridiculement basse pour le continent — avoisine tout de même 25 %. Socialement, le prix de la croissance est lourd à payer. Les exploitations agricoles restent gigantesques et sous-employées, ne permettant pas

de faire vivre un nombre suffisant de travailleurs, et c'est l'émigration vers la ville. Le gouvernement estime que la pauvreté, contre laquelle il a lancé un programme de lutte, touche 7 millions de personnes, soit le quart de la population.

Dans un contexte aussi paradoxal, « tout le monde », dit Francisco de Roux, directeur du centre de recherche CINEP, est d'accord sur la nécessité d'un changement. « L'ouverture politique proposée à la guérilla par l'ancien président Betancur s'est soldée aujourd'hui par une seule guerre, explique M. de Roux, et les premières victimes sont les gens de la rue ». Les autres, qu'il s'agisse de la guérilla, des trafiquants ou des grands propriétaires et industriels, se protègent et se défendent, sans avoir recours à la justice. « Un sicario (tueur à gages) coûte 2000 pesos (400 F environ) tandis que recourir aux juges entraîne quatre ans de procédure ».

Un seul élément réel semble aujourd'hui lier ce pays en crise. C'est le litige qui oppose la Colombie et le Venezuela sur la délimitation de la frontière dans le golfe de Macaribo. La contestation au sujet d'une bande de terre censée regorger de pétrole provoque une véritable flambée de nationalisme, dans un pays autrefois humilié par ce voisin riche et prospère qui traitait la main-d'œuvre colombienne avec une désinvolture peu commune. Après une certaine reprise économique sur le Venezuela, les Colombiens s'accrochent pour solder un juste règlement d'un conflit qui menace de dégrader même si un épisode comparable aux Malouines n'est pas envisageable.

A Honda, dans le centre du pays, à quelque 200 kilomètres de la capitale, un petit exploitant agricole réunissait sa craincte devant tout ces palmiers en l'honneur de n'être plus l'instant victime d'aucun de ces affrontements. Jusqu'à quand ? C'est la question que se posent de nombreux Colombiens. Il n'est pas sûr que les élections « révolutionnaires », dans un pays où la participation dépasse rarement 50 %, suffisent à les rassurer.

DENIS HAUTIN-GURRAUT.
(Lire en page 13, dans « Le Monde sans visa » le reportage de Bruno Frappat sur la Colombie.)

Les pressions américaines sur le général Noriega

Bras de fer au Panama

(Suite de la première page.)

« Au moins, avec l'armée américaine, tout serait réglé en une heure », ajoutent nos interlocuteurs. Les banques pourraient ouvrir leurs portes, et l'activité économique redeviendrait normale. Cette attitude pour le moins étonnante s'explique par une inquiétude générale, ici, devant la dégradation de l'économie et des conditions de vie. Pourtant le Panama reste malgré tout le pays le plus riche d'Amérique latine (per capita). Mais depuis le début de la crise provoquée en juin dernier, les événements se sont accélérés avec l'inculpation du général pour trafic de drogue par deux tribunaux de Floride au début du mois de février et la semaine dernière, un gel des avoirs du gouvernement panaméen (environ 50 millions de dollars) dans les banques américaines. Depuis, les banques ont dû fermer leurs portes pour stopper les retraits massifs réalisés par les épargnants affolés.

La fermeture des banques nationales et du centre financier international — cent vingt banques du monde entier — a provoqué un ralentissement considérable de l'économie. Plusieurs secteurs d'activité sont entièrement paralysés, en particulier le bâtiment et le tourisme. Les restaurants sont vides et les magasins, à l'exception du secteur alimentaire, ne vendent rien. Des écoles et l'université sont fermées. La circulation automobile diminue chaque jour un peu plus. Seul le canal interocéanique continue de fonctionner normalement.

Le gouvernement a réussi à trouver une partie de l'argent nécessaire pour payer, jeudi, les salaires des quinze mille membres des forces armées, priorité des priorités dans le contexte actuel pour le général Noriega. Les officiers auraient été payés intégralement tandis que la troupe a reçu une partie de son salaire en espèces et le complément en bons donnant droit à des achats

de produits alimentaires. Les autorités reconnaissent que « la situation est dure et surtout injuste », mais elles ne semblent pas sur le point de céder aux pressions des Etats-Unis, qui s'approprient à prendre d'autres dispositions punitives, en particulier le blocage des revenus du canal (environ 6 millions de dollars par mois).

Les dirigeants panaméens recherchent désespérément des dollars sur le marché international — la devise américaine fait office de monnaie nationale, ce qui explique les difficultés provoquées par les sanctions décrétées à Washington. Des contacts ont été pris avec la Communauté économique européenne, certaines banques espagnoles, le Japon et la Libye. Mais les résultats ne semblent pas à la hauteur des espérances.

Selon le général Noriega, Washington aurait monté l'affaire de toutes pièces afin de se débarrasser d'un régime nationaliste et d'empêcher l'application des accords bilatéraux de 1977, qui prévoient la remise du canal aux Panaméens et la fermeture des bases militaires américaines en l'an 2000. Curieusement, les Etats-Unis, qui se méfient pas leurs efforts pour faire partir le général Noriega, ne lui ont offert aucune porte de sortie pour l'instant, contrairement à ce qu'ils avaient fait pour obtenir le départ du président Marcos des Philippines.

L'ambassade des Etats-Unis, on reconnaît qu'il est « tout à fait improbable » que le général Noriega se retrouve un jour devant un tribunal américain, et on laisse entendre que Washington pourrait « ne pas demander son extradition au pays qui accepterait de l'accueillir ». Ce pays, ajoute sérieusement un diplomate américain, pourrait être la France, où le général, à quelque propriété, et qui, suront, lui a décerné la Légion d'honneur (en février 1987), ce qui « lui donnerait certains droits ». En somme, une solution à la Jean-Claude Duvalier !

BERTRAND DE LA GRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Nicaragua

Les pourparlers entre Managua et la Contra pourraient reprendre

Les pourparlers interrompus depuis le 19 février dernier, pourraient reprendre. Au cours d'une nouvelle conférence de presse à Miami, jeudi 10 mars, M. Adolfo Calero, l'un des principaux dirigeants de la Contra, a indiqué qu'il serait prêt à se rendre à Sapoa (sud du Nicaragua) le 16 mars pour reprendre, « face à face » avec le

gouvernement de Managua, les pourparlers interrompus depuis le 19 février dernier.

De violents combats se poursuivent toutefois au centre du Nicaragua. Lundi, au moins cinquante-neuf personnes ont été tuées et trente-cinq autres blessées au cours d'attaques des rebelles contre deux villages de cette région, a indiqué le ministère de la Défense. Quarante-cinq rebelles, dix militaires gouvernementaux et quatre civils figurent parmi les victimes, a précisé jeudi le ministre.

Par ailleurs, la Contra a relâché, mercredi 9 mars, M. Richard Boren, un coopérant américain membre de l'organisation Témoin pour la paix qui avait été fait prisonnier il y a dix jours. — (AFP.)

Afrique



Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

La « West Side Story » du Cap

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Depuis quelques semaines, l'un des épisodes les plus douloureux de l'histoire de l'apartheid est devenu un succès populaire sans pareil sous la forme d'un show musical. Un spectacle, présenté à guichets fermés pendant onze semaines au Market Theatre de Johannesburg, qui retrace un événement vieux de vingt-deux ans : l'éviction d'une communauté multiraciale de quarante mille personnes, principalement des noirs, d'un quartier du Cap connu sous le nom de « District 6 », une sorte de ghetto où se mêlaient peuples, plus d'un siècle les races, les religions et les traditions. C'est un univers bariolé, vibrant, surpeuplé, un repaire de gangs, mais aussi un foyer de création littéraire, musicale et artistique et un vivier politique.

Le 11 février 1966, M. Pieter Botha, à l'époque ministre du développement communautaire, déclare le District 6 « zone blanche » en application de la loi (Group Areas Act) qui assigne le lieu d'habitation de chaque race en fonction de la couleur de la peau. Préface égarée : l'insupportable, en dépit d'une délicate fréquence qu'il était possible de restaurer cette cité cosmopolite.

Peut-être, les résidents de ce quartier pittoresque doivent partir vers de lointaines banlieues impopulaires. Ce déménagement forcé brève à jamais la vie communautaire de cet ancien refuge d'esclaves affranchis, situés au pied de la célèbre montagne de la Table. Il faudra près de quinze ans à l'administration pour vaincre les résistances et ouvrir, au fur et à mesure, la voie aux bulldozers.

Tout sera détruit, à l'exception de trois mosquées et de quatre églises, qui, aujourd'hui encore, se dressent comme des doigts accusateurs au milieu des champs d'herbes folles et des ruines inutiles. L'endroit est devenu un vaste chantier de démolition au centre de la ville, lieu tabou auquel aucun promoteur immobilier n'a voulu toucher.

District 6 raconte ce que fut ce drame, ce qu'était la vie de tout un peuple à l'époque. Une West Side Story sud-africaine, qui, pendant six mois au Cap, a fait salle comble. Un cri contre l'injustice, rythmé par les chansons du satirique David Kramer, chanteur africain réputé, et de son compère mélo Talib Moten, qui est né et a grandi à District 6. Un mélange de jazz, de soul, d'airs africains et malais des années 60.

Ce spectacle vivifiant en dit plus long sur les tares d'une société que bien des discours. Le message est résumé par cette phrase restée sur un mur dans l'attente du bulldozer : « It's a mad, mad world » (« C'est un monde fou, fou »).

Après Johannesburg, trois semaines de représentations avaient été programmées au Théâtre d'Etat de Pretoria, la capitale. Alors que toutes les places étaient déjà vendues, les responsables du show ont décidé d'annuler, « par respect pour les vœux et les sensibilités des anciens résidents de District 6, ainsi que de tous ceux qui sont touchés par le Group Areas Act ». Cette loi doit être légèrement remaniée prochainement, mais le président Botha a juré qu'elle ne serait pas supprimée.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Remaniement ministériel restreint. — Le président Botha a annoncé, jeudi 10 mars, le départ en retraite du ministre chargé de la fonction publique et de la radio-télévision d'Etat (SABC), M. Alwyn Schabusch, soixante-dix ans, le membre le plus âgé du gouvernement. Il sera remplacé par M. Dawie de Villiers, ancien ministre du commerce et de l'industrie.

SAO-TOMÉ-E-PRINCIPE : l'échec de la tentative de putsch

Le commando intercepté le 8 mars venait du Cameroun

Lisbonne. — L'objectif du commando intercepté le 8 mars par les forces de sécurité de Sao-Tomé, après avoir débarqué dans la capitale, était la prise du palais présidentiel, a déclaré, le jeudi 10 mars, à Lisbonne, le secrétaire général du Front de résistance nationale de Sao-Tomé-et-Principe (FRNSTP), M. Quintiliano Amado. Dans un appel téléphonique à l'agence portugaise Lusa, M. Amado a ajouté que cette action menée par un dissident de son mouvement, M. Afonso dos Santos, avait également comme but « d'attirer l'attention des pays de l'Occident sur la situation dans le pays créé par le gouvernement ».

M. Amado a révélé d'autres détails de l'opération, sans indiquer ses sources. Il a affirmé que les membres du commando, débarqués à l'aube par groupes de six sur plusieurs plages de la capitale, étaient équipés d'armes légères, « achetées dans un pays européen ».

Deux membres du commando ont été abattus, dont Antonio da Cunha Matos « Toni ». A l'exception de deux éléments qui sont encore recherchés dans l'île, tous les autres ont été capturés, a-t-il ajouté.

L'opération avait commencé le 25 février, selon M. Amado, quand quarante opposants partis du Cameroun et dirigés par M. Afonso dos Santos arrivèrent au large des côtes de Sao-Tomé dans un bateau appartenant à cet ancien membre du FRNSTP. Six hommes partis alors en mission de reconnaissance agressèrent quelques pêcheurs, ce qui alerta les autorités qui mirent en place un dispositif de sécurité.

Le groupe qui a débarqué à Sao-Tomé (une quarantaine d'hommes) avait été expulsé du Gabon et réédité au Cameroun. M. Amado a dit ignorer où M. Afonso dos Santos a obtenu l'argent pour monter cette opération.

Selon lui, « seule la situation difficile vécue par le peuple de Sao-Tomé justifiait l'action suicidaire du commando qui se destinait à attirer

l'attention du monde civilisé sur ce qui se passe actuellement à Sao-Tomé ». — (AFP.)

RECTIFICATIF. — C'est bien sûr par erreur qu'il a été écrit dans nos premières éditions du jeudi 10 mars que l'archipel de Sao-Tomé-et-Principe était une ex-colonie britannique. Ce pays était sous tutelle portugaise avant l'indépendance, en 1975. D'autre part, sa principale ressource est le cacao et non la pêche. Enfin, la représentation diplomatique de Sao-Tomé à Bruxelles, qui fait aussi fonction d'ambassade en France, considère qu'il est peu nuancé de parler d'un « gouvernement d'obédience marxiste » dans l'archipel, ce gouvernement étant avant tout « démocratique ».

Proche-Orient

Le conflit entre l'Iran et l'Irak

Bagdad et Téhéran proposent d'arrêter la « guerre des villes »... et poursuivent leurs bombardements

Au douzième jour de leur « guerre des villes » et après qu'ils eurent échangé une centaine de missiles — dont l'essentiel sur Téhéran et Bagdad, — Iraniens et Irakiens ont fait assaut, jeudi 10 mars, de propositions de cessez-le-feu. La plus détaillée est sans doute celle de l'Irak, qui propose cinq conditions à l'arrêt de ses bombardements de zones civiles. Dès l'annonce de la première d'entre elles, les Iraniens ont cependant qualifié l'offre irakienne de « totalement ridicule ». Bagdad exigeant que « le dernier bombardement, sous l'entente en vigueur du cessez-le-feu [proposé pour vendredi 13 heures GMT] soit effectué par l'Irak », l'Iran n'ayant, pour sa part, pas le droit de riposter.

Les quatre autres conditions posées à l'arrêt de la « guerre des villes » par l'Irak sont que l'Irak : — ne doit plus bombarder des villes ou des zones civiles irakiennes ; — ne doit plus bombarder aucune ville arabe quelle qu'elle soit (en 1967, plusieurs missiles dont le tir a été attribué à l'Irak sont tombés sur le territoire du Koweït) ; — ne doit plus lancer de nouvelles attaques aux frontières internationales ou tenter d'envahir des territoires irakiens ou se trouver des bases militaires dans des villes irakiennes ; — pour sa part, l'Irak aura le droit de bombarder les objectifs iraniens servant l'effort de guerre de l'Iran tant que ce pays poursuivra sa guerre contre l'Irak.

L'Iran s'est, de son côté, déclaré disposé à mettre un terme à ses bombardements sur Bagdad, mais à la condition que l'Irak cesse totalement ses attaques. « Si l'Irak renonce à ses bombardements d'objectifs économiques ou de zones civiles en Iran, il devra s'attendre à une riposte encore plus dure », ont fait

savoir, jeudi, les autorités irakiennes. Depuis, cinq missiles irakiens se sont abattus sur Téhéran et la ville sainte de Qom, tandis que les Iraniens tiraient deux missiles sur Bagdad.

Quelques heures avant que l'offre de Bagdad ne soit connue, la presse irakienne avait rejeté l'initiative de l'Union soviétique — tout en se gardant de citer ce pays, principal pourvoyeur en armes de l'armée irakienne — auprès du Conseil de sécurité des Nations unies pour un arrêt de la « guerre des villes », affirmant que cette démarche était de nature à « aider le régime iranien à sortir de l'impasse et à poursuivre son agression contre l'Irak ». Cette même presse a de nouveau insisté pour que la résolution 598 (adoptée en juillet par le Conseil de sécurité et prévoyant des sanctions contre le pays qui refuserait de cesser les combats) soit appliquée intégralement. La République islamique a, jusqu'à présent, refusé d'appliquer cette résolution sous sa forme originelle et exige que l'« agresseur » (l'Irak à ses yeux) soit « jugé et condamné » avant toute chose.

Washington n'oublie pas un autre aspect du conflit entre l'Irak et l'Iran, la « guerre des pétroliers » : les services de renseignement américains ont détecté l'installation, par les Iraniens, de rampes de lancement de missiles Silkworm (de fabrication chinoise) sur l'île d'Abou-Moussa, à l'entrée du Golfe. Le déploiement de telles armes (qui, déjà installées à l'autre extrémité du Golfe, ont touché à plusieurs reprises le Koweït) « étendrait à coup sûr la zone de vulnérabilité » des navires de guerre américains assignés à la protection des pétroliers koweïtiens passés sous pavillon des Etats-Unis, a estimé un responsable américain. — (AFP, AP, Reuters.)

Asie

CORÉE DU SUD

La majorité a fait passer en force une nouvelle loi électorale

TOKYO
de notre correspondant

La majorité (le Parti pour la justice et la démocratie) a fait passer en force la nouvelle loi électorale, rendant ainsi à la vie parlementaire sud-coréenne son caractère traditionnel : la confrontation l'emporte sur le débat. C'est d'une tribune protégée par une haie de gardes de l'Assemblée que son président a déclaré, mardi 8 mars, que les nouvelles dispositions étaient adoptées. La séance aura duré à peine quelques minutes.

L'opposition n'a pas eu le temps de réagir. Elle accuse aujourd'hui le nouveau président, M. Roh Tae Woo, qui avait promis une démocratisation de la vie politique, d'utiliser les mêmes méthodes que son prédécesseur. La majorité fait valoir, pour sa part, que la réforme électorale devait être approuvée sans tarder afin que des élections générales, dont la date n'est pas encore fixée, puissent avoir lieu dans la seconde moitié d'avril, comme le veut la nouvelle Constitution.

Si l'opposition n'a pas obtenu les garanties qu'elle souhaitait, la loi répond néanmoins à l'une de ses exigences : le système de circonscriptions à sièges multiples, qui permettait l'élection simultanée de candidats ayant réalisé des scores parfois très dissimilaires, a été aboli. Il y aura désormais un candidat élu par circonscription. Le nombre des sièges a, d'autre part, été augmenté, passant de 276 à 299. Sur ce total, 224 députés représentent effectivement une circonscription, mais 75 seront nommés par les partis sur la base des résultats obtenus par chacun d'eux. Une répartition qui assure la transformation d'une majorité relative en majorité absolue, la formation venant même faiblement en tête obtenant

un nombre substantiel de sièges supplémentaires.

Grâce à ce système, le parti au pouvoir avait pu s'assurer une confortable majorité, malgré la forte percée de l'opposition, lors des élections de 1985. Les observateurs estiment que la nouvelle loi réduira les chances du parti gouvernemental dans les villes, mais le favorisera en province.

Les demandes de garanties de l'opposition contre la fraude électorale paraissent justifiées, compte tenu des polémiques suscitées par l'élection présidentielle du 16 décembre. Il n'en reste pas moins que, en retardant l'adoption de la nouvelle loi, les opposants cherchaient aussi à gagner du temps afin de remédier à leurs divisions. Les deux Kim (MM. Kim Dae Jung et Kim Young Sam) se sont sans doute tant bien que mal « réconciliés », symboliquement le jour même de l'insurrection du mandat de M. Roh. Mais leurs divergences n'en demeurent pas moins profondes. Le refus de M. Kim Dae Jung de quitter la présidence de son mouvement et de suivre l'exemple de l'autre Kim vient d'entraîner vendredi 11 mars l'échec du projet de fusion des deux partis de l'opposition. Chacun a rejeté sur l'autre la responsabilité de cette rupture.

PHILIPPE PONS.

INDONÉSIE. M. Sudharmono nommé vice-président de la République. — M. Sudharmono, secrétaire à la présidence et proche conseiller du président Suharto, a été choisi le vendredi 11 mars comme vice-président par le Parlement. Ce choix s'agissait sans doute de la candidature de l'opposition, M. Naro, ayant été soumis à de fortes pressions pour retirer sa candidature. — (UPI.)

Diplomatie

« Vos discussions ne progressent pas suffisamment sur les questions humanitaires »

déclare le ministre des affaires étrangères aux membres de la CSCE

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, est arrivé, vendredi 11 mars, à Vienne, adhérents des trente-cinq pays (1) participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Le ministre a regretté la lenteur des travaux ; il a souligné le caractère final de la CSCE, dont le mandat est d'élaborer, à défaut de Péques, comme il était prévu.

Cet achèvement de la Conférence à trente-cinq, dont les Occidentaux attendent en particulier des engagements concrets de la part des pays socialistes dans le domaine des libertés fondamentales, est la priorité, a souligné M. Jean-Bernard Raimond. Il est « plus important » que les débats à vingt-trois (les seize pays de l'OTAN et les sept du pacte de Varsovie), qui, en marge de la CSCE, doivent définir le mandat des futures négociations sur les armements conventionnels en Europe.

« Nous souhaitons évidemment aboutir à une entente sur un mandat sur la stabilité conventionnelle, a rappelé le ministre des affaires étrangères. Mais il restera lettre morte tant qu'un consensus sur un document final n'aura pas été atteint entre les trente-cinq. La France ne participera pas aux

futures négociations conventionnelles tant que l'accord d'ensemble n'aura pas été déposé entre les trente-cinq. »

M. Jean-Bernard Raimond a également rappelé que les nouvelles négociations sur la stabilité conventionnelle devaient nécessairement s'inscrire dans le processus de la CSCE, « seul cadre politique qui permette à toutes nos nations de dialoguer sur un plan d'égalité » (contrairement aux négociations de bloc à bloc).

« Vos discussions ne progressent pas de manière satisfaisante, a dit le ministre à propos des questions humanitaires. Il faut que tous les Européens soient en mesure d'exercer leurs droits. Cela est loin d'être assuré. [...] Qu'on nous comprenne bien, nous ne cherchons pas à imposer à nos partenaires telle ou telle formule politique ou juridique tirée de notre propre expérience. Nous disons seulement que si ces droits ne sont pas observés, et ces obligations ne sont pas respectées, la confiance ne s'établira pas. »

« Notre approche, a encore déclaré le ministre, demeure celle d'un triple équilibre à réaliser d'ici la fin de nos travaux :

1) Des actes : il faut que les Etats membres montrent, à partir

du règlement de cas concrets, que leur disposition à promouvoir s'appuie sur une résolution à tenir ;

2) Des textes : sur un certain nombre de points, il faut que le document final de Vienne marque un progrès, qu'il s'agisse de liberté religieuse, de liberté de circulation, de liberté d'association ou de l'accès à l'information ;

3) Du suivi : ce n'est qu'à ces deux conditions préalables que l'on pourra alors envisager plusieurs conférences spécialisées sur les questions humanitaires. »

(1) Tous les pays européens, sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada.

Accord de coopération politico-militaire franco-tunisienne. — Un accord de coopération entre les polices française et tunisienne portant principalement sur la répression de la criminalité, la lutte contre le trafic des stupéfiants et les actions subversives sous toutes leurs formes a été signé, le lundi 7 mars, à Tunis, par M. Robert Pandraud, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, et M. Habib Ammar, ministre de l'Intérieur. — (Corresp.)

Les instants les plus tropicaux ne sont pas les plus chers

LE VOL PARIS FORT-DE-FRANCE ALLER RETOUR A PARTIR DE 2700 F

7, BOULEVARD VOLTAIRE 4273 10 64 MINITEL 36 16 + NF

NOUVELLES FRONTIÈRES

POUR VOS PROCHAINES VACANCES,

SELECTION
CROISIÈRES TRANSTOURS

PAQUES BLEUES
du 2 au 9 avril 1988
Marseille - Tunis - Patras - Corinthe
Palerme - Marseille

à partir de 6920 F
par personne en cabine à 2

ORGANISATION, ANIMATION, RESTAURATION FRANÇAISES.

L'AGENCE DE TOUS VOS VOYAGES.

KUONI PARIS 8^e : 33, bd. Malesherbes - Tél. 42 65 29 09 KUONI PARIS 9^e : 12, bd. des Capucines - Tél. 47 42 63 14

(Publicité)

EGYPTE : BATAILLE POUR LE NIL

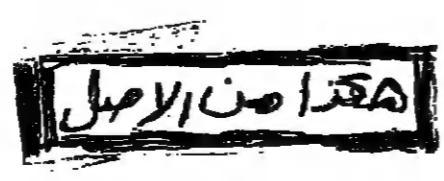
Houari Moubarak est sur le fil du rasoir : la sécheresse mine le fleuve-dieu. L'agriculture mais aussi l'industrie sont menacées. Les investigations s'efforcent de susciter des miracles.

Dans le numéro de mars d'Arabes en kiosques et en librairies 78, rue Joffroy 75017 Paris Tél. : 46.22.34.14

Pour votre **DEMENAGEMENT**

ODOUL AGENT DE demeco

16, rue de l'Atlas 75019 Paris 42 08 10 30



مقتدا من الامم

Asie

La négociation en vue d'un règlement du conflit afghan Moscou accuse Islamabad et Washington d'empêcher la conclusion d'un accord

Moscou a accusé, le jeudi 10 mars, le Pakistan d'empêcher la conclusion d'un accord sur l'Afghanistan à Genève, en exigeant la formation d'un gouvernement intérimaire à Kaboul.

M. Nikolai Kozirev, ambassadeur itinérant chargé des affaires asiatiques, a également reproché aux Etats-Unis de « compliquer les choses » en réclamant une « symétrie » dans l'arrêt de l'aide soviétique au régime actuel de Kaboul et de l'aide américaine à la résistance.

M. Kozirev, qui s'exprimait à Genève au cours d'une conférence de presse, a ainsi expliqué que l'Union soviétique refusait tout compromis à la fois sur la négociation d'un gouvernement provisoire à Kaboul et sur l'aide qu'elle accordait au régime du président Najibullah. C'est la première fois, en six ans de négociations « indirectes » à

Genève, que Moscou prend l'initiative d'une déclaration dans la ville suisse. M. Kozirev n'a pas voulu indiquer si les Soviétiques et leurs protégés afghans quitteraient ou non Genève en l'absence d'un accord le 15 mars, date limite fixée par M. Gorbatchev pour une signature. Avant de s'exprimer publiquement, M. Kozirev avait rencontré M. Robert Peck, le diplomate américain chargé de suivre les négociations.

Les craintes d'Abdul Haq, « commandant de l'intérieur »

Des dissensions se manifestent au sein de la résistance afghane. Un des dirigeants modérés de l'Alliance, qui regroupe sept partis de moudjahidins, M. Sebatullah Mojaddedi, a démissionné mardi 8 mars de ses fonctions pour protester contre les pressions des fondamentalistes islamiques et contre le soutien qu'ils reçoivent de la part du gouvernement pakistanaï. D'autre part, M. Najibullah, chef du régime de Kaboul, a chargé le Front national, organisme de masse favorable au régime, d'établir des contacts avec des « groupes d'opposition » afin de parvenir à la création d'un gouvernement de coalition.

Les responsables militaires de la résistance afghane apparaissent comme les grands oubliés des négociations en cours. Isolés dans leurs montagnes, ces « commandants de l'intérieur » sont jusqu'à présent les seuls à n'avoir pu s'exprimer sur les dernières tentatives de règlement. Après huit années de combat, ils administrent 80 % du territoire afghan. On imagine mal, dans ces conditions, une solution viable sans leur accord.

Geoffroy Linyer, membre de la Gauche du raid, qui a fait plusieurs séjours en Afghanistan, a rencontré à Paris un de ces « commandants de l'intérieur ».

« Dans quelques semaines, je serai à nouveau en Afghanistan. Je courrai sans doute moins vite, mais j'y serai », affirme-t-il aujourd'hui.

Abdul Haq est un homme ouvert, affable, étonnamment modéré dans ses prises de position politiques. Dans un excellent anglais, qu'il a appris dans les maquis au contact de journalistes étrangers, il exprime le pessimisme d'une large fraction des commandants de l'intérieur. « Ces commandants, dit-il, déjà sacrifiés par la guerre, risquent d'être sacrifiés par la paix cette fois. » Les chefs militaires de la résistance ne sont pas représentés dans les négociations et le projet de gouvernement provisoire présenté par l'Alliance ne leur accorde aucun rôle spécifique. Ce projet, élaboré par les partis de Peshawar, réserve aux responsables politiques de la résistance une place primordiale. Or beaucoup de moudjahidins et de commandants ont du mal à se reconnaître dans ces formations, dont Abdul Haq dénonce « les excès de bureaucratie ».

« Notre pays est ravagé »

Cette situation sera sans doute d'autant plus mal acceptée que beaucoup de commandants ont prouvé leurs qualités de gestionnaires, en administrant les populations civiles des régions qu'ils contrôlaient. « Je ne parle pas pour moi, s'empresse-t-il d'ajouter, je n'ai aucune prétention politique. » Pour Abdul Haq, ce n'est pas un problème majeur. La question fera l'objet d'un compromis entre les responsables politiques et militaires, qui ont besoin les uns des autres.

Il se montre en revanche très choqué par les commentaires de la presse occidentale décrivant l'Afghanistan libéré en proie à la guerre civile. « Une nouvelle fois, les spécialistes de l'Afghanistan se trompent gravement. Au début de la guerre, personne n'imaginait que nous tiendrions plus de six mois. Aujourd'hui, on nous croit incapables de nous entendre entre nous. Pourquoi ? Simplement parce que nous respectons tous les courants politiques qui forment la résistance. Tous, y compris les chiïtes, y compris les communistes qui n'ont pas

commis de crime, doivent être associés au pouvoir. »

Il déplore, à ce sujet, l'attitude des Etats-Unis. « Reagan est dans sa dernière année de mandat. Il est prêt à toutes les concessions pour obtenir le départ des Soviétiques, sans se soucier du sort du pays. » Abdul Haq parle d'une voix très calme, presque neutre. Ce n'est que sur la question de l'intégrisme musulman en Afghanistan qu'il élève le ton. « Les accusations d'intégrisme en Afghanistan ne reposent sur rien. Nous nous battons pour notre liberté, notre terre, notre culture, et aussi pour notre religion. Voulez-vous que l'on devienne chrétiens pour faire plaisir aux gouvernements européens, qui n'ont rien fait pour nous depuis huit ans ? »

En ce qui concerne les relations futures entre l'Afghanistan et l'Union soviétique, Abdul Haq fait preuve d'un grand réalisme. L'Afghanistan devra développer des relations de bon voisinage avec l'URSS, « à condition que le retrait se déroule dans de bonnes conditions ; que les Soviétiques ne provoquent pas de destructions, ne posent pas de mines derrière eux. » Il souhaite, et c'est d'ailleurs la position officielle de l'Alliance, un Afghanistan non aligné, mais pas neutre. « Mais, ajoute-t-il, tout cela reste hypothétique. Pour l'instant, l'effet Gorbatchev s'est traduit en Afghanistan par autant de bombardements et plus d'attaques qu'auparavant. Et je n'ai constaté aucun signe d'un départ prochain. »

Aucun triomphealisme, donc. « Notre seule victoire, c'est d'avoir évité l'affondrement de la résistance. Mais notre pays est ravagé. La paix sera encore plus difficile à gagner que la guerre. Quant à l'Union soviétique, elle sortira renforcée de cette guerre : tant sur le plan humain que matériel, son armée a fait des progrès considérables ces huit dernières années en Afghanistan. Quant à nous, commandants de l'intérieur, tant que le dernier soldat soviétique n'aura pas quitté le sol afghan, nous ne baisserons pas les bras. »

GEOFFROY LINYER.

(1) Daoud renversa, en 1973, le roi Zahir Shah et instaura la République d'Afghanistan. Il fut à son tour renversé par le coup d'Etat communiste de Tarni en avril 1978.

MARCHÉ

LES COLLECTIONS PERSANES C'EST RIVE GAUCHE

AU BON

-20% SUR LES TAPIS D'ORIENT
EXPOSITION-VENTE
JUSQU'AU 24 MARS - 2^e ETAGE

Le tapis d'Orient, tradition vivante, richesse culturelle, placement éternel... Sa noblesse de fabrication, son originalité, sa variété en font une œuvre d'art inimitable.

Cette année encore, François Ollivier, acheteur, est allé chercher au début de l'été les pièces les plus authentiques en Turquie et Iran. En Anatolie, il a sélectionné des Kozak aux dominantes rouge garance et bleu indigo, des Herke fins en laine, des Yastick des nomades Yuruk...

En Iran, accompagné d'un guide, il se rend dans la région du Tehahar-Mahab, au sud d'Ispahan pour rejoindre les tribus Bakhtiari.

A Tchalehchotor, Saman, Shan-E-Kord... il a le privilège d'assister à la confession des Bakhtiari, tapis les plus recherchés pour leur solidité et surtout leurs teintes végétales.

En vous proposant les tapis d'Orient que les tisserands villageois ou nomades ont noués pour leurs propres besoins ces dernières décennies, le Bon Marché vous fait profiter d'œuvres uniques, simplement parce que pour retrouver l'authentique, le Bon Marché est allé directement sur place.

Certificat d'origine, expertise, conseil, restauration, entretien, garde, présentation à domicile. Le Bon Marché, une équipe d'experts au service de l'authenticité.

Célibé 3 millions sans frais à partir de 5000 F d'achat, remises non cumulables.

TCHALEHCHOTOR Iran (laine), dimensions: 307 x 210, tapis des tribus Bakhtiari à décor exceptionnel de jardin. La beauté de ses couleurs est due à l'utilisation de teintures végétales.

N R J PRÉSENTE

Catherine Lara
FACE A FACE

A L'OLYMPIA
11/27 MARS

FRB

LOCATION: OLYMPIA - 3 FNAC - NUGGETS - AGENCES
SUR MINITEL 26 15 CODE 198, 36 15 CODE NRJ-CLUB,
ET PAR TEL. 42 01 62 25
COLLECTIVITES 47 42 82 43 / MINITEL 3515 - COM21
INFOS CONCERT SUR MINITEL 26 15 CODE NRJ

CHINE : la tension au Tibet

Pékin ménage le dalai-lama

Jeu 10 mars, jour anniversaire de la rébellion de 1959, Lhasa semblait à une ville en état de siège. La présence de forces de l'ordre était telle, nous indique notre correspondant à Pékin Francis Deron, qu'elle rendait pratiquement impossible toute manifestation. Pékin vient de rendre publique l'arrestation, à la fin de l'année dernière, de trois Tibétains pour « crimes contre-révolutionnaires ». L'un d'eux, Yule Dewa Chen, est un « bouddha vivant » du monastère de Ganden ; condamné à la prison à vie en 1959, gracié en 1979, il occupait des fonctions officielles depuis 1984.

D'autre part, le régime a réuni, jeudi, une centaine de hauts dignitaires tibétains pour à la fois condamner l'émeute du 5 mars et

réassurer la population sur l'avenir des réformes. Pékin semble vouloir tenter de désamorcer la bombe que forme la convergence de la religion et du séparatisme dans le territoire. Contrairement à octobre 1987, les autorités se sont abstenues de dénoncer la responsabilité du dalai-lama dans les troubles. Cette modération conduit à se demander, poursuit notre correspondant, si la Chine n'a pas compris qu'elle avait besoin d'un arrangement avec celui que pratiquement tous les Tibétains considèrent toujours comme leur souverain.

Pour sa part, le dalai-lama a fait une déclaration assez modérée à l'occasion de cet anniversaire. Après avoir condamné « la répression la plus sévère depuis la révolution

culturelle », il a appelé à « la recherche d'une solution qui serait bénéfique autant pour le peuple tibétain que pour le peuple chinois ». Sans prononcer le mot d'indépendance, le chef spirituel tibétain a réaffirmé que « la lutte de notre peuple se distingue par son caractère non violent », avant d'ajouter : « Le Tibet devrait appartenir aux six millions de Tibétains. Son avenir, y compris la forme de son gouvernement et son système social, devrait dépendre du choix du peuple tibétain lui-même. Aucun Tibétain ne souhaite un retour à des institutions déuillées. (...) C'est le peuple qui devra décider s'il veut garder l'institution du dalai-lama. Le respect de la démocratie et de la liberté est indispensable au développement d'un Tibet moderne. »



L'électorat d'extrême droite dans la campagne

Les composantes du précipité lepéniste

Le Front national lance, à partir du 13 mars, une deuxième vague d'affichage avec le texte suivant : « François ?... Jacques ?... Raymond ?... Marc ?... On a déjà donné !... Jean-Marie Le Pen président !... M. Bruno Mégret, directeur de la campagne de M. Jean-Marie Le Pen, qui a présenté cette nouvelle campagne a, d'autre part, réagi au refus du RPR de gouverner avec le FN. « S'ils veulent [MM. Chirac et Pasqua] gagner cette élection, ce n'est certainement pas la bonne façon de le faire... » Dans un entretien jeudi avec la presse, M. Le Pen a précisé qu'il avait l'intention de négocier une « plate-forme commune » avec le candidat de la majorité qui arrivera en tête du premier tour de l'élection présidentielle. Enfin, à Tours, au cours d'un meeting rassemblant mille cinq cents personnes, le président du FN a déclaré que les deux principaux ennemis de la France étaient « le communisme hégémonique » et « l'islamisme révolutionnaire ».

« Une investigation raisonnée et raisonnée du Front national » : pour reprendre l'expression du professeur René Rémond, c'est la tâche que l'Association française de science politique s'était fixée en réunissant les 7 et 8 mars chercheurs, politologues, historiens et philosophes dans préface de répondre à toutes les questions que soulève l'émergence de cette force politique nouvelle, ce colloque a eu l'imposante tâche de dégager sans passion et avec précision nombre des facteurs qui, en se combinant, ont donné naissance au vote Front national.

Classique qui avait voté pour la liste FN aux élections européennes de 1984 par détestation de la gauche et pour donner un avertissement à la droite parlementaire jugée « trop molle ». A partir d'une étude fouillée sur quatre-vingts quartiers de Paris, M^{me} Nonna Mayer a ainsi pu constater que le FN avait perdu, en 1986, un tiers de son électorat de 1984 implanté dans les quartiers bourgeois. Pour autant, le poids électoral de M. Le Pen n'a pas baissé par rapport à 1984, le FN compensant ses pertes par par des gains sur un électorat issu des quartiers populaires et des bastions de la gauche. L'électorat FN est donc resté quantitativement le même de 1984 à 1986, mais sa structure s'est modifiée en se « débourgeoisant » comme l'a souligné M. François Platonc (CEVIPOF-CNRS). Le FN est donc parvenu à fixer le gros de son électorat de renouveau de 1984.

Une caractéristique se dégage des entretiens réalisés auprès de quatre cents personnes sympathisantes du FN : « c'est un ensemble désemparé et marginalisé, mal à l'aise dans notre système social et politique ». M. Ranger a également constaté qu'on ne retrouve pas dans cette population l'attachement à l'Église catholique qui caractérise la droite classique. L'Église est ainsi victime de la même suspicion qui pèse sur les « institutions ». « L'étendue de cette méfiance [pour les institutions] est telle que non seulement elle distingue fortement les sympathisants du FN de ceux de la droite classique mais qu'elle les rapproche de l'attitude également contestataire des sympathisants du PCF », note M. Ranger. Il s'agit bien d'un vote protestataire dont le PCF a eu longtemps le monopole.

Enfin, M. Jérôme Jaffré, de la SOFRES, a tenté de répondre à la question que tout le monde se pose : où en est le FN à moins de cinquante jours de l'échéance présidentielle ? Si son poids électoral ne semble pas fléchir, le mouvement de rejet antilepéniste s'est fortement accentué, notamment après l'affaire du « détail ». Les enquêtes SOFRES sur son audience dans l'opinion traduisent un taux de rejet de M. Le Pen et de son idéologie jamais atteint : 79 % des personnes interrogées en février 1988 excluent totalement de voter Le Pen, 78 % en octobre 1987 ne sont pas d'accord avec ses idées. Enfin, M. Le Pen reste pour 78 % des personnes interrogées en janvier 1988 identifié à l'extrême droite. C'est pour M. Jaffré la traduction du « pari perdu de la respectabilité ».

Le candidat du FN à l'élection présidentielle bénéficie néanmoins d'une remontée dans les enquêtes d'opinion (10 % en février 1988). M. Le Pen enregistre des gains auprès d'électeurs âgés, qui travaillent à leur compte et qui sont proches du RPR.

L'OPA du RPR sur les députés du Front national

A première vue, tout semble aller au mieux pour M. Le Pen. Invariablement, les sondages continuent de le situer autour de 10 % pour le premier tour de l'élection présidentielle. Performance enviable si l'on se souvient qu'en 1981, le président du Front national n'était pas parvenu à collecter les cinq cents signatures nécessaires pour une candidature à l'Élysée.

Mais que fera-t-il le 25 avril ? Cette question reste l'une des plus inconnues majeures du scrutin. M. Le Pen s'est toujours efforcé de maintenir la suspense, mais les événements pourraient bien décider à sa place : au lendemain du premier tour, il pourrait subir quelques revers.

M. Le Pen aurait aujourd'hui pour unique ambition de devenir ministre de la République. « Le Pen ne cherche pas à être ministre, confie un de ses proches, il veut rester à la tête de son mouvement, sauver ses gens pour sauver son groupe à l'Assemblée nationale ». Mais même de cela, le président du Front national n'est pas sûr. Son parti est secoué, son groupe à l'Assemblée nationale se déchire, celui du Parlement européen, sous le coup du départ de M. Olivier d'Ormesson, est en passe d'être démantelé. Bref, il semble de plus en plus évident que M. Le Pen aura bien des difficultés à tenir en laisse tout son monde.

« Le Pen tue ses amis »

La bataille entre les durs, tandance Stirbois, et les modérés, courant Mitterrand, a repris de plus belle à l'approche de l'échéance fatidique. Tous n'ont évidemment plus qu'une seule idée en tête : tenir le plus longtemps possible sur leur siège de parlementaire, mais les avis divergent sur la méthode.

Les durs ont clairement choisi de favoriser M. François Mitterrand, dans l'espoir d'un retour au scrutin proportionnel. C'est la consigne du secrétaire du groupe FN à l'Assemblée, M. Jean-Yves Le Gallou. Curieusement, M. Le Pen ne fait rien aujourd'hui pour contraindre cette tendance dure de son parti. Au contraire, son directeur de campagne, M. Bruno Mégret, est aujourd'hui carrément pris en tenaille par le secrétaire général, M. Stirbois, qui vient de lancer ses hommes-liges à Marseille pour y préparer son parachutage, et M. François Bachelot directeur de la campagne sur Paris et qui nourrit déjà des ambitions pour les élections municipales dans la capitale. Stirbois-Bachelot, voilà le couple efficace qui fait, aujourd'hui, la pluie et le beau temps au Front national.

Déjà repilé au Parlement de Strasbourg, M. Jean-Marie Le Chevallier, le directeur du cabinet de M. Le Pen, est aussi en passe d'être lâché par celui-ci. Alors

DANIEL CARTON.

Comme devait le souligner M^{me} Nonna Mayer (centre d'étude de la vie politique française - CNRS), il n'y a pas de facteur unique explicatif du vote FN. La personnalité du leader de la droite nationale et populaire, les tendances autoritaires et plebiscitaires d'une partie de l'électorat, l'immigration et l'insécurité perçues comme une menace, la présence de la gauche au pouvoir, l'enchaînement d'élections sans enjeux nationaux (municipales 1983, européennes 1984, cantonales 1985), la proportionnelle en 1986, ont été autant de composants intervenant (avec des dosages difficiles à évaluer) pour donner le précipité lepéniste.

La crise économique débouchant sur une crise sociale a également joué un rôle décisif dans l'apparition de l'effet Le Pen. « Au début des années 80, a rappelé M. Pascal Perrineau (IEP de Grenoble), le FN, avec son message d'exclusion et de rejet, est la seule force politique en phase avec les inquiétudes et les rancures déstabilisées par la crise de la société urbaine et par le constat d'impuissance du politique à répondre aux défis de la crise ».

Ainsi la carte électorale du FN depuis 1984 ne coïncide-t-elle pas avec les bastions classiques de l'extrême droite ou du poujadisme, mais avec celle des régions françaises en crise et à forte population immigrée. Les départements méditerranéens ont apporté largement leurs suffrages aux amis de M. Le Pen, mais le FN a mené sa conquête dans des terres de gauche (Languedoc, Provence) et de droite (Est, Alpes-du-Nord), essentiellement en milieu urbain.

Diverses études ont montré, d'autre part, que le FN avait perdu, aux élections de 1986, une partie de son électorat : celui issu de la droite

Une « relation fantasmagorique »

L'immigration et l'insécurité sont deux données avec lesquelles est étroitement lié le vote FN. Pourtant, ce vote peut parfaitement se passer d'une présence effective d'immigrés ou d'une délinquance réelle. Plusieurs intervenants ont souligné la « relation fantasmagorique » qui unit les électeurs FN à l'immigration et à l'insécurité. Même s'il n'y a pas d'immigrés à proximité immédiate et même s'ils n'ont été victimes d'aucune agression ou cambriolage, « l'effet de halo » suffit à susciter peur et réflexe de défense face aux immigrés.

Frappés par la crise, victimes de la disparition des réseaux associatifs et des liens de solidarité traditionnellement tissés dans les milieux populaires par le PCF ou l'Église, ces électeurs ont rejoint le vote lepéniste. Et parfois ils ont franchi le pas de l'adhésion. Comme l'explique M^{me} Brigitte Orfall, « il y a réduction d'anxiété dans l'affiliation à un autre semblable ». C'est ce qu'on trouve moins savants Anne Tritan a bien montré dans son livre consacré au Front national à Marseille (Au Front - Gallimard). C'est la vieille solidarité du tricot ou de la partie de cartes, comme riposte à un sentiment d'exclusion, et de désespoir.

Le caractère minoritaire et la mentalité d'assiégé constituent égale-

ment une autre pôle attractif. Dans une enquête citée au cours du colloque par M^{me} Orfall, une femme au foyer, quarante cinq ans, mari médecin, explique ainsi son vote FN : « Le FN serait majoritaire dans le pays ; obligatoirement, je pense qu'il me décevrait à un moment donné. Enfin, je pense que le combat ne serait pas tout à fait le même. » Peur du gros, méfiance à l'égard des institutions, et des pouvoirs en place, attitude pessimiste et révolte : autant de données qui peuplent l'univers psychologique du sympathisant du FN en 1987. A partir d'enquêtes réalisées par BVA, l'IFOP, Harris et la SOFRES, M. Jean Ranger (CEVIPOF-CNRS) a cherché à détailler les structures d'opinion d'un groupe de personnes se déclarant proches du FN.

« Le pari perdu de la respectabilité »

M. Guy Birenbaum (Paris-I) a fait une radioscopie des dirigeants du FN. Il en ressort que la politique de respectabilité mise en œuvre par M. Le Pen à partir de 1984 par le débauchage d'« experts » transfuges de la droite classique n'est pas allée jusqu'à confier des responsabilités éligitives à ces « élites vitrines ». Il relève leur « quasi-absence » au sein du bureau politique et la sur-représentation des « anciens frontistes » (dix-sept sur vingt et un). M. Bruno Mégret, transfuge du RPR, directeur de campagne, est l'exception mise en avant qui ne saurait cacher où se situe la réalité du pouvoir au FN.

PIERRE SERVENT.

A Marseille Un responsable du Front national écroué pour violences

Responsable fédéral du Front national à Marseille, André Lambert a été inculpé, jeudi 10 mars, de violences avec armes et écroué à la prison des Baumettes. Quarante-huit heures plus tôt, ce dernier avait tiré avec un pistolet à grenaille sur un animateur socioculturel de vingt-trois ans, M. Laurent Zaboul, qui fut gravement blessé au visage. André Lambert reprochait au jeune homme de s'attarder, en compagnie d'un Maghrébin, devant les affiches en faveur de M. Le Pen qui décoraient le bar dont il est propriétaire sur le Vieux-Port.

Cette affaire a entraîné plusieurs réactions. D'une part, M. Ronald Perdono, député FN des Bouches-du-Rhône, a condamné le geste, en précisant qu'il s'était opposé à ce que l'on confie des responsabilités à

André Lambert, « connu pour son extrémisme ». D'autre part, le Parti socialiste a fait savoir qu'il s'associerait aux actions de protestation des amis de Laurent Zaboul.

● Incident entre militants du PCF et du FN. - Des manifestants mobilisés par le Parti communiste ont empêché, le mercredi matin 9 mars, la visite que devait effectuer une dizaine de responsables du Front national, dont le député Jean-Pierre Schenard, dans la cité Batzac de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), dont le maire est le député communiste Paul Moriceau, et de légères déclarations ont opposé les membres des deux camps. Dans une déclaration à l'AFP, M. Schenard assure qu'il y a « cohabitation » des forces de l'Ordre lors de ces incidents.

L'éclat du blanc ou l'élégance du noir ? Quand NOUVELLE aller au vert, fera dans les villes une entrée à tout pour plaire, on se doit d'offrir le SERIE très remarquée. Ses 4 CV, ses 3,39 m. son choix. Même celui de la couleur. A l'intérieur, SPECIALE exceptionnel habitabilité en font plus que les sièges sont recouverts d'un tissu rouge vif jamais une vraie perle qui a tout pour vous satisfaire.

Perle noire ou perle rare ? N'hésitez plus.



LY 10 (Fire, LX, Fila, Touring et 4 WD) à tout pour vous plaire. Faites un essai chez votre concessionnaire Lancia-Autobianchi.

75 PARIS 11, Garage de LA ROQUETTE, 43 78 88 16 75 PARIS 13, P.L.V., 45 84 15 29 75 PARIS 14, CHATELAIN BRUNEAU, 45 59 57 33 75 PARIS 15, Garage GUTTENBERG, 45 58 19 21 75 PARIS 16, EXELMANS AUTO, 45 24 50 30 75 PARIS 17, PONT CARDINOT AUTO, 46 22 14 40 75 PARIS 18, FIAT AUTO FRANCE, 46 07 37 88 77 AVON FONTAINEBLEAU, Garage de L'EUROPE, 66 22 58 71 77 DANEMARQUE, LES, MOTOROLA, 64 39 04 18 77 SERRON BRECONTE ROBERT SALES, 64 05 84 84 77 MAUREIL LES MEAUX, Garage de LA RESIDENCE, 64 54 10 25 78 ORGEVAL, PERFORMANCE, PLES, 32 75 95 94 78 VILLERIEUX, LES, 30 71 14 08 78 NANTES LA VILLE NANTESE, AUTO, 30 52 78 94 81 79 ATRIS MONSIEUR AUTO, 60 48 39 81 81 MASSY, Garage de CENTRE, 60 20 08 05 81 82 DURAND, Garage HUBERTY, 64 59 66 85 81 83 VITRY CHATELAIN, Garage LE CALLOU, 69 05 35 71 81 91 VIGNES, SODAM 91, 69 03 33 14 81 91 SAVIGNY SUR ORGE, SAVILLAC, 69 86 13 18 82 NANTERRE, AUTO SERVICE, 47 24 12 13 82 BOULOGNE, Garage FICON, 46 05 09 69 82 LEVALLOIS PERRET, Garage de LORRAINE, 47 37 16 84 82 LEVALLOIS PERRET, FIAT AUTO FRANCE, 47 30 50 82 CLAMARIE, Garage MACHER LNET, 46 65 05 00 82 NEUILLY SUR SEINE, NEUILLY ROULE, 47 65 33 11 82 BOULOGNE, FIAT AUTO FRANCE, 46 04 91 19 82 ANTONY, Garage PHILIPPE, 46 65 05 83 83 LE BOURGET, Garage ACTIS BARONE, 46 57 91 30 83 ALPAIN SOUS BOIS, ALPAIN CENTRE AUTOS, 48 56 18 31 83 SAINT DENIS, Garage GABRIEL PER, 42 43 44 18 83 LA COURNEUVE, Garage SEAC, 48 36 41 83 83 VILLEMOMBLE, Villenomme AUTOS SPORT, 48 55 18 42 83 NEUILLY PLAISANCE, Garage du Centre Commercial, 43 08 95 73 83 VINCENTS, Garage DEMARIA, 43 28 16 53 83 VILLEVALE, FRANCE AUTOMOBILES, 47 26 17 05 84 SAINT MAUR, Garage LECLUSE, 48 63 05 85 84 NOGENT SUR MARNE, STATION AUTO NOGENT, 48 75 48 38 84 CHAMPIGNY SUR MARNE, Garage de TRENBLAY, 47 06 07 70 84 VITRY SEINE, AUTO DYNAMIC SERVICE, 46 70 15 96 85 ENGHEN LES BAUNS, Garage ANDRELLI, 39 64 70 82 85 ERMONT, SEVRA, 34 15 87 85 SAINT QUEN L'ANNOUINE, VAL D'OISE MOTORS, 30 57 20 78 85 COMPIEGNE, ST LAZARE AUTOS, 44 40 10 10 85 CHANTILLY, Garage CHANTILLY, 44 57 13 85 86 BEAUPAIS, Garage MAUPETIT, 44 48 29 25 86 CREIL, PICARDE AUTO, 44 24 23 75.

مقتاد من الامم



Politique

La préparation de l'élection présidentielle

M. Mitterrand dans la Nièvre : un morvandiau chez les morvandiaux

CHATEAU-CHINON de notre envoyé spécial

Le temps était à la neige jeudi 10 mars dans le Morvan et M. François Mitterrand s'est emmitouflé dans son manteau.

Sa journée, à vrai dire, avait commencé de façon décevante. Le mauvais sort lui avait assésé au réveil la nouvelle de la mort de son vieux complice Joseph Franceschi. En outre, deux des raisons qui ont motivé sa

visite dans la Nièvre étaient de celles qui incitent au recueillement.

Le président de la République était attendu dans le village de Planchez pour honorer la mémoire d'un Morvandiau victime du terrorisme, le commissaire de police Marcel Basdevant, tué le 9 juillet 1986 dans l'attentat commis à Paris contre la brigade de répression du banditisme et revendiqué par Action Directe. En présence de la femme et des enfants de ce policier d'élite, M. Mitterrand a gravement

condamné toutes les formes de terrorisme : « Le terrorisme, que ce soit l'ai-je dit, et répété, on ne peut pas traiter avec lui. Il n'y a pas de langage commun. Il n'y a pas de compromis, il n'y a pas de trêve. » Cherchez seulement, a-t-il ajouté, à défendre des causes justes et soyez sûrs de nous. Restons fidèles à nos principes, agissons selon nos lois dans le respect des droits de l'homme. » A Planchez, la place de la mairie porte désormais le nom de Marcel Basdevant.

Un peu plus tard, à Ouroux, c'est à Michel Baroin, l'ancien président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, tué le 4 février 1987 dans un accident d'avion au Cameroun, que M. Mitterrand a rendu un hommage funèbre. Il a égrené quelques souvenirs personnels, parlant du temps heureux où Michel Baroin et lui-même refaisaient le monde chez l'« Octave », M. Octave Rosault, cafetier, qui ne décollait pas de voir son « Mimi » préférer le Vittel cassis au vin du pays... Un coup de

nostalgie. De cet homme de cœur qu'il avait choisi pour préparer la commémoration du bicentenaire de la Révolution française, M. Mitterrand a dit : « Il avait des vertus assez acuminées et je suppose qu'il a dû se trouver quelquefois dans l'embarras. Il n'aurait pas les divisions arbitraires et il cherchait plutôt la synthèse entre les familles d'esprit. » Quand il l'a dit, tout le monde a compris qu'il partageait ce penchant. A Ouroux, bercé de sa famille, Michel Baroin a maintenant sa rue.

Quelques rayons de soleil adouciront toutefois cette journée morvandelle du président de la République. D'abord, le matin, à Château-Chinon, où M. Mitterrand, après avoir visité l'imprimerie de l'année du Centre, s'entretenait avec son entourage le plus scieusement du monde des mérites respectifs de l'art antique et de l'art contemporain. Cela se passa sur le trottoir devant l'hôtel de ville, à l'occasion de l'inauguration d'une fontaine monumentale colorée et joyeuse comme un manège d'enfants due au génie créateur de Niki de Saint-Phalle et de Jean Tinguely. On aurait aimé qu'à tout prendre le chef de l'Etat « préférait une vraie fontaine neuve à une fausse fontaine vieille... »

Ce bon M. de Charette

Puis, toujours à Château-Chinon, dans le gymnase municipal où M. Mitterrand était invité à découvrir une douzaine de notables. C'est là, sur une estrade drapée de tricolors (au cas où le président de la République aurait eu l'intention de faire une importante déclaration...) que le maire de la ville, M. René-Pierre Signé, sénateur, dit tout haut ce que tout le monde pensait tout bas, et surtout la presse venue aussi nombreuse qu'un soir du 10 mai 1981 : « Laissez-nous croire, monsieur le président, que les chemins du Morvan s'ouvrent à nouvelles comme pour un grand départ. La route sera longue et dure pour la France, pour l'Europe. Ah ! monsieur le président, comme nous serions heureux de la faire avec vous... » En vain. M. Mitterrand, contrairement aux rumeurs, n'était pas revenu dans son département d'élection, dont il fut le député de 1946 à 1981, ni à Château-Chinon, dont il fut le maire pendant vingt-deux ans, pour quelque déclaration solennelle.

ou symbolique que ce fut. Il écarta la perche qui lui était tendue par le maire en s'amusant de voir tant de journalistes massés pour assister à la remise de deux légions d'honneur et de dix médailles du Mérite national : « J'ai bien senti dans les paroles du maire une invitation à le suivre sur un terrain où les journalistes l'avaient déjà précédé. Mais, pour aujourd'hui, restons entre nous. »

M. Mitterrand resta donc entre Morvandiaux. Et il y mit tant de malice que sa dernière visite à Montsauche le vit renouer avec ses souvenirs de conseiller général à l'époque où il bataillait contre la préfecture pour obtenir la construction d'un collège dont il posa naguère la première pierre, mais dont l'aménagement n'est pas encore achevé. Il a promis à ses amis du canton de revenir les voir pour vérifier la bonne fin des travaux. « A titre amical », bien sûr. « A plus tard ! », a-t-il lancé à son auditoire. Après son départ, il se murmurerait qu'il annoncerait sans doute sa candidature entre le 21 et le 24 mars, un mois avant le premier tour de l'élection présidentielle.

Un homme a participé toute la journée à cette promenade anecdotique en y prenant un plaisir tout particulier : le ministre UDF-PR chargé de la fonction publique et du plan, M. Hervé Charette, Nivernais d'adoption, qui a applaudi lorsque M. Mitterrand a décliné à Château-Chinon : « Il est nécessaire, dans un pays comme le nôtre, que les relations soient franches, ouvertes et, pourquoi pas, amicales. Ce n'est pas facile, je le sais bien. Ce n'est pas facile parce que les passions l'emportent le plus souvent sur la raison. Il est bon qu'il y ait des passions. On s'annulerait sans elles, mais de la raison on ne saurait se passer. »

Il a ensuite affronté sans angoisse les observateurs qui l'interrogeaient sur sa présence auprès du président de la République, malgré les consignes contraignantes données à Paris tant par le RPR que par l'UDF. Il a répondu qu'il n'avait aucune raison de ne pas accompagner le chef de l'Etat en voyage officiel... tant que M. Mitterrand ne sera pas en campagne électorale. Dans le sourire indéfinissable de M. de Charette, il y avait alors un petit quelque-chose qui semblait emprunté au savant registre de M. Pasqua.

ALAIN ROLLAT.

JOURNAL D'UN AMATEUR par Philippe Boucher

L'flotte dans les rangs socialistes comme un parfum de la peau de l'ours vendus. Il circule dans la nation, c'est-à-dire dans les rangs de ceux qui prétendent en prédire les mouvements, comme les résultats d'un match qui serait acquis avant d'être joué.

Comme si, parce que les sondages le claironnent, le scrutin du 24 avril, puis celui du 8 mai ne devaient qu'évaluer des prophéties : comme si ces votations n'étaient d'autre issue, tous comptes faits, que de s'incliner devant les vaticinations des voyantes ; comme si les procédures démocratiques n'étaient d'autre mission que d'être la caution de leurs caricatures ; comme si, l'asse d'avoir vécu (et, pourtant, guère plus d'un siècle), la République s'en remettait à des alchimistes du choix de son destin ; comme si les simulations devaient l'emporter sur la réalité (1).

C'est aussi une affaire entendue que le Parti socialiste est en train de nous servir le plat qu'il reprochait à la droite d'inscrire à son menu après 1981 : le thème de l'inspiration.

C'est vrai que, après le 10 mai 1981, on entendait moins la droite s'affirger d'avoir été déçagée qu'elle n'embrassait d'avoir été déçagée d'un bien d'un trépas... qu'elle croyait à elle confidant pour l'éternité des temps, par une espèce de vocation de la nature, si ce n'est un ordre divin : l'exercice du pouvoir.

L'attitude de la droite, qui s'accompagne alors d'une campagne de rumeurs qui a déshonoré ceux qui avaient la capacité de l'interrompre mais s'en gardant bien, était ridicule et odieuse.

Dans un pays où, en dehors de pratiques insulaires stériles, en dehors, naguère, d'errements communistes que l'affolement de la débécie expliquait sans les justifier, les votes s'effectuent sans fraude, le vaincu n'a qu'un droit, qui est un devoir, celui de s'incliner, et de transmettre les pouvoirs qui lui ont été retirés à celui qui en a été investi. Le vaincu a nécessairement tort. Rien n'est plus désirable que le couplet sur l'injustice du sort et l'aveuglement des électeurs. C'était pourtant celui de la droite après 1981, assorti de prédictions dramatiques que la charité commande de ne pas citer.

Il ne faudrait pas qu'il en fût de même aujourd'hui à gauche, le scrutin étant préventivement maudissant s'il s'avisait de produire un résultat contraire à ce qu'annoncent les prédicteurs laïques, sordides de profession ou experts d'occasion.

Voilà falloir souhaiter l'échec de M. Mitterrand pour que la démocratie semble respirer mieux, pour qu'elle donne moins l'impression d'avancer entre des haies de guides et

de surveillants qui lui dicteraient sa conduite et lui désigneraient ses bulletins, pour que la démocratie n'apparaisse pas comme une portion congrue de la Démocratie ?

Mais, au vrai, que va-t-on lui reprocher à la gauche ? Il n'est pas d'échecs, dont les journaux abondent sans qu'ils soient toujours d'invention, qui ne prêtent aux maîtres de l'actuelle majorité parlementaire des propos défaitistes. Quand il ne s'agit pas des vœux peu secrets et nullement pieux que forment certains pour la déroute de leur camp.

Si la discorde y est maintenue dans les limites de la décence, il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour percevoir combien elle affleure.

L'élection cantonale de Lille-Ouest n'est en rien, sur ce point, une péripétie locale. Même si, comme il était de bonne guerre, le Parti socialiste, pour une fois subtil, a abondamment jeté de l'huile sur le feu, ce feu aurait flambé sans que le PS s'en mêlât chrétiennement.

Prophètes

Le schéma du deuxième tour de 1974, puis de 1981 (élection, trahison), dont M. Chirac fut chaque fois le pivot, est prêt à jouer une troisième fois, mais cette fois-ci à son détriment. Comme par un retour des choses, la justice immanente en quelque sorte.

Comme il n'y a pas lieu de croire une seconde M. Giscard d'Estaing lorsqu'il dit qu'il a « jeté la rancune à la rivière », comme il n'y a pas lieu de croire une seconde que M. Barre devrait souhaiter comme président de la République un homme auquel il n'a jamais reconnu les qualités d'un premier ministre, et comme, enfin, M. Chirac est passé maître dans l'art de démolir son camp (les gaullistes en 1974, et la droite en 1981), il est clair que l'avenir ne se présente pas trop mal pour M. Mitterrand, s'il lui prend finalement envie de faire connaître que, à la réflexion, il n'est pas radicalement hostile à l'idée de se représenter. Surtout si l'on ajoute aux avantages « involontaires » venus de droits eux qu'il a tirés de la cohabitation, durant laquelle son abstention forcée lui a valu promotion.

Il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter. A plus forte raison si le triomphe chaque jour annoncé devant n'être qu'un succès. Ce succès en serait, justement et injustement à la fois, amoindri.

Si M. Mitterrand est élu le 8 mai, ce sera bien pour lui, car il est faux de croire que ce soit gagné d'avance. S'il est élu avec un écart aussi grand qu'en 1981 (51,75 % des voix

frages exprimées, contre 48,24 %), ce sera très bien. Si cet écart est plus grand encore, ce sera parfait pour lui et il aura toute raison d'en être fier, ainsi que de l'habileté avec laquelle, de l'adversité, il s'est fait un tremplin.

Ce sera accessoirement parfait pour le pays, qui n'aurait rien à gagner d'une victoire chiche. Car, dans ce cas, nul doute que le vainqueur d'il y a deux ans et le vaincu, cette fois, d'une courte tête ne le feraient sentir. Les précédents sont là.

C'est cet écart qui donnera au pays sa stabilité, et à M. Mitterrand sa liberté. Ou plutôt, pour l'après-8 mai, qui est rien moins que impie si M. Mitterrand est reconduit (mais trop clair dans la situation inverse), ces écart : celui du premier tour entre M. Barre et M. Chirac (sans oublier M. Le Pen), qui dira ce que sont les rapports de forces à droite ; celui du deuxième tour, qui dira ce que sont les rapports de forces entre la droite et la gauche présidentielles.

C'est à partir de ces deux données que se dessinera l'orientation du pays, à commencer par la manière dont il sera gouverné. Sur ce point, il est nettement moins facile pour les prophètes de dire ce que sera l'avenir. C'en est presque satisfaisant.

M. Paul Quilès, qui est un homme sensible, s'est ému des quelques mots que lui consacrait l'« Amateur » de la semaine dernière, à propos de la soirée organisée au Zénith. Il écrit notamment ceci :

« Libre à vous de tenter de ridiculifier l'évocation du souvenir de Lauré, de Blum, d'O. P. Palma, d'Allende, de P. Mendès France en les confondant — pour une raison qui m'échappe ! — avec « Léonard de Vinci, Montaigne, la Callas, Einstein ou Charles Cros ». Sachez, en tout cas, que nous n'avons souhaité d'aucune façon défilier un homme, et ce n'est certainement pas l'impression qui ressortait du spectacle, au cours duquel nous avons beaucoup plus insisté sur les valeurs défendues par François Mitterrand que sur l'homme. [...] Les comédiens, les musiciens, les chanteurs qui ont accepté de se produire bénévolement n'ont pas été « racolés », pour reprendre votre expression. Ils l'ont fait non par idolâtrie mais parce qu'ils se reconnaissent dans ces valeurs et dans ces combats. La réaction des trente mille personnes présentes au Zénith de Paris et dans la cinquantaine de salles de province où le spectacle a été retransmis me semble avoir été à la mesure de notre espérance. [...] »

Pour terminer, je voudrais préciser encore une fois vos fausses informations ont le vie dure ! que je n'ai jamais été directeur du Matin, mais simplement actionnaire, sans aucune responsabilité dans la rédaction du journal. [...] »

M. Quilès ne fut effectivement pas directeur du Matin, mais président de la holding (Médias Presse Communication) qui contrôlait le capital de ce quotidien. Dont acte ?

(1) Réserve faite des fantasmagories distillées par le ministre de l'Intérieur.

Dans une lettre aux candidats

La Fédération protestante de France s'inquiète du climat « théâtral » de la campagne

Dans une lettre aux candidats à l'élection présidentielle, rendue publique le vendredi 11 mars, la Fédération protestante de France s'inquiète du climat dans lequel s'est engagée la campagne électorale qu'elle qualifie de « théâtral ». Il s'agit d'une « campagne médiatique », écrit la Fédération représentative des 300 000 protestants français, qui réduit l'enjeu au choix d'une personne présidentielle, alors que les défis qui nous attendent sont complexes, les solutions coûteuses et la marge de manœuvre de notre pays réduite [...]. L'opinion publique française est plus adulte et plus responsable qu'on ne veut nous le faire croire.

La Commission sociale, économique et internationale (CSEI), présidée par le pasteur Michel Wagner, a donc rédigé huit questions sur lesquelles elle demande aux candidats de se prononcer. Les questions et les réponses seront diffusées dans toutes les communautés protestantes. Nous publions intégralement ces huit questions.

● La solidarité. — Comment allez-vous faire pour empêcher la constitution d'une société à deux vitesses, qui condamne à la précarité des millions de citoyens ? Quelle part comptez-vous laisser à l'initiative privée pour maintenir les solidarités nécessaires ?

● L'immigration : Qu'allez-vous faire pour promouvoir l'élaboration d'une société française accueillante à la diversité ethnique et aux richesses d'autres cultures ?

● La formation. — Comment envisagez-vous de réformer en profondeur nos systèmes de formation (lutte contre l'illettrisme, lutte contre l'échec scolaire, adaptation au monde du travail, etc.) ?

● La justice. — Comment mieux assurer l'indépendance de la justice ? Accroître son autorité ? En particulier, quelle politique pénale souhaitez-vous mettre en œuvre ?

Des militants juifs et arabes forment un comité à Paris

Une douzaine d'intellectuels et de militants juifs et arabes ont annoncé, jeudi 10 mars, la formation d'un comité qui se propose de favoriser le dialogue entre les deux communautés, en France, sur le problème du Proche-Orient. La déclaration fondatrice de ce comité, se prononce pour « l'organisation de dialogues, de discussions, de confrontations entre citoyens, pour contribuer à aider à la paix dans cette région du monde ».

Les signataires se proposent « de prendre des initiatives et de soutenir toutes celles ayant pour but l'arrêt de la répression dans les territoires occupés, pour la reconnaissance mutuelle des deux peuples ». Ils souhaitent « l'ouverture de négociations entre le gouvernement israélien et les représentants des Palestiniens, notamment l'OLP ».

Cette dernière formulation a été diversement commentée par les signataires lors de la conférence de presse au cours de laquelle ils ont présenté leur initiative. Si M. Sami

Naïr, universitaire, estime que l'OLP « est la principale organisation qui défend les Palestiniens », M. Areski Dahmani, président de Franco-Plus, a souligné qu'« il y a aussi, sur place, des Palestiniens qui s'organisent ».

Les premiers membres du comité sont M^{me} Sonia Dayan, Sylvie Lidji et M^{me} Areski Dahmani, Salem Kacot, Benjamin Stora, Sami Naïr, Gérard Obadia, Khaled Moïha, Emmanuel Schumiatcher, Nacer Kettane, Marc Rozenblat et Farid Alchoum.

● Précision. — A propos de notre enquête sur les réactions de la communauté juive aux émeutes dans les territoires occupés par Israël, le magazine Actualité juive nous précède que la pétition de soutien à Israël qu'il a lancée se termine par les mots : « Quoi qu'on en dise, nous ne sommes pas déçagés. » (Le Monde du 10 mars.)

PANORAMA

• COMMENT RECONNAÎTRE LA DÉPRESSION ?

• COMMENT S'ANNONCE-T-ELLE ?

• COMMENT LA SOIGNER ?

• EN GUÉRIT-ON ?

• PEUT-ON L'ÉVITER ?

• QUE PEUT FAIRE L'ENTOURAGE ?

• LA FOI PEUT-ELLE EMPÊCHER D'ÊTRE DÉPRIMÉ ?

des spécialistes répondent...
des hommes et des femmes reconnaissent...
Ils, pour dire que
l'espérance peut être au bout du tunnel.

BON DE COMMANDE

A retourner à PANORAMA 21, rue de Fy-Galabard 75008 PARIS CEDEX 11

NOM ec. du hors série N° 8 de PANORAMA au prix de 35 F TTC.

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL BUREAU DISTRIBUTEUR

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de PANORAMA. Conditions spéciales à partir de 10 ec. Tél. : (1) 46.02.82.82.

هكذا من الأصل

Politique

La préparation de l'élection présidentielle

A Marseille, M. Chirac se propose de « régler en cinq ans les problèmes de l'immigration »

MARSEILLE

Les Bouches-du-Rhône et le Var sont tenus de mission pour le RPR. Devant par le Front national dans ces deux départements en mars 1986 et dont le score tournait alors autour de 10 % des voix. La situation est meilleure pour le mouvement chiracien dans les autres départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais ce n'est pas pour lui, globalement, une zone de force.

Le premier ministre, qui avait renoncé à une promenade dans Marseille pour aller assister, à Ajaccio, aux obsèques du gendarme assassiné le 8 mars, a consacré une large part de son propos, le jeudi 10 mars, au cours de sa réunion publique, aux problèmes qui ont fait la fortune du Front national dans cette région. Devant environ cinq mille personnes que l'on sentait pressées à l'entourer à l'évocation de ces sujets, M. Chirac a déclaré composer « parfaitement les réactions des marseillais », ducs, selon lui, au développement conjoint, et essentiellement depuis 1981, bien entendu, du chômage, de l'immigration clandestine et de l'insécurité.

La France, « terre d'hospitalité », ne doit pas « accueillir l'immigration qui n'importe comment », a expli-

qué M. Chirac, en soulignant que « la politique de refusement de nos frontières », et « la politique d'expulsion » des étrangers délinquants ou en situation irrégulière avaient atteint, depuis 1986, un « niveau » inégalé dans le passé. Répression de l'immigration clandestine et intégration des immigrés en situation régulière « doivent permettre de régler en cinq ans les problèmes de l'immigration » et de venir à bout, a assuré le premier ministre, de ces réactions racistes ou xénophobes, auxquelles « l'évolution que nous avons connue depuis quelques années a conduit un certain nombre de nos concitoyens ». « Si je ne peux pas l'admettre, je peux le comprendre », a dit M. Chirac.

Le candidat du RPR à la présidence de la République a souligné les résultats obtenus en matière de lutte contre la délinquance et la criminalité. Il a assuré que « l'action engagée par Charles Pasqua » (puissante ovation) ne se poursuivra pendant sept ans. M. Chirac n'a pas dit que le ministre de l'Intérieur passera un septennat à ce poste, mais il a laissé clairement entendre qu'il y serait reconduit au lendemain de l'éventuelle victoire, propos qui était tout à fait du goût de l'auditoire. A Marseille, voter Chirac, ce sera peut-être, d'abord, voter Pasqua.

M. Chirac, qui répondait aux questions de cinq « témoins » dans un débat animé par M. Michel Bassi, directeur du *Méridional*, a traité, casuiste, de la justice, qu'il veut « saine, saine, impartiale et rapide ». Il a indiqué que « l'expérience des conciliateurs, réduite ces dernières années, sera développée à nouveau ». Pour M. Chirac, le président de la République, « garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire », doit « s'assurer de la dignité et de l'impartialité de la justice ». Or, à son croire, « les socialistes n'ont pas la même conception de la justice ». « Qui est accusé — à tort ou à raison, peu importe — de faire faire des fiches politiques sur les magistrats ? » a demandé M. Chirac, en faisant allusion aux suites du Conseil supérieur de la magistrature.

Indépendance judiciaire

Défenseur du petit commerce (« Depuis dix ans, on n'a pas construit un mètre carré de grande surface à Paris », s'est-il félicité), M. Chirac a assuré de son intérêt attentif les professions libérales. Il a ensuite, en l'honneur des rapatriés, célébré le passé colonial de la France, « œuvre de pacification et de civilisation » dont il est « fier ». Le premier ministre a félicité le maire de Nice, M. Jacques Médecin, d'avoir baptisé une place de sa ville de l'Indochine française. « Il a raison ! » a lancé M. Chirac.

Dans sa conclusion, M. Chirac a déclaré avoir trouvé, en 1986, « une situation dégradée, une France inquiète et dont l'image à l'étranger était affectée par la montée en puissance des mouvements terroristes ». Refusant le « pessimisme » et la « morosité », le premier ministre a évoqué de nouveau l'immigra-

tion, pour affirmer : « L'important, ce n'est pas d'où l'on vient, c'est où l'on va ensemble, c'est de choisir une communauté de destin. (...) Cette communauté, nous refusons qu'elle soit mise en cause par des ingérences extérieures incontrôlées ».

M. Chirac, qui s'exprimait en présence de M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional, a fait applaudir celui-ci en le présentant comme « le vrai maire de Marseille ». Lors d'une rencontre avec les élus majoritaires et avec des responsables socio-professionnels de la région, en fin d'après-midi, le premier ministre avait insisté sur l'union de la majorité, qui exclut les « comportements déloyaux » et assure que « l'essentiel » ne sera pas mis en cause, c'est-à-dire que prévaudra, au second tour, la volonté d'éviter « une nouvelle expérience socialiste ». Il est vrai que dans cette région, pour reprendre une formule de M. Maurice Toga, député (RPR) des Bouches-du-Rhône, si « la passion, c'est Chirac », « la raison, c'est l'union ».

PATRICK JARREAU.

Le bilan de M. Mitterrand selon M. Juppé : les « années grises »

Le bilan mai 1981-mars 1986 des « années Mitterrand » dressé par le comité national de soutien à la candidature de M. Chirac porte comme titre « L'échec du socialisme ».

C'est le troisième document que publie ce comité après les orientations présidentielles de M. Chirac intitulées « La décennie du renouveau » puis le bilan des deux années de son gouvernement.

Vingt chapitres

Avec les « années Mitterrand », ce texte de soixante pages affirme : « Au total, la période 1981-1985 apparaît comme celle des années grises, des années de régression économique mais aussi sociale, politique, industrielle, institutionnelle, alors même que nos partenaires poursuivaient, eux, leur marche en avant ».

En présentant cette analyse, M. Alain Juppé reconnaît toutefois que « l'infléchissement » de la poli-

tique socialiste en 1983 a eu pour effets positifs la désindexation des salaires par rapport à l'inflation et la libéralisation des marchés financiers.

En vingt chapitres toutes les activités des gouvernements Mauroy et Fabius, sont présentées sous des titres éloquentes tels que : « La montée de l'insécurité », « Sept cent mille chômeurs de plus », « La spirale du déficit et de l'endettement », « Palloade sur l'entreprise », « Le logement : pénurie et impréparation », « Agriculture : cinq années de vaches maigres », « Education : sectarisme et utopie », « Culture : partisans et superficielle », « Rapatriés : les oubliés », etc.

On peut ainsi lire que pendant cette période « le terrorisme reprend, en raison de la libération d'un certain nombre d'auteurs d'attentats, du refus d'une concertation antiterroriste avec nos partenaires européens et de la désorganisation de nos services spéciaux », qu'il y a eu plus d'un chômeur supplémentaire à la minute ouvrable, que le déficit de la Sécurité sociale, « fruit amer de jongleries » a atteint en 1986 le record de 40 milliards de francs.

En revanche, sont mis à l'actif des socialistes « le rôle positif et réaliste dans l'affaire des euro-missiles en 1983 », « le ralliement tardif et réticent » à la politique étrangère de la IV^e République, le vote de trois lois en faveur des rapatriés et du plan de modernisation de la police « sous la pression de l'opinion ». M. Juppé, en présentant ce document a rappelé certaines déclarations de M. Mitterrand non suivies d'effet notamment sur le chômage.

AUFIDE

Faut-il attaquer M. Chirac ?

Faut-il ou non attaquer ouvertement M. Chirac ou son itinéraire politique au regard de son agression conclu entre les deux candidats de la majorité ? L'interrogation se fait de plus en plus pressante parmi les baristes. M. Charles Millon (PR), l'un des proches de M. Barre, député UDF de l'Ain, n'a pas attendu la réponse pour accuser, dans une interview au *Nouvel Observateur*, M. Chirac de voler à M. Barre toutes ses propositions. « De peur que les électeurs ne jugent supé-

rieurs les propositions de Barre, Chirac les a déformées systématiquement », dit-il. M. Millon accuse en outre M. Chirac d'embellir la réalité pour défendre son bilan.

M. Léotard, en revanche, continue de recommander à ses amis de ne pas critiquer le bilan du gouvernement : « Nous avons certainement fait plus en deux ans pour la France que pendant la période socialiste », s'est-il déclaré le jeudi 10 mars à Metz (Moselle-Villers).

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Jospin

Pas de chichi

M. Jospin a qualifié de « médiocres et manqués », le jeudi 10 mars à Metz, les allusions à l'âge du président de la République formulées la veille par M. Pasqua. « Comment se fait-il que ce soit les plus jeunes qui aient été fermés aux étudiants, qui sont fermés à la création, à la recherche ? Pourquoi pas ce François Mitterrand qui est ouvert sur des idées nouvelles ? », a-t-il dit. M. Jospin a conclu son discours en reprenant le slogan d'une banderole déployée dans la salle : « Pas de chichi ! Nous, on veut Tocotot ! »

M. Juquin

Image

« Le Front national renvoie aux partis politiques l'image de leurs défaillances, de leurs lâchetés et de leurs compromissions », a déclaré M. Pierre Juquin, le mercredi 9 mars à Thionville, devant près de six cents personnes. A Metz, le candidat « renouveau » à l'élection présidentielle a affirmé : « Le PC est en crise latente. Son état-major de campagne a fait l'aveu, jeudi, que M. Jospin dispose des cinq cents signatures d'élus lui permettant de se présenter à l'élection ».

M. Lajoie

Rabatteur

« On ne joue pas avec Le Pen, on le combat durement pour le mettre hors d'état de nuire », a déclaré M. André Lajoie, le mercredi 9 mars à Perpignan, ville où le Front national a réalisé un score de 25,1 % contre 10,6 % au PC aux législatives de 1986. Le candidat communiste à l'élection présidentielle a souligné, devant près de trois mille personnes, qu'il était « indigné de se servir de Le Pen comme d'un rabatteur ou d'un repoussoir ». En visite, la veille, en Franche-Comté (Haute-Saône, Doubs et Jura), il s'est affirmé, à Lons-le-Saulnier, que « si le Parti communiste sort renforcé de ce scrutin, s'il passe plus lourd, personne ne pourra ignorer les espoirs populaires dont il est porteur ».

M. Lang

Clinothérapie

M. Chirac « doit avoir un petit besoin d'affection quelque part. On peut conseiller à Pasqua de pratiquer avec lui la clinothérapie. Comment

condir les rituels de l'Etat à un âge avancé ? », a déclaré M. Lang, jeudi 10 mars à Chambéry (Savoie). L'adoption de cette formule n'a pas empêché M. Lang d'affirmer que le comportement des amis de M. Chirac, « leur antisocialisme de primite », n'est pas « digne d'hommes publics ». « On a envie de mettre en chantier l'événement et non d'insulter l'adversaire », a-t-il ajouté.

M. Léotard

Quatre cents ministres

« Je n'accompagne pas Raymond Barre avec un sentiment de regret, de culpabilité ou de méfiance, mais avec confiance, responsabilité et même enthousiasme », affirme M. François Léotard dans un entretien publié le vendredi 11 mars par Barre Hebdo. M. Léotard déclare que si M. Chirac et M. Barre lui ont fait la moindre promesse : il y a accédé, même en France trois à quatre cents personnes qui se croient titulaires d'un futur portefeuille ministériel. Le discours de promesse est complétement archaïque ».

M^{lle} Laguille

Assez

« La classe ouvrière n'a rien à attendre de ces élections », écrit M^{lle} Arlette Laguille, candidate trotskiste à l'élection présidentielle dans l'électorat du dernier numéro de l'hebdomadaire de son organisation, Lutte ouvrière. M^{lle} Laguille explique sa candidature par le fait que « la fraction de la classe ouvrière, qui n'a pas perdu sa conscience de classe, qui est déterminée à préparer les luttes futures doit pouvoir se compter ». Selon elle, les travailleurs qui « on en assez » pourront le dire en se reportant sur son nom qui sera « le seul vote utile ».

M. Toubon

Rien

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a déclaré à Saint-Trivier-le-Perruch (Haute-Vienne) : « Un homme comme François Mitterrand, certains le trouvent sympathique avec des qualités d'écoutes. Moi, je constate qu'il ne fait rien pour la France et qu'il ne fait rien pour les jeunes. Si François Mitterrand était réélu, on verrait revenir toute l'incompétence de ceux qui brillent aujourd'hui dans les radios et les télévisions. Et surtout, pendant la campagne, il faudra demander au candidat socialiste s'il entend prendre des ministères communistes ».

Le Monde
sur minitel
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
au Monde et à ses publications
36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO

La présidentielle sur la Une.



Méhaignerie à 7 sur 7.

AVEC ANNE SINCLAIR
DIMANCHE 13 MARS 19H00

Il n'y en a qu'une, c'est la Une.



هفتا من الاميل

هكذا من الاصل

Politique

Le Conseil constitutionnel entérine la loi sur le financement de la vie politique

1981-1988 : le grand régulateur

La décision : éviter l'enrichissement sans cause

Le Conseil constitutionnel, réuni le jeudi 10 mars, a déclaré conforme à la Constitution la loi organique relative à la transparence financière de la vie politique. Le délai de promulgation de la loi ordinaire (quinze jours) qui complète ce dispositif parvenant à son terme les deux lois devraient être publiées par le Journal officiel du 12 mars. Pour l'élection du chef de l'Etat, le « compte de campagne » prévu par les nouveaux textes couvrira la période comprise entre cette date de publication et celle du scrutin.

Le Conseil constitutionnel relève tout au long de sa décision que tout ou partie de cinq articles de la loi organique (qui est compte tenu des nouveaux textes couvrira la période comprise entre cette date de publication et celle du scrutin).

S'agissant des dispositions relatives au principe de la République, le Conseil estime qu'elles « ne sont contraires à aucune règle, ni plus qu'à aucun principe de valeur constitutionnelle, dès lors que le remboursement par l'Etat des dépenses électorales ne conduit pas à l'enrichissement d'une personne physique ou morale ».

Après avoir procédé à l'examen des dispositions qui concernent les membres du Parlement (ou les seuls députés pour certaines

d'entre elles), le Conseil constitutionnel considère que les principes édictés par la Constitution « ne font pas obstacle à ce que l'Etat accorde une aide financière aux candidats aux élections, que ceux-ci se réclament ou non de partis ou groupements politiques ; que l'aide apportée par l'Etat peut revêtir la forme aussi bien de la prise en charge de certaines dépenses que de l'octroi d'exonérations fiscales destinées à favoriser les concours financiers de la part des contribuables ; que, toutefois, l'aide allouée aux candidats doit, pour être conforme au principe d'égalité, obéir à des critères objectifs, qu'en outre, que ce soit la mécanique d'aide retenue, il ne doit conduire ni à établir un lien de dépendance d'un candidat ou d'un parti politique à l'égard de quiconque contribue au financement de ses dépenses, ni à compromettre l'expression démocratique des divers courants d'idées et d'opinions, ni à enrichir une personne physique ou morale ».

Le Conseil constitutionnel considère que l'ensemble de la loi, « tant dans ses dispositions ayant valeur de loi organique que dans celles ayant valeur de loi, n'est pas contraire à la Constitution » et le déclare par sa décision « conforme » à cette dernière.

Sous bénéfice d'inventaire

L'ENRICHISSEMENT sans cause, le risque de dépendance des politiciens à l'égard de donateurs généreux mais pas désintéressés, l'argent corrompant, le droit de courants d'idées nouveaux ou moins puissants que ceux qui dominent la scène politique : voilà des avertissements, discrètement formulés dans la décision de principe du Conseil constitutionnel, qui édictent d'un jour nouveau le dispositif de financement des activités politiques qui va entrer en vigueur.

Il n'était pas inutile de jeter cette lumière-là sur le système à venir. Des débats parlementaires brouillons, parcourus successivement par les souffles mous du consensus minimum mais impossible entre tous les grands partis, et des tensions internes et contradictoires de la majorité n'y avaient guère contribué.

On connaît le résultat : deux textes de loi consacrés à la transparence financière de la vie politique. Une loi organique, truffée de dispositions qui n'auraient pas dû y figurer, ce que signale le Conseil constitutionnel. Une loi ordinaire qui n'a été soumise à l'examen du Conseil ni par les parlementaires ni par les hautes autorités de l'Etat habilitées à le faire.

C'est dommage, même si la conjoncture préélectorale explique très largement cette prudence. Du reste, le ballon lancé par M. Mitterrand, largement déporté par les péripéties qui ont suivi, ne paraît plus intéresser qui que ce soit. La seule loi organique aura donc été, conformément aux exigences constitutionnelles, pesée au crible.

Les points sur les « i »

Dans la classe politique, on qualifiera sans doute *mezza voce* d'obsèques, à tout le moins d'excessif, les risques auxquels font songer les remarques du Conseil constitutionnel. Des comptes de campagnes trafiqués, ou pseudofictifs, des remboursements (30 millions de francs, ce n'est pas rien) qui laisseraient dans certaines poches, dans certaines caisses, des « reliquats » non négligeables, fi donc ! Des hommes publics sous influence après avoir été

« arrosés » de subsides qui aideraient puissamment à les faire être : chose jamais vue et improbable sous le ciel pur de l'Hexagone !

Peut-être. Les points sur les « i » posés par le Conseil constitutionnel ne perdent rien pour autant de leur précision acérée : tel qu'il a été broché, dans les conditions que l'on sait, le nouveau système de financement des activités politiques ne possède aucune des qualités qui suscitent rendu ces précisions superflues : rigueur, cohérence complète, verrouillages efficaces, transparence absolue.

Au passage, on notera que le Conseil constitutionnel peut toujours relever que rien ne doit compromettre l'expression démocratique des divers courants d'idées et d'opinions. C'est précisément ce à quoi risque d'aboutir la loi de répartition aux partis de fonds publics, hors de portée puisque contenue dans la loi ordinaire non déferée. Comment soutenir sérieusement que des partis déjà représentés au Parlement rendent compte de tous les courants d'opinion, de ceux qui sont en train de surgir en particulier ?

Une fois les grands principes rappelés, et les risques les plus vénéreux évoqués et donc, en principe, exorcisés, que se passera-t-il, concrètement, à l'avenir ? Qui aura le pouvoir effectif de regarder à la loupe la mécanique des comptabilités ou des états de fortunes comparés des hommes publics ? Les bureaux des Assemblées ? Il ne faut pas y compter. La loi d'airain des « affaires de familles » discrètement gérées entre pairs est trop forte.

La commission nouvellement créée ou le Conseil constitutionnel pour ce qui concerne les candidats à la présidence et les chefs de l'Etat ? Il y a là un pari.

Ces interrogations ne sont pas de pure forme. Car le système de financement des activités politiques que vient d'évaluer (partiellement) le Conseil constitutionnel ne suggère, à la veille d'entrer en vigueur, qu'une appréciation timide, pour ne pas dire empreinte de crainte et de tremblement : c'est mieux que rien. — M. K.

Au cours de ce septennat, le Conseil constitutionnel a joué un rôle déterminant dans la régulation de la vie politique.

Lorsque François Mitterrand accéda au pouvoir suprême en mai 1981, peu de personnes (au moins), et pas des moindres, auraient pu concevoir quant à leur avenir quelques craintes : les membres du Conseil constitutionnel.

Celui qui n'était encore dans les années précédentes que le principal responsable politique de la gauche ne les avait-il pas plusieurs fois transpercés d'une plume assassine ou de fort méchants propos ? « On le croyait servile, il n'est qu'obéissant », avait-il laissé tomber en 1978, en guise de description du Conseil, affirmant une autre fois que « cette institution à la Napoléon III ne devrait pas avoir cours dans la vie démocratique d'aujourd'hui. Il s'agit d'une institution dont il faudra se débarrasser ».

S'en défaire ? Personne n'y songe plus quand survient la grande alternance politique de 1981. Imagine-t-on le chef de l'Etat, gardien des institutions, les redécouper tout aussitôt en suivant les pointillés de ses désirs ou de ses exclusives pour jeter au panier les morceaux qui ne lui conviennent pas ?

Gros morceau, en l'occurrence, que celui-là. Chacun va s'en aviser rapidement et en premier lieu la droite, devenue minorité. Elle saura bien se servir des neuf juges du Palais-Royal comme d'une bouée de sauvetage. Ou plutôt, croyant exclusivement s'en servir, révéler de nouvelles virtualités de l'institution. Une jeune institution (vingt-trois ans en 1981) qui est loin de les avoir alors révélées toutes.

En politique aussi, il est des idées dont leurs auteurs se félicitent bien des années plus tard de les avoir eues jadis. L'innovation giscardienne de 1974 — soixante députés ou sénateurs peuvent soumettre à l'examen du Conseil constitutionnel une loi — va connaître une nouvelle jeunesse.

RPR et UDF vont faire flèche de tout bois pour tenter de s'opposer au raz de marée législatif de réformes que déverse la majorité socialiste et communiste. Dès juillet 1981, le RPR annonce qu'il saisira le Conseil à propos de la loi de décentralisation présentée par le pouvoir en place comme la grande œuvre du septennat. Radios libres : l'opposition en appelle aussi au Conseil constitutionnel.

Elle récidive lorsqu'est abrogée la loi dite Sauvage sur les conseils d'université. Cette activité de harcèlement, quelquefois de barrage résolu, ne cessera pas pendant l'alternance complète de 1981-1986. Le Conseil constitutionnel examine à la loupe les textes qui lui sont déférés, les élague souvent de telles ou telles dispositions, très rarement les annule en totalité.

Révélation

Brusque révélation, qui resservira à d'autres après mars 1986 : l'opposition d'un jour nourrit sa contestation d'un acquis jurisprudentiel accumulé la veille, lorsqu'elle était majorité et que l'opposition d'alors qui l'a supplantée s'en prenait à ses propres productions législatives.

Aussi le Conseil constitutionnel apparaît-il très vite sous un jour nouveau : quels que puissent être ses majestueuses prudences et son

souci de ne pas casser trop de porcelaine dans les magasins gouvernementaux, il joue, sur le long terme, le rôle d'un grand régulateur tempérant ce que les mouvements du balancier politique (ou une trop longue installation dans le pouvoir) peuvent produire de tendances fâcheuses à trop ou mal faire dans le domaine législatif.

Tout naturellement, cela ne va pas sans agacement périodique du pouvoir, freiné dans ses élans, gêné de sembler reculer devant l'adversaire politique et au détriment de sa base électorale. Côté socialiste, l'impatience monte vite. « Jamais les grands courants de réforme ne se sont laissés arrêter par une Cour suprême quelle qu'elle soit », lance en octobre 1981 le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin.

Le Conseil constitutionnel, et surtout son président de l'époque, l'ancien ministre de l'intérieur Roger Frey, est durement attaqué pendant le débat-fléuve sur les nationalisations qui va cristalliser l'attention sur les grands juges tout autant que l'affrontement majorité-opposition, en ce début de septennat. François Mitterrand lui-même volera au secours de Roger Frey. Il n'empêche, la tension monte.

Elle culminera après le 16 janvier 1982 quand le Conseil constitutionnel, après neuf séances officielles de travail et force réunions préparatoires, oblige le gouvernement à remettre sur le métier son ouvrage, en particulier pour revoir le mode de calcul des indemnités.

L'opposition peut — modestement — triompher en ce début d'année 1982 : sans remettre en cause le principe des nationalisations, le Conseil en a contesté certaines modalités et « gelé » la loi qui doit revenir devant le Parlement. Les neuf juges sont-ils allés trop loin dans le détail et la minutie de leur examen de la loi, comme il leur sera ensuite reproché, excédant ainsi les limites de leur intervention « normale » ? Ont-ils malencontreusement « malmené » un gouvernement qui n'aurait fait que modifier son projet initial en fonction des indications du Conseil d'Etat ?

La polémique, affaire de spécialistes plutôt que sujet de préoccupation du grand public, n'eût guère le temps de s'amplifier. A la fin de janvier 1982, le Conseil tranche de la loi de décentralisation deux articles. En février, il se penche sur le statut particulier de la Corse, et n'y trouve rien à redire, et, d'erechef, sur les nationalisations.

Stratégies

Nouvelle saisine, mais cette fois le Conseil constitutionnel laissera passer la loi, rejetant du côté du rêve le fol espoir que l'opposition avait paru caresser de voir les neuf juges du Palais-Royal contester deux fois de suite un même texte.

C'est qu'au fond, complexe mélange de considérations juridiques et politiques diversement dosées selon les cas, le recours au Conseil constitutionnel obéit à des lois stratégiques complexes que les requérants devront apprendre, au fil des requêtes, à maîtriser. Cette préoccupation a conduit à des modulations du rythme et des motivations des saisines dont les effets se sont fait sentir plus que jamais après la semi-alternance de mars 1986.

L'ancien ministre Daniel Mayer, qui a rejoint les juges constitutionnels en 1983 (nommé par le chef de l'Etat), a aussi succédé à Roger Frey à la présidence du Conseil constitutionnel. Stupéfait, Robert Badinter, quittant la place Vendôme pour la rue Montpensier lors du renouvellement partiel de février 1986, devient tout aussitôt le nouveau président du Conseil constitutionnel, Daniel Mayer démissionnant pour lui laisser la place.

Dans l'opposition, et parfois même dans la mouvance de la gauche, on juge que cette habileté-là passe les bornes. A tort, semble-t-il. Quoi qu'il en soit,

tout rentrera rapidement dans l'ordre. Voici donc l'ancien garde des sceaux installé jusqu'en 1995 dans le fauteuil de juge suprême de la constitutionnalité des lois.

Mars 1986 : après son court mais réel succès aux élections législatives, l'opposition RPR-UDF redevient majorité. Commencent alors les péripéties de la coexistence politique et une nouvelle phase, tout aussi inédite, de la vie du Conseil.

Strictes réserves

Ce dernier gèrera-t-il purement et simplement le retour du balancier en s'appuyant le plus souvent sur les précédents esquissés ou fermement établis par son abondante jurisprudence ? A circonstances inédites, comportements renouvelés.

Le Conseil qui, entre 1981 et le début de 1986, n'a annulé en totalité que deux textes et n'a guère fait obstacle formellement qu'à un projet de la gauche — démanteler l'empire de presse Hersant — va s'adapter à une situation nouvelle en redéployant une technique juridique qu'il avait jusqu'alors peu utilisée.

Qu'il s'agisse des privatisations, via la loi d'habilitation économique et sociale, ou du nouveau changement de mode de scrutin, le gouvernement de Jacques Chirac croit pouvoir mettre à l'écart le Conseil constitutionnel (tout en dessaisissant le Parlement) en procédant par ordonnances.

Mal vu. S'il entérine les lois d'habilitation autorisant de prendre ces mesures par ordonnances, le Conseil assortit ces décisions de « strictes réserves d'interprétation » qui sont autant d'indications assez contraignantes données au pouvoir. Au demeurant, les refus présidentiels de signer les ordonnances finiront par ramener sur le bureau des assemblées puis sur la table du Conseil consti-

tutionnel les ordonnances devenues projets de loi.

Pour le reste, « alimenté » par les saisines des parlementaires socialistes, le Conseil continue de distribuer au législateur et quelquefois au gouvernement qui l'inspire trop étroitement (et mal) bons et mauvais points.

TF 1 peut être privatisée, mais les règles de lutte au nom de raisons diverses et d'investissement convaincantes.


En se tenant pas compte d'une exigence constitutionnelle ferme et précise qui « appelle pas d'interprétation », le Conseil a-t-il rayé d'un trait de plume un article de la Charte fondamentale ? S'est-il engagé un instant dans la voie du « gouvernement des juges » dont le spectre est si souvent brandi à son propos (et à tout propos) ? Il se trouve même des membres du Conseil constitutionnel pour se poser la question, alors qu'ils se sentent si souvent soumis au feu de critiques excessives...

Quelques mois après, une nouvelle et spectaculaire polémique — le garde des sceaux Albin Chandon et après lui certains responsables politiques de la majorité s'en étaient pris au « pouvoir discrétionnaire » du Conseil qualifié d'« anomalie », — cette péripétie venait au moins rappeler que le chemin du contrôle de constitutionnalité des lois est semé d'embûches, et que les petits et grands débats sur la légitimité et les limites de ce contrôle durent au moins aussi longtemps que le Conseil constitutionnel.

Reste que les deux alternances, la « grande » en 1981 puis la « petite » en 1986, auront, par un processus d'accélération et d'enrichissement de l'activité du Conseil qui n'avaient guère été prévus, contribué à l'installer à la place décisive qu'il occupe dans les institutions.

MICHEL KAJMAN.

Roger-Gérard SCHWARTZENBERG



La politique en 1988 : le double regard d'un député ancien ministre et d'un universitaire.

Sociologie politique
Nouvelle édition - Vient de paraître

Editions MONTCHRESTIEN - 26, rue Vercingétorix, 75014 Paris

PROTECTION CAMBRIOLAGE

BUNDAGE SERRURE 500€

BUNDAGE SERRURE 350€

ROSE COMPRISE

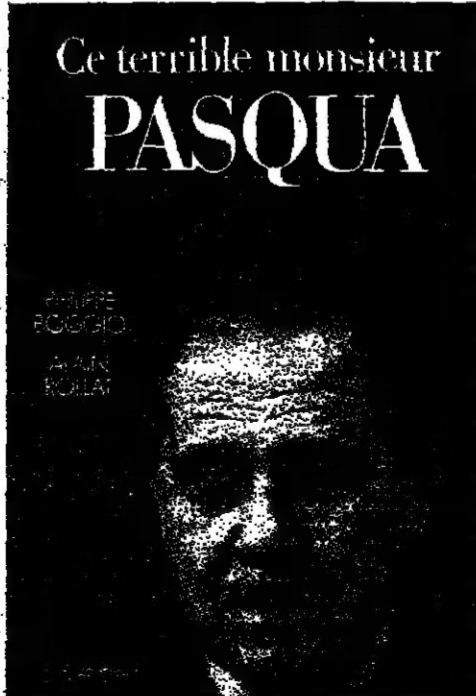
DEVIS SUR SIMPLE APPEL

S.P.S. 43.48.96.20

Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

"IL EÛT FAIT UN MAGNIFIQUE GÉNÉRAL D'EMPIRE"

Patrice Carrouze - Le Quotidien de Paris



Ce terrible monsieur PASQUA

"Un livre qui permet de cerner au plus près le mystère Pasqua"

Daniel Vernet - Le Monde

"On découvre dans cette biographie un personnage surprenant... et parfois même "fontomaniaque"

Olivier Jay - L'Express

"Exhaustive sans longueur, impitoyable sans agressivité, impartiale autant que faire se peut"

Georges Elgozy - Le Figaro

OLIVIER ORBAN

Après la mort d'un gendarme à Ajaccio

Le FLNC revendique quarante-deux attentats

Le FLNC a revendiqué, le jeudi 10 mars, quarante-deux attentats commis au cours des dernières années, dont le mitraillage de trois gendarmes...

Alors que M. Jacques Chirac et M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, assistaient à la levée du corps de Stéphane Chariot...

Le silence obstiné de M. Chirac

AJACCIO de notre envoyé spécial

Leur visite-départ sur une piste d'aéroport sera longtemps commentée dans l'île. Après les déclarations fermes de l'un et de l'autre sur la nécessité, pour la Corse, d'arrêter, elle-même, ce terrorisme...

coûte de la Corse pour arriver à l'heure à l'aéroport Campo-d'Oro d'Ajaccio. Déjà on évoquait la possibilité d'une autre provocation de l'ex-FLNC à ce qui devenait soudain la réplique symbolique du gouvernement à l'assassinat...

l'assistance insulaire et aux uniformes disposés en carré sur un fond de montagnes arborées. Dans un murmure inaudible, il a épinglé la médaille militaire et la médaille de la gendarmerie sur le coussin déposé sur le cercueil. Derrière lui, deux micros inutilisés, bien en évidence au milieu du cercueil de peinture blanche tracé sur le sol, destinés aux hélicoptères...

Les micros inutilisés

Le chef du gouvernement et le ministre de l'Intérieur ont bien présidé l'éloge funèbre de Stéphane Chariot, mais ils n'ont rien dit. Les élus locaux en ont été déçus. En silence saluer ostensiblement les départs et présidents des assemblées régionales ou départementales, M. Chirac, dans son murmure, a sans doute voulu leur faire comprendre que c'était à eux de parler. Non à lui.

M. Chirac ne bronche pas. Il n'eût pas un regard pour la tribune improvisée. Il préfère ce mariage gênant dont certains ont voulu croire qu'il était la permission de ce que l'on s'impose à elle-même. Le premier ministre, méchamment obstiné, serrés, sur une piste ouverte sur la mer : une image sans doute souhaitée par le premier ministre, que les élus devraient garder longtemps en mémoire. Comme la vision d'un miroir réfléchissant.

PHILIPPE BOGGIO.

PRÉCISION. — C'est par erreur que le reportage sur la situation en Corse, publié dans nos éditions du 10 mars, après le mort du gendarme Stéphane Chariot, a été co-signé par Philippe Boggio et Michel Codocioni, notre correspondant à Bastia. En fait, le seul auteur de cet article est notre envoyé spécial Philippe Boggio.

Un arrêt de la Cour de cassation

L'Association professionnelle des magistrats n'est pas habilitée à défendre l'institution judiciaire

L'Association professionnelle des magistrats (APM), syndicat à droit de vote, a pas hésité pour engager des poursuites lorsqu'elle estimait que des propos ont jeté le discrédit sur une décision de justice ou que des commentaires, publiés dans la presse, ont exercé des pressions sur les juridictions d'instruction ou de jugement. C'est en substance ce que déclarent les magistrats de la Cour de cassation dans un arrêt rendu le 7 mars qui casse l'arrêt de la cour d'appel de Paris condamnant M. Raymond Forni à 1 000 F de dommages et intérêts.

« absurde et imbecile ». L'APM avait fait dire: M. Forni devant le tribunal correctionnel qui, dans un jugement rendu le 16 janvier 1986, déclarait l'action irrecevable. Les juges estimaient qu'un syndicat « ne pouvait se substituer au ministère public, seul habilité à pratiquer la justice en tant qu'institution ». Mais la 11^e chambre de la cour d'appel, présidée par M. Jean Schewin, devait en décider autrement le 29 octobre 1986.

Cour de cassation, M. Pierre Arpaing, qui a dit, à l'instigation de la requête de M. Drol, serait, si la chambre criminelle la prononçait, une décision partisane et qu'elle mériterait l'autorité de la justice.

MAURICE PEYROT.

Huitième inculpation dans l'affaire des fausses factures de Nancy

NANCY de notre correspondant

M. Gilbert Thiel, juge d'instruction, a prononcé, le jeudi 10 mars, une huitième inculpation dans l'affaire des fausses factures de Nancy. Elle vise M. Jean Villette, directeur de Séba Immobilier, un bureau d'études installé à Nancy. Dans le même temps, le juge a remis en liberté deux autres inculpés, M. François-Régis Motte, directeur du développement de Castorama, écroué à Metz depuis le 4 mars, et M. Gérard Malgras, entrepreneur en peinture dans la banlieue nancéenne, écroué à Briey depuis le 8 mars.

Ces deux libérations font suite à celles de MM. Michel Bouriez, directeur général du groupe Cora et Richard Zanier, directeur de la société B.G Services, filiale de Cora, (Le Monde du 11 mars) M. André Guis, entrepreneur en menuiserie, de Toul, est, désormais, le seul des huit inculpés à rester détenu. Après avoir obtenu un marché de réovation de HLM à Toul, M. Villette avait reconnu dans une interview à un quotidien régional avoir déclaré une pénurie, en l'occurrence trois factures de 25 000 F pour de fausses locations de matériel de chantier à l'entreprise Guis.

JEAN-LOUIS BEMER.

SCIENCES

La biologie à l'horizon 1990

Le CNRS définit ses priorités

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) vient de présenter un rapport sur « Les enjeux et les problématiques de la biologie en 1990 ». C'est à partir de ce texte d'une centaine de pages que la direction de cet organisme devrait définir ses priorités dans ce domaine d'activité, qui mobilise au travers de différents laboratoires propres ou associés au CNRS quelque dix mille personnes.

De cette étude, il ressort que la biologie, longtemps perçue comme une science individuelle menée avec des moyens artisanaux, a changé d'échelle et ne se contentera pas seulement dans les prochaines années de ces instituts importants et riches dotés, mis en place par la politique des années 60. Le coût croissant des programmes biologiques ne le permettra bientôt plus. L'heure est, selon M. Demille, aux grands programmes internationaux, dont les budgets seront comparables à ceux des programmes spatiaux ou dans la réalisation des très grands instruments de physique. Les recherches engagées par de nombreux laboratoires du monde entier sur le séquençage du génome humain sont de cet ordre, quand on songe aux moyens financiers (plusieurs milliards de dollars) et au temps (une décennie au moins) qui vont leur être consacrés.

La biologie est, de toutes les sciences, sans doute celle qui a connu ces dernières années le développement le plus important. Il n'est que de constater la part sans cesse croissante qu'elle occupe dans la longue liste des publications scientifiques pour s'en convaincre. Dès 1979, MM. François Gros, François Jacob et Pierre Royer s'étaient fait l'écho de ce formidable mouvement dans un rapport - « Sciences de la vie et société » - présenté à l'époque au président de la République. Neuf ans ont passé, et bien des choses ont changé. Des domaines de la biologie qui existaient à peine - les oncogènes ou les anticorps monoclonaux par exemple - sont aujourd'hui en pleine explosion.

C'est la raison pour laquelle, le CNRS a jugé bon d'interroger la communauté des biologistes pour faire le point et analyser les principaux axes selon lesquels s'orienteront les sciences du vivant pour les trois prochaines années. Certes, le créneau choisi - trois ans seulement - peut paraître court, mais il est déjà bien assez long pour un organisme comme le CNRS qui ne pourra retenir que quelques-unes des orientations suggérées dans le rapport d'une centaine de pages, « Biologie 1990 : Enjeux et problématiques » (1), que M. Jacques Demille, directeur scientifique des Sciences du vivant au CNRS, a présenté le mardi 8 mars.

C'est pourquoi les rapporteurs de « Biologie 1990 » invitent leurs autorités de tutelle à favoriser le développement de la génétique moléculaire et à donner aux chercheurs les moyens nécessaires pour que la France comble son retard dans l'étude des structures moléculaires. De ces efforts dépend, en effet, la place de notre recherche dans le concert des grandes nations, et la manière dont elle pourra répondre aux quatre grands enjeux socio-économiques que les biologistes ont retenus dans leur rapport :

La santé. C'est l'enjeu le plus évident. Celui qui prend en compte le milieu au point de nouveaux médicaments et de nouveaux vaccins, la nutrition, le domaine cardiovasculaire, la reproduction humaine et, enfin, le système nerveux et immunitaire lié aux phénomènes de reconnaissance du soi du non-soi, illustrés, de façon dramatique, par nombre de maladies auto-immunes.

Le secteur agricole et agroalimentaire. Aux problèmes quantitatifs, aigus dans les pays en voie de développement, se substituent dans les pays développés des préoccupations qualitatives, qui passent par l'amélioration des plantes et des animaux d'élevage, la maîtrise des phénomènes de reproduction, la limitation des pertes et la transformation des produits agricoles à partir des résultats obtenus par la recherche sur les enzymes, les micro-organismes, les bactéries lactiques, les levures ou les champignons filamenteux.

L'environnement. C'est pour les auteurs du rapport un des grands enjeux de la biologie moderne. Son développement pris en compte les recherches concernant les modifications subtiles par l'environnement du fait de l'introduction dans les champs de micro-organismes recombinés dans les champs ou celles ayant trait à la résistance aux insecticides d'espèces nuisibles.

Il ne reste donc plus aux responsables du CNRS, aux cabinets ministériels et aux politiques qu'à se lancer dans l'aventure en apportant leur soutien, ce qui ne devrait pas être difficile pour les politiques si l'on en croit leurs promesses électorales en faveur de la recherche. A suivre donc, tout au moins, comme le souligne M. Demille, qu'une augmentation, pendant deux ou trois ans, de 20 % environ des moyens financiers consacrés à ces recherches - soit environ 11 milliards de francs - permettront d'atteindre à ce très bon niveau international réclamé plus que jamais par les industriels français concernés par ce type d'activité.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le contenu de ce rapport est issu, pour l'essentiel, des réflexions du Comité national de la recherche scientifique, qui, chaque année, prépare désormais une mise à jour de ce texte.

FOURRURES GEORGE V du vendredi 11 au 26 mars RÉALISATION MASSIVE DES STOCKS MANTEAUX Ragondin 8250F 3850F Vison pastel 29750F 14875F Zorinos 3880F 2350F Renard blue silver 42750F 17850F Vison pastel, morcaux 11850F 5850F Vison Ko hi noor 55000F 26850F Opossum d'Amérique 13850F 6250F Vison blanc 65000F 27850F Vison dark, morcaux 12750F 6450F Lynx canadien 82750F 31850F Raf d'Amérique 16850F 9450F Pékan 85000F 38750F Marmotte 28750F 13850F Zibeline blonde 195000F 85000F Vison dark 28750F 14350F VESTES Ragondin 5650F 2450F Renard blue silver 19500F 10850F Astrakan et tricot 7850F 3650F Vison dark 22750F 11850F Vison Kohinoor lustré 16750F 7350F Vison saphir 35000F 18750F Coyote 14750F 7850F Pelisses inter. Lapin col opossum 3250F 1750F MAGASIN OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION DE 10 H A 19 H ouverture exceptionnelle dimanche 13 MARS FOURRURES GEORGE V 40, Av. George V, Paris 8°

FAIT IFFIQUE 'EMPIRE'



École commerciale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris FORMATION CONTINUE INFORMATIQUE DE GESTION (niveau I et II) 60 heures à partir du 18 avril LA MICRO-INFORMATIQUE stages de 6 jours 25, 26, 27 avril et 2, 3, 4 mai

Handwritten text in Arabic script: 'مكتبة من الاموال'

هنا من ارجل

Société

POLICE

Le rapport Cabannes renvoie policiers et gendarmes dos à dos

(Suite de la première page.)
 Apparaissant, elle a tenté de dresser « un constat des difficultés actuelles », en évitant, toutefois — et curieusement — d'approfondir sa réflexion sur la multiplication d'unités spécialisées dont la finalité est identique. Les problèmes, qualifiés de « ponctuels », que posent ces doublons sont pourtant parfois aigus, qu'il s'agisse du conflit entre le GSPR, chargé de la protection du président de la République, et le service des voyages officiels, ou de la compétition entre les unités d'élite de la police nationale et de la gendarmerie, le RAID et le GIGN.

Au bout du compte, la réflexion de la mission aborde quatre grandes questions : la répartition territoriale, le maintien de l'ordre, les concours aux administrations, la police judiciaire. Sa démarche varie selon qu'il s'agit des tâches de « police administrative » ou de « police judiciaire ». Dans le premier cas, la répartition des compétences lui semblant « claire », la mission fait une proposition précise : « une modification de la répartition territoriale ». Dans le second, estimant que mettre fin à la concurrence serait « contraire à la tradition républicaine », la mission s'est contentée elle-même à limiter ses ambitions : « organiser les conditions de cette concurrence (...) s'avère une perspective réaliste ».

● La répartition territoriale. — C'est sans doute la question abordée le plus franchement par la mission. « Il n'existe aucune réflexion générale sur le concept d'utilisation des forces de police et de gendarmerie, lit-on dans le rapport. Tout au plus peut-on constater la caducité du seul critère démographique comme instrument de délimitation des zones de compétence territoriale respectives. Dans ces conditions, c'est sans vue d'ensemble et en fonction des seules circonstances locales que sont prises les décisions d'établissement » (c'est-à-dire d'implantation de la police nationale).

La mission fait ainsi entrevoir les pesanteurs et contradictions de l'Etat français, qui, alors même que le pays s'urbanisait, modifiant l'équilibre entre la ville et la campagne, n'a pas fondamentalement revu les règles d'implantation entre la police urbaine et la police rurale. La carte des polices urbaines résulte encore de la loi du 23 avril 1941, qui a entraîné

l'étatisation de communes pour des raisons conjoncturelles, liées à la guerre et à l'Occupation. Les travaux de la commission Racine, en 1979, sur les relations police-gendarmerie — déjà ! — ont entraîné un léger dépeuplement, quatre ans plus tard, sur la base d'un protocole d'accord intérieur-défense, signé le 7 octobre 1983.

« Correctement mis en œuvre », il n'en constitue pas moins, selon la mission, « un progrès limité ». Aussi estime-t-elle qu'« il faut s'engager plus avant dans la voie d'une réforme de la carte », afin que les circonscrip-

59 circonscriptions de moins de 15 000 habitants, dont 34 de moins de 12 000 et 20 de moins de 10 000, avec des effectifs compris entre trente et quarante agents. Pourtant, le taux de criminalité y est souvent inférieur à la moyenne de l'ensemble de la zone confiée à la gendarmerie, tandis que celle-ci, grâce aux contraintes militaires, notamment au casernement, les « couvre » en y affectant des effectifs moindres.

La mission propose donc, « à long terme », « l'étatisation complète de la police dans les zones urbaines importantes » et, au

dans le choix d'implantation des nouvelles prisons, ne s'est pas préoccupée de leur éloignement des palais de justice : « est donc nécessaire de faire assumer par les policiers un nombre plus important d'extractions ».

Statu quo

● La police judiciaire. — C'est la question la plus délicate, la plus conflictuelle, et c'est pourtant celle où la mission s'est « refusée à se prononcer sur des thèses concurrentes ». En cette matière, gendarmes et policiers peinent allégrement les mêmes plateaux-bandes : services centraux de la PJ et SRPJ peuvent enquêter là où la sécurité publique est confiée à la gendarmerie, tandis que celle-ci a compétence sur l'ensemble du territoire dès qu'il s'agit de missions de police judiciaire.

De plus, « depuis de nombreuses années », les gendarmes effectuent les missions de PJ en civil, alors que l'article 96 du décret du 20 mai 1903 portant règlement de la gendarmerie prescrit que leur action doit toujours s'exercer en uniforme (Une circulaire du 11 mai 1987 du directeur de la gendarmerie autorise formellement le port de tenue civile a ainsi provoqué récemment l'émotion de la hiérarchie policière.

Compétence et tenue : sur ces deux points sensibles, la mission se prononce en fait pour le statu quo. « La compétence concurrente des deux forces sur l'ensemble du territoire ne peut être mise en cause », conclut le rapport, estimant que la solution inverse serait « incompatible avec le principe de libre choix de l'officier de police judiciaire par le magistrat ». Si elle admet que « les risques présentés par la multiplication des enquêtes agissant en civil sont réels », la mission conclut que « le principe du port de la tenue civile (par les gendarmes) peut être maintenu », sinon cela reviendrait « de facto à interdire à la gendarmerie d'effectuer certaines enquêtes en milieu urbain ».

Ses propositions se limitent donc à un appel à dépasser cooptation et rivalité. Le recours à la tenue civile par les gendarmes « doit être entouré de précautions sérieuses » : gendarmes et policiers doivent veiller à « l'information réciproque » quand ils enquêtent sur le territoire des uns ou des autres ; les brigades de gendarmerie ne doivent plus céder à la tentation d'opérer une « sélection des plaintes en fonction de la possibilité de résoudre ou non rapidement l'affaire ».

Conscient des limites de ses suggestions — « tout formalisme étroit risque de nuire à l'efficacité des services », — la mission insiste aussi sur le rôle des procureurs de la République. Leur action devra être « appréciée » en fonction de leur capacité à « travailler au renforcement de la coopération entre policiers et gendarmes ». Ils ne doivent pas reculer devant des « sanctions disciplinaires » contre ceux, policiers ou gendarmes, « dont l'action nuit à la coopération entre services ».

Enfin, la mission se refuse à donner raison à la police dans son désir de voir attribuer aux deux administrations des compétences judiciaires précises en fonction de la nature du délit. Partage automatique des compétences ou libre choix du magistrat ? La mission conclut qu'elle « ne pouvait, eu égard à l'importance de l'enjeu et à son caractère politique au sens le plus large du terme, trancher un problème qui (...) ne peut être résolu que par un choix de gouvernement ».

« Ses pistes de réflexion » respectent donc le « libre choix du magistrat », mais tentent de limiter la multiplication de services spécialisés concurrents et la duplication des moyens. Un long développement est ainsi consacré aux fichiers informatiques, parallèles et incompatibles, des deux administrations : un « esprit de coopération fort coûteux budgétairement ». « Les systèmes progressent mais les échanges entre eux régressent », une « dynamique du développement séparé ». Proposant une « structure de programmation commune des équipements », la mission demande notamment à la gendarmerie d'ajourner son projet de laboratoire de police scientifique et technique, concurrent des efforts policiers et ce domaine.

EDWY PLEML



tions de police ou de gendarmerie « recouvrent des zones homogènes ». Pourquoi, en effet, certaines banlieues des grandes agglomérations relèveraient-elles de la gendarmerie — alors qu'elles sont désormais insérées dans un tissu urbain dense, placé sous la responsabilité des polices urbaines ?

L'exemple de Lyon

Ainsi, à Lyon, la communauté urbaine groupe 55 communes, profondément imbriquées. Or 14 seulement relèvent des polices urbaines contre 41 à la gendarmerie. Inversement, « le maintien de la police dans les villes de petite et moyenne importance paraît d'autant moins justifié que la situation de la criminalité y est généralement peu différente de celle constatée en zone gendarmée ». La police est présente dans

contraire, « la désertification de la police dans la plupart des villes de moyenne importance ». Dans l'immédiat, elle recommande « une concertation accrue », la procédure d'instruction des décisions d'étatisation étant confiée à une commission où siègeraient policiers et gendarmes, saisie pour avis par le ministre de l'intérieur.

● Le maintien de l'ordre. — La mission accepte comme point de départ l'axiome selon lequel « la situation actuelle de l'ordre public, en métropole et outre-mer, justifie un recours important aux forces mobiles ». Le problème, c'est que les deux services concernés, les escadrons de gendarmerie mobile (EGM, 16 720 militaires) et les compagnies républicaines de sécurité (CRS, 14 090 gradés et gardiens), contestent « l'équité de la répartition des charges ». La police nationale critique le manque de coordination entre les deux commandements, le manque de souplesse des EGM ainsi que l'augmentation du nombre de refus de réquisitions en provenance des gendarmes.

Après avoir longuement démontré l'absence d'instrument de mesure commun de la charge de travail, la mission conclut cependant que « les efforts consentis sont relativement comparables » et que les refus de réquisitions sont équilibrés (6 % pour les EGM, 5 % pour les CRS). Ses propositions visent donc essentiellement à calmer le jeu : constitution auprès du directeur général de la police nationale d'une « cellule commune » de suivi de l'emploi des forces de maintien de l'ordre, plus grande souplesse d'utilisation des EGM grâce à leur division en « pelotons », fréquence radio commune.

● Les concours aux administrations. — Extractions et transferts de détenus, protection de prisons à la périphérie des villes, reconduite aux frontières des étrangers, etc. S'ils ne représentent qu'une faible part de leurs missions (8 % pour la gendarmerie), les concours aux services publics, administratifs ou judiciaires, sont ressentis comme une contrainte. Ces tâches, « peu valorisantes », « mal acceptées », sont-elles réparties de façon équitable ? La mission ne tranche pas puisqu'elle recommande la constitution d'un groupe de travail police-gendarmerie-justice afin d'y voir plus clair.

Cependant, après avoir recommandé un allègement supplémentaire des tâches administratives permettant de « dégager 400 à 500 policiers », elle renvoie dos à dos les deux administrations. La police supporte « l'effort essentiel » pour les reconduites à la frontière d'étrangers, qui ont augmenté de 65 % depuis 1984 : ce « déséquilibre excessif » doit être « corrigé ». La gendarmerie départementale supporte, en revanche, le gros des concours apportés à la chancellerie, qui,

EDUCATION

A la cantine scolaire de Pessac (Gironde)

Les mauvais payeurs mangent froid

BORDEAUX de notre correspondant

Deux cent vingt et un des trois mille enfants qui fréquentent les cantines scolaires de Pessac (Gironde) ont été mis à un régime spécial les 7, 8 et 10 mars. Au lieu du plat de résistance chaud servi aux autres élèves, on leur a donné du jambon et des haricots froids, selon le témoignage d'une mère de famille, M^{me} Sami, qui a révélé ce menu spécial. Les enfants ont en outre « dû attendre que leurs camarades aient fini leur repas avant de passer à table ».

Ce régime correspondait en fait à une méthode imaginée par la municipalité du député et maire Jean-Claude Dalbos (RPR) pour obliger les familles à régler leurs dettes de cantine. A Pessac, les parents paient d'avance les frais de cantine avant le 10 de chaque mois, précise M. Alain Servel, adjoint chargé de ce secteur. « J'ai adressé, dit-il, plusieurs lettres de rappel à ceux qui étaient en retard. La dernière, fin février, indiquait que, à partir du 7 mars, nous n'accepterions plus les enfants, exécution, mais nous avons appliqué aux enfants concernés le système des repas de substitution, comme nous l'avions déjà fait une première fois sans problème ».

Devant le tollé provoqué par la cantine « à deux vitesses », la municipalité proteste de sa bonne foi : « Nous n'avons pas traumatisé les enfants ». M. Servel assure sans sourcilier qu'il s'agit d'une « cabale

politique montée par des gens qui font exprès de ne pas payer pour essayer le maire RPR ». Le système des repas de substitution a cependant été abandonné dès jeudi soir.

G. de M.

MÉDECINE

La plus jeune greffée du cœur

Lucie, six jours, « se porte bien »

Une transplantation cardiaque a été réalisée avec succès sur une petite fille de six jours, le jeudi 3 mars, à l'hôpital Marie-Lannelongue, au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), par l'équipe du professeur Claude Flanché. Cette petite fille, Lucie, est la plus jeune greffée de France. Le plus jeune greffé du monde est un petit Canadien âgé de un jour lors de son opération à l'hôpital de Loma Linda, en Californie, le 16 octobre dernier.

Lucie, qui pèse 3 kilos, « se porte bien et se nourrit déjà au biberon », a indiqué le professeur Flanché. Il faudra attendre une quinzaine de jours pour savoir s'il n'y aura pas de problème de rejet. Cette petite fille souffrait d'une grave cardiopathie congénitale qui la condamnerait à brève échéance. C'est une autre petite fille de la région de Toulouse, âgée de trois mois et demi, qui lui a donné son cœur.

SPORTS

Les Jeux olympiques d'hiver à Albertville

Jean-Claude Killy assurera avec Michel Barnier la présidence du comité d'organisation

Probable depuis les derniers Jeux d'hiver à Calgary, la réélection de Jean-Claude Killy dans le Comité d'organisation des seizièmes Jeux olympiques (COJO), à Albertville, a été confirmée, le 10 mars, après que l'ancien champion olympique de Grenoble eut rencontré le premier ministre, M. Jacques Chirac, à l'hôtel Matignon, en compagnie du député (RPR) de la Savoie, M. Michel Barnier, président du COJO.

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

« Killy est de retour ». L'annonce de la décision est descendue « chaude », le jeudi 10 mars, sur les pentes des stations savoyardes, que des espoirs, depuis les Jeux de Calgary, voir revenir le triple médaillé olympique de Grenoble dans l'équipe d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville, en 1992.

Après avoir claqué la porte du Comité d'organisation des seizièmes Jeux d'hiver, le 29 janvier 1987, dix-sept jours seulement après sa nomination comme président exécutif, parce que, expliqua-t-il alors, « je ne pensais pas que les clôtures de nos pâturages soient des obstacles à la réalisation d'un événement mondial », Jean-Claude Killy est à nouveau propulsé à la tête de l'instance suprême des Jeux d'Albertville. Le coprésident, qu'il assumera avec le député RPR de la Savoie, M. Michel Barnier, ne peut que rappeler le duo victorieux qui imposa la candidature savoyarde devant les membres du Comité international olympique (CIO), réuni le 17 octobre 1986 à Lausanne.

Treize mois se sont écoulés entre la démission spectaculaire de Killy et sa réapparition sur le devant de la scène olympique. Les Savoyards, qui — après l'avoir poussé dehors, — n'ont cessé de le supplier pour qu'il reprenne la place qui lui revenait, avaient craint un moment que sa décision ne soit irrévocable. Jean-Claude Killy n'avait-il pas en effet déclaré, dans une interview au Journal du dimanche, : « A Calgary, trois sites seulement ont été retenus. En Savoie, on ne le pense pas, mais que le COJO se mettra au travail sur les problèmes spécifiques aux Jeux, les difficultés vont surgir. Et on en entendra parler ? » Rien depuis lors n'a changé et la Savoie olympique semble aujourd'hui bien disposée à ne pas rouvrir l'épineux dossier des lieux des épreuves de 1992 (1).

Considéré en Savoie comme « l'homme » de Killy, le maire de la

commune de Saint-Martin-de-Belleville, où est implantée la station des Méandres, M. Georges Camin, affirme : « Désormais, les sites choisis ne peuvent plus être remis en cause. Contrairement à ce que certains pensent, les dépenses supplémentaires engendrées par la dispersion des lieux des compétitions sont tout à fait minimes par rapport au volume global du budget olympique ».

Compte tenu de l'avancement du dossier olympique, la marge de manœuvre de Jean-Claude Killy comme coprésident du COJO risque d'être beaucoup plus faible que lors de sa première prise de fonctions (2). Il aura néanmoins un rôle essentiel à jouer pour imposer, hors de France, l'image d'Albertville et pour mener la très difficile négociation sur le montant des droits de retransmission de ces Jeux que doivent acquiescer les télévisions, notamment américaines. Ces droits assureront le financement d'une large partie du budget olympique, qui s'élève à 3,176 milliards de francs.

CLAUDE FRANÇILLON.

(1) Albertville : patinage ; Les Arcs : ski de vitesse (épreuve de démonstration) ; Brides-les-Bains : village olympique ; Courchevel : saut, bobsleigh ; Pralognan ; curling ; Les Saix : ski de fond, biathlon ; Tignes : ski artistique (sport de démonstration) ; Val-d'Isère : ski alpin hommes à l'exception du slalom spécial.

(2) Le coprésident du COJO, Barnier-Killy, ne sera officialisé que le 30 mars après l'approbation de la modification des statuts du comité.

FOOTBALL

Hambourg sponsorisé par des préservatifs

Les joueurs de l'équipe de première division ouest-allemande du FC Hambourg recevront, samedi 12 mars, des maillots portant le nom d'un fabricant de préservatifs. Les responsables du club lanterme rouge du championnat de la Bundesliga ont, en effet, réussi le 10 mars, grâce à une ordonnance en référé prononcée par un tribunal de Francfort, à outrepasser l'interdiction qui leur avait été signifiée, pour « des raisons morales », par la fédération ouest-allemande de football (DFB) de faire porter de tels maillots à leurs joueurs. La DFB doit de nouveau statuer sur cette affaire le 16 mars.

DÉFENSE

Le général Clarke de Dromantin reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 9 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● Terre. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Christian Clarke de Dromantin, nommé commandant le 1^{er} corps d'armée, la VI^e région militaire et gouverneur militaire de Metz.

Est nommé major régional de la VI^e région militaire le général de division Michel Sevrin.

● Armement. — Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jacques Ramont et Jacques Vedel ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Gilbert Noël, Antoine Berge, Guy Barriolade et Pierre Jampy.

● Un avion-laboratoire pour la Météorologie nationale. — La Météorologie nationale a présenté, le jeudi 10 mars, à son ministre de tutelle, M. Jacques Douffignies, ministre délégué chargé des transports, son nouveau avion de recherche. L'appareil, un Merlin-IV, est équipé de nombreux appareils de mesure, d'une centrale à inertie et d'un calculateur. Ainsi pourra-t-il « acquérir » quelques deux mille paramètres par seconde pour mieux comprendre le thermodynamisme (pression, température, humidité), la microphysique (nombre, dimension et forme des gouttelettes d'eau et des cristaux de glace), la turbulence (les trois composantes du vent) des systèmes nuageux. Il peut aussi mesurer le rayonnement venant du soleil et du ciel aussi bien que le rayonnement réémis par le sol. Le coût de cet avion-laboratoire : 12 millions de francs (dont 6 millions pour l'appareil lui-même et 3 millions pour le seul centrale à inertie).

Sept appelés écroqués pour trafic de dispense du service national

Sept appelés du centre de sélection de Blois (Loir-et-Cher), où les recrutés sont convoqués pour subir des tests d'aptitude au service national, ont été incarcérés à Orléans pour avoir organisé un trafic de dispenses moyennant le versement de 2 500 F par les bénéficiaires.

L'armée avait déposé plainte, après avoir découvert que des faux étaient délivrés pour dispenser certains recrutés du service national dans les six départements de la région Centre et en région parisienne. Il est apparu au cours des investigations que des appelés, occupant des postes de confiance dans le traitement informatique des dossiers, trafiquaient les résultats obtenus aux différents tests d'aptitude sous par des recrutés qui devaient effectuer leur service une année après la sélection. Cette « combine » était proposée par relations.

Sept appelés ont été inculpés à Orléans de faux, usage de faux et d'actions délictueuses permettant de se soustraire aux obligations légales du service national. Selon l'état-major, qui n'a pas révélé l'identité des sept jeunes du contingent, aucun cadre du centre de sélection de Blois ne serait, de près ou de loin, concerné par cette fraude.

Le Monde
 PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE
 Renseignements :
 45-55-91-82, poste 4344

Le Monde SANS VISA

Popayan détruite mais debout

par Bruno Frappat

Un jour, c'était un lundi saint, la ville de Popayan a reçu le ciel sur la tête. Dans la cathédrale, en pleine messe, le prêtre qui officiait et cinquante fidèles sont morts écrasés par les voûtes de charbon de la grande nef. Le séisme a duré que dix-neuf secondes, mais ces quelques secondes ont suffi à faire passer la petite ville colombienne, en ce début de soirée du 30 mars 1983, d'une «stabilité d'assommoir» à la quotidienneté du tragique.

Jusqu'alors le temps épargnait Popayan et l'époque lui paraissait indifférente. Il y avait quatre siècles et demi qu'un compagnon de Pizarro, le conquistador Sébastien Moyado de l'Alcazar, avait établi dans cette fraîche vallée des Andes une ville-staple pour ce qui deviendrait la route de l'or. Près de cinq siècles que la «brutalité» dans sa variante hispanique faite de soleil, de sang et de beauté blanche, avait pris ici ses quartiers. L'immuable paraissait définitif, la richesse comme le malheur. Ville à l'écart, ville vestige, ville monument, Popayan régnait sur un empire de souvenirs.

Puis la terre, dans une de ses subites et imprévisibles colères géologiques qui reglent leurs comptes aux civilisations, parut vouloir mettre un terme à cette indolence. Plus de siècles pour Popayan la pacifique ! Les églises tombèrent toutes ensemble. Le clocher de San-Francisco, les voûtes de l'incarnation, les murs d'El Carmen, de San-Augustin, toutes les églises, chapelles, temples, tous les palais, tout ce que le génie des bâtisseurs de Popayan avait édifié frémit, se fendit et souvent s'effondra. Dans le centre de la ville aux rues rectilignes les habitations basses de style colonial s'affaiblèrent par endroits comme pour une sinistre loterie. Il y eut officiellement — mille cinq cents morts. Des pillards, aussi, ils accourus des villes voisines ; on dit que dix-huit d'entre eux furent abattus, sur place, par la police, à la lumière des torches.

Il y avait des trésors à voler, qui ne le furent pas tous. Ce qui subsista, dans les églises tombées, de tableaux, d'autels de marbre et d'or, de ciboires, de riches ornements, de tabernacles incrustés de pierres précieuses, tout ce qui ne pouvait sans danger rester dans les ruines fut aussitôt stocké, répertorié et enfermé dans les coffres de la Banque centrale. Etait-ce un symbole des temps à venir que cette récupération par le

palais de l'argent — qui, lui, avait tenu le choc — des merveilles de la chrétienté bécasse ? Le sacré se réfugiait sous l'aile écourable de la finance : simple ironie ou vraie victoire ? On le saura plus tard.

Ce que l'on comprit dès l'aube du lendemain, c'était que Popayan effondrée ne se laisserait pas abattre. Alors que s'activaient encore les sauveteurs, les pelleteuses et les ambulanciers, un concert fut donné en plein air au pied des ruines de l'église San-Francisco. On y chanta, sous la



baguette d'un chef français, le Requiem de Gabriel Fauré. Un Requiem défilé.

Popayan se battra. Son patrimoine touristique et architectural avait été détruit à 70 % ? On le réédifierait ? Des milliers d'habitants avaient fui vers le nord ? On ferait très vite redémarrer les universités — 7 000 étudiants aujourd'hui — pour continuer à attirer les jeunes élites du pays. Les temples de la foi ? On les restaurerait. La vie, c'est vrai, avait soudain pris un autre tour. On vivait jusque-là dans la béatitude tranquille de la continuité. On s'adapterait à l'inévitable.

« Avant, dit un habitant, les gens d'ici étaient calmes et sereins. Maintenant nous sommes stressés, mais plus actifs. Nous voulons reconstruire Popayan. »

Question de temps et d'argent. On ne s'improvise pas, au vingtième siècle, bâtisseur de cathédrale. Une église de dix-huitième siècle ne se monte pas comme un entrepôt. Popayan prend son temps et des conseils là où cela s'impose. Voici San-Francisco, la grande église dont on dirait



Le « temblor » a secoué, en 1983, Popayan, ville vestige, ville monument de la Colombie. Aujourd'hui elle se relève, elle veut construire mais aussi reconstruire.

venues des brouettes sont décriées. Mais il faut avoir confiance en Popayan (et en l'Espagne qui, en l'occurrence, finance cette reconstruction-là) : un jour, San-Francisco revivra. Et le pape Jean-Paul II, qui vint en 1986 et éprouva, dit-on, une forte émotion à ces visites de chantiers à l'envers, vivra peut-être assez vieux pour voir reconstruites, ratissées, neuves en somme, et remplies de fidèles, toutes les vieilles églises de Popayan la meurtrie.

Du passé proche, Popayan veut faire table rase et, autant par-dessus le mauvais souvenir du « temblor », retrouver les splendeurs de son passé lointain, ses trésors de pierre, de marbre, d'or, tout ce qui fait d'elle une « ville de qualité », comme on dit d'une personne de qualité. Car cette ville n'était pas riche seulement de ses attraits matériels. Elle fut et reste, dans ses paisibles universités où le droit s'étudie dans le torpéur des après-midi studieux, un creuset de grands hommes dans l'ordre de la pensée, de la création, de l'action. Elle veille avec émotion et désarroi sur leur souvenir.

Pieux musée

Voici le pieux musée du grand poète Guillermo Valencia, palais blanc aux multiples patios, dont le tremblement de terre épargna le rez-de-chaussée, les fontaines à doubles vasques et les belles colonnades. Diplômé et écrivain, Valencia, mort en 1943 à l'âge de soixante-dix ans, laissa à sa patrie — outre cette demeure où il naquit et mourut — une œuvre littéraire, un fils qui sera président de République de 1961 à 1966, et un immense souvenir. Tout le musée lui est consacré.

Bureau, lit du poète et de son épouse, décorations, diplômes sous verre, photos du grand homme avec d'autres grands hommes (Kennedy...), livres par milliers, dont beaucoup en français, meubles de cèdre, lourds, très décorés et solennels, armes et

cors de chasse, argenterie, manuscrits.

Vers lui avait convergé l'histoire entière d'une famille venue d'Espagne au milieu du dix-huitième siècle, une de ces familles qui bâtirent leur fortune sur le commerce de l'or, construisirent les églises qu'on doit aujourd'hui restaurer et édifieront la Colombie de l'indépendance. Riches et vertueux, les Valencia faisaient la synthèse du commerce, de l'art et de l'humanisme. On comprend qu'il faille, dans cette époque troublée de la Colombie où les puissances se forcent, plus au nord, sur un trafic d'un autre ordre (l'héroïne), passer respectueusement devant leurs tableaux, leurs statues, comme dans un cimetière.

Une présence humaine bante ces lieux. Celle d'Alvaro Pio Valencia, plus jeune fils du grand homme, seul survivant de sa génération. Le musée appartient désormais à la municipalité, mais on lui a laissé quelques pièces pour finir ses jours. Agé de soixante-dix-sept ans, le regard très malicieux, portant d'épaisses

lunettes, la barbe mal rasée ce matin-là, Alvaro Pio, célibataire, professeur de droit civil à la retraite, passe ses journées dans le musée de son père. Il parle volontiers, comme tout vieillard, des temps qui ne sont plus. « Mon père était un ami de la France. Il y a vécu en 1900, puis de 1910 à 1914, comme chargé d'affaires. Il aimait beaucoup Verlaine. Il faisait partie de la Société des gens de lettres. La France était sa seconde patrie. Avec lui nous parlions toujours français. Il avait beaucoup d'admiration pour Renan, Anatole France et le maréchal Foch. Et pour Voltaire, bien sûr. Moi-même, j'ai connu Paul Rivet quand il est venu à Popayan. C'est ici qu'il a écrit les Origines de l'homme américain. »

Alvaro Pio n'oublie jamais le tremblement de terre. Il se trouvait, comme souvent, dans le bureau de son vénéré père. Quand le sol commença à frémir, il vit le buste en marbre osciller et menacer de choir.

(Lire la suite page 15.)

CIRCUIT ARCHEOLOGIQUE
Pour découvrir en 10 jours les merveilleux vestiges de la Tunisie Punique et Romaine

5.400 F
Paris/Paris tout compris

TUNISIE CONTACT
SEJOURS - WEEK-ENDS - VOYAGES SUR MESURE

42 96 02 25

documentation gratuite

TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu
75001 PARIS
Lic. 4081

قرا من الامم

DECOUVERTE

La rue de l'encre a perdu ses rotatives

FLEET Street n'est plus dans Fleet Street. En quinze ans, la rue de Londres dont le seul nom évoque la presse et son pouvoir a perdu un à un ses « titres » — de gloire. Une activité installée là depuis son invention — l'imprimerie — est ainsi la dernière industrie à quitter le cœur de la capitale.

Street of ink, rue de l'encre. Une atmosphère urbaine faite de pubs et d'arrière-cours, de bruit et d'agitation, peuplée d'hommes de loi, de libraires et de banquiers, et surtout de ce cotétement de journalistes au « nez long », d'ouvriers aux doigts noirs et de patrons à la poigne de fer qui est le monde de la presse. Au moment où l'exode se précipite, la commission des monuments historiques, section de Londres, présente une exposition au Museum of London et publie une enquête sur l'histoire et le patrimoine du quartier avant sa banalisation inévitable, à quelques portées d'attaché-case des établissements financiers d'une City en plein « big bang ».

« Les squelettes d'une industrie défunte ne peuvent pas être momifiés quand la chair et le sang ont disparu », notent Susie Barson et Andrew Saint, auteurs de ce « Farewell to Fleet Street ». Mais ils souhaitent que le décor au moins soit préservé et veulent surtout répondre aux questions, à la curiosité légitimement aiguës par le bouleversement en cours.

Repères

L'exposition « A Farewell to Fleet Street » est présentée jusqu'au 8 mai prochain au Museum of London, 150 London Wall, London EC2, tél. : 600-36-99. Métro Barbican. Elle a été réalisée par Susie Barson et Andrew Saint pour English Heritage, commission des monuments historiques, organisation par-administrative qui examine les demandes de permis de construire pour les immeubles protégés.

Dans le quartier qui s'étend de Fleet Street à la Tamise, on peut voir encore certains immeubles, notamment Carmelite House, Northcliffe House ; sur Fleet Street même, l'immeuble du Daily Telegraph (qui a déménagé) et celui du Daily Express (qui s'apprête à le faire) ; dans Cannon Street, près de la cathédrale Saint-Paul, Bracken House, siège du Financial Times.

Des écoles assurant la formation des techniciens de presse complètent la spécialisation du quartier : ainsi le Saint Bride Foundation Institute, qui, dès 1893, disposait d'une piscine et d'une salle de gymnastique, et qui possède une bibliothèque ouverte au public.

Voie d'accès à la City de Londres dans le prolongement du Strand, la rue est sinueuse comme la rivière qu'elle recouvrait. Son architecture disparate, l'alternance d'immeubles larges ou étroits, son inextinguible bourdonnement en font une sorte de grand-rue façon Moyen Âge. Près des cours de justice et des monastères, imprimeurs et libraires se sont établis le long de cet axe dès le seizième siècle. Et bien naturellement les journaux — la première feuille quotidienne, le Daily Courant, est publiée en 1702 — à leur suite.

Écllosion à la fin du dix-huitième siècle (1785 pour le Daily Universal Register, qui deviendra vite le Times), explosion au milieu du siècle suivant (1855) quand les droits de timbre sont supprimés (le prix du journal tombe de six pence à un demi-penny) et quand le chemin de fer et le télégraphe accélèrent la collecte et la diffusion des informations qu'une population de plus en plus urbaine est avide de connaître.

A mi-chemin du pouvoir (le roi, l'Église et la loi, côté cité de Westminster) et du commerce (barquiers et marchands, côté cité de Londres), Fleet Street n'est alors sa destinée pour une sombre histoire de « tube ». Les patrons des grands journaux de province, mécontents des services télégraphiques, alors privés, forment une association : on leur promet un tube pneumatique qui courra de la nouvelle poste centrale (le service public est instauré en 1870), près de la Banque d'Angleterre, à l'est, où se trouve aussi Reuter's, source d'approvisionnement pour les nouvelles internationales, jusqu'à Westminster à l'ouest.

La Press Association s'installe dans Wine Office Court, au beau milieu de Fleet Street. Le tube ne sera jamais construit mais le courant passe, l'information circule. De plus, le grand diffuseur de livres et de journaux W. H. Smith and Son n'est pas loin, sur le Strand, installé dans une sorte de « palais à l'italienne qui résonne toute la nuit de la clameur des journaux qu'on rassemble, qu'on lit et qu'on expédie jusqu'aux diligences rapides affrêtées spécialement ». A Paris, l'agence Havas, les Messageries s'installent près de la Bourse et les journaux rue Réaumur, dans un style de concentration équivalent.

Fleet Street et ses abords sont devenus la « prime location », l'emplacement idéal. Les titres les plus fiers ont leur propre immeuble ; les autres se groupent et s'affichent en façade pour qu'on ne les ignore pas.

Qui le premier construit un véritable immeuble de presse ? Cet édifice très particulier où gens de plume et gens de plomb concourent — solidaires contre la montre — à la création d'un objet aussi périssable qu'indispensable

à l'homme moderne, son pain quotidien, le quotidien. Cet immeuble qui abrite à la fois tâches industrielles et travail intellectuel. Pour Susie Barson et Andrew Saint, qui dressent la chronique détaillée des mouvements de propriétaires, des changements techniques et des modes de vie de la presse londonienne, le premier à le faire ouvertement est le Times.

Dès les années 1810, ce journal est aussi un fabricant de presses et de rotatives. De retour de New York, son propriétaire, John Walter III, qui a mis au point la Walter Press et veut la vendre, fait construire sur Queen Victoria Street, près du pont de Blackfriars, l'usine dont il a besoin et, pour la rédaction, la publicité et l'administration de son journal, une façade qu'il dessine lui-même.

La presse vit la fin du siècle au rythme de la révolution industrielle et du développement économique. Sur les plus marquantes des réalisations architecturales, on peut relever les éléments originaux qui vont devenir typiques et qui pourraient utilement aider à comprendre ce que doit être un « journal ».

Le Times de 1872 avec fronton classique et pendule monumentale inaugure un service rendu au passant : donner l'heure, dont l'exemple sera suivi par d'autres. Sur la façade austère seront accrochés par la suite de grands caractères gothiques, de telle façon, exigent le directeur du moment, que « les lettres dominent l'édifice et non le contraire ».

Grand hall et petites annonces

Dix ans plus tard, en 1882, c'est le Daily Telegraph qui fait l'événement : le prince de Galles et la bonne société londonienne sont invités à l'inauguration et vont, pour la première fois, fonctionner un journal. Dans l'univers étriqué des immeubles de bureaux habituels, le grand hall à colonnes fait sensation (on dit qu'il s'inspire du Figaro quand il était rue Drouot à Paris) : comptoirs où les annonceurs viennent déposer leurs offres, chercher les réponses aux petites annonces ou gettier une information. Un lieu public, en somme.

Le troisième choc coïncide avec la formation du premier empire de presse, basé par Alfred Harmsworth, qui lance en 1896 le Daily Mail à 200 000 exemplaires et introduit l'efficacité industrielle dans l'immeuble de presse. La vitesse est l'obsession et les journalistes eux-mêmes sont les premiers visés : une salle spéciale pour la rédaction (writing-out) qui pourrait traduire par « extraction » des nouvelles) où les reporters fournissent leur copie à la longueur demandée et une longue pièce où étaient installés les lecteurs, déjà



« classés » par rubrique... La chaîne, en quelque sorte.

Dernière la façade pittoresque de Carmelite House où les pierres et la brique jouent au style Renaissance, l'apparat est réservé à l'escalier monumental et au bureau du patron : boiseries et mobilier Empire, et même une statuette de Napoléon (Bonaparte pas Wellington), décor qui va être prochainement transporté dans les nouveaux bureaux du Daily Mail à Kensington.

D'autres bâtiments seront construits plus tard à l'intérieur du pré carré compris entre Fleet Street, Tudor Street et la Tamise où se jouent des batailles acharnées. Une tradition de qualité architecturale, de souci de l'image, de style, est établie. Des agences d'architectes s'en feront même une spécialité. L'entre-deux-guerres fournira les exemples les plus spectaculaires : portes en bronze décorées de blasons à la gloire du train, de l'avion et du téléphone de New Carmelite House (1936). Mais aussi, moins visible de l'extérieur, Northcliffe House « qui ressemble aujourd'hui à un banal grand magasin », écrit Susie Barson, mais qui marque une relance de la construction des immeubles de journaux.

La rédaction, l'administration et la publicité y étaient prises en sandwich par les presses et les rotatives dans les sous-sols et l'atelier de composition au dernier étage. Une pratique qui cessera avec l'amélioration de l'éclairage artificiel et qui se révélera difficile à vivre quand les relations sociales se dégraderont.

C'est l'époque où tout le quartier, d'impasses en arrière-cours,

et d'ateliers en salles de rédaction, vit au rythme des rouleaux de papier qu'on décharge, des Linotypes qui crépissent et des rotatives qui grondent. Anxi malcommode et encombré soit-il, l'endroit est demeuré jusqu'à tout récemment le paradis, car la situation dans la ville comptait plus que tout. Les reconstructions et les transformations se faisaient sur place, par phases successives, pour éviter de frustrer l'activité : quoi qu'il arrive, le journal doit sortir.

Si de nombreux édifices ont disparu, certains ont depuis quelques années été protégés. Les deux plus connus sont en passe d'être transformés en bureaux ordinaires mais leurs façades témoignent à leur manière d'une époque héroïque : celle des années 30, celle de la compétition des tycoons.

Colossal égyptien

Racheté en 1928, le Daily Telegraph se donne une nouvelle « une » sur la rive nord de Fleet Street : style colossal égyptien, marbre et granit, pierre de Portland pour six massives colonnes caméléons et, en retrait, au sommet, les bureaux directoriaux avec mezzanine et fumoir. C'est là qu'Owen Williams, consulté comme ingénieur, fait ses premières armes, avant de s'exprimer de façon plus originale, quelques dizaines de mètres plus loin, et quelques mois plus tard, pour le Daily Express. Autant la façade du Telegraph est lourde — même si l'on est plus indulgent aujourd'hui pour les pompes néoclassiques des années 30 — autant celle de l'Express a séduit, avec ses glaces noires et le délicat tracé de son armature métallique, des dizaines de cinéastes.

Sur une charpente en béton (préférée au métal à cause des vibrations transmises par les rotatives), Owen Williams a suspendu le premier mur-rideau londonien. L'aménagement du hall, digne de cette façade-étendard, avait été confié à un décorateur « au goût catholique » (entendons : point trop puritain, sinon baroque), qui fit dessiner spécialement chaises, tables et comptoirs (aujourd'hui en partie disparus) et fit orner les murs de grands bas-reliefs en bronze d'Eric Aumonier.

Deux autres bâtiments du vingtième siècle méritent une attention particulière. Le siège de Reuter's à Salisbury Court, construit à la veille de la guerre, l'une des dernières œuvres de Sir Edwin Lutyens, bâtisseur de New-Delhi. Et l'immeuble du Financial Times, édifié au chevet de Saint-Paul, en 1956, au beau milieu des secteurs dévastés par les bombardements. Ce journal, qui vient de célébrer il y a quelques jours son centenaire, est comme beaucoup de ses confrères sur le point de déménager et a déjà mis en service des imprimeries en banlieue. Mais l'immeuble, Bracken House,

Les grands journaux londoniens quittent Fleet Street, ce quartier de la City qui les avait vus naître. Susie Barson et Andrew Saint mènent l'enquête.

qui allait être démolit, est, depuis août 1987, le premier édifice de l'après-guerre à figurer sur les listes de protection officielles. Tout de briques sombres et de motifs en bronze, porteur d'une horloge astronomique qu'on reconnaît au centre l'effigie de Winston Churchill, cet ensemble de bon goût néoclassique est encore un de ces bâtiments où la technique collaborait avec le bon sens. Ce qui posera aux repenseurs de délicats problèmes d'aménagement.

Les années 90 et les crises qui ont secoué successivement les différents journaux ont provoqué de profonds bouleversements. Premier à construire en 1872 un véritable immeuble de journal, le Times donna involontairement le signal de l'exode en quittant, après divers sous-sous-basements financiers, en 1972, les environs de Fleet Street pour Gray's Inn Road, vers le nord. Dans le même temps, les propriétaires prenaient brusquement conscience de la valeur des sites urbains qu'ils occupaient, tandis que l'essor de la City accentuait la pression.

Dispersion vers les anciens docks, où des subventions sont offertes à ceux qui acceptent de s'y installer, comme le Daily Telegraph, qui a mis sa base en service en 1987 de gigantesques ateliers dans l'île de Dogs. Vers la rive sud, moins chère, que certains imprimeurs avaient déjà investie de longue date ; vers Battersea à l'ouest (où l'Observer vient de s'installer) ; vers Wapping, anciens docks moins éloignés où sont regroupés depuis 1986 le Times, le Sunday Times, le Sun et News of the World, les journaux de Rupert Murdoch. Ce déménagement-là se fit sans provoquer la crise la plus grave de l'histoire de la presse britannique. Après un an de ce conflit historique, notent les auteurs de cette exposition, « la plupart des autres titres avaient des projets de départ ».

« Les nouveaux immeubles sont un mélange de verrières industrielles, de bureaux high tech, de bâtiments reconvertis et de façades postmodernes. Asses décevants dans l'ensemble. » Mais le pire, pour les auteurs de « Farewell to Fleet Street », c'est leur dispersion, le fait qu'éloignés les uns des autres, ils n'apportent plus rien au « grain » de la ville. Certains journaux (le Times, le Daily Telegraph) s'installent ailleurs en bloc, non sans rendre particulièrement malaisée la tâche des journalistes. D'autres (le Guardian, le Daily Mail, le Financial Times) répartissent leurs activités entre les ateliers de composition et d'imprimerie et le siège des rédactions qui reste dans le centre. Car quels que soient les progrès du téléphone, du télex, de la télécopie et de la téléimpression, la presse ne peut vivre loin du cœur battant de la cité.

MICHELLE CHAMPENOIS.

LE CANADA. 0,19F LE KILOMÈTRE/AIR, SERVICES COMPRIS

WARDAIR offre à ses passagers le confort et le sérieux d'une compagnie internationale : la fameuse classe Wardair. Nappe blanche, porcelaine, apéritif, vin et digestif à volonté. Les trois vols par semaine de Wardair vous emmèneront au pays de l'émotion à partir de 2.100 F soit 0,19F le kilomètre/air, services compris. Si l'envie vous prend de voyager en

classe affaires dans une cabine séparée, il ne vous en coûtera que 3.100 F. Avec Wardair, découvrez Toronto, Montréal, Québec, découvrez le Canada, le pays de l'émotion.



WARDAIR HOLIDAYS

* Base Paris/Montréal aller-retour 11.060 km (tarif au 01/02/88).

مكتبة من الاموال

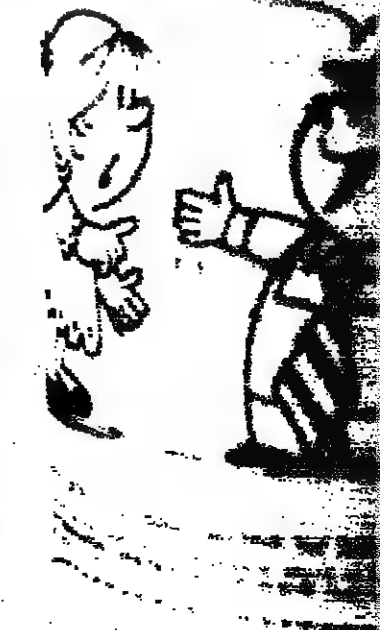
payan dé...
sais debout

DEUX DE SUÉ

BOURNEZ
WEL-RELAND

11500 F

Je
Je
Je
Je
Je
Je
Je
Je



Popayan détruite mais debout

(Suite de la page 13.)

« Je me suis mis devant, les bras tendus pour l'empêcher de tomber. Mais il n'est pas tombé. Vous voyez : il est toujours là. » Il mime la scène en riant et, face au buste paternel sévère, muet et immobile, il se balance lui-même pour mieux se faire comprendre. Ce jour-là, l'auguste poète diplomate ne tomba pas de son socle. Le plafond s'effondra, mais pas le marbre. « Aussitôt je me suis précipité pour évaluer les dégâts. La première chose à laquelle j'ai pensé, c'est de conserver toutes ces choses, de tout organiser pour sauver les reliques. » Le reliquaire a survécu.

A plusieurs kilomètres de là, sur une colline des environs de Popayan, parmi les maisons misérables d'un quartier pauvre, M^{me} Pilar Victoria Martínez veille

désespérément sur le musée du peintre Efraim Martínez, son père, mort en 1956, après une vie d'artiste et de mari-volage. La grande maison est belle et ne paraît pas ses trois cent dix ans. C'est qu'après le tremblement de terre il a fallu aussi la restaurer et qu'elle semble comme neuve. Sous les cactéyas, les eucalyptus, les oranges et les palmiers, M^{me} Martínez, qui vient d'acquiescer au doberman et un système de protection électronique, veille jalousement sur ce qu'elle considère, forcément, comme un patrimoine sacré. Il y a là, dans la maison du père, des dizaines de tableaux, des centaines de dessins qui sont l'œuvre du même homme mais d'inspirations diverses - un mélange de Renoir vieillissant et de Puvis de Chavannes.

Un Golgotha sacrilège

L'homme était doué quoique académique. On peut voir de lui, à Popayan, dans la grande salle où ont lieu les rentrées solennelles de l'université et les réceptions des docteurs honoris causa, une immense fresque résumant les « trois âges » de la ville avec tous ses héros, des premiers occupants indiens - réfugiés aujourd'hui dans les montagnes des environs - aux fondateurs de la République, en passant par les conquérants. C'est la partie visible de cette peinture.

L'autre, plus intime et parfois légère, est réservée au musée familial. On y décèle une obses-

sion du corps féminin, des variations infinies sur le velouté des formes qui provient que l'artiste ne dormait pas toujours dans la solennité. Le tableau le plus étrange est une sorte de Golgotha sacrilège où tous les personnages - une dizaine - sont des femmes entièrement nues dont l'une, au centre, a les bras en croix comme un Christ au féminin. M^{me} Martínez n'a pas la dévotion aveugle, elle connaît les travers du défunt : « Il a eu deux femmes officielles, sa première femme, puis sa mère. Le reste, c'était... du marché noir. Il aimait les femmes, beaucoup. Beaucoup trop ! » Ses tableaux le leur rendent bien.

Que faire d'un pareil trésor ? Monter la garde, accueillir les visiteurs, bien veiller, le soir, à la fermeture des portes et des lourds volets. Cela ne suffit pas. M^{me} Martínez s'est cadettée auprès des banques. Les intérêts à rembourser lui mettent la corde au cou. Elle estime qu'on ne fait pas assez de publicité dans la région pour son musée familial. Elle pourrait vendre des tableaux, mais ce serait un arrachement insupportable. Alors, elle attend les visiteurs, les soutiens, les appuis.

Si vous passez par Popayan, montez donc au Musée Martínez, cet espace hors du temps, ce symbole d'une fidélité imprescriptible. Et si en parlant avec M^{me} Martínez, vous avez l'impression qu'elle pleure déjà à l'idée que son musée pourrait passer sous la coupe de l'Etat, au risque de l'iconoclastie, sachez que cette impression n'est pas fautive. Il y a

chez elle une fureur sacrée à l'idée que le passé risque de ne plus durer très longtemps.

Tout Popayan est ainsi engagée dans un combat contre la fuite du temps. La terre en s'ébrouant et les années en luyant ont conjugué leurs dévastateurs efforts pour plonger de force cette ville dans le vingtième siècle. Le « temblor » fut un électrochoc. Il fit comprendre aux habitants, et aux autorités locales, qu'on ne pouvait se contenter de vivre les yeux en arrière. On s'efforça de moderniser. De faire venir des usines. Mais Popayan hésite à couper avec ses racines, à passer du statut d'admirable petite ville coloniale à celui de cité du vingtième siècle. Elle veut construire mais aussi reconstruire. Faire la jonction des siècles. Elle se refuse à voir s'abolir une civilisation dont elle fut un des fleurons, car elle sait bien que celle qui s'annonce n'est pas tendre, ni romantique.

Alors elle veille, dans les larmes s'il le faut, sur ses pieuses reliques. Elle ressemble à ces vieilles personnes qui, au soir de leur vie, déportées dans de modernes maisons de retraite, vous sortent soudain du placard une jolie et ancienne boîte à biscuits dans laquelle gît le trésor des temps révolus : lettres, photos jaunies, menus de mariage. Ici, les reliques sont églises, palais, musées. Il faut visiter Popayan pour comprendre le désespoir dynamique d'une civilisation lorsqu'elle refuse son agonal.

BRUNO FRAPPAT.

Grand Concours "Découvrez l'Europe de 1992."

Le Monde
le GUIDE de ROUTARD
AIR FRANCE

1^{re} QUESTION

UNE cathédrale a été construite dans une mosquée. Dans quelle ville européenne se trouve-t-elle ?
L'INDICE DU « MONDE »
Il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à Poitiers pour trouver la solution.

2^e QUESTION

LA première Caravelle reçue par Air France a été mise en service sur la ligne Paris-Rome-Athènes-Istanbul. A quelle date (mois et année) ?
(Avril 1959 - Février 1960 - Mai 1959 - Octobre 1959 - Mars 1960)
L'INDICE DU « MONDE »
A mise en service de la Caravelle a précédé la première explosion atomique française.



Les questions 3 et 4 et leurs indices seront publiés dans le Monde du vendredi 18 mars (date 18).
Bulletin réponse et question subsidiaire dans le Monde du vendredi 6 mai (date 7).

GAGNEZ 40 BILLETS AIR FRANCE

sur 20 destinations européennes et des Guides du routard

LA CROIX DU SUD
5, rue d'Ambroise, 75002 PARIS
Tél. : (1) 42-61-82-70 - Licence A 681

DECouvrez
LA NOUVELLE-ZELANDE

VOYAGE UNIQUE
13 novembre au 13 décembre 1988
Tout compris en demi-pension
33 500 F

Où fait-on?..

UN SHOPPING DE ROI

DE TRES BELLES POTERIES

DU SURF DE L'EQUITATION DU GOLF

UNE BATAILLE DE FLEURS

DE MAGNIFIQUES PROMENADES

Jersey
LA BELLE ANGLO-NORMANDE!

Pour en savoir beaucoup beaucoup plus sur notre ILE-FLEUR, et pour recevoir une documentation en couleur, avec la promesse de retourner ce coupon à : Maison de l'île de Jersey, 19, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, Tél. (1) 47 42 83 88. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h30. Minut, Code : 36 45 - JERSEY.

NOUVEAU ET ORIGINAL

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

LM2

NOUVEAU - A PARTIR DU 28 MARS

PARIS-SEVILLE

10 VOLS HEBDOMADAIRES

3 VOLS SANS ESCALE
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
DÉPART ORLY SUD : 15 H 25
ARRIVÉE SÉVILLE : 17 H 30

7 VOLS (AVEC ESCALE A VALENCE)
TOUS LES JOURS
DÉPART ORLY SUD : 17 H 50
ARRIVÉE SÉVILLE : 21 H 25

Consultez pour renseignements et réservations votre Agence de Voyages ou l'un de nos bureaux.
Réservations : Tél. (1) 47.23.00.23 / 34, av. Montaigne 75008 PARIS - Tél. (1) 47.23.01.23
1, rue Scribe 75009 PARIS - Tél. (1) 47.42.38.60 / Aéroport d'Orly - Tél. (1) 46.86.46.60.

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES D'ESPAGNE

هنا من الاميل

La France, fille aînée du tourisme ?

TOUT arrive. Ainsi la France s'est-elle découverte récemment son tourisme. En faisant ses comptes et en constatant que ce secteur, qui emploie, directement ou indirectement, 1,6 million de personnes, rapportait environ 70 milliards de francs par an, en devises. Un chiffre à comparer aux 30 milliards encaissés grâce aux exportations d'automobiles françaises en 1986. En précisant que le poste « voyages » de notre balance des paiements a apporté, en 1985, plus de 30 milliards, soit l'équivalent de l'agro-alimentaire ou du matériel militaire.

De quoi favoriser une prise de conscience de l'importance du poids économique et social de ce secteur au sein de notre économie. A tous les niveaux. En octobre dernier, par exemple, l'Assemblée nationale, grâce à une initiative de sa commission de la production et des échanges, s'ouvrait sur l'extérieur pour débattre de l'enjeu touristique (1) et découvrir, à son tour, que le tourisme pesait effectivement très lourd. Un formidable enjeu, soulignait à cette occasion M. Jacques Dominati, président de cette commission, en précisant que de la bonne santé de notre industrie touristique dépendaient largement l'équilibre de la balance des paiements, l'amélioration de l'emploi et l'aménagement harmonieux du territoire.

Reste que, malgré ses bons résultats, le tourisme français est soumis, comme les autres secteurs (voire plus que les autres), à la conjoncture : situation économique intérieure (qui conditionne le nombre des départs des Français à l'étranger et les sorties de devises qui en résultent) et, surtout, contexte international (climat d'insécurité, évolution du cours du dollar), qui entraîne des fluctuations aux conséquences financières immédiates. Ainsi le solde de notre balance touristique est-il tombé à 22,2 milliards en 1986 et il devrait se situer, selon les dernières estimations, entre 11 et 19 milliards pour 1987.

Une évolution qui explique que l'euphorie des années 1984 et 1985 ait fait place, chez les professionnels du tourisme, à une certaine inquiétude, tandis que, du côté gouvernemental, le culte de la nouvelle poule aux œufs d'or débouchait sur une analyse plus fine et plus lucide : le niveau élevé du dollar, en favorisant un tourisme étranger haut de gamme (en provenance des Etats-Unis et du Proche-Orient), a gonflé momentanément le solde positif de la balance des paiements, mais cette conjoncture favorable a également contribué à masquer une réduction globale de la position de la France sur les autres marchés. Quant à la conjoncture défavorable qui a suivi (baisse du dollar,

terrorisme, impact négatif de l'institution des visas), elle a trop souvent, reconnaît-on aujourd'hui, servi d'excuse à la dégradation des résultats de notre industrie touristique.

La vérité, c'est que le marché du tourisme mondial a explosé (plus de 300 millions de touristes quittent chaque année leurs pays pour visiter une contrée étrangère) et que la France, soumise à une concurrence de plus en plus vive, perd des parts de marché. Naguère numéro un, elle est désormais devancée par les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie, tandis que la Grande-Bretagne, l'Allemagne, voire l'Autriche, la suivent de près. Parmi de pays qui, constate le secrétaire d'Etat au tourisme, ont su, encore mieux que nous, mettre leurs richesses touristiques en valeur et comprendre que « vendre » un pays aux touristes étrangers passait non seulement par la qualité des équipements offerts, mais aussi par la qualité du service et de l'accueil.

Mobilisation générale

D'où la campagne présentée le 8 mars par M. Jean-Jacques Descamps et dont l'objectif, tout comme celle engagée en 1987, est de sensibiliser les professionnels et l'homme de la rue à la nécessité de mieux accueillir les touristes. Aux premiers on demande donc

d'être « les meilleurs par les prix proposés et les services rendus ». Au second d'être « plus chaleureux et plus accueillants ». Ne soyez pas étranger aux touristes », tel sera l'appel lancé, pendant tout le mois de mars, dans les colonnes d'une centaine de publications nationales et régionales. Une campagne menée tambour battant. La France, a expliqué M. Descamps, risque en effet de perdre la guerre mondiale du tourisme. Une mobilisation générale est donc indispensable. Et de sonner le rassemblement de toutes les énergies. Un véritable branle-bas de combat.

La campagne ainsi engagée n'en présente pas moins deux inconvénients. D'une part celui de donner l'impression que les Français ne peuvent être chaleureux et accueillants que par intérêt, l'accent étant surtout mis sur l'enjeu économique et la clef... D'autre part, si l'enjeu est tel qu'on le dit, de faire apparaître assez dérisoires les moyens mis en œuvre, qu'il s'agisse de la dizaine de millions dégagés à cet effet ou des actions qui accompagneront la campagne de publicité dans la presse : distribution d'un document de 4 pages à 100 000 professionnels, qui y trouveront notamment les « dix commandements » pour mieux accueillir « ceux qui font la fortune de la France » ainsi qu'un guide destiné à leur

permettre de mieux adapter leurs produits et leur comportement aux différentes clientèles étrangères.

Comment ne pas trembler par ailleurs à la pensée qu'un « pro » du tourisme (restaurateur, hôtelier, guide ou agent de voyages) puisse effectivement apprendre par ce biais que savoir accueillir « c'est savoir sourire, être disponible et patient, connaître sa ville ou sa région, s'adapter aux goûts du client et offrir un service performant... Comment d'autre part ne pas être perplexe à la pensée que les mêmes « pros » sont informés aujourd'hui que « les Allemands sont organisés et exigeants et qu'ils prennent un petit déjeuner copieux » (comme tous les nordiques d'ailleurs), que « les Autrichiens sont conservateurs et raffinés et s'attendent à être traités en amis », que « les Belges sont de « bons vivants » mais de plus en plus exigeants », que « les Canadiens apprécient qu'on leur serve systématiquement un verre d'eau glacée », que « les Américains sont des maniaques d'hygiène », que « les Brésiliens parlent portugais » et que « les Portugais n'apprécient guère d'être pris pour des Espagnols ». Comment, enfin, ne pas plaindre l'hôtelier qui réalisera que pour coucher idéalement ses visiteurs étrangers il lui faudrait offrir, à la fois, des chambres à lits séparés, à lits queen ou king size, sans

Accueillons, accueillons bien et vraiment, dit un ministre. Soyons plus chaleureux, cessons d'être « étranger aux touristes »

oublier quelques couettes pour nos voisins scandinaves...

En attendant que leurs hôtes assimilent cette masse de connaissances et de conseils, les touristes étrangers pourront toujours se plonger dans le *Passport pour la France* qui leur sera remis (une mine de renseignements pratiques) et établir leur itinéraire grâce au guide des stations-service offrant de l'essence sans plomb. En espérant être le cinq cent millionième touriste attendu en France en mars ou en avril et à qui sera réservé un accueil « tout à fait exceptionnel ».

PATRICK FRANCÉS.

(1) Titre du livre consacré à ce colloque et publié aux éditions Economica, 125 F.

ACCESS VOYAGES

NEW YORK 2000 FAR

LOS ANGELES	1900	3000
SAN FRANCISCO	1800	3000
MIAMI	1400	2800
CHICAGO	1800	3000
DALLAS	1800	3000
WASHINGTON	1400	2800
ORLANDO	1000	2000
MONTREAL	900	1800
CALGARY	2100	3700
RIO DE JANEIRO	3400	4800
MEXICO	2300	4300
BANGKOK	2200	4700
SYDNEY	4800	7800
ANTILLAS	1800	3000

NOUVEAU
réservez et payez votre voyage par téléphone, avec votre Carte Bancaire

TÉL: (1) 4013 02 02 ou 42 21 46 94
6, rue Pierre-Lescot - 75001 PARIS - Métro et RER Châtelet-Les Halles

MONTAGNES & DÉSERTS

SAHARA, TIBET, MAROC, YEMEN, CRÈTE, KENYA, ARCTIQUE

VOYAGES A PIED EXPÉDITIONS

NOMADE

NO 20, rue Ternier - 75017 Paris - Tél. 43 42 45 45

RÉSIDENCES

GRÈCE
CAMPAGNE MER MONTAGNE

Vous recherchez de vraies vacances. Découvrez les îles Ionniennes : une nature préservée, des gens hospitaliers. Villas et appartements sélectionnés à louer.

LOUE à FRÉJUS (Var)
Dans VILLA avec JARDIN un APPARTEMENT pour 4 personnes. Juin, juillet, août, septembre.

ITALIE
45 km DE ROME
VILLA à louer
40 km de la mer, sur colline, 4 ch., 2 s. de bains, cuisine, salon, jardin.
Juillet/août : 10 000 F
Tél. (6) 80-84-80, 7 h-8 h 30/20 h-23 h

LA TRANSATLANTIQUE LÉGENDAIRE AVEC QUEEN ELIZABETH 2

Montez à bord de Queen Elizabeth 2 à Cherbourg le 1^{er} juillet. Profitez de l'escalade normande pour bénéficier :

- du transport gratuit Paris/Cherbourg
- de la présence durant la traversée du Commandant Croisile, premier Commandant de "France" qui vous livrera ses souvenirs.
- d'un accompagnateur parlant français.

Et vivez 5 jours inoubliables avant l'arrivée spectaculaire au cœur de New York.

Pour en savoir plus, retournez le coupon-réponse ci-dessous :

Cunard, 22, rue Royale - 75008 Paris - Tél. 42.60.36.43
Faites-moi parvenir, sans engagement de ma part, la brochure Cunard.

Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. domicile : _____ Bureau : _____

Paris Bangkok en 12h30 tous les jours.

Plein ciel avec Thai. tous les jours au départ de Paris.

123, av. des Champs-Élysées 75008 PARIS - Tél. 47.20.86.15 — 6, av. de Suède, Park Hotel 06012 NICE - Tél. 93.16.27.77

ARC

CHYPRE

PARFUM DE SOLEIL, D'HISTOIRE ET D'AMITIÉ

Plages de sable fin sous un ciel toujours clément - 340 jours de soleil par an. Grappes de fleurs accrochées aux massifs, aux vasques, aux colonnes, ou percant la poussière d'or des mosaïques.

Tresors d'her et d'aujourd'hui à découvrir dans le charme de l'accueil chypriote et le confort de très beaux hôtels dont le prix et la qualité du service vous surprendront agréablement. Venez respirer Chypre, c'est tout près avec les Airbus de Cyprus Airways.

CHYPRE

LE PARADIS A 4 HEURES DE PARIS AVEC LES AIRBUS DE CYPRUS AIRWAYS

Une grande croisière de LA PROCURE

"PEUPLES DE LA MÉDITERRANÉE"
DU 2 AU 13 NOVEMBRE 1988

Dans le sillage des croisades et des marchands du Moyen-Âge, 12 jours fabuleux à : Venise, Dubrovnik, Mystra, Istanbul, Rhodes, Malte, Villefranche.

Au cours de cette croisière des historiens, des journalistes et des artistes de renom parleront du passé et du présent de ces peuples : André Miquel, professeur au Collège de France, Jean Favier, directeur des Archives Nationales, Bernard Chevallier, journaliste à TF1.

OUI, je désire recevoir gratuitement votre documentation à l'adresse suivante :

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

PROCURE VOYAGES
Paris
4, rue Madame, 75006
Tél. : (1) 45.48.63.30
Nice
10, rue de Suisse, 06000
Tél. : 93.88.65.40

قرا من الاميل

هنا من ارجل

LA TABLE

Fine gueule, fine bouche

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS
VENTEUIL 51200 EPERNAY. T. 25-58-48-37
Vin vieilli en foudre. Tarif sur demande.
Orléans 1982 au « Hâtelopour ». Médaille d'argent.
concours sélection mondiale, MONTREAL 1986.

LES CAVES DE BIRAGUE
14, rue de Birague, 4. TEL. 40-27-98-56.
Date de sup. caves du XVIII^e : sélection de
vins fins en prov. directe des propriétés.
Du 12 au 20 mars. PROMOTION
sur BOURGOGNES et CHAMPAGNES
Mercredi à dimanche inclus jusqu'à 18 h 30.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Alsace
88590 THANNENKIRCH
TOURING HOTEL **
TEL. 89-73-10-01
Logis de France - Envois dépliés.

Côte d'Azur
06180 CAP-D'ANTIBES
MOTEL ROI SOLEIL
153, bd Kennedy. A 500 m de la mer.
STUDIOS 11 chf. Park, piscine, 2 pers.
1100 F la sem. 1715 F 2 sem. 3000 F
4 sem. Lc. (sauf juil., août, sept.).
TEL. 93-61-88-30.

NICE
HOTEL LA MALMAISON
Majotel Best Western ***NN
Hôtel de charme près mer.
calme, grand confort.
TV COULEUR PAR SATELLITE
Restaurant de qualité
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
TEL. 93-87-62-54 - Téléc 470-410.

HOTEL VICTORIA ***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
TEL. 93-88-39-60
Plais centre-ville. Calme.
Petit parking, grand jardin.
chambre, TV couleur.
Tél. direct, minibar.

Montagne
HAUTE-SAVOIE
VACANCES TONIQUES
en HOTEL 3 étoiles
2400 F les 7 jours en pension complète,
toutes activités incluses : piscine, tennis,
randonnées pédestres, équitation, posey-
club, mini-golf.
Club junior de 4 à 10 ans.
Renseignements et réservations par tél :
TONUS HOTEL - 74260 LES GETS
TEL. 50-79-15-39/50-79-82-79/50-79-74-55.

03550 MOLINES-EN-QUEYRAS
(Hautes-Alpes)
HOTEL LES MÊLÈZES **
TEL. 92-45-83-64. Pension, 1/2 pension
CHALET LA MÉDIE
TEL. 92-45-83-84. Appart. ou studio.
Ski alpin - Ski de fond - Randonnée.

05490 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Stat. village. Plate-
fond. Plus belle comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Chamb. - studio + cuisinette-grill.
Depuis 450 F pers./semaine.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pensions de 1617 F à 1848 F sem.
Demi-pens. de 1267 F à 1617 F.

Provence
30630 GONDARGUES (Gard)
VACANCES DANS LE MIDI
(Vallée de CEZE)
M. Maurice COSTE et
HOTEL DU COMMERCE **
vous proposent leurs prix 1988 de pension
complète, via TTC
4 janvier/30 mars 130 à 150 F
31 mars/31 mai 150 à 175 F
1^{er} juin/5 juil. et 23 août/15 oct. 155 à 180 F
6 juillet/24 sept. 180 à 205 F
Supplément chambre indiv. indiv.
Régimes assurés.
Excursions dans toute la région, randonnées
pédestres, calme, repos, soleil, pêche, etc.
Doc. rapide sur demande par
tél. 66-82-70-68.

Natur'Landes
Soins, bilans de santé naturels - Cure de 7 à 14 jours
Renseignements : Geneviève HURTEAU
route de Bayonne
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
TEL. : 58-91-96-10

Pyrénées-Orientales
PORT-VENDES
HOTELLERIE DU CHALUT
Un séjour réussi au bord de la Méditerranée.
Cuisine réputée, parc, piscine,
parking privé. Vue sur mer.
Réservations : Tél. 68-82-06-91
ou 68-82-01-85

Sud-Ouest
EN PÉRIGORD - 24570 LE LARDIN
HOTEL SAUTET *NN**
TEL. 53-51-27-22
Piscine, tennis, grand parc. Pension ou
demi-pension 170 F à 285 F.

24580 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS
***NN. Piscine. Pratique. Circuits
pédestres. Équitation 2 km. Toutes
chamb. w.-c. + balcon.
Demi-pens. et pension 180 F à 255 F.
TEL. (01) 53-29-95-94.

Italie
VENISE
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES ***
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Téléc : 411150 FENICE I.
Directeur : Denise Apollonia.

Suisse
LAC MAJEUR
LOCARNO
GRAND HOTEL
Complètement rénové. Nouvelle piscine.
Tennis. Au sein d'un grand parc au centre
de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. Cotté
tél. 19-41/93/330282. Téléc. 846143
Via Sempione, CH 6600 LOCARNO.

TOURISME
GRÈCE
Vous recherchez de vraies vacances.
Découvrez les îles ionniennes, une nature
préservée, des gens hospitaliers. Villas et
appartements sélectionnés à louer.
TEL. 43-25-28-38.

GRÈCE
LOCAT. CABINE VOILIERE 13 m
1800 F sem./pers. Pâques 2 sem.
2800 F. Pour bateau entier 12000 F.
TEL. (3) 30-41-13-06.

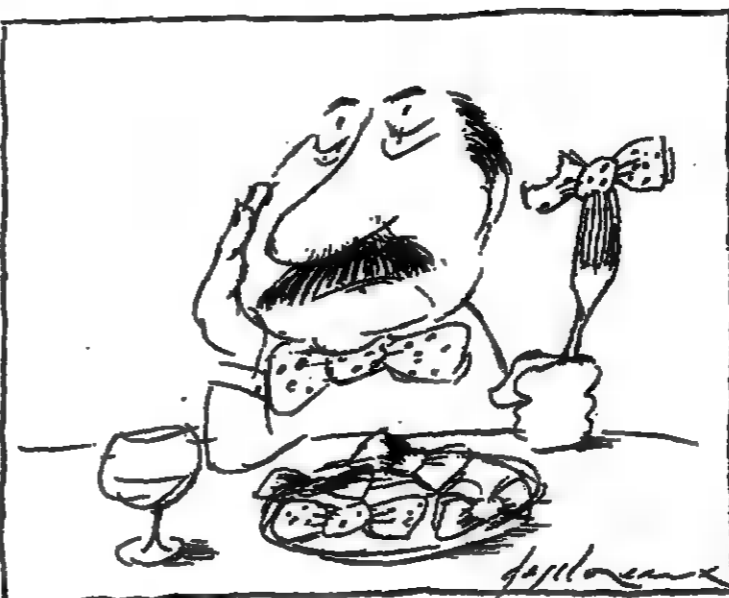
UNE SEMAINE EN HOUSE BOAT
SUR LA CHARENTE
Prix spéciaux hors saison.
Doc. gratuite sur demande
SARL SAINTONGE RIVIERES
TEL. (16) 46-32-00-16.

SÉJOURS ENFANTS DANS LE JURA
Alt. 900 m. 3 hôtels TGV PARIS
PAQUES 1988
Yves et Liliane, 38 ans, accueillent vos
enfants dans une ancienne ferme
XVIII^e siècle confortablement rénovée,
située au milieu des pâturages et des
sapins.
Le nombre d'enfants est limité à 14 pour
offrir un accueil familial, personnalisé.
Activités proposées :
tennis, ski de fond, jeux collectifs, posey,
découverte du milieu rural, des fleurs,
fabrication du pain (selon saison... et
conditions météorologiques).
Pour tous renseignements,
TEL. 81-38-12-51.

JEAN FERNIOT, qui n'a certes pas lu mon article « Les chefs contre la cuisine », part à son tour en guerre contre les chefs devenus - je le cite - « neuf fois sur dix des gorgottiers ou des histrions ». Je lui laisse la paternité de ce jugement, étonnant de la part de celui qui, l'autre année, se réjouissait de voir créer des « énarculinaires ». Mais où je pense qu'il exagère, c'est lorsqu'il affirme : « On n'a jamais si mal mangé à Paris ! »

N'écrit-il pas : « En cherchant bien, on découvre trois restaurants qui confectionnent de façon convenable le cassoulet, deux qui savent préparer la brandade, deux qui cuisent avec conscience la choucroute. Mais un seul sait filer l'ailigot, un seul monter le beurre blanc, un seul accommoder la bouillabaisse ! » Et encore : « Voici demandant : - Où est-il le temps du boudin d'Aristide, du gras-double de Violet ?... Où est-il le temps des bonnes cuisinières, la Mère Gorisse, la Mère Michel, la Mère Panmetra ?... »

Je crois bien, là, qu'il exagère. Ou alors fréquente-t-il les endroits « branchés » chers à ses amis ?



Puis-je lui conseiller ici le boudin de La Ferme des Mahurins (17, rue Vignon) et celui de Fernand (17, rue de la Fontaine-au-Roi), les beurres blancs de La Grille (80, rue du Faubourg-Poissonnière), du successeur de La Mère Michel (5, rue Rennequin), de Jenny Jaquet (2, place

l'éon (6, rue de Chevresse), au bœuf bourguignon du Soleil d'Austerlitz (18, boulevard de l'Hôpital) et de L'Impasse (4, impasse Guéméné) ?

A ce propos, Jean Ferniot parle des bouchons qu'affectionnait le commissaire Maigret. L'Impasse, justement, est une des dix tables de Maigret, avec Léon (32, rue Legendre - ah ! sa tête de veau !) et Chez Fred (190 bis, boulevard Perce).
Et pour sa recherche de bonne cuisine simple, pourquoi ne demanderait-il pas à Simone Lemaire la guide des dames de l'ARC, qui vient de paraître ? Rien qu'à Paris il pourrait noter le beurre blanc de L'Aquitaine (54, rue de Danzig), le parfait chateaubriand du Chateaubriand (125, rue de Tocqueville), les petits plats bien trousseés de Linda (2, rue Gervey), du Monde des châtiments (69, rue Saint-Louis-en-l'Île), etc.

Alors ? Mange-t-on vraiment si mal à Paris ? Jean Ferniot a tort de suivre les guides à la mode, les chroniqueurs du show-biz. Tenez, qu'il se laisse guider, simplement, là où est affiché le diplôme de l'AAAAA, il découvrirait Le Poulbot gourmet (39, rue Lamarck), ou l'Auberge du 14-Juillet (9, boulevard de la République, à La Garenne-Colombes), ou le Bistrot de la tour (6, rue Desaix). Ou encore, nez au bon vent des choses, qu'il se promène. Alors il poussera la porte du Repaire de Carouche (99, rue Amelot) ou des Bacchantes (21, rue Caumartin), voire du Petit Navire (14, rue des Fossés-Saint-Bernard), ou de Marie-Louise (52, rue Champignom), J'en oublie.

Bon appétit, M. Ferniot !

SEMAINE GOURMANDE

Le Chanteclerc
Sur cette place du Marché-Saint-Honoré, gastronomiquement désagréciée depuis le départ d'Hubert et la fermeture du restaurant irlandais - mais on dit que le marché central et son immeuble-garage vont être reconstruits en 1988, ce sera une révolution ! - Le Chanteclerc est « un cas ». Mieux faudrait-il dire Chez Yoyo, car son succès sans tapage est bien dû à cette toute-parisienne patronne-hôtesse pleine de rires, de gentillesse, d'amis d'un peu partout. Un bar à l'entrée, un des derniers bars où l'on aime s'attarder, une mini-salle de quelques tables serrées, une autre au premier. Le soir, de jolis mannequins (et quelquefois Pierre Cardin en quasi incognito), le midi, des messieurs d'affaires préférant cette ambiance décontractée, où, grâce au chef Robert Mansiet, la soupe de poissons, la piperaie (plus exactement une omelette à la piperaie), le cassoulet et les confits, le steak au poivre ou tartare, la sole tout bonnement meunière sont plus qu'honorables, gentiment servis par Danièle et Rose - et quelquefois par Yoyo elle-même, rière fusant ! - et arrosés de petits vins à prix honorables (la burgognonne, côtesaux d'Aix, est à 65 F, le ladaix du marquis d'Angerville à 100 F, Desserts ont aussi bon enfant. Comptez 200/250 F.

Les Coquines à Ladoix-Serrigny
J'ai parié plus haut du ladaix de Yoyo. C'est un bourgogne de la côte de Basune, non loin de Corton. Les Coquines n'étant point ce que vous imaginez, mais le nom des vignes alentour, d'où, en surtitre à l'enseigne : Aux pieds de Corton. Bien. Menus à 92 et 138 F (deux plats, fromage ET dessert) et une carte très complète (du chef Patrick Fray). Bien que peu de guides le signalent, allez vite découvrir la petite maison de Francis Julliard, elle en vaut la peine. A la carte, comptez 250 F.

● LES COQUINES, à Ladoix-Serrigny (21550). TEL. 80-26-43-68. Fermé mercredi soir et jeudi. CB.

Le Jardin à Levallois
J'ai retrouvé ce plaisir et clair décor, inattendu en ce coin, avec pour patron un cuisinier, Lionel Moutet (et sa bien charmante et efficace épouse), ayant su constituer une brigade animée par Pascal Hugnet. Passons sur le menu à 110 F pour signaler, sur la carte, une originale terrine de confit de canard au foie gras et prunelles (65 F), l'écruée de grenouilles (54 F), la frittée de lapereau aux choux en charreton (90 F), le civet de canard aux grognes (86 F), un tourin de poissons au fumet d'étilles (88 F), etc. Cuisine légèrement éclairée de clins d'œil vers les présentations à la mode. C'est à deux pas de la porte d'Asnières et de la porte Champerret. Jean-Marie Prostier ne me contredira pas, qui est un fidèle ! et veut le voyage. Vins à prix honorables. Comptez 250 F.

● LE JARDIN, 9, place Jean-Zey, à Levallois (92300). TEL. 47-39-54-02. Fermé le dimanche. CB, AE, DC. Chiens acceptés.

La Poularde landaise
Tout comme Le Chanteclerc, ce restaurant ne figure sur aucun guide ! Janine Herbonel, qui régnait depuis des lustres sur cette petite salle rustique, a retrouvé en Gildas Le Goff un chef de valeur. Aux ap-

Le Chanteclerc
Sur cette place du Marché-Saint-Honoré, gastronomiquement désagréciée depuis le départ d'Hubert et la fermeture du restaurant irlandais - mais on dit que le marché central et son immeuble-garage vont être reconstruits en 1988, ce sera une révolution ! - Le Chanteclerc est « un cas ». Mieux faudrait-il dire Chez Yoyo, car son succès sans tapage est bien dû à cette toute-parisienne patronne-hôtesse pleine de rires, de gentillesse, d'amis d'un peu partout. Un bar à l'entrée, un des derniers bars où l'on aime s'attarder, une mini-salle de quelques tables serrées, une autre au premier. Le soir, de jolis mannequins (et quelquefois Pierre Cardin en quasi incognito), le midi, des messieurs d'affaires préférant cette ambiance décontractée, où, grâce au chef Robert Mansiet, la soupe de poissons, la piperaie (plus exactement une omelette à la piperaie), le cassoulet et les confits, le steak au poivre ou tartare, la sole tout bonnement meunière sont plus qu'honorables, gentiment servis par Danièle et Rose - et quelquefois par Yoyo elle-même, rière fusant ! - et arrosés de petits vins à prix honorables (la burgognonne, côtesaux d'Aix, est à 65 F, le ladaix du marquis d'Angerville à 100 F, Desserts ont aussi bon enfant. Comptez 200/250 F.

GASTRONOMIE

Rive gauche
Le Sybante
Boulevard Saint-Germain - Des Prés
Maison du XVI^e siècle
Cuisine traditionnelle
PLATS CANALIERS
43-22-21-86

Rive droite
Le Maryfran
COUSCOUS GRILLADES
TAGINES MECHOUI
7, rue Cornille - 43-28-03-85
- t.l.j. -

RESTAURANT
La Vieille Trousse
43-25-18-18
6, Boulevard Saint-Germain - 75006 Paris

Le Chalet des Iles
AU BOIS de BOULOGNE
traversée en bateau
Le charme d'un cadre de verdure
UNE BONNE TABLE
A DES PRIX RAISONNABLES
DEJUNERS TOUTS LES JOURS
Réservation 42.88.04.69

Relais Bellman
HOTEL CLAUDE-BELLMAN
DEJUNERS D'APRÈS
DINERS (Food Sam. and Sat. Only)
Attention et confort
cuisine bourgeoise de classe supérieure
Philippe Couderc/Rénoir
37, RUE FRANÇOIS 1^{er} PARIS 8^e TEL. 723.54.42

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALESIA - PORTE D'ORLÈANS A LA BONNE TABLE 45-39-74-91 42, r. Frou. PARKING. Spéc. POISSONS BASTILLE L'ENCLOS DE NINON , 15 les jours : 42-72-22-51. 19, bd Beaumarchais, 4. Spécialités SUD-OUEST. ROME - VILLIERS EL PICADOR , 80, bd des Batignolles, 43-87-28-87. PAELLA, ZARZUELA, BACALAO, GAMBAS. F/mardi, mardi. Plus 3 emportés.	CHAMPS-ÉLYSÉES RELAIS BELLMAN , 37, r. Franc-1 ^{er} . 47-23-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F. samedi, dimanche. 142, av. des Champs-Élysées, 43-59-20-41 COPENHAGUE , 1 ^{er} étage. F. soir. FLORA DANICA , en son jardin r.d.c. SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ	GOBELINS ENTOTTO 45-87-88-51 - F. dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 17 Spécialités éthiopiennes. JARDIN DES PLANTES LE HONGROIS DE PARIS LE PAPIRKA , 43, r. Poliveau, 9. 43-31-45-86. Crêpe, saumon de Bretagne, le soir.	LES HALLES CAVEAU F.-VILLON , 64, r. Arbre-Sec, 42-36-10-92. Ses caves du XV ^e . F. sam. et lundi. P.M.R. 170/200 F. MAIRIE DU XVIII^e LE PICHET , 174, rue Ordener, 46-27-85-28. Prod. Sud-Ouest. Grill. poisson. F. jeu. soir et dim. MONTPARNASSE LA GUÉRITÉ DU SAINT-AMOUR 209, bd Raspail, 43-20-64-51. T.L.J. Spéc. de poissons et crustacés.	PALEIS-ROYAL LA CLÉ DU PÉRIGORD , 38, r. Croux- Champs, 40-20-06-46. F. dim. Spéc. Sud-Ouest. Prix fins, env. 230 F. LE BISTROT D'PH 36, pl. Marché-Saint-Honoré, 42-60-03-00 Carte Poiss. Bann. fruits mer. Gibiers. PARMENTIER LE FLEURY , 139, av. Parmentier, 10. F. merc. 42-38-36-97. Choix de poissons et sa carte.	SAINT-AUGUSTIN LE SARLADAIS , 2, r. de Vienne, 81 45-23-23-62. Cassoulet 90 F. Confit 90 F. SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS LA FOUX , 2, rue Clément (6 ^e). F. dim. 43-25-77-66. Alex. aux fourneaux. O BRASIL RESTAURANT DISCOTHÈQUE Spéc. brésiliennes. Tél. 43-54-99-56. 10, rue Guenequand, 75006 PARIS.
---	--	---	---	---	---

	Contrôle industriel	Automates programmables	Distribution basse-tension
WESTINGHOUSE USA	■	■	■
SIEMENS RFA	■	■	■
MITSUBISHI JPN	■	■	■
GENERAL ELECTRIC USA	■	■	■
TELEMECANIQUE FR	■	■	□
MERLIN GERIN FR	□	■	■

"CES SACRÉS FRANÇAIS... IL LEUR MANQUERA TOUJOURS UNE CASE."

Voilà ce que beaucoup de nos concurrents pensent des Français. Allons-nous enfin les faire mentir ? C'est le but de l'Offre Publique d'Alliance Merlin Gerin et Télémécanique.

Ensemble, Merlin Gerin et Télémécanique maîtriseront toute la distribution et l'utilisation de l'énergie électrique. Séparés, ils n'en maîtriseront chacun qu'une partie.

Ensemble, Merlin Gerin et Télémécanique résisteront mieux à leurs grands concurrents mondiaux, issus de rapprochements identiques. Séparés, ils seront plus vulnérables.

Ensemble, ils seront mieux armés pour gagner les grandes compétitions de demain. Séparés, ils ne mèneront que des combats d'arrière-garde.

Ensemble, Merlin Gerin et Télémécanique peuvent faire changer d'avis nos concurrents. Séparés, ils leur donneront raison.

Alliance Merlin Gerin - Télémécanique

SCHNEIDER

Une note d'information (visa COB n° 8851 du 12/2/88) est tenue gratuitement à la disposition du public auprès des banques Paribas, Banque de Gestion Privée-SIB et Société Générale.

مقتدا من الامير

مقالات من الامم

Le Monde SPORTS

ATHLÉTISME : le super-marathon du Hoggar Le souffle chaud du désert

Le Suisse Daniel Oppiger a remporté le deuxième super-marathon du Hoggar couru du 1^{er} au 5 mars dans la région de Tamanrasset (Algérie). Il a parcouru les 160 km répartis en cinq étapes en 10 h 7 min 44 s, devançant le Hongrois Erno Kis-Kiraly de 15 min 11 s et l'Anglais Mike Short, vainqueur de la première édition, de 18 min 39 s. ■ Grenobloise Catherine Desforges a gagné l'épreuve féminine en 13 h 33 min 23 s.

TAMANRASSET
de notre envoyé spécial

LA mémoire des Touaregs a pris l'eau, noyée dans un tourbillon de souvenirs vagues. 1963, 1954 ou 1925 ? En ce début mars à Tamanrasset, personne ne sait au juste à quand remontent les dernières crues. Qu'importe. Gonflé par des pluies diluviennes, l'oued Tahagart a brutalement évincé la petite ville du Sud algérien, charriant un flot de promesses qui n'ont rien d'électro-rales. Hormis deux malheureux happés par la violence du courant, quelques véhicules endommagés et des dizaines de maisons ébouleées, le phénomène climatique est plutôt porteur de perspectives heureuses.

Dans ce coin de désert, trente-six heures d'averse sont l'assurance d'un printemps radieux : pâturages reverdis pour les troupeaux des nomades touaregs et caves bien remplies à Tamanrasset, cette grosse bourgade trop vite montée en graine dont les 35 000 habitants doivent partager l'eau avec 15 000 à 20 000 réfugiés chassés du Mali et du Niger par une noire misère.

Cette fois, les points de repère ne manquent pas pour mémoriser les pluies de 1988. Elles sont tombées en même temps que l'Assihar, foire annuelle qui attire tout ce que le Sahara compte de commerçants. Elles ont aussi coïncidé avec ■

deuxième super-marathon du Hoggar, un événement sportif qui commence à compter dans le calendrier local. C'est d'ailleurs pour lui, davantage que pour la foire, que la presse d'Alger était accourue au complet dans le grand Sud. Les journalistes et les spectateurs du prologue disputé dans les rues de Tamanrasset espéraient en secret ■ victoire de l'enfant du pays, Mohamed Boudifa, classé deuxième en 1987.

Un metteur en scène de cinéma avait même imaginé de faire du jeune athlète ■ vedette d'un film dont les premiers tours de manivelle ont été donnés pendant la course. Hélas au fil des étapes, le scénario

inexpérience. A vingt-deux ans, il n'a pas l'endurance requise pour ces courses au long cours, et encore moins le sens tactique de ses adversaires européens. S'il a bien négocié l'ascension en deux demi-étapes dans la même journée (23 kilomètres et 15 kilomètres) du col de l'Assekrem, Boudifa ■ dilapidé son souffle et ses chances de victoire dans les étapes plus longues. Dès le premier jour, après 45 kilomètres de course dans le sable ■ la pierreaille, une terrible défaillance l'avait relégué à 13 minutes du futur vainqueur.

Comme ses huit compatriotes engagés dans ■ super-marathon, Boudifa a été victime de son impréparation. Norédine Machouk, son

poste de Saint-Imier, où il est employé à plein temps, qu'à la télévision. Cet authentique champion, formé sur la piste, court pour le plaisir, hors des aides et de préférence loin du macadam des villes. ■ Les coureurs de cimes doivent être plus robustes physiquement et moralement que les autres, dit-il. Il n'est pas sûr qu'un bon marathonien soit à l'aise sur une course par étapes dans le désert. Il faut supporter la rusticité de l'hébergement au bivouac et savoir improviser. Pour la dernière étape par exemple, à cause du mauvais temps, nous ne savions même pas pour combien de kilomètres nous partions. ■

Jusqu'à ce qu'un oued déchaîné lui barre définitivement ■ chemin



« Dans ce genre de course, les coureurs, du premier au dernier deviennent des amis. J'ai beaucoup de plaisir à leur faire connaître le pays des Touaregs, dont je suis amoureux. Il ne faudrait pas dans l'avenir dépasser quatre-vingts à cent coureurs, dont vingt de niveau mondial, afin de préserver l'esprit. ■

entraîneur depuis un an, le reconnaît : ■ Il aurait dû travailler sur de plus courtes distances, mais nous n'avions pas de piste pour ■ faire. Une cendrée vient à peine d'être terminée. Tamanrasset est loin de tout. Nous n'avons ni kinésithérapeute ni médecin spécialisé. ■ Pour Mohamed Boudifa, le salut, c'est ■ le baccalauréat, qui lui ouvrirait les portes de l'Institut de technologie sportive à Alger. Sinon, ■ carrière sportive de ce coureur instinctif pourrait être gâchée, y compris par des annués physiques.

Sciatique et genoux bloqués

Michel Perrotet, le masseur attaché au super-marathon, ne pouvait que confirmer ces craintes. Après avoir pétri, à raison de huit heures par jour, les muscles des cinquante-cinq concurrents, il établissait de pénibles comparaisons : ■ Je suis surpris de l'état musculaire des jeunes Algériens, dont certains n'ont jamais été massés, confiait-il. L'un a une sciatique depuis trois ans, un autre a les deux genoux bloqués. Je leur ai donné tous les conseils que j'ai pu. ■

Le long des pistes écrasées de soleil du parc national de l'Ahaggar, dans lequel était tracé ■ parcours, les athlètes locaux ne pouvaient opposer que leur volonté et leur courage aux favoris de l'épreuve. Parmi eux, le Hongrois Erno Kis-Kiraly, secrétaire du club de Budapest, mais surtout aspirant à devenir ultramarathonien professionnel. Vainqueur de la course d'Autriche (743 kilomètres en sept jours) et de ■ Grande course du Hoggar (treize marathons en treize jours), il tricote de sa foulée rasante jusqu'à 280 kilomètres, par semaine, à l'entraînement.

Sur les contreforts du massif du Hoggar, son rythme de locomotive à diesel a finalement eu raison de l'Écossais Jack Maitland, vingt-six ans, et de l'expérimenté Mike Short, trente-neuf ans, deux petits gabarits généralement à l'aise sur les parcours à forte dénivellation. Mais il n'y avait rien à faire contre Daniel Oppiger, un Suisse de trente et un ans, spécialiste, comme Maitland et Short, des courses de montagne. Très implanté en Suisse, ce type de compétition fait de plus en plus d'adeptes en Italie et en France. Il existe un officieux championnat d'Europe et une Coupe du monde, que Primo Nebiolo, le président de la Fédération internationale d'athlétisme (FIAA), aimerait bien accueillir dans son giron officiel.

Pour l'instant, on a plus de chances de croiser le doux sourire de Daniel Oppiger au guichet de la

après 30 kilomètres de course dans la boue, Daniel Oppiger a contrôlé sans peine les assauts de Jack Maitland, revigoré par ce paysage subitement badigeonné aux couleurs des Highlands. ■ Ce sont des 4x4 de la course à pied ■, dit Gilbert Hirschy, le créateur de ce super-marathon.

Victorieux, Oppiger arborait le bonheur calme d'un sportif bien dans sa peau. S'entraînant une seule fois par jour sur les pentes de son Jura natal, il ne rêve ni de Jeux olympiques ni de record du monde du marathon. ■ Je n'ai jamais été blessé pendant toute ma carrière et je ne vais jamais à la pharmacie ■, assène-t-il tranquillement comme pour marquer ses distances avec le haut niveau. Débarqué dans le désert avec son cabas à provisions plein de bananes et de pommes, il n'a rien d'un être surnaturel pour les autres participants, dont le seul glorieux sera d'avoir réussi à rallier l'arrivée de cette éprouvante aventure.

Comme André, le boulanger de Bernay, bâti en haitrophie, ou Lulu, un médecin de cinquante-six ans à la foulée trotte-menu, Daniel Oppiger n'a pas perdu une miette du décor grandiose. Les couleurs tantôt roses, tantôt bleutées des montagnes autour de l'Assekrem lorsque l'aube se lève apaisent les douleurs de la veille et ravivent ■ moral de chacun. La bonne humeur fait alors cercle autour de la marmite de café fumant. Il sera toujours temps tout à l'heure, entre deux points de ravitaillement, de maudire en solitaire l'idée saugrenue qui vous a conduit à vous inscrire.

Cette ambiance, Gilbert Hirschy y tient : ■ Dans ce genre de course, dit-il, les coureurs, du premier au dernier, deviennent des amis. J'ai beaucoup de plaisir à leur faire connaître le pays des Touaregs, dont je suis amoureux. ■ Il ne faudrait pas, dans l'avenir, dépasser quatre-vingts à cent coureurs, dont vingt de niveau mondial, afin de préserver l'esprit. ■ Pour ce technicien dentiste de quarante-trois ans, ■ Il n'est pas question d'en faire une course à fric, mais plutôt une grande classique algérienne ■. Dès l'an prochain, les autorités algériennes seront partie prenante du comité d'organisation. Si cette perspective n'excite pas l'appétit des sponsors étrangers, elle intéresse l'Office national algérien du tourisme (ONAT) et Air Algérie, les deux parrains de l'édition 1988, dont l'ambition est de développer le tourisme encore embryonnaire en pays targui. La promotion touristique par le sport aventure, voilà une idée qui n'est pas tombée de la dernière pluie.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

RUGBY : Tournoi des cinq nations

Fouroux plie sous Ferrasse

Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre, Jacques Fouroux a participé, le mercredi 9 mars, au comité de sélection qui s'est réuni dans les nouveaux locaux de l'Équipe pour former le XV de France devant affronter ■ Pays de Galles, le 19 mars à Cardiff, en finale du Tournoi des cinq nations. En deux semaines, c'est la deuxième fois que l'homme de terrain de l'équipe nationale de rugby est revenu sur ce qu'il avait dit.

montée en épingle par un journal en mal de scoop.

Jacques Fouroux n'est manifestement plus à l'aise dans son costume d'homme de terrain. Il est viscéralement attaché à ■ notion de groupe, à cette solidarité qui se noue entre quinze hommes amenés à connaître en même temps la souffrance et le plaisir, autour d'un ballon ovale.

Autant que dans certaines options de jeu, il y a à toute la conception du rugby selon Fouroux. Au nom du « groupe », chacun doit être capable de se sublimer. Quel que soit son état. C'est ainsi que, pour le premier match du Tournoi des cinq nations, Sella se retrouve dans la ligne des trois-quarts alors qu'il n'avait manifestement pas récupéré de ses blessures. Même remarque pour ce qui concerne Condem en deuxième ligne. Les médiocres prestations du XV de France lors des deux premiers matches amenaient les sélectionneurs à « faire le ménage ». Cinq titres sont tombés avant la rencontre contre l'Irlande. ■ ■ ■ le groupe ■ Fouroux a été désarticulé.

« MÉNAGEZ un peu Jacques Fouroux. ■ En s'adressant ainsi aux journalistes, réunis pour approuver la reconduction de l'équipe victorieuse de l'Irlande pour affronter le Pays de Galles, Albert Ferrasse avait l'air d'une mère poule mettant sous son aile protectrice ■ pousin souffredouleur de ■ base-cour méditerranéenne.

Apparemment, tout va donc pour le mieux entre le président de la Fédération française de rugby, qui va briguer le sixième renouvellement de son mandat depuis 1989, et l'homme de terrain du XV de France depuis 1981. Mais faut-il se fier aux apparences ? En dépit des boutades dignes des farcesuses trisyllabes mi-temps qui accrétaient l'atmosphère bon enfant de la réunion, il restait que « tonton » — ainsi que le président de ■ FFR est surnommé — avait dû tirer l'oreille du capitaine du grand chelem 1967 pour qu'il assiste à ce comité de sélection.

C'est dire que tout ne va pas aussi bien qu'il paraît entre les deux hommes et qu'en dépit du démenti l'annonce du départ prochain de l'entraîneur n'était pas seulement une histoire

A. G.

AUTOMOBILISME : la nouvelle Ligier de formule 1

Retour en atmosphérique

APRÈS ■ cinq années de galère ■ passées à rechercher un moteur compétitif, Guy Ligier a retrouvé le sourire à l'orée de sa treizième saison de formule 1. Avant même ses premiers tours de roues, samedi 12 et dimanche 13 mars sur le circuit de Nogaro (Gers), la nouvelle JS 31 a déjà séduit par ses formes et ses innovations lors de sa récente présentation à Paris.

Comme beaucoup d'autres écuries, Guy Ligier a opté dès cette année pour le retour au moteur atmosphérique qui devra équiper toutes les formules 1 en 1989. Le choix semble judicieux puisque, comme Williams, ■ champion du monde des constructeurs 1987, et March, il a fait appel au préparateur britannique John Judd. Ce dernier fournira au constructeur vichyssois quinze moteurs (à 40 000 livres, soit 410 000 francs l'unité) dérivés du V8 Honda de formule 3 000 et assurera leur entretien pendant deux ans. Ces moteurs de 3 500 cm3 devraient, dans un premier temps, développer une puissance de 590 à 600 chevaux.

Cette assurance de disposer d'un moteur atmosphérique compétitif n'est pas une garantie suffisante pour renouer avec le succès qui fut l'écurie française depuis 1981. ■ La différence ne devrait pas se faire cette année sur la puissance entre les moteurs atmosphériques mais plutôt sur l'aérodynamisme des châssis ■, estime Michel Tétu, ■ directeur technique de l'écurie Ligier. A ce titre, la JS 31 se différencie de ses devancières par ses pontons latéraux très bas et l'extrême finesse de sa coque.

Pour parvenir à ce résultat, Michel Tétu a recouru à quelques innovations. Afin d'obtenir une « taille de guêpe » qui dégage

bien l'ailleron arrière pour un meilleur appui aérodynamique, le moteur a été avancé en position quasi centrale, juste dans ■ dos du pilote. Le réservoir de 200 litres est divisé en deux parties, de part et d'autre et à l'arrière du moteur. L'étréme extrême du cockpit implique l'utilisation d'un volant encore plus petit qu'à l'ordinaire. Dès lors, pour éviter une fatigue et des efforts excessifs aux pilotes, ■ JS 31 a été dotée de la première direction assistée montée sur une formule 1.

« Il va falloir que les pilotes s'habituent à conduire une telle monoplace car ses réactions seront différentes de celles d'une monoplace conventionnelle ■, prévient Michel Tétu. C'est en prévision de ce travail de mise au point et de réglages que Guy Ligier a préféré faire confiance en 1988 à un duo de pilotes d'expérience : ■ François René Arnoux (trente-neuf ans), fidèle à l'écurie vichyssoise pour la troisième saison consécutive, et le Suédois Stefan Johansson (trente-deux ans), coéquipier d'Alain Prost l'an dernier chez McLaren.

GÉRARD ALBOUY.

■ BASKET-BALL : Coupe Korac. — Le Real Madrid a remporté la Coupe Korac malgré sa défaite, le mercredi 9 mars, en match retour de la finale contre Cibora Zagreb (93 à 84). Au match aller, dans leur salle, les Madrilènes l'avaient emporté 102 à 89.

■ CYCLISME : Paris-Nice. — L'Américaine Andy Hampsten a remporté, le jeudi 10 mars, la troisième étape disputée entre Salon-de-Provence et Toulon avec arrivée au sommet du Mont-Faron. Deuxième à 27 secondes, l'Irlandais Sean Kelly, sept fois vainqueur de l'épreuve, se retrouve à la deuxième place du classement général à 5 secondes du Britannique Sean Yates, après qu'on lui ait retirés, par erreur, le maillot de leader à l'arrivée.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Maestros de perche. — Grenoble, samedi 12 mars.
Championnat de France d'épreuves combinées en salle. — Liévin, dimanche 13 mars.

Basket-ball

Championnat de France. — Douzième tour retour, Tours-Racing (A2, « Samedi passion », à partir de 15 heures).

Boxe

Championnat du monde WBC des légers. — José Luis Ramirez (Mexique) - Pernell Whitaker (Etats-Unis), Paris, samedi 12 (TF1, en différé, dimanche 13 heures).

Cyclisme

Paris-Nice. — Jusqu'au dimanche 13 mars.

Escrime

Coupe d'Europe des clubs et Challenge Rommel au fleuret masculin. — Paris Couberlin, jusqu'au dimanche 13 mars.

Football

Coupe de France. — Trente-deuxième de finale, samedi 12 et dimanche 13 mars.
Coupe d'Europe. — Marseille-Rovaniemi, mardi 15 (TF1, en direct, 20 h 40) ; PSV Eindhoven-Bordeaux, mercredi 16 (direct Canal +, 19 h 20).

Coupe d'Afrique des nations.

— Jusqu'au 27 mars au Maroc.

Golf

Open de Majorque. — Jusqu'au dimanche 13 mars.

Hockey sur glace

Championnat de France. — Play-off retour, samedi 12 et mardi 15 mars.

Rugby

Championnat de France. — Douzième journée, dimanche 13 mars.

Ski

Coupe du monde de ski acrobatique. — La Clusaz, jusqu'au dimanche 13 mars.
Coupe du monde de ski alpin. — Descente et supergéant hommes, à Vail (Etats-Unis), samedi 12 et dimanche 13 mars.

Squash

Tournoi international à Paris. — Jusqu'au dimanche 13 mars.

Voile

Semaine de vitesse de Brest. — Jusqu'au 20 mars.

Tennis

Tournoi de Key-Biscayne (Floride). — Du lundi 14 au dimanche 27 mars.

J'AVAIS QU'À DIRE UN MOT ET JE ME LOUPAIS PAS LE COUP D'ENVOI !

... QU'EST-CE QUE TU VEUX, TU N'ES QU'UN SUPPORTER SANS MÉTHODE !

En vente chez votre libraire

ASSIMIL
Le don des langues

ASSIMIL B.P. 25 - 94431 CHENNEVIERES-sur-M. Cedex - Tél. : 45.76.88.99

CHEZ VOUS - PAR VOUS-MÊME - 23 LANGUES SUR LE BOUT DES DOIGTS.



EXPOSITIONS

Au musée et dans les livres

Rodin revisité

Tandis que le Musée Rodin s'appête à entreprendre de grands travaux...

dont le Rodin vient de sortir chez Calmann-Lévy, justement au rayon des biographies...

semble l'avoir considéré Margit Rowell dans son exposition à Beaubourg...

reconnait qu'on n'en sait finalement pas grand-chose, mais sur laquelle il ne peut s'empêcher de revenir...

Le portrait de Rodin, l'homme de chair, bien vivant qu'on aimerait saisir, puisque biographie en principe il y a...

L'art de photographier l'art

En 1957, pendant près d'un an, jour après jour, un jeune photographe de vingt-cinq ans, Carol Marc Lavrilier...

Cette initiative de l'œuvre seule, si difficile à saisir, compte admirablement le travail, les vues et les visions des photographes de Rodin...

Parfois espérées, notamment aux Rencontres d'Arles, les photographies de Lavrilier font aujourd'hui l'objet d'un beau livre préfacé par Monique Lemaire...

* Rodin. La Porte de l'enfer. Editions Pant-Royal, 395 F.



l'espace, mais on trouve tout de même que l'auteur profite un peu trop de l'éclairage moderniste pour citer au moins vingt-sept fois Picasso...

l'enfance dans les bas-quartiers des Gobelins, avec un père employé à la préfecture, qui craint que son fils ne soit une «poire molle»...

GENEVIEVE BREERETTE.

(1) Inventaire des dessins : le quatrième volume (tome I) des quelques sept mille dessins du Musée Rodin est paru en début d'année...

(2) Rodin, par Pierre Daix. Editions Calmann-Lévy, 125 F.

Au Grand Palais

SAGA bis

La lithographie règne au Grand Palais où s'est ouvert le Salon du SAGA (Sculpture, arts graphiques actuels).

Premier sentiment : les livres d'art ont déserté. Les lithographies sont partout. On cherche en vain Flammarion ou les Editions du Regard...

Second sentiment : bijoux, tapis et sculptures n'occupent qu'une place réduite. On voit donc, de là quelques objets décoratifs aux couleurs voyantes...

cinéma à l'autre, de l'excellent au médiocre.

En haut, tout en haut de la hiérarchie siège l'inaccessible et admirable Braque, auquel la Galerie Adrien Maeght a consacré une rétrospective de premier ordre...

Les abstraits français de l'après-guerre, Hartung, Manessier et Soulages sont eux aussi largement représentés, et leur succès donne au salon un air «années 50»...

PHILIPPE DAGEN. * Grand Palais, jusqu'au 14 mars.

A la Bibliothèque nationale

Un hommage au procédé Goetz

La Bibliothèque nationale a choisi le temps du SAGA pour évoquer la trouvaille d'un graveur.

En 1967, le peintre-graveur Henri Goetz mettait au point le fruit de dix années de recherches : le procédé qui porte son nom, la gravure au Carborundum...

A la gravure traditionnelle en creux, le procédé Goetz substitue la gravure en relief. Au lieu d'entailler le métal, le graveur y ajoute une structure en saillie...

des cotons, l'intensité et le velouté des noirs, la délicatesse palpable des gaufrages, l'incorporation de matières insolites...

Le résultat, son excellence, on peut en juger devant le choix d'estampes que la Bibliothèque nationale expose à la galerie Colbert...

JEAN-MARIE DUNOYER. * Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs. Jusqu'au 19 mars.

Le musée décidément se réveille. Il avait dormi pendant de longues années. Puis ouvert un œil, titillé par le regain d'intérêt manifesté pour le sculpteur...

Et le musée d'entreprendre un travail de publications autour de ses collections et de ses archives, incontournables. A l'inventaire des dessins par Claude Judrin...

Malgré le caractère souvent anodin des lettres du sculpteur, peu peut-être par l'écrivain (et franchement nul en orthographe)...

Camille-Auguste Dans son Rodin, Pierre Daix ne cache pas qu'il a travaillé à partir des documents publiés et non en dépit d'eux...

V.A. : PATHE BARRIENANT CONCORDER - UGC BARREZ - FORUM HORIZON PATHE HAUTEUILLE - LES PARNASSIENS - MAILLOT - 14 JUILLET BEAUGRANVILLE...

Advertisement for the movie 'WASINGTON' featuring William Hurt, Albert Brooks, and Holly Hunter. Includes 'Broadcast News' logo and Oscar nomination information.

V.A. : GAUMONT CHAMPS ELYSEES - GAUMONT OPERA - GAUMONT PARNASSE GAUMONT HALLES - 14 JUILLET ODEON - PATHE HAUTEUILLE - LA PAGODE...

Advertisement for the movie 'September' directed by Woody Allen, featuring Denholm Elliott, Mia Farrow, Elaine Stritch, Jack Warden, Sam Waterston, and Dianne Wiest.

COULISSES

Mort d'un des derniers peintres de l'école d'Alger

Né en 1880 en Algérie, pays qu'il avait quitté il y a seulement une dizaine d'années pour se retirer à Marseille, où il vient de mourir, Pierre Famin était, avec Louis Béraud, l'un des derniers survivants de ce que l'on a appelé « l'école d'Alger ».

Très éloigné cependant de l'orientalisme traditionnel, Famin, auteur surtout de gouaches et d'encres, fit particulièrement preuve, comme ses compagnons Béraud ou Laurzy, d'un très grand sens du dessin. Véritable « pôle culturel » de l'Alger des années 1925-1955...

Les conservateurs de la BN

Les conservateurs de la Bibliothèque nationale viennent d'adresser une lettre au premier ministre pour lui demander « des avantages analogues à tous les corps de conservateurs issus d'un concours national »...

Découverte d'un Véronèse

Le Fauconnier, une œuvre de Véronèse peinte sur bois (222 x 108) a été récemment découverte à Paris, dans une famille parisienne qui a souhaité garder l'anonymat. Ce tableau sera cependant visible, puisqu'il sera mis en vente le 14 avril à l'Hôtel Georges-V par M. Tajan.

Mort de l'historien d'art Pierre Courthion

L'historien d'art et journaliste Pierre Courthion, d'origine suisse, est mort le 2 mars à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Ami personnel de nombreux artistes, Pierre Courthion, qui était né à Genève en 1902, a été l'auteur d'une œuvre éclectique et abondante...

Large advertisement for the movie 'La comédie du travail' directed by Luc Moullet, featuring Sabine Haudepin, Roland Blanche, and Henri Déus.

Handwritten text in Arabic script: هذ من الاصل

هفتاد و اربعه

Culture

CINÉMA

Les films de femmes à Créteil

Le dixième Festival international des films de femmes - Festival de Créteil et du Val-de-Marne - aura lieu du 12 au 20 mars. Il s'ouvre le vendredi 11 mars à 21 heures par la projection, dans la grande salle de la Maison des arts de Créteil, du film d'Agnes Varda, *Jane B., par Agnes V.*, en présence de la réalisatrice et de l'actrice.

Fidèle à sa vocation, le Festival va faire le point sur la création cinématographique des femmes dans le monde entier. Onze longs métrages de fiction et onze longs métrages documentaires sont en compétition, ainsi qu'un grand nombre de courts métrages. Mais l'intérêt se portera aussi sur la rétrospective Kira Mouraïova (intégrale des œuvres, toutes inédites, d'une réalisatrice soviétique), sur l'autoportrait en dix films de Dominique Sanda, sur la section « Enthousiasmes » découvertes »

(huit films de pionnières ou contemporaines), sur la section « Les femmes dans le cinéma arabe » (quinze films de sept pays arabes différents, la présence de Mary Queeny, actrice et productrice égyptienne) et sur la « Forum Marie-Claire » animé par des journalistes du magazine pour débattre des thèmes de société. Plusieurs prix seront décernés : Grand Prix du jury, Prix du public, Prix de l'Association des femmes journalistes.

Les 21 et 22 mars, le KIWI (King Women International), créé à l'initiative des réalisatrices soviétiques au Festival de Moscou en juillet 1987, tiendra son deuxième congrès dans la salle de conférence du conseil général du Val-de-Marne. Débats en traduction simultanée.

« Renseignements sur le programme des divers lieux de projection au 48-99-90-50.

MUSIQUE

« De la maison des morts », salle Favart

Une étincelle divine

Le dernier opéra de Leos Janacek, inspiré par Dostoïevski, une œuvre bouleversante qui vient d'entrer au répertoire de l'Opéra de Paris.

Comment expliquer, écrit Milan Kundera (1), que ce vieillard, absorbé par son amour tardif pour une jeune femme, à l'apogée de son succès, dans les années les plus paisibles de l'entre-deux-guerres, ait choisi pour un opéra la description de la vie dans un camp de prisonniers, qui, mis en scène, investit par l'hypermotivité de sa musique, devient image du camp de concentration d'aujourd'hui ?

De la maison des morts, le dernier opéra de Leos Janacek, qu'il a tiré lui-même en 1927 du livre de Dostoïevski a raconté ses souvenirs de bagne, a bien en effet une force prophétique. Cette œuvre bouleversante vient de faire son entrée au répertoire de l'Opéra de Paris, dans l'interprétation la plus authentique, avec d'excellents chanteurs tchèques, sous la direction de Charles Mackerras, spécialiste de Janacek et de cette partition dont il a réalisé la version la plus proche du manuscrit.

Il insiste en particulier sur la formidable intensité de cette musique, le chant profond de cette vie qui court toujours à travers ses étres meurtris ; et dans le style vocal, un perpétuel récitif tendu jusqu'à la limite de l'air, passent toute la détresse et l'espoir chevillé au corps des bagnards, la vivacité de leur imagination, l'étrangement de leur caractère, et cet amour que Janacek porte à chacun d'eux : « Dans chaque créature, une étincelle divine », a-t-il écrit en épigraphe.

Bien que très concise (peine plus d'une heure et demie), l'œuvre offre une grande diversité d'événements et d'atmosphères : l'arrivée d'un nouveau prisonnier politique, noble (le narrateur de Dostoïevski), que le commandant donne l'ordre de fouetter jusqu'au sang ; l'algèbre captif, souffre-douleur des détenus ; les disputes, les coups ; les réclats où chacun raconte l'aventure qui lui amène au bagne ; une fête, le jour de

Fâché devant le pope et les gardes-chiourmes, où les prisonniers jouent une pièce sur Don Juan et une pantomime ; la mort d'un détenu, etc., jusqu'à la libération du noble.

Janacek fait jaillir de l'ombre, en un seul air ou quelques répliques, des personnages très forts et touchants, tels le jeune Aleja, auquel le narrateur apprend à lire et à écrire, ou l'extraordinaire Schichkov, meurtrier de sa femme, dont le réclat est le point culminant du drame.

La réalisation de Volker Schlöndorff est malheureusement assez confuse. L'œuvre est jouée sans entracte dans un dispositif scénique unique (l'armature de fer d'un pavillon concentrationnaire) et, malgré le changement de la toile de fond, on ne s'aperçoit pas des différences de lieux, on ne ressent guère le passage d'une saison à l'autre, ni l'impression de durée interminable et lancinante de cet univers (2).

Par ailleurs, le style assez gestuel de ces acteurs dit aux personnages une partie de leur vérité intérieure. Mais l'émotion du chant supplée le réalisme théâtral chez des interprètes tels que Václav Zitek (Schichkov), Dalibor Jedlicka (le prisonnier noble), Miroslav Kopp (Aleja) ou Frantisek Livora (Filka), auxquels se mêlent Robert Duménil, Jacques Loreau et des chœurs français de bonne tenue. Le rôle de l'aigle captif est tenu par un extraordinaire funambule, Philippe Petit, qui glisse sur les montants de la cage avec une habileté vertigineuse. Quant à l'Orchestre de l'Opéra, il reflète la richesse expressive et la tension de Mackerras, avec une belle palette sonore, malgré une certaine acuité des cordes.

JACQUES LONCHAMPT.

* Prochaines représentations les 12, 14, 16, 21, 23, 26, 28, 30 mars et 1^{er} avril, à 19 h 30.

(1) Dans le numéro de mars de l'*Avant-Scène Opéra* consacré à cet ouvrage, aussi riche que de costume, où l'on trouvera en particulier une très belle analyse de la partition par Harry Halberstam (114 pages, 70 F).

(2) En revanche, les « sons-clairs » projetés au-dessus de la scène permettent de bien suivre le livret, chanté en tchèque.

Images du Nord à Rouen

L'initiative locale d'un Festival du film nordique qui, outre les subventions de la ville de Rouen, du conseil régional de Haute-Normandie, du conseil général de Seine-Maritime, a reçu entre autres l'appui de la Fondation Gan pour le cinéma, se présente sous de bons auspices, après une brillante soirée d'ouverture, mais, de l'avis des organisateurs, il fallait attendre la venue du public rouennais, qui ne se déplace pas facilement. Or il est venu, aux séances de l'après-midi et du soir, nombreux, attentif, jeune en grande partie, comme aux plus beaux temps de la cinéphilie, et il a fallu parfois refuser du monde jusqu'à la clôture le 8 mars.

Ignorés, à quelques exceptions près (*Le Festin de Babette*, de Gabriel Axel, *Ma vie de chien*, de Lasse Hallström) des distributeurs français, les récents films suédois, danois, norvégiens, finlandais, islandais que proposait le Festival, se distinguent par l'originalité des scénarios, et des qualités formelles tenant, le plus souvent, à des points de vue d'auteur. Le réalisateur suédois Bo Widerberg (*Le Chemin du serpent*) n'est pas un inconnu, mais on compte, parmi les découvertes de la sélection officielle, d'autres Suédois, Carsten Brandt (*Démons*) et Kay Pollack (*Aimez-moi*) ; le Danois Helle Ryslinge (*Cœurs flambés*, comédie sociale à l'humour ravageur) ; les Norvégiens Erik Gustavson (*Blackout*, encourageant au thriller américain) et Oddvar Eriksen (*Y, itinéraire à brosses*, d'une jeune fugueuse droguée dans un univers urbain oppressant) ; les Finlandais Aki et Mika Kaurismäki, deux frères qui admirent Jean-Luc Godard et sont dans leurs films, *Les Ombres du paradis* pour le premier,

Rosso pour le second, très dissemblables.

Si remarquable que soit *Le Festin de Babette*, on regrette un peu que ce film, déjà passé par le Festival de Cannes et assuré d'une sortie en France, se soit taillé la part du lion au palmarès, tout au moins pour le Grand Prix du jury, manquant d'audace en l'occurrence. Gabriel Axel est un cinéaste danois important, et qui va s'imposer de lui-même. Présenté dans les « Journées thématiques », son film *Morose rouge* retrouvant l'esprit, l'atmosphère d'une vieille légende islandaise dans un style hiératique, épuré, est un chef-d'œuvre comme *Le Festin de Babette*.

Mais, de panorama en rétrospective, on a retrouvé Mai Zetterling (*Les Amoureux*, avec toutes les années 60, *Docteur Glas*). Son dernier film, *Amorosa* (1987), consacré à la romancière suédoise Agnès von Krusenstjerna - dont s'inspirait *Les Amoureux* - est une flamboyante et bouleversante introspection de la folie et de la création littéraire. Avis aux distributeurs !

JACQUES SICLIER.

Palmarès

Grand Prix du jury : *Le Festin de Babette*, de Gabriel Axel ; Prix du public : *Le Festin de Babette*, de Gabriel Axel ; Prix de la presse : *Aimez-moi*, de Kay Pollack et mention particulière à *Cœurs flambés*, de Helle Ryslinge ; Prix de la meilleure actrice : Eva Froling pour *Démons*, de Carsten Brandt ; Prix du meilleur acteur : Steffen Skarsgård, pour *Le Chemin du serpent*, de Bo Widerberg.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

JANE BIRKIN
CHARLOTTE GAINSBORG
MATHIEU DEMY

Kung-fu master

UN FILM D'AGNÈS VARDA

Jane B. par Agnès V. ... continue sa carrière

CRETEIL
Maison des arts

48.99.18.88

FILMS DE FEMMES

10^e Festival International de Créteil et du Val de Marne

MÉTRO Créteil Préfecture

DU 12 MARS AU 20 MARS

Théâtre infimiste d'un genre tout à fait nouveau qui approche le cinéma au plus près.

EMMANUELLE ESCOURROU étonnante dans son premier grand rôle. V.S.D.

De grands acteurs MICHEL VITOLD et son jeune partenaire PHILIPPE VOLTER TELERAMA

La tradition de Mauriac et Sartre actualisée par le langage d'aujourd'hui. PAN Bruxelles

loc 45 88 16 30 MISE EN SCÈNE GABRIEL GARRAN

V.S. GEORGE V - FORUM HORIZON - LES PARNASSIENS - STUDIO DE LA HAUTE VIE - PARAMOUNT OPÉRA

UN FILM DE LILI RADEMAKERS

UN ANCIEN D'UN VIEUX JOUR

UN FILM DE LILI RADEMAKERS

ACTEURS : ADRIAN MICHAEL, MARTI ENNEY, SUZANNE FON, DEBEN LUNT

PRODUCTION : LILI RADEMAKERS

MERCREDI PROCHAIN

Le NOUVEAU FILM DE DANIEL SCHMID

MICHEL VOITA • CHRISTINE BOISSON

JENATSCH

VITTORIO MEZZOGIORNO • JEAN ROUSSE • LAURA BETTY ET CAROLE BOUQUET

SELECTION OFFICIELLE - CANNES 1987

Communication

Concentration dans la production et dans le câble

Les nouveaux équilibres de la télévision américaine

OPA, contre-OPA, fusions, concentrations : le marché américain de l'audiovisuel est à nouveau entré en zones de hautes turbulences. Entre 1986 et 1987, les trois grandes chaînes nationales, ABC, CBS, et NBC avaient, coup sur coup, changé de propriétaires. Cette année, ce sont les entreprises de production qui sont au centre de l'agitation économique.

La tempête boursière de l'automne a durement touché ce secteur considéré comme « spéculatif » par Wall Street et les actions des entreprises de production ont enregistré une baisse moyenne de 66 %. Du coup, le financement par l'épargne publique pour développer de nouveaux projets devient très aléatoire et l'indépendance financière de nombre de producteurs paraît fort compromise.

A ce contentieux financier défavorable s'ajoute les tensions propres au marché de la télévision. Les trois grandes chaînes nationales ont enregistré, l'an dernier, une baisse d'audience globale de 6 % et vont stagner leurs ressources publicitaires. Pour sauvegarder leur rentabilité, ABC, CBS et NBC ont tendance à diminuer leurs apports financiers à la production de séries de feuilletons. Dans le même temps, les télévisions locales, second marché de diffusion pour les séries, connaissent des difficultés ; nombreuses sont celles qui, après avoir été rachetées à prix d'or il y a trois ans, manquent de liquidités définitives de rentabilités faibles. Quant aux chaînes thématiques diffusées par le câble, grandes bénéficiaires de la guerre de l'audience (+ 26 % en un an), elles n'ont pas encore les moyens de financer la production.

Pour survivre dans ce climat morose, les producteurs indépendants cherchent des alliances. En 1986, Lorimar, le créateur de « Dallas » avait ainsi fusionné avec un autre indépendant, Telepictures. Ce mariage hollywoodien a tourné court : 58 millions de dollars de pertes en mars 1987, 82 millions cette année à la suite de malencontreuses opérations de diversification dans le cinéma et la vidéo. Un des géants d'Hollywood, Warner, fort de ses 328 millions de dollars de bénéfices, songe y prendre le contrôle des deux sociétés. Mais le magnat du pétrole, Marvin Davis, ancien propriétaire de Twentieth Century Fox, vient de faire une contre-proposition de 780 millions de dollars. Orion, le producteur favori de Woody Allen, se laisse courtiser par le grand distributeur Metromedia qui rachète progressivement ses actions sur le marché. Le groupe MCA (Universal Pictures) tente de se défendre contre une OPA inamovible de M. Donald Trump. Ce promoteur immobilier qui a rénové le nord de Manhattan, a déjà acquis 25 % de capital de MCA et s'apprête à franchir ce seuil avec la bénédiction des autorités boursières.

1 000 dollars Fabonné

La concentration bat aussi son plein sur le marché du câble qui apparaît aujourd'hui comme le média en pointe aux Etats-Unis. Le succès des chaînes payantes, puis du téléachat a dynamisé la progression commerciale des réseaux. Désormais, quarante-trois millions de foyers américains, soit plus de la moitié des foyers équipés de télé-

seurs, sont abonnés au câble. La politique ultralibérale suivie par la commission fédérale des communications (liberté des tarifs, assouplissement des réglementations) a permis aux opérateurs de dégager des marges de 30 % à 40 %, exceptionnelles dans le secteur de la communication. Aux yeux de Wall Street, les réseaux sont devenus des investissements très recherchés.

Certaines sociétés, lourdement endettées par des années d'exploitation déficitaire, profitent de ce climat favorable pour vendre leurs réseaux à des prix spectaculaires. L'abonné se négocie aujourd'hui aux environs de 1 000 dollars ! Il y a deux mois, SCI Holdings, le quatrième câble-distributeur américain, se retirait du marché et ses 1,4 million d'abonnés passaient sous le contrôle d'un consortium dirigé par ATC, filiale du groupe Time. Aujourd'hui, United Artists Communications et United Cable Television fusionnent et leurs deux millions d'abonnés tombent dans l'escarcelle de Telecommunications Inc., le premier propriétaire de réseaux qui régit sur environ le quart du marché.

Mais l'ascension des câble-opérateurs ne s'arrête pas là. Après la concentration somme l'heure de l'intégration verticale avec le rachat des chaînes destinées aux réseaux. L'an dernier, John Malone, le fondateur PDG de Telecommunications Inc., prenant la tête d'un consortium de sociétés, s'est emparé d'une forte majorité de blocs dans l'empire de M. Ted Turner. Le milliardaire d'Atlanta, endetté par le rachat au prix fort de Metro Goldwyn Mayer, a trouvé en John Malone un allié puissant qui passe aujourd'hui de manière déterminante sur sa stratégie.

La bataille de la quatrième chaîne

Les réseaux de Telecommunications Inc. vont faciliter le développement des chaînes thématiques de M. Turner (CBS, Cable News Network). Mais, surtout, M. Malone propose Ted Turner à lancer une grande chaîne nationale capable de concurrencer ABC, CBS et NBC. MTN qui pourrait ouvrir son antenne à l'automne sera diffusé par satellite à tous les réseaux câblés des Etats-Unis. Ce très ambitieux projet heurte de plein fouet toutes les initiatives d'un autre géant, M. Rupert Murdoch, qui après avoir racheté la Twentieth Century Fox et six stations de télévision, rêve aussi de bâtir une quatrième grande chaîne commerciale mais par voie horizontale cette fois.

Si la FCC encourage cette frénétique concurrence entre les médias, le Congrès, tenu majoritairement par les démocrates, s'inquiète de ces concentrations en série et du poids pris par certains opérateurs. Il vient de contraindre M. Murdoch à respecter la loi anti-concentration en vendant son quotidien le *New York Post*. Et ce, malgré l'opposition de M. Ronald Reagan et de la FCC qui ont tout fait pour soutenir le magnat de la presse. Après cette première victoire, le Congrès surveille de près les ambitions de M. Malone et des propriétaires de réseaux câblés et étudie les moyens de limiter la concentration des réseaux ou d'interdire l'intégration verticale entre propriété du câble et contrôle des chaînes de télévision.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Francis BALLE

Les médias en 1988 : presse, radio, télévision, vidéo, minitel... en France et à l'étranger.

Un bilan complet.

Médias et Sociétés

4^e édition - Vient de paraître

Editions MONTCHRESTIEN
26, rue Vergingetorix, 75014 Paris - Tél. 43.35.01.87



Radio-télévision

مقداد الاميل

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-mardi. Signification des symboles : S Signalé dans « Le Monde radio-télévision ». F Film à éviter. M On peut voir. N Ne pas manquer. C Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 11 mars

TF 1

20.30 Variétés : Labaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Labaye, avec Laurence Badie. La haine d'honneur : Line Renaud et son Association des artistes contre le SIDA. Coup de cœur : Guy Gilbert (prêtre des loubarde), les Communards, Esther Gallil, Sylvie Vartan, le groupe Images, Manitas de Plata, Wendy et Lisa, Anthony Delon, Loops the loops, Cher et Mathilda May pour le film *La Passerelle*. 22.45 Football. Bordeaux-Nantes, en direct de Lyon. 0.30 Journal et Bourse. 0.50 Série : Les évahisseurs. 1.40 Lancement de la fusée Ariane. En direct de Kourou (Guyane).



kléber industrie
la volonté de faire

sur FR3
le 12 mars à 15 h 45

NOUS FERONS L'ÉVÉNEMENT!

LA 5

20.30 Téléfilm : Une étrange disparition. De Robert Young, avec Ellen Burstyn, Sam Roberts, Robert Prosky. Un jeune homme disparaît. La famille angoissée engage un détective pour retrouver sa trace... 22.10 Mission impossible (rediff.). 23.00 Magazine : Bases de données. 23.30 Les Grands (rediff.). 1.20 Téléfilm : Un assassin à chaque tournant. De Malcolm Taylor, avec Patrick Magee, Joanna Pettet, Peter Markham. Les motivations explication d'un brillant avocat. 2.30 Arts de réson.

M 6

20.30 Série : Le Sésat. Les immigrants. De Frédéric Bonnaud. La clinique de la Forêt-Noire. 28^e épisode : L'aveu. 22.10 Série : Addams Family. Soutien de famille. 22.40 Six minutes d'informations. 23.30 Série : Les Grands (rediff.). 1.20 Téléfilm : Un assassin à chaque tournant. De Malcolm Taylor, avec Patrick Magee, Joanna Pettet, Peter Markham. Les motivations explication d'un brillant avocat. 2.30 Arts de réson.

A 2

20.35 Feuilleton : Un château au soleil. De Robert Mazoyer, avec Jean-Pierre Marielle, Anny Duperey, Edwige Fenech (3^e épisode), 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : « Les livres du mois », sont invités : Elisabeth et Robert Badinter (Condorcet, un intellectuel en politique); le Père A.-M. Carré, de l'Académie française (Le n'aurait jamais assez); Gilles Germain (Le Palais Sirogani); Françoise Mallet-Joris (La Tristesse du cerf-volant). 22.50 Journal. 23.00 Cinq-club : La Fureur de vivre. Film américain de Nicholas Ray (1955). Avec James Dean, Natalie Wood et Mingo. 23.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.15 Cinéma : Rue de l'Estrepage. Film français de Jacques Becker (1953). Avec Anne Vernon, Daniel Gélin, Jean Servais. L'épouse d'un ingénieur en construction automobile découvre que celui-ci a une maîtresse. Elle le quitte, va s'installer dans une chambre meublée rue de l'Estrepage et séduit son voisin de palier. Comédie de mœurs et de caractère sur le mariage tendu d'un couple. Réalisme psychologique, mise en scène remarquable par sa vivacité, son rythme. Excellente interprétation. 0.50 Cinéma : La Galaxie de la terreur. Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Walston. 2.10 Cinéma : Shogun. Film américain de Stanley Kubrick (1980). Avec Jack Nicholson, Shelley Duvall, Danny Lloyd (v.o.) 4.05 Cinéma : Inavouables passions. Film français classé X de Michel Ricard (1986). Avec Sabrina K., André Kay, Chantal Valé. 5.20 Téléfilm : Ma femme a disparu.

FR 3

20.30 Série : Marlows, détective privé. Règlement de comptes au Cynara. 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Perroud. Le plus grand village flottant du monde. 22.15 Journal. 22.25 Documentaire : Les grands jours du siècle. Octobre. Emission présentée par Patrick Delanyoy. 23.30 Musicales. Invité : Frédéric

CANAL PLUS

20.05 Football. Nantes-Bordeaux (en direct du stade de Gerland). 22.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.15 Cinéma : Rue de l'Estrepage. Film français de Jacques Becker (1953). Avec Anne Vernon, Daniel Gélin, Jean Servais. L'épouse d'un ingénieur en construction automobile découvre que celui-ci a une maîtresse. Elle le quitte, va s'installer dans une chambre meublée rue de l'Estrepage et séduit son voisin de palier. Comédie de mœurs et de caractère sur le mariage tendu d'un couple. Réalisme psychologique, mise en scène remarquable par sa vivacité, son rythme. Excellente interprétation. 0.50 Cinéma : La Galaxie de la terreur. Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Walston. 2.10 Cinéma : Shogun. Film américain de Stanley Kubrick (1980). Avec Jack Nicholson, Shelley Duvall, Danny Lloyd (v.o.) 4.05 Cinéma : Inavouables passions. Film français classé X de Michel Ricard (1986). Avec Sabrina K., André Kay, Chantal Valé. 5.20 Téléfilm : Ma femme a disparu.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. TNP 1952, avec Jean Vilar, homme de théâtre. 21.30 Musique : Black and blue. Rhythm and blues, et les films nouveaux. 22.40 Notes magiques. Chroniques policières (3^e partie). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart). Medes : méditation et danse de la vengeance. De Barber; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ut majeur, op. 15, de Beethoven; Symphonie n° 5 en sol mineur, op. 64, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner; sol. Krystian Zimerman, piano. 22.20 Première. Rhythme. Marijori Lawrence. Extraits de La Walkyrie, de Wagner, de Sigurd, de Reyser, de Salomé, de Strauss, l'oise bleu, de Grieg. Flood of spring, de Rachmaninov. La jolie fille de Perth, de Bizet. 23.07 Club de la musique ancienne. 0.40 Archères. Robert Casadesu et le Suisse romande. Symphonie sur un chant monastique par l'Orchestre et piano obligé d'Yndy; Nuits dans les jardins d'Espagne, de de Falla.

Samedi 12 mars

TF 1

13.45 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. 13.50 Série : Maiti Houston. 15.45 Samedi à Sables-Claude. 16.00 La Une est à vous (suite). 18.05 Trente millions d'amis. Emission de Jean-Pierre Hulin, Madeleine, l'agneau et les deux ours; Stéphanie au secours de Léon; Gros plan : le bull terrier. 18.35 Série : Maman. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou. Spéciales présidentielles. Emission présentée par Patrick Sébastien. Avec le Splendid, Mireille Mathieu, Maudie Le Forestier, Adamo, Doukha, Pierre Péchin, Jean-Pierre Foucault, Jean Louis, Paul Prébois. 22.15 Téléfilm : Mais qui est qui ? Pèce de Jean Barbier, mise en scène de Michel Roux. Avec Jean LeFebvre. 0.00 Boxe. Championnat du monde des poids légers. 0.45 Journal. 0.55 Série : Les Incorruptibles.

LA 5

17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. Winnie l'ourson; Dessins animés. (9^e épisode). 19.00 Le 19.20 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Il était une fois la vie, Et la vie va... 20.03 Jeu : La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Disney Channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Pico et à 21.00, un épisode du Chevalier Lumière. 21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : François Nourissier. 22.25 Série : Goya. De José Ramon Larraz, avec Enric Majó, Joaquin Mestres, Gerardo Mallá. 5^e épisode : Ce que j'ai vu. 23.10 Magazine : Sports 3. Le portrait de l'invité : La séquence anniversaire, souvenir; Le film de la semaine; Le dossier médical; L'aventure; Les régions; L'actualité de la semaine; Le concours. 0.10 Musique, musicale.

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Fille à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : Staling 13. 16.10 Documentaire : Galopage. 16.35 Cabos en direct. Rambo; Pitou; SOS Fantômes; Raban. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 10. 19.30 Flash d'informations. 19.35 M6 Zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invité : Claude Nougou. 20.30 Série : L'ultime voyage. De Peter Markle, avec John Savage, Meg Foster. Curieuse mission

A 2

13.15 Magazine : L'actualité anglaise. De Bernard Rapp. 14.00 Série : Les mystères de l'Onest. La nuit des bagarres. 15.00 Samedi-passions. Rugby; Basket; championnat de France; Jeu; Téléball; Cyclisme; Paris-Nice; Tennis. 17.55 Abi. Quelle famille! Maman est vedette. 18.25 Magazine : Entre chien et loup. D'Alain Bougrin-Dubourg. Animal star : SOS tortues; Sur le terrain; bébé

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits

FRANCE-CULTURE

7.15 Dessin animé : King Arthur. 7.35 Dessin animé : Cathy la petite fermière. C'est arrivé juste à côté; Colin qui nous a sauvé; La dame de la ville. 8.45 Dessin animé : Vanessa (rediff.). 10.00 Top Nugges. 10.30 Série : Galactica (rediff.). 12.10 Série : Superminds (rediff.). 13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000. Pauvre Kitt. 14.15 Magazine : Télé-matches dimanche. Présenté par Pierre Cagnion. Les événements sportifs du week-end; La télévision sportive à travers le monde; Rétrospective de la semaine écoulée. Arrivée de Paris-Nice en direct. 15.50 Série : Baretta. Les Nuits de 16.45 Série : Matlock. Le photographe.

Audience TV du 10 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

HORAIRE	POYERS AVANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	47,8	Santa-Barbara	Actual. région.	Actual. région.	Nulle part	Porte étoilée	Je télépatente
19 h 45	84,0	Rouge fortune	Mégy	Actual. région.	Nulle part	Bou. Bourcier	Je télépatente
20 h 16	66,6	Journal	Journal	La classe	Nulle part	Journal	Têtes brûlées
20 h 55	71,4	Une et autres	Tout le monde...	Carmina	Journal intime	Bête ma...	Douff
22 h 08	84,0	Une et autres	Tout le monde...	Chroniques	Homme rem...	Bête ma...	M6 sans dé...
22 h 44	31,7	Rock Hunter	Édit. spéciale	Journal	Homme rem...	Capitaine Furlis	Mor enchâssé

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

CE SOIR SUR VOS ÉCRANS

7 JOURS QUI COMPTENT CHEZ RENAULT

DES MAINTENANT TAPEZ 36 14

TV HA

pour Noah Sullivan, qui déteste la violence. 21.40 Sport : Les Masters de la perche. En direct de Grenoble. 22.25 Flash d'informations. 22.27 Boxe. En direct de Las Vegas. 23.00 Magazine : Le monde des poids légers. Ramirez (Mex.). Whittaker (E.-U.). 0.30 Cinéma : Réves sanglants. (Transmission de cauchemars) Film anglais de Roger Christian (1982). Avec Kathryn Harrold, Sijko Ivanek, Shirley Knight. Une psychiatre est sujete à des hallucinations, transmises par un de ses patients, amnésique, qui souffre d'un traumatisme causé par sa mère, déséquilibrée. La psychanalyse au service d'un cauchemar fantastique. Curieux. 1.55 Téléfilm : Les déesses. Jours de Frank et Jesse James. 3.35 Spectacle : La Cécilissima. Avec Céciliana. 4.45 Cinéma : T'es pas 100 bolles? Film de montage anglais de Philippe Mora (1974). Avec: Ronet Geyrov, Ginger Rogers, Al Johnson (v.o.). 6.30 Série : Mr. Gem.

LA 5

13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : SOS Fantômes. 15.00 Variétés : Châtellerie. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydia. 18.10 Dessin

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Orléans. 7.45 Tiercé Show, Quinzé plus. 8.00 Magazine : Le monde des poids légers. Ramirez (Mex.). Whittaker (E.-U.). 0.30 Cinéma : Réves sanglants. (Transmission de cauchemars) Film anglais de Roger Christian (1982). Avec: Kathryn Harrold, Sijko Ivanek, Shirley Knight. Une psychiatre est sujete à des hallucinations, transmises par un de ses patients, amnésique, qui souffre d'un traumatisme causé par sa mère, déséquilibrée. La psychanalyse au service d'un cauchemar fantastique. Curieux. 1.55 Téléfilm : Les déesses. Jours de Frank et Jesse James. 3.35 Spectacle : La Cécilissima. Avec Céciliana. 4.45 Cinéma : T'es pas 100 bolles? Film de montage anglais de Philippe Mora (1974). Avec: Ronet Geyrov, Ginger Rogers, Al Johnson (v.o.). 6.30 Série : Mr. Gem.

LA 5

13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : SOS Fantômes. 15.00 Variétés : Châtellerie. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydia. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.30 Boudier Boudier spécial. Les meilleurs moments de la semaine. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Dallas. 21.35 Série : L'inspecteur Derrick. Présenté par Pierre Cagnion. Résultats sportifs de la soirée; reportages d'actualité; rétrospective de la semaine; le journal du tennis; diffusion d'un événement sportif; rediffusion du magazine Circuit. 23.25 Série : Les Grands (rediff.). 0.15 Série : Galactica (rediff.). 1.50 Variétés : Châtellerie (rediff.).

M 6

13.15 Magazine : C'est 6 première (rediff.). 13.45 Hifi. 14.15 heures : 13.25 Fréquentator. 14.45 Série : Le Saint (rediff.). 15.35 Série : L'homme invisible (rediff.). 16.25 Magazine : Danarum. Invité : Marc Lavolaine. 17.10 Feuilleton : Le club de la Forêt-Noire. L'aveu (rediff.). 18.00 Journal. 18.10 Métré. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : Déesse (rediff.). 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frelon vert. La main religieuse. 20.30 Théâtre : Divorcés. Pièce de Victorien Sardou. Avec An-

LA 5

13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : SOS Fantômes. 15.00 Variétés : Châtellerie. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydia. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.30 Boudier Boudier spécial. Les meilleurs moments de la semaine. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Dallas. 21.35 Série : L'inspecteur Derrick. Présenté par Pierre Cagnion. Résultats sportifs de la soirée; reportages d'actualité; rétrospective de la semaine; le journal du tennis; diffusion d'un événement sportif; rediffusion du magazine Circuit. 23.25 Série : Les Grands (rediff.). 0.15 Série : Galactica (rediff.). 1.50 Variétés : Châtellerie (rediff.).

FR 3

Magazine : Sports 3 (rediff.). 8.20 Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Carrefour des télévisions. 9.30 Magazine : Ensemble. Emission de l'ADRI. 10.30 Magazine : Emission de RFO. 11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales (rediff.). 12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre. Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. 13.30 Forém RMC-FR 3. Invité : Philippe Mestre, responsable de la campagne de M. Raymond Barre. 14.30 Magazine : Sports loisirs. Mega free international de Paris à Bercy; Triathlon des neiges à Super-Besse; Waterpolo : France-Italie à Chailly; Marcel Merlethal à Marseille pour Dom Juan et l'École des femmes; Jacques Lassalle à Strasbourg pour Amphitryon; Michel Bouquet dans le Malade imaginaire. Une interview de Jean Le Pontin. 23.10 Magazine : Apos. De Bernard Pivot. 23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Série : Mac Gyer (rediff.).

rande, Jacques Ardouin. 22.10 Série : Clair de lune. L'ex de David. 22.55 Magazine : Charles. Sommaire : Au-delà du charbon, bordel! Film de Patrick Schulman. Les comtes érotiques du chemin de fer; Les petits métiers; Essages; Petit déjeuner; Voir où; Sexy 8; 23.20 Six minutes d'informations. 23.30 Série : Dernière connection (rediff.). 0.20 Magazine : Danarum (rediff.). 1.10 Musique : Boudier des clips.

M 6

13.15 Magazine : C'est 6 première (rediff.). 13.45 Hifi. 14.15 heures : 13.25 Fréquentator. 14.45 Série : Le Saint (rediff.). 15.35 Série : L'homme invisible (rediff.). 16.25 Magazine : Danarum. Invité : Marc Lavolaine. 17.10 Feuilleton : Le club de la Forêt-Noire. L'aveu (rediff.). 18.00 Journal. 18.10 Métré. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : Déesse (rediff.). 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frelon vert. La main religieuse. 20.30 Théâtre : Divorcés. Pièce de Victorien Sardou. Avec An-

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jacques Monory, peintre. 20.45 Une nuit pour la création au Jardin d'hiver (1^{re} partie). 22.35 Musique : Opus. Hommage à Vladimir Janakievitch. Œuvres de Dupon, Fauré, Roger-Ducasse, Ravel, Albéniz. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 février au Théâtre de la Ville). Chœur; Orchestre de Weber, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. John Nesch, chef de chœur; Michel Tranchant, chef de chœur; Monique Paulou, le violon; Roland Dauguet, sol.; Françoise Pollet, Hanna Schaar, Claudine Hovasse. 23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Marcel Duchamp. 22.35 Musique. Le concert. Les feuilletons d'Orphée, L'Orphée et les chœurs de Donatoni, Schönberg, Webers. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 mars salle Pleyel); Révérité en ut mineur, op. 24. Ce Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 35, de Tchaïkovski; Symphonie de Dvořak, par l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboim, sol.; Miodori, violon. 23.05 Cinéma. Musique traditionnelle; Pakistan. 1.00 Ours.

JE N'AIMERAIS JAMAIS ASSEZ

Journal 1970-1987

A.-M. Carré

à "Apostrophes" le 11 Mars 88

Je n'aimerai jamais assez

ceff

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 mars à 0 h TU et le dimanche 13 mars à 24 h TU.

Le pays restera soumis à un flux de nord-ouest, les perturbations circulant des îles britanniques vers l'Australie. Ainsi, nuages et faibles passages pluvieux prédomineront sur la moitié nord-est. Sur les autres régions, le temps sera très ensoleillé.

Samedi : nuages au Nord et à l'Est, soleil ailleurs.

De la Manche orientale à l'Alsace, aux Alpes du nord et au Nord-Est, les nuages seront abondants et accompagnés, par moments, de faibles pluies en plaine, de flocons de neige en montagne à partir de 500 à 800 mètres d'altitude.

Sur la Bretagne, les pays de Loire, le Limousin et le Midi pyrénéen, après un début de journée brumeux, le temps sera rapidement très ensoleillé.

Sur les régions méditerranéennes, mistral et tramontane dégageant le ciel

de tout nuage. Le vent faiblira en fin d'après-midi.

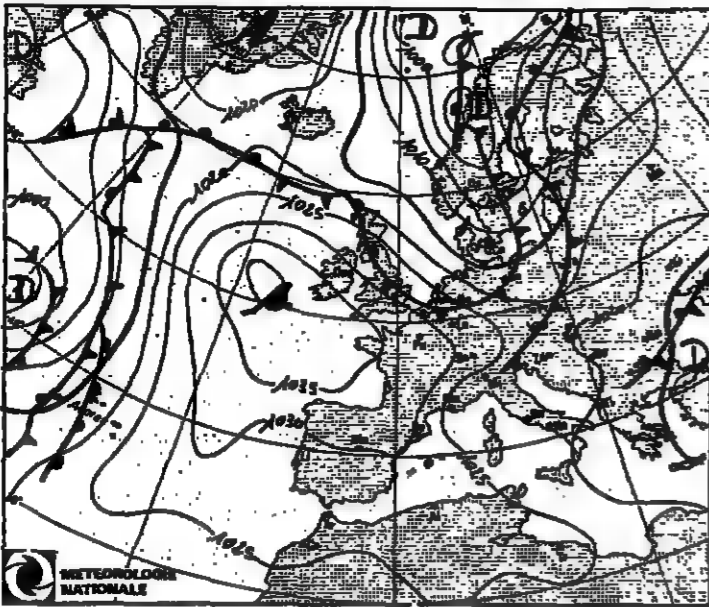
Au lever du jour, les températures seront comprises entre 0 et 3 degrés, sauf près des côtes atlantiques et de la Manche où elles ne descendront pas au-dessous de 3 à 6 degrés. L'après-midi, elles atteindront 7 à 10 degrés sur la moitié nord, 11 à 13 degrés sur la moitié sud.

Dimanche : pas de changement.

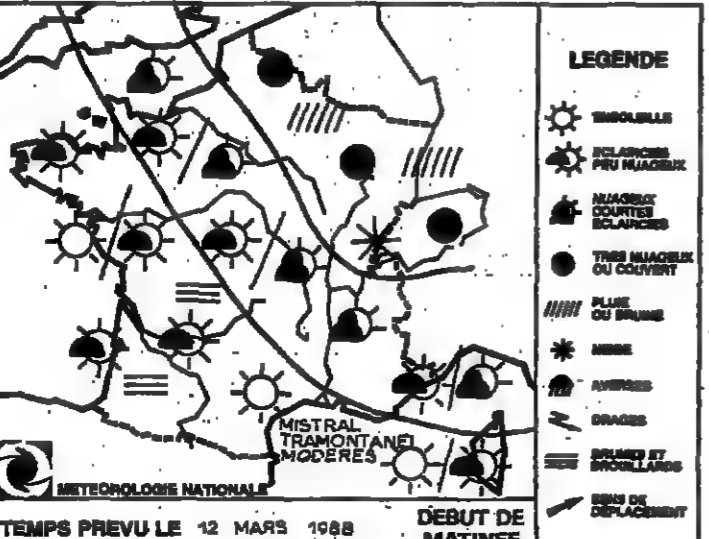
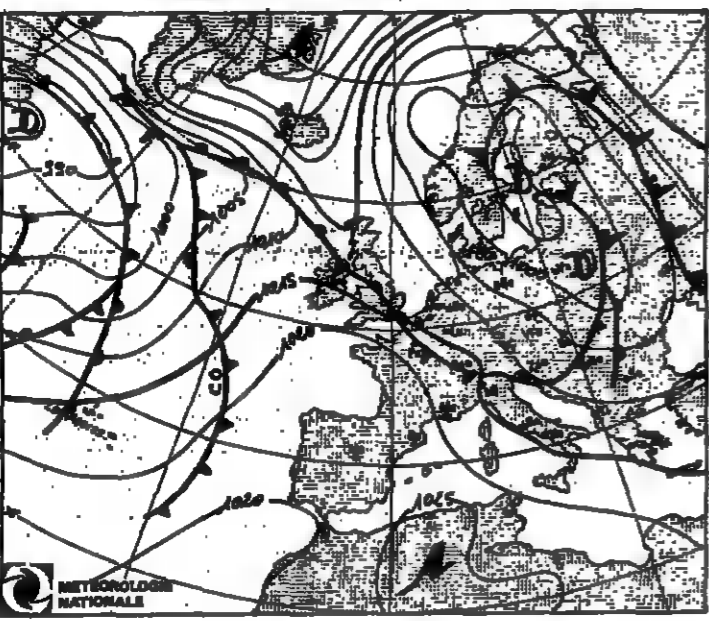
Au nord d'une ligne Cherbourg-Venaco-Embrun, la matinée sera nuageuse avec de faibles pluies qui se limiteront progressivement aux régions proches des frontières du nord et de l'est. L'après-midi, quelques éclaircies apparaîtront. Au Sud, après la dissipation des brouillards et des nuages bas matinaux, le temps sera ensoleillé. Le mistral aura cessé au cours de la nuit.

Les températures seront stationnaires dans le Nord, en légère hausse au Sud.

SITUATION LE 11 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observés

FRANCE		ÉTRANGER	
AMBOISE	13 1 D	ALGER	17 2 D
BARCELONE	11 3 C	AMSTERDAM	4 4 D
BORDEAUX	13 1 N	ATHÈNES	12 7 C
BRETAGNE	11 0 N	BANGKOK	27 27 C
BREST	9 4 C	BARCELONE	15 5 C
CAEN	8 3 N	BERLIN	2 0 P
CLERMONT-FERRAND	6 4 D	BREKELLES	7 4 C
DIJON	5 1 N	LE CAIRE	21 12 D
GRANVILLE	10 2 N	COPENHAGUE	8 1 P
LILLE	5 0 D	DAKAR	34 18 D
LIMOGES	9 0 D	DELHI	31 18 D
LYON	8 3 C	DERRA	14 6 D
MARSEILLE	12 4 N	GENÈVE	6 1 C
NANCY	6 2 P	GENÈVE	6 1 C
NANTES	12 0 D	HANOI	26 26 C
NICE	14 6 D	HONG-KONG	24 21 C
PARIS-MONTMARTRE	10 3 A	INDO-NEZ	27 22 N
PARIS-ORLY	11 3 D	JAKARTA	24 21 C
PERPIGNAN	15 9 D	KHARTEOUM	24 21 C
RENNES	10 0 N	KHARTEOUM	24 21 C
STRASBOURG	6 2 N	LIÉGE	10 1 N
STRASBOURG	7 2 P	LONDRES	10 2 N

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 12 mars
Moureaux Dronot, 14 heures : fourrures, art populaire.

ILE-DE-FRANCE
Argenteuil, 14 h 30 : poupées, fourrures ; Courbeville, 14 heures : archéologie ; Fontainebleau, 14 heures : faïences.

PLUS LOIN
Samedi 13 mars
Bourges, 11 heures : antiquités ; Evreux, 14 heures : figurines ; Rouen, 15 h 30 : art africain, mobilier, argenterie ; La Rochelle, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; Rochefort, 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux.

Dimanche 13 mars
Arles, 11 h 15 : argenterie, bijoux, meubles ; Châteauneuf-sur-Loire, 14 heures : bijoux, arts déco, mobilier ; Evreux, 14 heures : figurines ; Evreux, 14 h 30 : bibelots, mobilier, voitures ; Gien, 14 heures : bijoux, argenterie, mobilier ; Le Havre, 14 h 30 : Extrême-Orient ; Le Havre, 15 heures : vins, alcools ; Nevers, 14 heures : mobiliers, bibelots ; Pau-Audoubert, 14 h 30 : monnaies, cartes postales ; Reims, 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux ; Rochefort-sur-Mer, 14 h 30 : meubles, objets d'art ; Rouen (M^e d'Anjou), tableaux, objets d'art, mobilier ; Rouen (M^e Fournier), tableaux, objets d'art, mobilier ; Sens-en-Auxois, 4 h 30 : tableaux, argenterie, bijoux ; Sens, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier ; Tourcoing, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS
Paris, Jacquart-André ; Chartres, Orléans ; Goussier-Poussier ; La Courbe ; Le Mans ; Epervielles ; Vierzon (Bourse aux armes, dimanche seulement).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 11 mars 1988 :

DES DÉCRETS
N° 88-223 du 9 mars 1988 portant répartition des effectifs budgétaires du personnel militaire des armées pour 1988.
N° 88-225 du 10 mars 1988 pris pour l'application des articles 20-1 et 20-2 de la loi du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière et relatif à la nomination aux fonctions de chef de service dans les établissements d'hospitalisation publics.

UN ARRÊTÉ
Du 29 février 1988 portant création à la préfecture de police d'un fichier informatisé des infractions.

DES LISTES
Des élèves de l'Ecole spéciale d'architecture ayant obtenu à la deuxième session de 1986 le diplôme d'architecte de cet établissement.
Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur des techniques des industries agricoles et alimentaires de l'Ecole nationale d'ingénieurs des industries agricoles et alimentaires de Nantes en 1987.

EN BREF
COLLOQUE : « Les jeunes et la politique ». Sur ce thème, l'Association française des journalistes catholiques organise un débat le 24 mars, à 18 heures, au palais du Luxembourg, 15, rue de Valenciennes. Participeront à cette réunion : M^{me} Colette Ysmet et Mireille Poncelet, MM. Pascal Clement et Jean-Louis Schlegel.

Inscription impérative avant le 15 mars, auprès d'Alain Guichard, 2, chaussée de la Minette, 75016 Paris.

Droits de l'homme. Le Comité des quinze, association française de défense des droits de l'homme en URSS, organise le jeudi 17 mars, de 11 heures à 20 heures, à la maison du huitième arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, une vente exceptionnelle de vêtements de grandes marques, pour adultes et enfants, jouets, livres, épicerie (buffet ouvert toute la journée).

Comité des quinze, 73, rue du Château, 92100 Boulogne. Tél. : (1) 46-21-64-29.

Paris : une nuit dans le métro. Dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 mars, une rame spéciale du métro promènera ses voyageurs, de minuit à 5 heures du matin, sans changement, de la Gare du Nord à la Mairie-des-Lilas et de la Porte-Moltot - station qui n'a jamais été ouverte au public - via le Père-Lachaise et l'Opéra, en empruntant plusieurs tunnels et services jusqu'alors ignorés des voyageurs. Le parcours commenté comportera de nombreux arrêts photos.

Inscriptions, 180 F par personne, par écrit, avant le 12 mars, auprès du Cercle ouest parisiens d'études ferroviaires (COPEF), 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, en joignant chèque et enveloppe timbrée.

PHILATÉLIE

Naissance d'une exposition

Événement au Musée de la poste de Paris, le jeudi 3 mars, où tout le petit monde de la philatélie était réuni autour du comité d'organisation de l'exposition Philéx France 89, qui aura lieu du 7 au 17 juillet 1989. Petits plats dans les grands et projection en trois dimensions de ce que sera l'implantation de l'exposition sur les 50 000 mètres carrés du hall n° 1 du Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris.

Quelques chiffres d'abord, qui montrent que la philatélie semble bien se porter :

- Un budget de 50 millions de francs pour le comité d'organisation ;
- Vente de 1 250 000 blocs « Déclaration des droits de l'homme » à 50 F - 30 F de souscription et 20 F de timbres (voir encadré) ;
- 400 000 visiteurs attendus ;
- 6 000 cadres de seize feuillets pour l'exposition ;
- 250 négociants et 120 administrations postales ;
- Un chiffre d'affaires minimal attendu par les négociants de 100 millions de francs (45 millions pour Philéx France en 1982).

Ville-jardin
Toute l'exposition est conçue comme une véritable ville-jardin inspirée de l'œuvre de deux architectes révolutionnaires, Claude-Nicolas

Lodoux (1736-1806) et Etienne-Louis Boullée (1728-1799), sur le modèle de la saline royale d'Arc-et-Senans, avec des avenues convergeant selon un plan radio-concentrique vers un monument central, un relais de poste du dix-huitième siècle, d'où jaillira une fontaine ! Les stands, les espaces de restauration, les arches, s'intégreront dans cette architecture recréée par Philippe de Missolz.



Au programme des animations, la confrontation de la poste de 1789 et de celle d'aujourd'hui... et de demain.
On verra un TGV postal circuler sur un écran de 50 mètres de large, la reconstitution d'un relais de poste du dix-huitième siècle, une collection de voitures postales anciennes en provenance de plusieurs pays qui

défileront dans Paris, une reconstitution grandeur nature d'un poste de télégraphe aérien de Chapppe.

On verra l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux - comme si on y était -, avec une presse taille-douce et une conditionneuse de carnets, les derniers équipements d'un bureau de poste modèle, une exposition spéciale consacrée aux Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et aux travaux scientifiques qui y sont menés.

On verra les créateurs de timbres-poste, qui disposeront chacun d'une loge où ils exposeront et dédicaceront leurs œuvres. Claude et René Desautels (les philatélistes connaissent bien ce dernier pour ses timbres) ont à leur charge l'animation du « ciel » de l'exposition.

M. Gérard Delage, le directeur général de la poste, a précisé que son administration, qui doit beaucoup aux philatélistes (rien que les réservations philatéliques lui rapportent 400 millions de francs par an, en progression de 30 à 40 % par an depuis plusieurs années), allait déclarer 1989 « année de la philatélie ».

PIERRE JULLIEN.

Exposition réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes, 24, rue Chancé, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08

CAMPUS

La science de la mode

VINGT ans après la parution du *Système de la mode* de Roland Barthes, l'Université vient d'instituer une nouvelle science ; la « modologie ». Ce néologisme désigne l'étude de la mode, de sa rhétorique et de ses codes. « Très peu de personnes parlent correctement de la mode et pourtant des débouchés professionnels sont nombreux », estime Geneviève Jacquinet, responsable pédagogique du cursus de modologie qui s'est ouvert à Paris-VIII Saint-Denis. Marketing et publicité font appel à des « modologues » pour concevoir leurs campagnes de promotion, déterminer quelle tenue parle le mieux à la cible visée ou quels vêtements correspondent au produit vanté. Ces nouveaux professionnels peuvent encore indiquer aux créateurs les orientations possibles d'événements. Mais la « modologie » prépare aussi à des métiers plus traditionnels comme celui d'attaché de presse, organisateur de défilés, représentant de fabrique, styliste ou journaliste de mode.

Le cursus de Paris-VIII s'intègre à un premier cycle en communication dont le DEUG comporte une mention « modologie et communication ». La formation porte sur la psychologie, la communication, les techniques commerciales internationales et la fabrication. M^{me} Jacquinet a tenté cette expérience à la demande des étudiants qui ont déjà, pour la plupart, reçu des offres d'emploi. Ce succès l'incite à la développer et elle demande, pour l'an prochain, la création d'un DEUST (diplôme d'études supérieures scientifiques et techniques), spécifique aux métiers de la mode.

R. H.
Université de Paris-VIII Saint-Denis, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02. Tél. : 48-21-63-64, poste 12-74.

Problèmes de traduction
Pour fêter ses vingt ans, l'Ecole supérieure de secrétaires-traductrices de Lyon organise, les 23 et 24 mars, un colloque sur « la traduction et ses problèmes ». Traduction littéraire, mais aussi évolution de la technique des sous-titrages.

ESST, Institut catholique de Lyon, 25, rue du Plat, 69002 Lyon. Tél. : 72-92-50-40.

Tourisme à Desuville
L'Ecole supérieure de commerce de Paris et la chambre de commerce et d'industrie de Montreuil-Lieux se sont associées pour créer, à Desuville, un Institut européen de tourisme.

ESST, Institut catholique de Lyon, 25, rue du Plat, 69002 Lyon. Tél. : 72-92-50-40.

STAGES. - L'APEC (Association pour l'emploi des cadres) organise des stages de pilotage de carrière pour les cadres en activité qui souhaitent maîtriser leur évolution. Les prochaines sessions auront lieu du 21 au 25 mars à Paris, du 11 au

15 avril à Paris et à Amiens, du 18 au 22 avril à Paris, et du 16 au 20 mai à Marseille et à Lyon.

Remplacements et inscriptions à l'APEC, sessions Perspectives, 51, boulevard Brane, 75685 Paris Cedex 14. Tél. : (1) 40-52-21-12.

AUTEUIL DU 44 AU 58

• NINA RICCI • MARINA RINALDI • PAUL MAUSNER • DESABRE • LIOLA • MARCELLE GRIFFON •

49, Rue de Passy 75016 Paris
Tél. : (1) 42.24.92.92

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

Le programme du bicentenaire

Outre les deux timbres-poste émis en 1987 et 1988, d'autres réalisations sont prévues :

- Deux timbres à 3 F et 4 F « Journée des tuiles » et « Assemblée des trois ordres à Vizille », le 20 juin 1988. Ces deux timbres rappellent les événements pré-révolutionnaires de juin et juillet 1788 dans le Dauphiné. Ils encadrent une vignette sans valeur qui mentionne la date de la convocation des états généraux, le 8 août 1788. Les timbres sont gravés par Georges Bétemps, d'après les peintures d'Alexandre Debelle.

- Timbre représentant le logo de la mission du bicentenaire, dessiné par Folon (janvier 1988).

- Série « Personnes célèbres de la Révolution française (Mirabeau, Lafayette, Sieyès, Barnave, Noailles et Drouot).

- Trois timbres « Liberté », « Egalité », « Fraternité », d'après les allégories de Duchemin conservées au musée Carnavalet à Paris (avril, mai, juin 1988). Les trois timbres seront ensuite regroupés dans un triptyque émis le 14 juillet 1989.

- Un bloc-feuille de quatre timbres « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » (7 juillet 1989).

- Un timbre de la série artistique « Le serment du Jeu de paume », d'après une esquisse de David.

ÉCHECS

Christophe Bernard champion de France... 1987

Christophe Bernard, maître international, a remporté, le jeudi 10 mars à Lyon, le titre de champion de France d'échecs... 1987, en gagnant le match de départage en quatre parties qui l'opposait à Gilles Andruet. Christophe Bernard, après avoir perdu la première partie et annulé la deuxième, a gagné les deux dernières parties.

Les deux joueurs avaient terminé premiers ex-aequo en août 1987, à Rouen, du championnat de France.

LOTO

5 14 31 43 46 48 19

PROCHAIN TRAJET EN DIRECT SUR L'ÉCRAN DE LA FRANCE 2 LE 10 MARS 1988 À 20 H 30

POUR LES BILLES TRIMBES DE LA BARRAGE PROCHaine VALAISON : AU PLUS TARD MARDI 15 MARS 1988

5 BILLES	1 289 015 000 F
4 BILLES	207 165 000 F
3 BILLES	9 355 000 F
2 BILLES	160 000 F
1 BILLE	11 000 F

هنا من الاميل

هنا من الامم

Le Carnet du Monde

Le Monde CADRES

L'AGENDA

REPRODUCTION INTERDITE

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- CONCEPTEUR DE SYSTEMES D'INFORMATION DE HAUT NIVEAU
JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT
RESPONSABLE DE PRODUCTION
JEUNE INGENIEUR DEVELOPPEMENT
JEUNE DIPLOME
CONSULTANTS

Vacances

Tourisme

Loisirs

Mar et Monnaie Vacances en Corse dans le golfe de Porto à MARIANNA
MORBIHAN Bretagne-Sud. A louer dem. bratennes (T.A.), prix int. hors saison 125 % à 33 % réduction.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt
Province
5e arrdt
11e arrdt
15e arrdt
M PASTEUR
18e arrdt
M JASMIN
17e arrdt
M WAGRAM
ROME
19e arrdt
BUTTES-CHALMONT
92 Hauts-de-Seine
NEUILLY/SABLON
94 Val-de-Marne
ORPI

appartements achats

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris
IMMO MARCADET
hotels particuliers
LA MUETTE
IDEAL AMBASSADE
maisons individuelles
pavillons
ABESSES
QUARTIER MARAIS
DE 42 APPARTEMENTS PERSONNALISES
IL RESTE QUELQUES APPARTEMENTS
A LOUER
Région parisienne

maisons de campagne

Vans près St-Honoré
propriétés
terrains
RECHERCHONS AU MAROC
bureaux
Locations
DOMICILIATION SOCIALE
AGECO 42-94-95-28
VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SIEGE SOCIAL
CONSTITUTION STES
ASPAC 42-93-60-50
boutiques
Locations
ACHATS
automobiles
ventes
plus de 16 C.V.
PENSCHÉ 959

Naissances

Eric, Nadia, Sarah et Nicolas DE CHAMBURE
sont heureux d'annoncer la naissance de Marion.
Paris, 1er mars 1988.

Esther

leur petite-fille, fille, sœur, filleule, à Prades (Pyrénées-Orientales), le 2 mars 1988.

Jura

3 h 30 par TGV, près station Mâcon (71) (sauf dim.). Parc, tous grands studios et confort.

Mariages

Claude LEVY et Danielle PESENTI
sont heureux d'annoncer leur mariage le 9 mars 1988.

Decès

M. et M. Francis Arnaud et leurs enfants, M. et M. Alain Depolla et leur fille.

M. Jean ARNAUD

officier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'École normale supérieure, président d'honneur de l'Union d'ILHM de la Ville de Paris,

M. Georges MAGNIN-FEYSOT

survécu dans sa quatre-vingt-huitième année.

M. Jean CHÉNEAUX

ancien élève de l'École polytechnique, survenu le 29 février 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

M. Jean CHÉNEAUX

ancien élève de l'École polytechnique, survenu le 29 février 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

M. Maurice FAIVRE D'ARCIER

son épouse, née Elisabeth Cognacq, son épouse, Eric, Lucie, Benjamin, ses enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Bernard FAIVRE D'ARCIER

le 10 mars 1988 à Paris, dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Lambert, Paris-15e, le mardi 15 mars, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu à Berghem (Haut-Rhin) le même jour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Joseph FRANCESCHI

licencié es lettres, licencié en droit, docteur en science politique, maire d'Alfortville, vice-président du conseil général, député du Val-de-Marne, ancien ministre,

né le 15 janvier 1924, à Tunis.

De la part de :

Daniel, Serge, Françoise Franceschi, ses enfants, Antoinette Chenu, sa mère, Méloïde et Maximilien-Joseph Franceschi, ses petits-enfants, Jacques Franceschi, son frère.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 mars, en l'église d'Alfortville, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part. Dans pour la recherche médicale.

(Lire le Monde du 11 mars.)

Le président, les membres du comité directeur, les adhérents de « A Corica », amis des Cordes d'Alfortville ont la tristesse d'annoncer le décès de

Joseph FRANCESCHI

président d'honneur de l'amicale.

Réunion des membres à la cérémonie funéraire.

M. et M. Roland Magnin-Feynot, M. Georges Berges, M. et M. Jean Magnin-Feynot, M. et M. Georges Magnin-Feynot, M. et M. Bernard Magnin-Feynot, M. et M. Pierre Chenu, M. et M. Christian Magnin-Feynot, ses enfants, ses petits-enfants, et ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges MAGNIN-FEYSOT

survécu dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 7 mars 1988, en l'église de Longmeaison (Doubs).

Longmeaison, 25690 Avoudrey.

Marc Vena, ses enfants et petits-enfants, Diane et Michel Mars, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part de la mort de

Aune-Françoise MARE-VENE

le jeudi 10 mars 1988.

Les obsèques auront lieu à la Brunid, église de la Chapelle (Tarn), le samedi 12 mars, à 11 h 30.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

« Soyez joyeux dans l'Espérance » Romains 12-12.

M. et M. Michelle Pélin, son épouse, Michel et Annie Pélin, Marc et Mathilde Pélin, Jean-Luc Pélin et Anne, Jean-Michel Guibert, Rozenn Guibert et Pierre Papucci, Yannick et Françoise Guibert, leurs enfants,

De la part de :

M. et M. Jean Chéneaux, son épouse, Ses cinq enfants, Ses trois petits-enfants, Et de son arrière-petite-fille, Toute sa famille. Et tous ses amis.

Selon la volonté expresse du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, boulevard d'Inkermann, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Daniel, Rachel, Delphine, Malek et leur famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Denise DREYFUSS-SOULARD

survécue le 8 mars 1988 dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, mardi 15 mars, à 14 h 30, réunion porte principale, boulevard de Ménilmontant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Maurice FAIVRE D'ARCIER, son père, M. Bernard FAIVRE D'ARCIER, née Elisabeth Cognacq, son épouse, Eric, Lucie, Benjamin, ses enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Bernard FAIVRE D'ARCIER

le 10 mars 1988 à Paris, dans sa quarante-septième année.

leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, Pierre et Jeanne Pélin, Georges et Marianne Mallet, ses frères et sœurs, Claude Boyzon. Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Docteur Marcel PÉLIN

commandant Barrois dans la Résistance, combattant volontaire de la Résistance, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palmes, médaillé de la Résistance,

survécu le 9 mars 1988 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 11 mars, au Grau-du-Roi, dans la plus stricte intimité.

1, rue Hautefeuille, 75006 Paris.

Marie-Christine Hugues, Edouard Hugues, font part du décès de

M. Simone, Henri RHEIN

leur mère et belle-mère, survécue le 9 mars 1988.

Les obsèques religieuses seront célébrées en la chapelle de l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mitterrand, Paris-7e, le jeudi 14 mars, à 10 h 30.

Selon la volonté de la défunte, il n'y aura ni fleurs ni couronnes.

7, rue Ross-Bonheur, 75015 Paris. 7, rue des Foyennes, 06250 Mougins.

Anniversaires

Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Albert COSTA DE BEAUREGARD

il est demandé à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir d'intention aux messes qui seront célébrées aujourd'hui.

Le 13 mars 1988

le général DUNOYER DE SEGONZAC

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui une prière ou une pensée.

Il y a sept ans, le 12 mars 1981, disparaissait

Albert SAINT MAXEN.

Une pensée (en une prière) est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

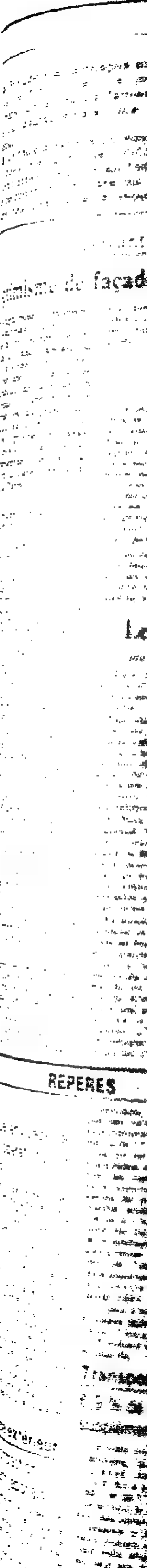
Cercle Bernard Lazare, « Autour des totalitarismes », débat avec Léon Pellaïkov et Alexandre Adler, dimanche 13 mars, à 16 heures, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

Un colloque sur la famille : des historiens, des philosophes, des sociologues et des psychologues participeront les 21, 22 et 23 avril prochains au CHU Henri-Mondor (Créteil) à un colloque sur le thème « Modernité et archéologie de la famille ». Renseignements à l'université Paris-XII Val-de-Marne, UFR-C15, département de sciences sociales (av. du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil. Tél. : 48-98-91-44, poste 2547 ou 2311).

Précision

A propos de notre communication sur la Loge l'Echelle de Jacob n° 27, Franco-Magisterie féminine de tradition, nous précisons que, pour la conférence du mercredi 16 mars, à 19 h 30, les invitations sont à demander à l'Echelle de Jacob n° 27, BP 646, 75161 Paris cedex 04, et non à LNF comme indiqué par erreur.

DAKS CORNER PARIS
ONE LOOK TELLS YOU IT'S DAKS
269 rue Saint Honoré 75001 Paris Téléphone 42-60-22-19



London

SOMMAIRE

- Prélude à la campagne électorale, le franc a eu, le jeudi 10 mars, un accès de faiblesse face au deutschemark (lire ci-dessous).
- Le taux d'expansion moyen des pays membres de l'OCDE pourrait atteindre 2,5 % en 1988. Une perspective optimiste qui ne cache pas une certaine inquié-
- tude devant la situation monétaire (lire ci-dessous).
- Après les salariés de Télé-mécanique face au groupe Schneider, ceux de Rhin-Rhône se sentent menacés par l'OPA de Bolloré et veulent se faire entendre (lire page 28).
- Air Europe, qui offre le vol Paris-Londres à 490 F, est à l'avant-garde des jeunes compagnies britanniques qui effraient les transporteurs aériens continentaux (lire ci-contre).
- Les ouvriers de Chausson entament leur cinquième semaine de grève pour faire aboutir leurs revendications salariales (lire page 29).

Devant l'instabilité de la situation monétaire

L'optimisme de façade des pays industriels commence à être mis à mal

Il ne s'agit, pour le moment, que de soubresauts. L'accès de fièvre de la livre et ses contrecoups sur le franc français ou la lire italienne constituent malgré tout une illustration de la vulnérabilité de la situation internationale et une mise en garde pour les dirigeants des principaux pays industriels. Réunis en « groupe de travail numéro trois » (1) à l'OCDE, leurs représentants ont eu tout loisir d'en discuter les 9 et 10 mars, à Paris.

Jusqu'à présent c'est une défense pragmatique de la stabilisation des monnaies qui l'a emporté. Les gouvernements avaient, dans une déclaration de Sept, en décembre dernier, ramené la flamme des accords du Louvre visant à une accalmie sur le dollar. Pour montrer leur détermination, ils s'étaient engagés, début janvier, dans une opération de matraquage des spéculateurs en intervenant massivement pour soutenir le billet vert. Depuis lors, les marchés et l'opinion publique avaient pu avoir le sentiment que tout allait pour le mieux dans le moins mauvais des mondes industriels. Une douce illusion entretenue par un absent de bonnes manières.

Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, ne voit plus rien à redire à la gestion économique de la RFA. Bonni se félicite d'être parvenu à une croissance de 1,7 % en 1987, alors que les mauvaises langues lui prédisaient 1,5 %. La France ne tarit pas d'éloges sur sa propre situation. Et tout un chacun a enregistré avec satisfaction la révision en hausse des perspectives des experts de l'OCDE pour 1988. La plus marquée touche le Japon, dont l'expansion est estimée à 4 % cette année et non plus 3,5 %. L'amélioration est marginale pour la RFA, qui passe de 1,5 % à 1,7 %. Au total, la moyenne des pays de la zone pourrait se hisser à 2,5 % et non 2,25 %.

Cette progression, rendue possible par le dynamisme économique du second semestre 1987, paraît dérisoire à ceux que la persistance d'un chômage très élevé en Europe inquiète. Sa célébration recouvre un réel soulagement des pays industriels qui ont traversé sans

mal apparent la tourmente boursière d'octobre. Elle tient surtout à des impératifs politiques convergents.

L'arme des taux directeurs

En période électorale, les Américains ne peuvent affronter le risque de fortes turbulences monétaires. Pour le moment, les Français partagent ce point de vue intérieur. La situation fondamentale de l'économie mondiale, peu sensible à de tels soubresauts, ne présente pourtant que des signes encore légers d'amélioration et les déséquilibres, qui ont provoqué défiance, craquement boursiers et monétaires à la fin de 1987, persistent.

Conscients de ce danger, les principaux pays industriels envisagent dès aujourd'hui les moyens de calmer le jeu au cas où leur superbe consensus ne suffirait pas

à éviter une nouvelle crise. Les évaluations de l'OCDE confirment ainsi que les Allemands disposent encore d'une marge de manœuvre de 0,5 % à 0,75 % de baisse de leurs taux directeurs. En termes économiques, les Etats-Unis pourraient, en théorie, augmenter sans drama les leurs de près d'un point. Mais ces munitions sont devenues si rares qu'elles ne seront utilisées qu'en cas d'extrême besoin. L'arme psychologique sera utilisée aussi longtemps que les indices ne contrediront pas le prudent optimisme des dirigeants des principaux pays industriels.

Encore faudra-t-il tenir jusqu'à l'arrivée d'un nouveau président à la Maison Blanche, le 1^{er} janvier 1989. Un délai bien long compte tenu des incertitudes qui pèsent toujours sur le conjoncture internationale. L'accroc britannique vient de le rappeler. En écartant l'idée de fortes interventions pour empêcher la livre de s'apprécier, au nom

des principes de la lutte contre l'inflation, le premier ministre, Mme Thatcher, a peut-être déçu, comme certains le murmurent, son chancelier de l'Echiquier. Ce dernier a prouvé son attachement à une discipline monétaire proche de celle du système monétaire européen en instaurant un solide parallélisme sterling-mark. La prise de position du premier ministre britannique a surtout remis en question la crédibilité des interventions des banques centrales que la Grande-Bretagne avait pourtant contribué à renforcer tout au long de 1987.

FRANÇOISE GROUINEAU.

(1) Ce groupe de travail réunit les hauts fonctionnaires de dix pays (Etats-Unis, République fédérale d'Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, France, Italie, Canada, Suède, Pays-Bas, Suisse) sur les problèmes de balance des paiements et de monnaie.

Le franc subit le contrecoup de la hausse de la livre

(Suite de la première page.)

Mais la campagne est déjà ouverte, et l'événement serait plutôt la non-candidature du président en exercice.

Plus strictement, la faiblesse du franc est la conséquence de la hausse continue de la livre britannique, qui, le vendredi 11, se maintient aux alentours de 10,44 F. Les achats de livres ont été effectués contre des francs, ce qui a déséquilibré notre monnaie, la rendant un peu vulnérable.

A Paris, en haut lieu, on veut minimiser la dimension de l'incident. Jeudi après-midi et vendredi matin, la Banque de France n'a pas voulu intervenir pour empêcher le cours du mark de monter, estimant qu'à l'approche des élections il était préférable que des mouvements « à court terme » se produisent.

« Au ministère de l'économie et des finances, on déclarait qu'il n'y avait « pas de brutal décrochage du franc mais seulement de légères fluctuations » à l'intérieur du SME. « Les parités du franc sont bonnes, et le marché est équilibré », assurait-on rue de Rivoli, où l'on mettait en avant une amélioration de la situation de la France en ce début d'année. L'écart d'inflation avec l'Allemagne est revenu à 1,7 point en janvier 1988, au plus bas depuis

1973, et va probablement baisser encore, tandis que dans beaucoup de secteurs industriels les coûts de production sont, maintenant, plus bas qu'en 1987 en raison de l'accroissement de la productivité et de l'augmentation moins rapide des rémunérations.

Mais, seront remarquer les observateurs avisés, il effectivement l'industrie française a ramené à zéro l'écart de ses coûts de production avec les grands pays industrialisés, son offre reste très insuffisante dans beaucoup de secteurs, insuffisance structurelle qui conduit à des déséquilibres conjoncturels peu susceptibles de disparaître avant plusieurs années. C'est cette constatation qui pèse-toujours sur la tenue du franc vis-à-vis du mark, les milieux financiers internationaux ne cessant d'opérer des comparaisons entre l'énorme excédent commercial allemand et le déficit français.

L'ennui est qu'une nouvelle dévaluation du franc au sein du SME ne servirait à rien. Elle ne pourrait faire progresser sensiblement nos exportations, mais augmenterait, en contrepartie, le coût de nos importations, ce qui serait un résultat exécrable.

C'est cette dernière conviction qui explique la volonté du gouvernement de maintenir les parités du franc au sein du SME, comme il

l'avait fait au début de novembre dernier. A cette époque, toutefois, un tel maintien avait coûté à la Banque de France une quarantaine de milliards de francs en sortie de devises et l'avait contraint à relever de trois quarts de point son taux d'intervention sur le marché interbancaire.

Certes, l'institut d'émission a pu récupérer la plus grosse partie des devises perdues et ramener son taux d'intervention à son niveau initial, et même au-dessous. Mais les autorités monétaires n'ont pas envie de recommencer à intervenir — y compris sur les taux — jugeant, cette fois-ci, que ce n'est pas justifié, comme cela l'était en novembre en raison de la chute du dollar au profit du mark. Sur le marché, toutefois, les opérateurs estiment que la Banque de France interviendrait aux alentours de 3,42 F. Vendredi, en début d'après-midi, la politique de la Banque centrale semblait payante puisque le cours du mark commençait à refluer doucement. Sur le même marché, un observateur avisé notait : « Ce que personne ne veut admettre, c'est que tout est venu de la hausse de la livre sterling et des propos brutaux de M^{me} Thatcher donnant la priorité à la lutte contre l'inflation ».

FRANÇOIS RENARD.

Air Europe « casse les prix » entre Paris et Londres

Les nouvelles compagnies aériennes britanniques font peur aux transporteurs français

490 F pour effectuer un aller-retour en Boeing-737 entre Paris et Londres. Qui dit mieux, au moment où les tarifs officiels de British Airways et d'Air France dépassent 1800 F ? Une seule condition pour accéder à ce « billet cassé », vendu par l'agence Nouvelles Frontières : séjourner plus de deux jours et moins de trente à Londres. Ce billet permet en outre de choisir entre deux vols quotidiens, sauf le week-end, et de bénéficier d'un petit déjeuner chaud à bord. Le secret de ce rapport qualité-prix exceptionnel s'appelle Air Europe, qui, depuis le 1^{er} février, a pris place entre Paris-Charles-de-Gaulle et Londres-Gatwick et dont le président, M. Harry Goodman, déclare à qui veut l'entendre que « les tarifs aériens sont scandaleusement élevés en Europe ».

Air Europe est né, en Grande-Bretagne, en 1979, par la volonté d'International Leisure Group, quatrième organisateur européen de voyages, qui voulait contrôler une compagnie de charters de qualité pour emmener les touristes britanniques sur les rives de la Méditerranée. Sa flotte se compose aujourd'hui de six Boeing-737 et de trois Boeing-757.

Elle a transporté, en 1987, deux millions de passagers en offrant à sa maison mère et aux autres organisateurs de voyages des tarifs de groupe inférieurs de 30 % à 35 % à ceux pratiqués par les compagnies continentales. Elle a réalisé un bénéfice avant impôts de 7,3 millions de livres (73 millions de francs).

Comment s'expliquent ces performances ? « Les raisons en sont nombreuses », répond M. Charles Powell, directeur des services réguliers d'Air Europe. « Nous mettons en ligne des avions neufs et des derniers modèles, ce qui nous assure une bonne régularité et réduit les coûts de maintenance. Nous les faisons voler nuit et jour, de telle sorte qu'un Boeing-737 réalise environ quatre mille huit cents heures de vol par an. Ensuite, nous déstabilisons notre compagnie reste de taille modeste, et nous sous-traitons systématiquement la préparation des repas ou la manutention des bagages, de façon à pouvoir faire jouer la concurrence. Nous ne signons pas de contrat à long terme ».

La provocation de M. Goodman

Depuis deux ans, Air Europe cherchait à compléter son activité charter par des vols réguliers. Elle a créé, à la fin de l'année dernière, une liaison Londres-Munich et vient de lancer un Londres-Paris. Pour obtenir les autorisations nécessaires, Air Europe a pratiqué au départ les tarifs en vigueur chez les grands transporteurs en place. Puis, elle a essayé de profiter de ces coûts faibles pour proposer, en plus du forfait à 490 F vendu par Nouvelles Frontières, un tarif réduit de 650 F aller-retour entre Paris et Londres, sans aucune condition, car, comme le dit son président, « les compagnies proposent des tarifs qu'elles baptisent réduits, mais on ne peut en profiter que si on a un fils de huit ans, né un 29 février, qui a les yeux bleus et pas de cheveux ».

Les administrations britannique et française continuent à retarder leur réponse pour protéger les compagnies nationales contre cette tentative de déstabilisation. M. Goodman, qui a tenté de rembourser 250 F à ses passagers français ayant acquitté le tarif excursions à 945 F ou de leur offrir gracieusement une nuit d'hôtel à Londres, a cessé sa provocation. Elle risquait de lui faire retirer ses droits de trafic.

Nouvelles Frontières est une agence de voyages, donc libre de vendre à n'importe quel prix. Air Europe est une compagnie aérienne, donc tenue à respecter la réglementation tarifaire des pays où elle se pose. Voilà M. Goodman contraint de ronger son frein. Il menace de dénoncer à la Commission de Bruxelles ces pratiques qui retardent la réalisation du grand marché européen. En attendant, il demande à l'administration britannique à desservir onze villes européennes de façon régulière.

Mais Air Europe n'est que l'avant-garde d'une cohorte de compagnies britanniques aux dents longues et aux coûts très bas. Britannia (29 avions et 5 millions de passagers en 1986), Danair (47 avions et 5 millions de passagers), British Midland (16 avions et 1,6 million de passagers), Air UK (19 avions et 860 000 passagers) et même la petite Monarch (5 avions) alignent une armada qui vole sur des liaisons régulières ou charters sous les ordres de 1 600 navigateurs, payés deux à trois fois moins que les équipages des compagnies françaises. De quoi faire très peur à celles-ci, qui n'auront, le 1^{er} janvier 1993, plus guère de règlement à opposer à ces

nouveaux venus pour leur interdire de proposer aux consommateurs des tarifs concurrentiels vers n'importe quelle destination.

Ces compagnies britanniques sont impressionnantes. Britannia transporte en Europe autant de passagers qu'Air France. En plus, ces compagnies font partie de groupes très solides, où l'on trouve bien sûr une intégration verticale entre voyageurs, hôteliers et transporteurs aériens, mais aussi de la recherche pétrolière, des assurances ou du transport maritime. Elles ne sont pas confinées dans l'aérien. Elles sont gérées comme de vrais centres de profit qui n'ont pas à avantager leur maison mère. Cela leur confère en matière commerciale une réactivité et une souplesse extrêmes.

C'est ainsi qu'en période creuse, les Britanniques se voient offrir le semaine en Espagne, hôtel et avion compris, mais sans repas, pour 39 livres (390 F environ), à condition de s'inscrire longtemps à l'avance.

Le régulier coûte cher

Faut-il craindre le pire pour les compagnies en place ? « Non », répond M. Morel, directeur d'Air France pour la Grande-Bretagne. « Ces transporteurs vont devoir s'adapter. La plupart d'entre eux, comme Air Europe, connaissent surtout le monde du charter, où le gain peut se trouver dans la distribution ou dans un placement financier et pas forcément dans l'avion. En mettant le pied dans le transport régulier, ils seront obligés de recruter des vendeurs, de payer des salaires plus élevés à leur personnel et d'espacer les sièges de leurs avions. La clientèle régulière n'est pas la clientèle charter et elle leur coûtera plus cher ».

« Nous aussi, nous devons évoluer et nous avons commencé à le faire. Par exemple, Air France a multiplié les liaisons quasi quotidiennes avec seize aéroports britanniques, de façon à conforter Paris comme plaque tournante. Nous abaïssons nos coûts en recrutant des chefs d'équipe locaux, au lieu de Français expatriés. Dans le domaine commercial, nous ne sommes pas en reste et notre billet de « dernière heure », c'est-à-dire acheté moins de vingt-quatre heures avant le départ pour un aller-retour entre Londres et Paris, est de 62 livres (620 F environ). Cela commence à devenir très raisonnable, puisque c'est déjà un tarif en dessous du niveau autorisé par la Communauté européenne. Considérerons l'arrivée de ces nouveaux concurrents comme une période d'observation qui nous donne l'occasion de surveiller les réactions du marché et de préparer des ripostes ».

On peut aussi se demander s'il ne serait pas de bonne politique pour les compagnies continentales, au premier rang desquelles les françaises Air France et UTA, d'acheter tout ou partie d'un de ces transporteurs tout en muscles. La hollandaise KLM n'a-t-elle pas acquis 15 % du capital d'Air UK ? Il faudrait pour cela que les autorités britanniques laissent faire et que les acheteurs continentaux potentiels aient une attitude moins frileuse vis-à-vis des achats et des concentrations entre transporteurs aériens.

ALAIN FAUJAS.

● Vers une cinquième semaine de grève à Air Inter. — Les syndicats du personnel navigant d'Air Inter, SNPL, SPAC (pilotes) et SNOMAC (mécaniciens) ont déposé un nouveau préavis de grève, du lundi 14 au vendredi 18 mars, pour obtenir une période d'expérimentation en équipage à trois de l'Airbus A-320 conçu pour être piloté par deux personnes. Ils cessent leur travail tous les matins de minuit à 8 heures, mais l'affrètement par la direction d'avions et d'équipages de remplacement limitera les retards des vols programmés.

REPÈRES

Dette

Le Mexique envisage de nouvelles opérations de conversion

Le Mexique, apparemment peu découragé par les maigres résultats de l'opération de conversion d'une part de sa dette en obligations garanties par des bons du Trésor américain, persiste et signe. Le responsable des négociations sur l'endettement, M. Angel Gurría, a indiqué, à Washington, que Mexico allait poursuivre dans cette voie et essayer « probablement » d'autres opérations fonctionnant selon le même principe d'échange de créances tenant compte des réalités du marché. « D'autres idées proposées par les banques créancières » du pays sont à l'étude, a-t-il souligné, lors d'un colloque organisé par l'Eximbank, organisme fédéral chargé de promouvoir les exportations américaines.

Commerce extérieur

Nouvelle contraction de l'excédent japonais

Pour le onzième mois consécutif, l'excédent commercial japonais a enregistré une baisse. En février, le solde positif s'est établi à 5,24 milliards de dollars, une contraction de 28,5 % par rapport au mois correspondant de 1987, annonce le ministère des finances dans un rapport

préliminaire. Sur une base non corrigée des variations saisonnières, les exportations japonaises ont augmenté de 17,2 %, mais les importations ont fait un bond de 48 %. Ce phénomène est particulièrement net avec les Etats-Unis, premier partenaire commercial du Japon. Les ventes de produits japonais sur le marché américain n'ont augmenté que de 9,7 % alors que les importations du Japon progressaient de façon spectaculaire, 51,9 % par rapport à février 1987. Au total, l'excédent de Tokyo avec Washington reste important, 3,4 milliards de dollars contre 3,7 milliards en février 1987. Il se stabilise avec la CEE, pour s'établir à 1,94 milliard, et baisse légèrement avec les autres pays d'Asie, pour représenter 1,25 milliard contre 1,31 milliard un an plus tôt.

Transports routiers

6,9 % de trafic supplémentaire

Le trafic intérieur routier de marchandises, qui avait légèrement régressé de 1981 à 1985 (-0,6 %), a progressé de 6,9 % en 1987, et de 11,2 % depuis 1986, si l'on en croit le rapport de la commission des comptes de la nation. Cette croissance a permis aux transporteurs routiers de créer, l'an dernier, neuf mille emplois et d'augmenter, en deux ans, leurs effectifs de 9 %. Selon le ministère des transports, l'excédent brut d'exploitation des entreprises du secteur routier a progressé de 25 % en deux ans.

ÉTRANGER

Avec une durée légale du travail hebdomadaire de 45 heures

La Suisse reste à la traîne des pays européens

BERNE de notre correspondant

La semaine de quarante heures en Suisse, ce n'est pas pour demain. Si des doutes subsistaient, le Conseil national (Chambre basse) l'a clairement fait savoir mardi 8 mars en recommandant, par 115 voix contre 53, le rejet de « l'initiative populaire » de l'Union syndicale suisse en faveur d'une diminution progressive du temps de travail hebdomadaire sans réduction de salaire.

Le gouvernement fédéral et le Conseil des Etats (Chambre haute) ayant donné un préavis négatif, il est douteux que cette proposition ait plus de succès auprès du corps électoral, appelé à trancher en dernier ressort.

Jusqu'ici, les diverses tentatives d'abaisser uniformément le temps de travail par voie législative se sont régulièrement heurtées à un refus. En 1976 déjà, les Suisses avaient massivement repoussé un projet de l'extrême gauche réclamant l'introduction de la semaine de quarante heures. En 1984, les syndicats ont estimé que le moment était venu de revenir à la charge pour faire bénéficier les travailleurs de l'accroissement de la productivité. Ils ont donc

réuni cent cinquante-six mille signatures pour demander l'organisation d'un nouveau référendum.

Actuellement, la durée légale du travail est encore de quarante-cinq heures et dépasse même cinquante heures dans certains secteurs. Selon les syndicats, il serait temps d'adapter la loi aux horaires de quarante heures déjà en vigueur dans la chimie, l'horlogerie, la métallurgie ou le secteur public. Alors qu'en Allemagne fédérale il est question de la semaine de trente-cinq heures, la Suisse reste à la traîne des pays industrialisés d'Europe pour la durée du travail.

Fort de l'appui des partis de droite et du centre, majoritaires au Parlement, le gouvernement préfère s'en tenir au système actuel de négociations de conventions collectives. Le ministre de l'économie, M. Jean-Pascal Delamuraz, a rappelé que le délai moyen du travail avait diminué de deux heures hebdomadaires depuis 1973, tandis que la quatrième semaine de vacances a été généralisée à partir de 1985. Les adversaires du projet craignent que l'extension des quarante heures n'affaiblisse la capacité concurrentielle de l'économie helvétique.

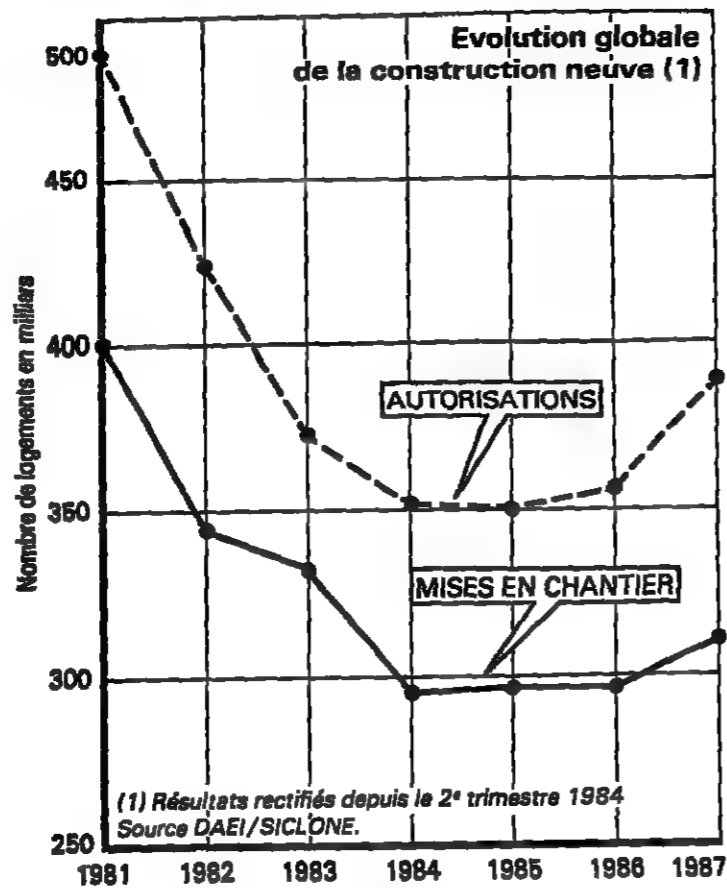
JEAN-CLAUDE BUHRER.

هنا من الاميل

Économie

LOGEMENT

Reprise de la construction en France



Selon le tableau de bord du bâtiment-logement-travaux publics du ministère du logement, à la fin décembre 1987, les mises en chantier se sont élevées à trois cent dix mille logements soit une hausse de 4,9% par rapport à 1986. Durant la période 1984-1986, le nombre de mises en chantier n'avait pratiquement pas bougé. La reprise de 1987 a été constatée tant dans le secteur de la maison individuelle (+ 5,1% sur l'année), que dans celui du logement collectif (+ 4,7%). Compte tenu de l'évolution des autorisations de permis de construire enregistrés au deuxième semestre 1987, les mises en chantier devraient poursuivre leur mouvement de hausse jusqu'à l'été 1988.

AFFAIRES

La vague des offres publiques d'achat

Les contradictions de M. Ballardur

La vague actuelle des offres publiques d'achat (OPA) que connaît la France, met en lumière les contradictions du « capitalisme de Ballardur ».

Première contradiction : au nom de la libération de l'économie, dont il s'est fait le chantre, le ministre d'Etat se félicite de l'existence d'OPA, preuve de dynamisme et de mobilité du capital. Une profession de foi contrebalançée par l'intérêt que porte M. Ballardur à l'entreprise en tant que corps social, composé d'hommes et de femmes, dont on ne peut disposer comme d'un bien ou d'une marchandise. N'est-ce pas au nom de ce principe qu'il s'est refusé à procéder pour la privatisation des entreprises publiques à une mise aux enchères — notamment pour la cession des « noyaux durs » ? Celle-ci aurait pourtant été l'expression la plus pure des lois du marché que M. Ballardur souhaitait restaurer, mais l'aspect mercantile de cette procédure rebutait le ministre.

Deuxième contradiction : depuis des années, M. Ballardur se fait le promoteur des principes de participation des salariés. Une idée qu'il a mise en application, dans le cadre de la privatisation, en réservant dans chaque entreprise rendue au

privé 10% du capital au personnel. Peut-il dès lors laisser mener des offensives comme celles de Schneider sur Télémechanique ou de Bolloré sur Rhin-Rhône, quand elles suscitent l'hostilité des salariés ? Des salariés qui sont par ailleurs, dans l'un et l'autre cas, actionnaires de leur entreprise — respectivement pour quelque 12% et 6%.

Troisième contradiction : le conflit d'intérêts entre les actionnaires petits porteurs, d'une part, les actionnaires salariés, d'autre part, deux des piliers du capitalisme balladurien. Ainsi, dans l'affaire Télémechanique, si M. Ballardur réussit à dissuader Schneider de surenchérir, pour céder à la pression des salariés, il libère le petit porteur ordinaire, qui voit ainsi bloqué le prix auquel il peut vendre ses titres. Le droit d'achat d'un actionnaire serait de vendre au plus offrant. Coincé entre ces deux catégories d'actionnaires qu'il a lui-même encouragés, M. Ballardur se trouve aujourd'hui dans une situation particulièrement délicate. D'autant que la présente période préélectorale est peu propice à l'étude impartiale de ce débat de fond.

CLAIRE BLANDIN.

Des salariés de Rhin-Rhône pourraient s'opposer à l'offre de Bolloré

Les dirigeants du groupe Rhin-Rhône, associés aux cadres, au comité d'entreprise et à « l'ensemble du personnel » ont manifesté et ont publié, jeudi 10 mars, une lettre ouverte proposant un projet de reprise du groupe par ses salariés pour s'opposer à l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le groupe Bolloré Technologies, vendredi 4 mars.

Les dirigeants du premier distributeur non raffiné de produits pétroliers en France ont de plus appelé le gouvernement à « assumer ses responsabilités ». Leur projet de reprise par les salariés devra être mis en œuvre avec Elf-Aquitaine, qui possède déjà 39,5% de Rhin-Rhône par le biais de sa filiale Elf-France. Cette dernière devrait alors lancer une contre-OPA sur les 11% de capital qui lui manquent pour avoir la majorité afin, ultérieurement, de réaliser cette RES (reprise d'entreprise par les salariés).

Mais, pour l'instant, tout cela n'est qu'intention car l'actionnaire principal poursuit ses discussions avec Bolloré. Des négociations qui semblent cependant laborieuses. Le mercredi 9, le groupe de Vincent Bolloré indiquait avoir signé avec Elf un protocole d'intention concernant Rhin-Rhône. Selon ce protocole, les deux groupes se sont accordés sur le fait que Sofical, une filiale de Bolloré, deviendra majoritaire dans le capital de Rhin-Rhône. Il est aussi prévu que l'activité « combustible » de la Scac sera apportée à Rhin-Rhône et qu'Elf assurera les approvisionnements en pétrole des deux sociétés. Jeudi 10, l'actionnaire principal, qui devrait garder ses parts (39,5%), tempérait les propos de Bolloré en indiquant que les conversations se poursuivaient. Dans la même journée, le ministre de l'Industrie traitait en substance en expliquant que toute modification de l'actionariat de la société Rhin-Rhône est soumise à l'aval ministériel car cette société détient une autorisation spéciale, dite A 5, d'importation de produits pétroliers attribuée au titre de la loi de 1928. Une demande que n'aurait

pas déposée Bolloré. Ce groupe, tout en contestant la validité d'une telle demande, a décidé de s'y plier « à seule fin de ne pas retarder les procédures boursières en cours ». Reste que cette intervention des pouvoirs publics n'est sans doute pas l'effet du hasard... sous l'influence sans doute des salariés de la firme tout comme dans l'affaire Télémechanique. En Occurrence, la clé est entre les mains d'Elf-Aquitaine, un groupe public.

D. G.

Télémechanique : avantage à Schneider

Le groupe Schneider a marqué un point, le jeudi 10 mars, dans la bataille qui oppose à Framatome pour le contrôle de Télémechanique. Le tribunal de commerce de Paris a, en effet, débouté le constructeur de chaudières nucléaires de sa demande de mise sous séquestre de 203 000 titres Télémechanique achetés par Schneider en Bourse le 1^{er} mars.

Ces acquisitions avaient permis au groupe présidé par M. Didier Pineau-Valencienne de porter à 24,47% sa participation dans Télémechanique, lui donnant ainsi une longueur d'avance sur son concurrent : en effet, les 145 000 titres Télémechanique (9,2% du capital) acquis par Framatome le 11 février grâce à la prise de contrôle de Cofitol (un holding actionnaire de Télémechanique) ont été gelés à la demande de Schneider le 23 février par le tribunal de commerce de Paris. Framatome part donc de zéro dans sa contre-offensive.

Toutefois, M. Didier Pineau-Valencienne, le patron de Schneider, était un peu vite en besogne lorsqu'il nous indiquait (nos dernières éditions du 11 mars) que le tribunal avait également jugé que l'OPA qu'il avait lancée sur Télémechanique était licite. En effet, l'assonance pour obtenir la moitié de l'OPA de Schneider ne sera examinée que le 11 mars.

Sur le front des OPA

CERUS demande une assemblée extraordinaire de la Société générale de Belgique

L'heure des comptes va bientôt sonner pour la Société générale de Belgique puisque l'un des deux protagonistes, en l'occurrence le groupe CERUS, de Carlo De Benedetti, a officiellement demandé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci, qui avait été évoquée à plusieurs reprises par le groupe Suez, pourrait avoir lieu dans environ un mois.

Cette échéance va-t-elle obliger les deux antagonistes à s'entendre pour éviter un affrontement public ou au contraire exacerber les passions et empêcher toute discussion ? Les points que le groupe CERUS souhaiterait voir aborder au cours de l'assemblée générale sont en eux-mêmes générateurs de tensions, comme le rapport sur le strict respect des règles sur les sociétés commerciales (CERUS soupçonne la Société générale de Belgique de s'être livrée pour se défendre à un certain nombre de pratiques délictueuses) ou la suppression, par le conseil d'administration, du recours à l'augmentation du capital autorisé.

Carlo De Benedetti souhaiterait ainsi que la Société générale ne se serve pas de 4 millions des actions nouvelles qu'elle pourrait puiser dans les 18 millions de capital autorisé accordés lors de la dernière assemblée générale. Rappelons que 12 millions de ces nouvelles actions sont entre les mains de la SODECOM et font l'objet d'un litige entre le groupe Suez-Société générale et André Laysen, le patron de Gevaert. — (Corresp.)

GB Inno se protège

Le conseil d'administration de la société GB Inno BM — la première entreprise belge de distribution — a décidé, pour contrecarrer toute tentative éventuelle d'OPA, d'émettre un emprunt obligataire de 610 millions de francs belges, assorti de warrants (droit permettant d'acquiescer des actions). Cet emprunt a été souscrit par les actionnaires sûrs du groupe, dont notamment la Cobépa (filiale belge de Paribas), le groupe Bruxelles Lambert, Gevaert... Emis dans le cadre du capital autorisé, il permettra de créer 6 millions de titres nouveaux (sur les 31 millions de titres actuellement). 3 millions de titres — 10% du capital — avaient été échangés ces derniers jours, et l'action avait considérablement grimpé avant de retomber.

Fortmann Little renonce à AFG Industries

Le groupe d'investissements Fortmann Little a indiqué, le 10 mars, qu'il renonçait à lancer une offre d'achat de 940 millions de dollars sur AFG Industries Inc., un des principaux fabricants américains de produits en verre.

American Standard accepte de négocier avec Black and Decker

American Standard (plomberie et air climatisé), qui rejette depuis fin janvier l'OPA de Black and Decker, a finalement accepté d'engager des négociations avec le fabricant de matériel de bricolage. Dans un communiqué publié le 9 mars, American Standard indique qu'il envisage de « fournir des informations confidentielles » à Black and Decker, mais ajoute qu'il les fournira également à d'autres acquéreurs éventuels. La société précise, enfin, qu'elle continue à mettre en œuvre son plan de recapitalisation destiné à contrer l'offre de Black and Decker.



Sur toute la gamme BX.

Jusqu'au 21 mars 1988, Citroën vous offre tous modèles de sa gamme BX, véhicules particuliers, pour 0 F (zéro franc) par mois pendant 12 mois. Vous possédez une voiture ! Laissez-la chez Citroën et si elle couvre l'apport initial de votre location avec option d'achat, vous pourrez repartir au volant de la BX neuve de votre choix sans rien payer de plus, pendant 12 mois.

Location avec option d'achat (LOA) sur 60 mois, sous réserve d'acceptation du dossier par Crédipar. Exemple de LOA pour 10 000 FTTC hors assurance : à la livraison, apport initial de 3 000 F couvert par la reprise de votre véhicule, (dépôt de garantie de 700 F et 1^{er} loyer de 2 300 F), suivi de 12 loyers de 0 F (zéro franc), puis de 48 loyers à 248 F, option d'achat en fin de location : 700 F couvert par le dépôt de garantie, coût total en cas d'acquisition : 14 642 F.

* après versement de votre apport initial - Modèle présenté : BX GTI 16 SOUPAPES.

CITROËN prête TOTAL



Économie

SOCIAL

Quatre semaines de grève pour des revendications salariales

La longue attente de Chausson

Le hall est désert, les machines muettes, les chariots et les carrousels immobilisés. Ailleurs, quelques carrosseries achevées, qu'on dirait abandonnées, mais les chaînes sont vides : c'est le spectacle qu'offre l'usine Chausson de Gennevilliers (2700 salariés), en grève depuis quatre semaines. Près de l'entrée, une centaine d'ouvriers marocains discutent par groupes autour de quelques tables. Une bouilloire de thé à la menthe circule. Plus loin, seuls fonctionnent au ralenti une ligne de presses, conduite par une minorité d'ouvriers non grévistes et d'agents de maîtrise, pour maintenir, comme dit la direction de Chausson, « un semblant d'activité ». Parfois un cortège de grévistes va les baraguant : action psychologique contre l'action psychologique.

La scène en évoque d'autres déjà vues, notamment dans la même usine, au début de 1983. Mais les revendications portent cette fois uniquement sur les salaires et non plus sur les conditions de travail. Paradoxe dans une période dominée par la crainte pour l'emploi.

Le climat est différent aussi : on a repeint les murs, modernisé les machines. Les accidents de travail ont diminué, les relations sociales ont changé. Les grévistes le reconnaissent, même s'ils disent qu'on est devenu plus strict sur les absences. Productivité oblige. Le gain s'est traduit par des suppressions d'emplois, mais on a évité le chômage technique. « Aujourd'hui, déplore la direction, la grève met en cause la crédibilité retrouvée auprès des clients par l'amélioration de la qualité et le respect des délais. »

Partie d'un mécontentement de certains salariés des presses, le 12 février, sur leur rémunération de janvier, la grève a gagné en quelques jours l'ensemble de l'usine, puis celle d'emboutissage de Meudon (Hauts-de-Seine, 500 ouvriers), qui l'aitement. Depuis, l'activité de l'usine

Chausson, filiale commune à parts égales (49%/49%) de Peugeot et de Renault, consacre essentiellement au montage de camionnettes (notamment des Renault Trafic) pour les deux actionnaires, est presque arrêtée : la plus grande partie de l'usine de Cruil, la plus importante (3300 personnes), est en chômage technique depuis la dernière semaine de février.

Le mouvement a été lancé par la CFDT, principal syndicat chez les ouvriers, à Meudon comme à Gennevilliers : 49% aux élections de délégués du personnel, contre 40% environ à la CGT. Celle-ci, discrète — les cadres CGT n'ont appelé que récemment à cesser le travail, — est néanmoins très présente dans le « comité d'organisation de la grève » qui chaque jour reconduit le mouvement.

Une faible marge de manœuvre

Le 23 février, la direction a demandé par référé au tribunal de Nanterre l'expulsion des grévistes pour entrave à la liberté du travail (à Meudon) et annonces des sanctions contre douze d'entre eux. Le tribunal a rejeté la demande et désigné un médiateur. Celui-ci a obtenu la restitution de clés de commande de machines enlevées par les grévistes. Mais, malgré deux réunions, le 1^{er} et le 3 mars, il n'a pas réussi à rapprocher les points de vue. Les grévistes continuent à réclamer 1 000 francs par mois pour tous — la CGT se montrant particulièrement intransigeante — et le paiement des jours de grève : « En 1986, outre les augmentations individuelles, il n'y a eu qu'une prime de 315 francs, et en 1987 une augmentation de 0,8% », calcule M. Martinez, un des délégués CFDT. S'y ajoute la revendication de la levée des sanctions.

La direction, elle, a proposé le 3 mars une augmentation de 0,5%, présentée aujourd'hui comme « à valoir » sur la négociation salariale prévue en mars, et le versement d'un acompte de 80% des heures perdues, récupérable sur neuf mois. Elle y a ajouté un projet d'intéressement aux performances (assiduité, qualité, etc.) représentant 800 francs sur l'année, mais déjà repoussé en 1987 par l'ensemble des syndicats, cadres compris. « La rémunération brute moyenne approche 8 600 francs pour les salariés en

équipe. 7 800 francs pour les autres (1), 3,5% au-dessous de Renault, mais 10% au-dessus de Peugeot : les revendications des grévistes représenteraient une augmentation de 12,75% de la masse salariale », fait valoir M. Marcajon, directeur des affaires sociales, qui pour les sanctions a promis la « mansuétude », puis l'abandon si le travail reprend.

Chacun attend de l'autre l'ouverture. La CFDT repousse la responsabilité de la prolongation de la grève sur la direction. Celle-ci se défend de « jouer la montre », mais elle attend le résultat d'un deuxième référé pour obtenir la sortie des camions de pièces de Meudon, lundi prochain, et celui... de la paie de février : « Le porte-monnaie de la ménagère est l'ennemi de la grève ». Elle met en cause l'action de PC dans la CGT et des gauchistes de Lutte ouvrière dans la CFDT : la mairie de Gennevilliers ne multiplie-t-elle pas les démonstrations de solidarité et M. Juquin n'est-il pas venu baraguant les grévistes ? Derrière, suggère-t-elle, n'est-ce pas Renault qui est visé ?

Il est vrai que, face à ses actionnaires-clients, la marge de manœuvre de Chausson est faible. Si la situation s'est redressée — 15 millions de francs de bénéfices en 1987, après des pertes de 30 millions de francs en 1984 et de 2,5 millions en 1986, séparés par un gain de 22 millions en 1985, — si la vente de la division thermique à Valéo et celle des terrains de l'usine de radiateurs d'Asnières, aujourd'hui fermée, lui apportent de l'oxygène, le plan de charge apparaît incertain après l'été, certaines fabrications devant prendre fin, notamment pour Peugeot.

Du côté des actionnaires, on n'attend considérer Chausson que comme un fournisseur, et l'on n'est guère disposé à l'aider. Avec plus de sérénité chez Peugeot que chez Renault, déjà confronté à une grève dure sur les salaires menée depuis trois semaines par la CGT dans une autre filiale, la SBFM (fonderies) de Lorient, dans le Morbihan : les négociations sous l'égide d'un médiateur visent à nouveau d'être rompues après des incidents le jeudi 10 mars.

GUY HERZLICH.

(1) Selon la CFDT, en fait, beaucoup de salaires d'OS sont inférieurs à 6500 F bruts.

La nouvelle convention UNEDIC est signée

Négociée à la fin de l'année 1987, la nouvelle convention pour le régime d'assurance chômage avait fait l'objet d'un protocole d'accord, signé le 30 décembre 1987 entre les partenaires sociaux, sauf la CGT.

Depuis, les réunions se succédaient pour mettre au point le texte et les diverses modalités de fonctionnement. Elles ont abouti, le 10 mars, à la signature définitive de la nouvelle convention, valable pour deux années. Les organisations patronales, CNPF et CGPMF, l'ont adoptée, ainsi que quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC et CGC). Pour l'heure, la CGT s'en tient à son refus tout en souhaitant siéger au sein de l'UNEDIC, mais dispose encore d'un délai de réflexion. La prochaine réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC ayant lieu en mai prochain et les instances paritaires devant être renouvelées le 1^{er} juin, la CGT devra, d'ici là, dire si elle signe à son tour, condition indispensable à son maintien dans les organismes.

La nouvelle convention entraîne une augmentation des cotisations et permet le développement des actions de formation. Les conventions de conversion ont été améliorées, et une allocation de formation reclassante a été instituée. Outre les effets attendus sur les finances du régime, ces mesures donnent un rôle plus actif à l'UNEDIC dans la politique de lutte contre le chômage. La nouvelle convention va être soumise à l'agrément du ministre des affaires sociales.

Licenciée pour une tablette de chocolat

BORDEAUX de notre correspondant

Une salariée des Nouvelles Galeries de Bordeaux a été licenciée le 27 février sans indemnité pour faute lourde. Elle conteste cette mesure et a décidé de saisir le conseil des prud'hommes. Marie-Pierre Grenouillou, trente et un ans, qui est employée depuis douze ans au service comptabilité du grand magasin, expose ainsi les faits : « Lundi 22 février, comme tous les mois, je suis allée faire mes courses au libre-service des Nouvelles Galeries. J'ai emporté une tablette de chocolat prise dans les rayons. Arrivée à la caisse, j'ai posé mon marché sur le tapis : il y en avait pour 54 F et quelques centimes. Par inadvertance, j'en ai gardé le chocolat à la main. C'est un des employés de la société de surveillance qui me l'a signalé. J'ai proposé immédiatement de régler cette tablette de chocolat. Le surveillant a refusé et a fait un rapport à la direction. »

Convoquée chez le chef du personnel l'après-midi même, la salariée fut dans un premier temps placée en mise à pied conservatoire. Son licenciement pour faute lourde lui a été signifié le 24 février et est entré en vigueur le 27 : « Pour moi, c'est un véritable cachemara », dit simplement Marie-Pierre.

« Elle donnait satisfaction dans son travail et, à ma connaissance, n'avait fait l'objet d'aucune remarque », a indiqué à la presse le chef du centre comptable des ordres duquel travaillait la jeune femme. La direction des Nouvelles Galeries, quant à elle, fait savoir qu'elle n'a « rien à déclarer à ce sujet ». En août 1984, déjà, semblable procédure avait été employée contre une vendeuse accusée d'avoir « volé » une prune au rayon alimentation. A l'époque, les Nouvelles Galeries avaient justifié leur décision par le souci de faire « un exemple » dans la lutte contre la démarque inconnue.

G. de M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RESULTATS 1987

Le Conseil d'Administration de FIMAGEST, réuni le 24 Février 1988 a examiné le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1987.

Le bénéfice net (après impôt) s'établit à F 35.529.650,27 en augmentation de 10,41% sur celui de l'année 1986.

La société n'a pas utilisé les facilités offertes par la Commission Bancaire et le portefeuille titres de placement figure au bilan à sa valeur de marché de décembre 1987, soit F 657.822.790,84 après constitution d'une provision pour dépréciation d'un montant relatif très faible de F 1.300.000.

Le Conseil d'Administration soumettra à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 11 Avril 1988, la mise en paiement d'un dividende de F 17.100.000,00 contre F 15.048.000,00 au titre de l'exercice 1986, soit une progression de 13,64%. Le dividende net représente ainsi 300 F par action auquel s'ajoute l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 150 F, portant le revenu global d'une action à 450 F.

FIMAGEST

Profession gestionnaire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SIFA

Le conseil d'administration de la SIFA, réuni le 3 mars 1988, a approuvé les comptes de l'exercice 1987. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de 52,7 millions de francs, contre 14,6 millions de francs l'année précédente. Cette progression traduit l'aboutissement du programme de redressement mis en œuvre par la société depuis quatre ans.

Le résultat consolidé devrait être voisin du résultat social ci-dessus. Ces éléments permettent de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires la distribution, au titre de l'exercice 1987, d'un dividende de 11 francs, dont un droit à un avoir fiscal de 5,50 francs. Il est, d'autre part, rappelé que le principe de la fusion de la SIFA avec la

Compagnie du Midi — qui détient déjà environ 76% de son capital — a été approuvé par les conseils d'administration des deux sociétés. Les modalités de cette opération, et en particulier les parités de fusion, restent à définir. Elles seront, le moment venu, soumises à l'approbation d'assemblées générales extraordinaires des deux sociétés.

EMPRUNTS TAMIF NOVEMBRE 1986

FIMAGEST a simultanément émis, en novembre 1986, deux emprunts A et B de 250 MF chacun, à taux variable TAM indexé sur le MATIF.

Aux termes du contrat d'émission, les conditions de rémunération de ces deux emprunts sont désormais parfaitement connues, le cours de compensation du dernier jour de cotation du contrat sur emprunt notional à échéance décembre 1987 s'étant établi à 99,80% :

- L'emprunt TAMIF A devient un taux variable dont l'intérêt est de 0,25 x TAM.
- L'emprunt TAMIF B devient un taux variable dont l'intérêt est de 1,75 x TAM.

Le TAM pris en considération étant celui du mois de janvier précédant chaque échéance.

S'agissant du premier terme d'intérêt, payable le 15 mars 1988, le TAM du mois de janvier, établi par la Caisse des Dépôts et Consignations, a été fixé à 8,2879%. Les coupons s'élevèrent ainsi à :

- pour le TAMIF A, 186,48 F auxquels s'ajoute un crédit d'impôt de 20,72 F, soit un global de 207,20 F,
- pour le TAMIF B, 1 305,35 F, auxquels s'ajoute un crédit d'impôt de 145,04 F, soit un global de 1 450,39 F.

FIMAGEST

Profession gestionnaire.

COMMUNIQUÉ

Le Conseil de Surveillance de la Banque de Neufize, Schlumberger, Mallet s'est réuni le 9 mars 1988 sous la présidence de M. Jean-Pierre Mallet, pour examiner, avant approbation par l'Assemblée Générale, les comptes de l'exercice 1987, arrêtés par le Directoire, présidé par M. Antoine Dupont-Fauville.

Le bénéfice brut d'exploitation est en légère progression (1%). Les provisions d'exploitation s'établissent à 73,7 millions, contre 100 millions (auxquelles s'ajoutent 10 millions de provisions pour éventualités diverses en 1987 contre 8 millions en 1986). Le bénéfice net, hors plus-values à long terme, s'établit ainsi à 88,6 millions de francs contre 73,7 au cours de l'exercice précédent, en hausse de 20%.

En tenant compte des plus-values nettes à long terme, le bénéfice net passe de 77,4 à 114,3 millions.

Banque de Neufize, Schlumberger, Mallet 

VOTRE INTÉRÊT BIEN COMPRIS 9,50%

1^{ère} émission d'un T.S.R.* sur le marché français

Le CRÉDIT LYONNAIS lance deux emprunts pour un montant total de 2 milliards de francs.

Le principal emprunt, à taux fixe, porte sur 1,5 milliard de francs et s'apparente pour l'émetteur à des fonds propres; il est en effet assorti d'une clause de subordination et prévoit la possibilité d'un report du paiement des intérêts en l'absence de revenu distribuable.

L'emprunt offre à l'investisseur un taux de rendement actuariel de 9,50%; chaque titre comporte, en outre, un bon détachable et négociable donnant au porteur le droit d'acquiescer un autre T.S.R.

Date de jouissance et de règlement: 28 mars 1988.
Prix d'émission: 100% soit 5000 F.
Durée: 12 ans. Intérêt: 9,50%.
Amortissement: au pair, in fine le 28 mars 2000.
Taux de rendement actuariel: 9,50%.
Bons de souscription: à exercer du 01.09.1988 au 15.09.1988 avec un rendement de 9,15%, ou du 15.11.1988 au 15.12.1988 avec un rendement de 8,95%.

Un second emprunt de 500 millions de francs émis simultanément vient abonder l'emprunt "flotteur" PIBOR à trois mois lancé par le CRÉDIT LYONNAIS en décembre 1987.

Date de jouissance et de règlement: 28 mars 1988.
Marge actuarielle: + 0,125% (base PIBOR 3 mois du 2 mars 1988: 7,5625%).
Assimilation à partir du 16 juin 1988 au gisement existant ainsi porté à 2 milliards de francs.

Une note d'information (Visa COB n° 88-73 en date du 4 mars 1988) est tenue gracieusement à la disposition du public. Bal du 7 mars 1988.

*Titre Subordonné Remboursable

 CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

هتداس من الاموال

Marchés financiers

مصارفنا لا تزال

LVMH troque J and B contre Johnnie Walker

Le groupe LVMH (Louis Vuitton Moët-Hennessy), qui assurait depuis dix ans la commercialisation en France du whisky J and B, produit par le britannique IDV-Grand Metropolitan, a décidé de lâcher ses premières amours au profit de Johnnie Walker, le célèbre whisky de la firme anglaise Guinness. A compter du 1^{er} mai, LVMH sera officiellement chargé de la distribution en France de Johnnie Walker, J and B sera désormais commercialisé par Sodevi France, une filiale commune à IDV, Cointreau et Cizano.

Au cours des dernières semaines, un différend était apparu entre LVMH et IDV sur les conditions de renouvellement du contrat de distribution du whisky J and B, qui doit expirer fin avril. Le premier, satisfait de la percée de J and B dans l'Hexagone, aurait voulu obtenir un contrat de longue durée, ce que IDV a toujours refusé. En troquant J and B contre Johnnie Walker, LVMH donne du même coup consistance à l'accord de distribution commune passé l'an dernier avec Guinness. Les professionnels des spiritueux estiment qu'il s'agit là d'une étape préalable à d'autres associations de réseaux dans le domaine du whisky entre les deux groupes.

Le canadien Seagram rachète Tropicana à Beatrice Food

Insatiables frères Broufman! Un mois après l'acquisition spectaculaire des cognacs Martell, les dirigeants du groupe canadien de vins et spiritueux Seagram viennent de conclure avec l'américain Beatrice Food un accord pour l'achat de Tropicana Products. La transaction, qui portera sur un montant de 1,2 milliard de dollars, devrait être achevée au début avril. Elle sera initialement financée par des emprunts bancaires et des emprunts à court terme, précisait seulement un communiqué laconique de Seagram publié le 11 mars.

«L'acquisition de Tropicana s'inscrit à la fois dans le cadre de la diversification et de l'exposition des activités de Seagram aux marchés des boissons», a indiqué M. Edgar Broufman, Tropicana, dont le siège est situé en Floride, est le chef de file aux Etats-Unis des producteurs et distributeurs de jus de fruits et de boissons à base de jus de fruits. Quant à Beatrice Food, ex-nunéro un de l'agro-alimentaire aux Etats-Unis, il poursuit ainsi son dépeçage par appartements. (Voir Le Monde affaires du 7 novembre 1987).

Multi-média Beaujon détient 8,9 % de Matra

La société MMB (Multi-média Beaujon), holding détentrice principalement par M. Jean-Luc Lagardère et ses alliés, a informé, le jeudi 10 mars, la chambre syndicale des agents de change qu'elle détenait, depuis le 2 mars, 8,9 % du capital de Matra, récemment privatisé.

MMB, rappelle-t-on, a été retenue par les pouvoirs publics pour figurer à hauteur de 6 % dans le noyau stable d'actionnaires de Matra. Mais M. Jean-Luc Lagardère, le président du groupe, avait indiqué qu'il comptait aller plus loin et dépasser le

seuil des 10 % au-delà duquel l'autorisation des pouvoirs publics est nécessaire, en vertu de l'application de l'action spécifique instituée pour protéger le groupe.

Le Monde
PUBLICITE FINANCIERE
45-55-91-82, poste 4330

BANQUE INTERCONTINENTALE
S.A. en capital de 300 000 F
Banque d'Affaires à vocation Internationale
Une erreur s'est glissée dans l'annonce parue le vendredi 4 mars :
LIRE :
67, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS
Tél. : 43-59-61-49 - Télex 644030 BIAPA
Téléfax n° 42-69-09-59

VILLE DE PARIS SEMAPA
APPEL DE CANDIDATURES PROMOTEURS OU INVESTISSEURS
La SEMAPA, Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Paris, lance une consultation en vue de la cession, sur une emprise de l'Immeuble pédestre de la ZAC CHEVALERIE-JEANNE-D'ARC dans le 13^e arrondissement, de droits de construire, qui feront l'objet d'un bail à construction.
Celle consultation restreinte s'adresse aux promoteurs ou investisseurs qualifiés pour la réalisation et l'exploitation de locaux industriels urbains. Ils devront constituer une équipe d'architectes de leur choix, dont ils assureront la rémunération.
Les propositions devront comporter un projet architectural et un engagement sur les conditions d'entretien, de location et de gestion des locaux dont les loyers feront l'objet d'un pictogramme.
Programme :
Sur une emprise de 1450 m² environ, l'objectif est de réaliser un hôtel d'activités de 4500 m² HO de plancher environ destiné exclusivement à des activités de fabrication.
Démarrage de la consultation restreinte : 30 mars 1988.
- Date limite de réception des candidatures : 23 avril 1988.
- Notification des candidatures retenues : 26 avril 1988.
- Date limite de réception des offres : 12 juillet 1988.
Dossier de consultation.
Les investisseurs ou promoteurs intéressés devront accompagner leur candidature d'un dossier comportant une déclaration d'intention de participer à la consultation et leurs références en matière de locaux industriels urbains.
Les dossiers devront être remis à la SEMAPA, 56, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris - Tél. : 43-26-22-33.
Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de cette société.

La nouvelle économie selon Barre.

Entretien exclusif avec Jean Boissonnat.

L'Expansion

EN VENTE ACTUELLEMENT

NEW-YORK, 10 mars ↓

Forte baisse

La Bourse de New-York a connu un brutal sursaut de fin de semaine jeudi 10 mars. La tendance s'est effondrée à la mi-journée, après avoir évolué irrégulièrement dans un marché actif. L'indice Dow Jones a terminé en baisse de 48,24 points, soit moins de 2 %. Quelques 198 millions d'actions ont été échangées contre 211 millions la veille. Le nombre de bas baises a dépassé celui des hausses : 1 197 contre 412, et 374 titres n'ont pas changé de mains.

Déjà, mercredi 9, le marché s'était montré irrégulier. Les analystes, l'accroissement des prises de bénéfices n'a pas d'explication spécifique. Le mouvement est attribué au décalage des millions de titres face à la difficulté de passer le seuil de l'indice Dow Jones à 2 100, alors que Wall Street a atteint récemment son plus haut niveau depuis le 1^{er} mars. La présence restreinte de titres pour les investisseurs américains.

VALEURS	Cours de 9 mars	Cours de 10 mars
Alcoa	48	44 7/8
Amalgam (AM)	78 1/8	77 3/8
A.T.T.	47 1/2	47 3/8
Chrysler	28 1/4	25 1/8
Du Pont de Nemours	42 7/8	42 1/8
Eastman	41 7/8	41 1/2
Exxon	44 1/4	43 1/8
General Motors	72 1/2	70 1/4
Goldman	118 5/8	114
IBM	48 3/4	48 1/2
ITT	54 5/8	54 1/8
Johnson & Johnson	34 7/8	34
Merck	24 7/8	24 1/4
U.S. Steel	33 1/2	32 1/4
Westinghouse	32 1/2	32 1/4
Yarn Corp.	33 3/8	32 3/4

LONDRES, 10 mars ↑

Haussse

Les valeurs ont poursuivi leurs mouvements irréguliers jeudi 10 mars. Le marché a été marqué par la suite d'une nouvelle poussée de la livre, les cours se sont nettement redressés en fin de journée dans une ambiance optimiste à l'approche de la présentation du nouveau budget 1988-1989 prévu pour le 15 mars. L'indice FT a terminé en hausse de 12,2 points (+0,8 %) à 1 472,3. Quelques 591 millions de titres ont été échangés. Les valeurs pétrolières ont conduit le mouvement. BP a continué sa progression sous l'effet d'achats d'un investisseur non identifié. Après la publication de leurs résultats, le cours du groupe automobile Rover, dont British Aerospace entend prendre le contrôle a augmenté, alors que celui de TI Group, a légèrement reculé. Au secteur des loisirs, Ladbrokes est resté inchangé. Parmi ce groupe, qui compte parmi ses activités les paris mutuels et l'hôtellerie, avait annoncé une hausse de 58,2 % de son résultat avant impôts. On notait une baisse des banques et des assurances. Enfin, les Fonds d'Etat et les sociétés d'investissement ont légèrement reculé.

FAITS ET RESULTATS

● **Prévisions de Seagram.** - Le groupe canadien Seagram-Electra Co. a annoncé avoir enregistré sa première perte nette consolidée de 17,52 milliards de francs (750 millions de francs) au cours de l'année financière 1986-1987, ses ventes d'activités américaines ayant beaucoup souffert de l'appréciation du yen par rapport au dollar. Cependant, pour le présent exercice, Seagram prévoit un bénéfice net consolidé de 4 milliards de francs (350 millions de francs) et une progression des ventes de 4,5 %. Les ventes consolidées de Seagram en 1986-1987 ont seulement augmenté de 0,7 %.

● **La SBS et le Crédit suisse.** - La Société de banque suisse (SBS) et le Crédit suisse vont accorder à Pirelli SpA et à la société internationale Pirelli SA une ligne de crédit de 2,3 milliards de dollars - assurés à égalité par chacune des deux banques - pour l'offre publique d'achat (OPA) lancée par l'italien sur Firestone, numéro deux américain des pneumatiques. L'OPA de Pirelli, lancée le 7 mars, est valable jusqu'au 1^{er} avril et porte sur la totalité des titres Firestone (soit 33,3 millions d'actions) au prix unitaire de 58 dollars.

● **Retour aux bénéfices.** - Résultat agricole en 1988. - Résultat agricole des viticulteurs cette année une situation bénéficiaire, après avoir essuyé, en 1987, une perte de 40 millions de francs. Le PDG de Renault, M. Lévy, a indiqué le 10 mars que ce redressement était le fruit d'un « grand effort d'investissement ». Il a ajouté que l'effort de coopération avait été entretenu avec, en particulier, le Centre de recherche agricole public (CEMAGREF) sur l'introduction de la robotique sur les tracteurs de l'an 2000.

PARIS, 11 mars ↓

Net repli

Les turbulences ont agité le franc contre le mark et le vir fiscal de Wall Street, jeudi, pesant sur le marché. L'indice CAC 40 a terminé en baisse de 2,35 % à 2 026,03 en perte de 48,24 points, soit moins de 2 %. Quelques 198 millions d'actions ont été échangées contre 211 millions la veille. Le nombre de bas baises a dépassé celui des hausses : 1 197 contre 412, et 374 titres n'ont pas changé de mains.

Le marché a été déçu par le brutal décrochage du franc, jeudi, qui, finalement, ne sera dû qu'à un seul établissement financier ayant indiqué de voter des acquisitions. Sous les feux, de nombreux investisseurs citent le nom de Suze, qui aurait ainsi payé ses titres de la Générale de Belgique pour les avoirs avant la prochaine assemblée générale.

A ces turbulences monétaires, se sont ajoutés les derniers sondages électoraux qui rendent l'issue de l'élection présidentielle plus incertaine. De quoi inciter à la prudence les boursiers, qui sont également perturbés par les observations de certains de leurs collègues de plusieurs renstiers. Ajouté, enfin, à tout cela une tension due au réajustement des comptes de la France à l'heure de l'attribution des gratifications pour l'année 1987.

TOKYO, 11 mars ↓

Perte de vitesse

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse vendredi 11 mars. L'indice Nikkei a perdu 74,09 points à 25 543,73 soit -0,29 %. A la mi-journée 80 millions de titres ont été échangés. La veille, mercredi 9, le marché nippon avait progressé de 12,43 yens. Les courtiers japonais tiennent à souligner que Tokyo n'est pas lié à Wall Street et que la réaction de la Bourse de New-York a été très modérée.

Les performances des Bourses de valeurs japonaises ont bouleversé la hiérarchie des grandes entreprises en termes de bénéfices : Nomura Securities Co. détient Toyota Motor Corporation. Les quatre principales maisons de courtage nipponnes devraient enregistrer une baisse d'environ 30 % de leurs bénéfices bruts semestriels, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6580 F ↓

Le dollar était en baisse vendredi sur le marché des changes de Tokyo, où il a coté à 127,80 yens contre 128,20 yens la veille. A Paris, dans un marché essentiellement calme, il s'inscrivait à 5,6580 F contre 5,6725 F à la clôture des échanges interbancaires et 5,6750 F au fixing de jeudi.

INDICES	10 mars	11 mars
FRANCOFORT	10 mars	11 mars
Dollar (en DM)	1,666	1,659
TOKYO	10 mars	11 mars
Dollar (en yen)	128,20	127,80

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (11 mars)	11/10/1987
New-York (10 mars)	65/84 1/2

PARIS :

Second marché (collection)

VALEURS	Cours	Dernier cours	VALEURS	Cours	Dernier cours
A.G.P. SA	233	225	La Compagnie Eléct.	225	220
Amal & Associés	300	280	Le gr. Sire de m&e	230	225,50
Asystel	325	325	Loiret Immobilier	250	252
B.A.C.	400	440	Lorient	180	180
B.C.M.	375	377	M&L Immobilier	280,80	280,70
B.I.P.	620	620	M&L Immobilier	280	280,50
B.I.T.	485	470	M&L Immobilier	305	295
Bouff. Technologique	708	704	M&L Immobilier	325	320
Bouff.	745	755	M&L Immobilier	400	400
CB&S de Lyon	915	907	M&L Immobilier	240	235
Colson	625	618	M&L Immobilier	545	530
Com. Fin.	425	425	M&L Immobilier	300	302
Com. Ind.	285	285	M&L Immobilier	300	305
Com. Ind. (S. A. P.)	121	121	M&L Immobilier	100	100
C.A.T.C.	127	127	M&L Immobilier	100	100
C.D.M.E.	802	804	M&L Immobilier	118	118
C. Exp. Elec.	235	235	M&L Immobilier	148,80	148,70
C.E.L.I.D.	535	535	M&L Immobilier	130,70	130,70
C.E.P.	150	150	M&L Immobilier	242	250
C.E.P. Communication	1175	1165	M&L Immobilier	575	582
C.E.P. Immobilier	570	580	M&L Immobilier	460	470
C.E.P. Océan	47	48	M&L Immobilier	1080	1080
C.H.M.	230	278,40	M&L Immobilier	1195	1200
Couacq	210	212	M&L Immobilier	228,80	230
Couacq	465	472,20	M&L Immobilier	672	680
Dalac	150	148	M&L Immobilier	270	270
Dalac	3000	3000	M&L Immobilier	195	195
Dalac	1227	1180	M&L Immobilier	115	115
Dalac	940	940	M&L Immobilier	430	435
Dalac	220	220	M&L Immobilier	305	305
Dalac	220	220			
Dalac	400	400			
Dalac	418	418			
Dalac	827	802			
Dalac	748	818			
Dalac	230	230			
Dalac	148	147			
Dalac	112,30	112,30			
Dalac	124	124			
Dalac	195	195			

Marché des options négociables le 10 mars 1988

Nombre de contrats : 7 146

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars	Avril	Mars	Avril
EF-Agache	240	28	6,50	6	4
Lafayette-Cap	1180	25	6	6	4,5
Michelin	160	28	6,50	6,5	4,5
Mil	1280	25	16	16	11,50
Paribas	280	23,50	3,5	3,5	11,50
Peugeot	928	35	19	20	6
Saint-Gobain	440	3	26	26	11
Thomson-CSF	152	13,50	26	1,60	11

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage de 10 mars 1988
Nombre de contrats : 68 123

COURS	ECHÉANCES		
	Mars 88	Avril 88	Sept. 88
Dernier	102,60	101	100,55
Précédent	103,45	102,05	101,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Avril 88	Sept. 88	Avril 88	Sept. 88
100	2,20	2,68	1,11	2,02

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	10 mars	11 mars	10 mars	11 mars	10 mars	11 mars
S.E.U.	5,6955	5,6755	+ 35	+ 30	+ 310	+ 280
S.com	4,9857	4,9140	- 44	- 21	- 170	- 64
Yen (100)	4,2455	4,2427	+ 114	+ 137	+ 247	+ 312
DM	3,4822	3,4128	+ 114	+ 120	+ 273	+ 766
Flou	3,8326	3,8570	+ 90	+ 102	+ 205	+ 586
FR (100)	16,2980	16,3842	+ 175	+ 275	+ 375	+ 1.322
FS	4,1150	4,1251	+ 197	+ 217	+ 424	+ 1.186
L (1 000)	4,9814	4,9925	+ 127	+ 134	+ 241	+ 382
C.	10,4546	10,4713	- 117	- 61	- 216	- 501

TAUX DES EUROMONNAIES

SEMI	6 1/2		6 1/4		6 1/8		6 1/8		7 1/8	
	10 mars	11 mars	10 mars	11 mars	10 mars	11 mars	10 mars	11 mars	10 mars	11 mars
Flou	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
FR (100)	5 7/8	6 3/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8	6 1/8
S.S.	1 1/2	2	3 1/4	1 7/8	1 7/8	2	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 3/8
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
R. (100)	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8
R. (100)	7 7/8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 11 MARS

Cours relevés à 14 h 55

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Premier cours', 'Dernier cours', and '%'. It lists various financial instruments and their performance.

Comptant (réaction)

SICAV (réaction)

Table with multiple columns for 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various financial products and their current market values.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table containing exchange rates and gold market data, including columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'MARCHÉ LIBRE DE L'OR'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

هفتاد و نهم

Le Monde

ÉTRANGER 3 Conflits ethniques en URSS. 5 République sud-africaine : la « West Side Story » du Cap. 6 La négociation en vue d'un règlement du conflit afghan.	POLITIQUE 7 L'OPA du RPR sur les députés du Front national. 8 « Journal d'un amateur », par Philippe Bouchard. 9 M. Chirac à Marseille.	SOCIÉTÉ 11 M. Chirac en Corse après la mort d'un gendarme. - Les priorités du CNRS en matière de biologie. 12 Police : le rapport Cabannes.	CULTURE 21 Rodin revisité. - SAGA au Grand Palais. 22 De la maison des morts, de Leos Janacek, salle Favart. - COMMUNICATION : les nouveaux équilibres de la télévision américaine.	ÉCONOMIE 27 Inquiétudes pour les pays industriels. 28 Sur le front des OPA. 29 Quatre semaines de grève chez Chausson. 30-31 Marchés financiers.	SERVICES Abonnements 2 Annonces classées 28 Campus 25 Carnet 26 Météorologie 25 Loto 25 Mots croisés 16 Radio-télévision 24 Philatélie 25	MINTEL ● Immobilier : calculez votre prêt avec le Crédit lyonnais. IMMO ● Bourse : la cote en direct. BOURSE ● Tous les jeux du Monde. JEUX Actualité, International, Sports, Campus, FNAM, Télématel. 3615 Taper LEMONDE
--	---	---	--	---	---	---

En réponse à un article du « Nouvel Observateur »

Luchaire dément « formellement » avoir poursuivi les ventes à l'Iran après mars 1986

Sous le titre « Luchaire : les ventes continuent », le *Nouvel Observateur* du 11 mars fait état des investigations d'un juge d'instruction italien, M. Felice Casson, à Venise. A partir d'une enquête sur un groupe d'étudiants iraniens dirigé par un certain Abedi Tari qui travaille également pour l'*Islamic Republic Shipping off-Lines*, installée à Gênes, ce juge a procédé, en janvier, à des perquisitions aux sièges des deux filiales italiennes, SEA et CONSAR, de Luchaire, déjà au centre du trafic illégal avec l'Iran avant mars 1986. La DIGOS, spécialisée dans la lutte antiterroriste, sous la responsabilité du commissaire Giuseppe Impallomeni, a aussi perquisitionné au domicile turinois de Mario Appiano, conseiller à l'exportation de Luchaire et responsable de ses filiales italiennes.

Résultat de cette « action judiciaire » : le *Nouvel Observateur* cite plus de quatre cents télex sur le trafic Luchaire, des documents bancaires prouvant que le ministère de la défense iranien a payé Luchaire par l'intermédiaire de filiales de la BNL (Banque nationale du travail italienne (...)). D'après les enquêteurs italiens, Luchaire aurait organisé plus d'une quarantaine d'expéditions d'objets vers l'Iran entre 1983 et 1988. L'hebdomadaire cite notamment un télex de la Société occidentale de Lisbonne à la Société iranienne de transport maritime, datant du 13 janvier 1988 : « Le chargement de la CONSAR destiné au ministère de la défense sera prêt début février ».

Les travaux du juge Casson avaient déjà fait l'objet d'une

enquête d'un quotidien italien, la *Repubblica*, publiée le 7 février. Elles semblent mettre à nouveau en évidence le rôle de Mario Appiano dans la poursuite de ventes illégales à l'Iran, ainsi qu'en faisaient état plusieurs informations recueillies au Portugal (le *Monde* du 23 décembre 1987). Le juge Casson doit rencontrer à Paris, la semaine prochaine, son homologue français, M. Michel Legrand, chargé d'instruire le dossier Luchaire.

En attendant, la société Luchaire a « formellement » démenti dans un communiqué l'article du *Nouvel Observateur* : « Luchaire dément formellement que ses activités militaires puissent être mises en question après la plainte déposée contre X... en mars 1986, pour des livraisons directes ou indirectes à un pays non autorisé. Assurant que « les erreurs contenues dans cet article sont multiples et très nombreuses », Luchaire dément « être en liaison de quelque façon que ce soit avec les Islamic Republic Shipping off-Lines de Gênes ».

E. P.

A la prison de Gradignan

Deux anciens policiers incarcérés sont blessés par des codétenus

BORDEAUX de notre correspondant

Deux anciens policiers détenus à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde) ont été blessés mercredi 9 mars au cours de la promenade par d'autres prisonniers qui ne leur pardonnaient apparemment pas leur ancien métier.

Joël Mercier, trente-sept ans, ancien responsable de la section financière du SRPJ de Bordeaux et reconverti dans les affaires, est inculpé d'escroquerie et écroué depuis octobre 1987 (le *Monde* du 24 octobre 1987). René Brioux, quarante-cinq ans, a été, lui, arrêté en novembre 1987 par ses collègues de la sûreté urbaine de Mont-de-Marsan (Landes) alors qu'il cambriolait un magasin.

Selon M^e Jean-François Dacharry, avocat de Joël Mercier, des codétenus se sont jetés sur son client en criant : « Sale con, on va te faire la peau ». Joël Mercier a été blessé par arme blanche dans la région des pommiers et du foie et hospitalisé au CHR de Bordeaux. René Brioux porte des plaies à la tête qui pourraient provenir de boîtes de pétanque.

Le parquet de Bordeaux a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de la rixe et en identifier les protagonistes. « Si cette enquête ne débouche pas sur l'ouverture d'une information le 11 mars, je dépose plainte avec constitution de partie civile pour coups et blessures et non-assistance à personne en danger », assure M^e Dacharry. Il ajoute : « Ce qui est arrivé était parfaitement prévisible ».

Au début de son incarcération, Joël Mercier avait été placé dans un « isolement léger » pour éviter la proximité avec les autres détenus mais, au dire de son avocat, il en souffrait. A l'arrivée de René Brioux, on avait donc réuni les deux hommes. Ils partageaient la même cellule au sixième étage de la maison d'arrêt « l'étage des durs », selon l'expression de M. Claude Chabert, représentant des gardiens de prison FO de la maison d'arrêt de Gradignan. « Cela revenait, accablé, à les mettre en danger latent quand on sait qu'ils allaient en promenade aux mêmes heures que certains détenus qui ont obtenu un politicien. Les nouvelles de sécurité ont pas été appliquées par la direction ».

G. M.

Sur le vif

Indélébile

J'ai l'air de rien comme ça, à déconner ici toute seule dans mon petit coin. Eh bien ! je vais vous dire un truc qui va vous scier. Moi, le Ouin-Ouin de service, je fous la trouille à tout plein de gens. A qui ? A deux cent cinquante millions d'Américains qui claquent des qu'onottes à l'idée de me voir débarquer. Si je veux aller aux Etats-Unis, là je dois y passer huit jours à Pâques, faut que je force leur porte. Ils se barricadent. Ils sortent les fusils : arrière, Satan !

Tout ça parce qu'il y a plus de quarante ans j'ai été inscrite pendant quelques mois au PC. Attendez, qu'est-ce que je raconte : même pas, aux Jeunes communistes. J'étais étudiante en droit. Et depuis, chaque fois que je me pointe au consulat, ils se plaignent derrière leurs guichets, l'œil mauvais, et ils marmonnent entre leurs dents : passez votre passeport dans le tourniquet, touchez à rien et foutez le camp. Quand, enfin, ils me l'accordent, leur précieux visa, c'est le

plus nul de tous les visas. Il n'est bon que pour un an et il ne donne droit à rien. Surtout pas à faire mon métier de journaliste.

Voyez que je vous mens pas. Je suis une personne à haut risque. Fiez qu'une terroriste. Et encore je vous ai pas tout dit. Il y a quelques temps, à force de me voir revenir comme ça tous les onze mois, ils en ont eu marre et ils ont exigé que je leur demande pardon par écrit. Un mea culpa. Je l'ai fait. Oubliez, je suis rouillée à leurs pieds et j'ai juré que je recommencerais pas. Résultat : ils me traitent pire qu'avant.

Le plus beau, c'est pas ça. Ronnie a affranchi Gorbys : tu sais cette nana avec ses soixante balais, ses quatre grosses et ses trente-cinq ans de maison, la laisse surtout pas entrer. Elle était coco, elle l'est plus, skors... m'effe-toi. Conseil d'ami.

CLAUDE SARRAUTE.

VIETNAM

Pham Hung, premier ministre, est mort

M. Pham Hung, premier ministre vietnamien, est mort, jeudi 10 mars, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-trois ans. Un deuil national de trois jours a été décidé, et la date des obsèques a été fixée au 15 mars. M. Vo Van Kiet, vice-premier ministre, assurera l'intérim jusqu'à l'élection du successeur de M. Hung par l'Assemblée nationale.

Pham Hung, l'un des dirigeants de la guerre dans le Sud jusqu'à la chute de Saïgon en 1975, avait été promu, en décembre 1986, numéro deux du bureau politique du PC vietnamien, lorsque la « vieille garde » du parti - MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Lê Duc

M. FRANÇOIS LÉOTARD

invité du « Grand Jury-RTL - le Monde »

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, secrétaire général du Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury-RTL - le Monde », dimanche 13 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Frejus, qui soutient la candidature de M. Raymond Barre, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

(Publicité)

Superb. Moquettes soldées 69,50m²

classées usure, feu, anti-staïques, anti-salissures, 30 coloris mériteraient d'être vendues 2 fois plus cher

chez Artirec

Coordonnés

Merveilleux tissus 29⁵⁰ et 39⁵⁰ F le m en 270 cm.

Chintz 1^{er} choix antistatisme soldé 39⁵⁰ F le m en 140.

Beaux sols plastiques soldés 19⁵⁰ F/m², etc., etc., etc.

Artirec Espace Moquettes + Tissus est le spécialiste murs et sols de qualité en entrepôt, le plus complétement et recommandé par les journalistes et par la Fnac. Prix super-réduits, sans comparaison. Super-gratuit pour tout achat.

• Et des affaires extraordinaires en moquettes toutes largeurs synthétiques, griffées et dégriffées • Laine soupoussée • Revêtements plastiques • Dalles • Coco • Gazon, etc. • Tissu mural jusqu'à 2,80 m de largeur • Tissu molletonné • Liège

• Miroirs • Paille chinoise • imitation daim, etc. Et un magnifique tissu tapisserie contrecolle molleton qui mériterait d'être vendu 2^e fois plus cher, isolant thermique et phonique (-48 décibels).

Artirec-sols : 4, bd de la Bastille, 12^e (43 40 72 72). Parking possible.

Artirec-murs : 8-10, imp. St-Sébastien, 11^e (43 55 66 50). Park. grat.

Plaisir : (30 55 55 15). Park. grat.

Saint-Maur : (48 83 19 97). Parking gratuit.

Parking facile Kremlin-Bicêtre (sols) : (46 58 81 12).

Protestations contre l'utilisation de sondages de renseignements généraux

L'utilisation abusive par le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, mercredi au cours de l'émission « L'heure de vérité », de sondages confidentiels des renseignements généraux (RG) favorables au candidat RPR suscite une vive polémique.

Les amis de M. Barre ont décidé de ne pas laisser passer cette « opération d'intoxication » qui donne M. Chirac gagnant au second tour. « Il s'agit d'une opération grossière de manipulation de l'opinion », a protesté sur TF 1 M. Charles Millon, président des comités de soutien à M. Barre.

Même écho du côté du PS où M. Lionel Jospin a qualifié, jeudi à Metz, de « tentative de manipulation » la façon dont M. Pasqua se sert des sondages de RG. La commission des sondages, enfin, a « déploré », jeudi, qu'Europe 1 « n'ait pas fait les réserves qui s'imposent » avant la diffusion d'un sondage attribué aux RG. Elle rappelle que dans un communiqué précédent elle émettait « les plus vives réserves » sur « des rumeurs relatives à des sondages présentés comme confidentiels ». La commission rappelle dans cette mise au point que la loi prohibe « la publication ou la diffusion des résultats d'un sondage sans que la commission ait été à même d'exercer son contrôle ».

Le numéro du « Monde » daté 11 mars 1988 a été tiré à 506 436 exemplaires

A C D E F G H

La reprise de « Marie-France » et « Femme pratique »

Le Syndicat du livre réclame une solution globale

Coup sur coup, depuis le début du mois, la SOPEFF, qui contrôle Marie-France et Point de vue-Images du monde, EDIFAP, qui possède Femme pratique, Femmes d'aujourd'hui et Chez nous, et l'Office de publicité générale (OPG), qui contrôle des agences de publicité et des régies de journaux agricoles, ont déposé leur bilan. Le passif de cet ensemble, appartenant à M. Maurice Brébart et Mme Françoise Fabre et qui comprend aussi l'imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), est évalué à plusieurs centaines de millions de francs. Les deux premières sociétés ont bénéficié récemment du redressement judiciaire.

Les candidats à la reprise de Marie-France et de Point de vue (Havas, le groupe Marie-Claire, les Editions mondiales, Bayard Presse) se penchent sur le dossier. Un éditeur de magazines de Hambourg, Jahreszeiten, serait prêt à reprendre en plus Femmes d'aujourd'hui, Femme pratique et Chez nous. Quant à l'OPG, il intéresserait des agences de publicité, dont FCA-R, mais personne ne se résout à avancer clairement ses pions. M. Bruno Berter, l'ancien dirigeant de la Vie française, a manifesté un moment de l'intérêt pour l'ensemble, mais il hésite aujourd'hui.

Le Syndicat du livre CGT réclame une solution englobant l'imprimerie moderne de Maisons-Alfort, l'IMMA, et ses trois cent trente-sept salariés. L'IMMA imprime les journaux de la SOPEFF comme ceux d'EDIFAP, ainsi qu'une partie d'Intimité et Nous deux, deux titres des Editions mon-

diales. Avant l'audience du tribunal de commerce de Paris qui devait statuer sur l'IMMA, le mercredi 9 mars, le Livre CGT a envahi le bâtiment du tribunal et inondé le sol de tracts et de papiers. Le tribunal a de nouveau reporté sa décision au 17 mars, date ultime puisqu'elle se situe trois mois juste après le dépôt de bilan de l'imprimerie.

Mort du chanteur de rock Andy Gibb

Le chanteur rock Andy Gibb, vedette du groupe des Bee Gees, est mort jeudi 10 mars dans un hôpital d'Oxford (Angleterre). Il était âgé de trente ans.

[Né en 1958 à Manchester, mais élevé en Australie, il avait, avec le groupe des Bee Gees auquel son talent était indissolublement lié, remporté un succès foudroyant en 1978 avec Shadow Dancing. Le groupe devait bientôt s'installer à Miami. La fortune soudaine et considérable d'Andy Gibb ne devait cependant pas résister à un certain goût pour les excès, en particulier de cocaïne. C'est d'ailleurs à la drogue que son décès est généralement attribué.]



LE CERVEAU ET LA MÉMOIRE

EXCLUSIF : 30 images en direct avec le cerveau.

- Voyage au cœur de la mémoire.
- La neurophysiologie du langage.
- Cerveau gauche, cerveau droit.

NUMÉRO HORS SÉRIE EN VENTE PARTOUT

Révolutions de président des Toux Noirs :

ENFIN UN "RAIDER" DANS LA DECORATION !

Il faut toute l'audace, toutes les relations internationales, toute l'habileté d'un "raider" pour pouvoir vous offrir ce que les femmes veulent : la décoration, toutes les décorations, aux prix qui vous convaincront.

Les femmes exigent la création, l'originalité, la qualité. Elles refusent les étiquettes inconnues et la banalité.

Dit, notre nouvelle "OPE" (Offre Publique de Vente) sur les valeurs de la décoration : des milliers de mètres de chinés, de satins imprimés, d'unis, de jacquards à des prix "Raider".

RODIN

36, CHAMPS-ÉLYSÉES-PARIS